NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00030298

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 25 January, 2020

30298

00030298

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL
DE MA VIE.

IV.

Année 1629.

APrès que toute la Cour fut assemblée à Paris, au commencement de l'année 1629. on commença aussi à rompre la pratique du mariage de Monsieur avec la Princesse Marie, & lui en parler fermement : à quoi il se resolut, & promit de s'en desister tout-à-fait : pourvû que l'on lui donnât moyen de le faire avec honneur. Pour cela il proposa que l'on lui donnât la charge de faire lever le siege de Cazal, qu'y avoit mis, trois mois auparavant, Dom Gonzales de Cordoüa, Gouver-

neur de Milan. Ce que la Reine mere lui fit accorder par le Roi, qui lui fit en même tems un don de cinquante mille écus, pour se mettre en équipage, d'aller être Vicaire du Roi en Italie, avec une puissante armée, qui déjà s'acheminoit, & étoit bien [illegible]ée. Il trouva bon que l'o[illegible] Monsieur de Mantoüe, afin [illegible] querir Madame sa fille, & qu'elle partît quinze jours aprés qu'il se seroit acheminé à l'armée. Mais aprés que le Roi lui eut donné cette charge, il s'imagina que la gloire que Monsieur son frere iroit acquerir en cette expédition, seroit au ravallement de la sienne : tant a de pouvoir la jalousie entre les proches, & se mit tellement cela en la tête ou (pour dire autrement) dans le coeur, qu'il ne pouvoit reposer.

Il vint le 3e Janvier à Chaliot, où de fortune j'étois venu trouver Monsieur le Cardinal, qui y demeuroit lors, & s'étant enfermé avec lui, commença à lui dire, qu'il ne sçauroit souffrir que Monsieur son frere allât commander son armée delà les Monts, & qu'il fit ensorte que cet emploi se rompit. Il lui répondit, qu'il ne sçavoit qu'un seul moyen de le rompre, qui étoit, qu'il y allât lui-

même

même ; & que s'il prenoit ce parti, il falloit qu'il partît dans huit jours au plus tard. A quoi le Roi s'offrit franchement, & à même tems se tourna & m'appella, qui étois au bout de la chambre. Puis quand je fus approché, il dit : & voici qui viendra [illegible] & m'y servira bien. [illegible] où : en Italie, me dit-il, où je vais dans huit jours, pour faire lever le siege de Cazal : apprêtez-vous pour partir, & m'y servir de Lieutenant general sous mon frere, s'il y veut venir. Je prendrai avec vous le Maréchal de Crequi, qui connoît ce païs-là, & j'espere que nous ferons parler de nous. Sur cela le Roi revint à Paris, dit sa resolution à la Reine sa mere, & elle à Monsieur, qui n'en fut gueres content : mais neanmoins n'en fit pas le semblant, & s'apprêta pour partir. Mais le Roi s'en alla le premier, & nous donna rendez-vous à Grenoble. La veille qu'il partit, il sçût que je n'étois pas fort en argent : il me demanda du cidre, comme j'avois accoûtumé de lui en donner de fort bon que mes amis m'envoyoient de Normandie, sçachant que je l'aime : je lui en envoyai douze bouteilles ; & le soir comme je pris le mot de lui, il me dit, Bethtem, vous m'avez donné douze bouteil-

 le

les de cidre, & moi je vous donne douze mille écus : allez trouver Effiat, qui vous les fera delivrer. Je lui dis, Sire, j'ai la piece entiere au logis, que, s'il vous plaît, je vous la donnerai à ce prix : mais il se contenta des douze bouteilles, & moi de sa lib[illegible]

Il partit donc d[illegible] janvier, ayant le jour precedent été en Parlement, & Monsieur cinq jours après lui, qui vint souper & dîner chez moi la veille, ayant envoyé son train l'attendre à Montargis, & moi je partis de Paris le lundi 12^e jour de Février, & vins coucher à Essonne.

Le mardi, Thoiras vint ayant le jour me trouver, pour venir avec moi. Nous vinmes dîner à Montargis, où nous trouvâmes Monsieur de Château-neuf, & coucher à la Bussiere, où Canaples étoit arrivé.

Le mercredi 14. dîner à Bohin, coucher à Nevers.

Le Jeudi 15. dîner à Moulins, coucher à Varennes.

Le Vendredi 16. nous vinmes trouver Monsieur frere du Roi, qui avoit couché à Château-mourant, allâmes avec lui jusques auprès de Saint Au. Il me dit, qu'il n'auroit aucun emploi à l'ar-

mée

mée, puisque Monsieur le Cardinal y étoit, qui ne feroit pas seulement sa charge, mais celle du Roi encore. Que j'avois vû comme il en étoit allé à la Rochelle, & qu'il avoit fait aller le Roi en ce voyage contre son gré, seulement [illegible] commandement que [illegible] ordé. Enfin il me dit qu'il [illegible] Dombes, où il me dit qu'il attendroit les commandemens du Roi. Je tâchai de le remettre par les plus vives persuasions qu'il me fut possible; mais ce fut en vain, & pris congé de lui, m'en allant dîner à Roüanne, où la peste étoit très-forte, & coucher à S. Siphorien.

Le Samedi 17. nous vinmes passer à Lion, où la peste étoit violente, & nous vinmes coucher en un Château, qui est au Marquis de Villeroi, nommé Moins.

Le Dimanche 18. nous vinmes coucher à Virieux.

Le Lundi 19. nous dînâmes à Moyran, où Canapies m'attrapa, & fûmes coucher à Grenoble, où le Roi fut bien-aise de me voir. On tint conseil à l'heure même, & on envoya Thoiras à Vienne, pour amener l'armée qui y étoit, pendant qu'avec une forte dépense & plus grande peine il fit passer les monts à

 son

son artillerie, jusques à Chaumont.

Le mardi 20. le Roi fut au Conseil l'après-dîner, pour resoudre toutes les affaires.

Le mercredi 21. Mr le Cardinal partit de Grenoble.

Le Jeudi 22. le [illegible] mauvais tems, passa [illegible] & vint coucher à la Moure.

Le Vendredi 23. il passa le Col de Pontaut, & coucha aux Diguieres.

Le Samedi 24. il passa le Col de Saint Guigne, côtoya la Durance, & vint au gîte à Gap.

Le Dimanche 25. il coucha à Chorge.

Le Lundi 26. il vint à Ambrun, où Mr le Cardinal se trouva. Il y tint Conseil, & resolut, que Monsieur de Crequi & moi nous irions nous saisir des passages de Piedmont.

Et le 27. de Février mardi, jour de Carême-prenant, nous partîmes avec Monsieur le Cardinal, & allâmes dîner à S. Crêpin, laissant le Val-Louise à main gauche, & vinmes au gîte à Briançon, par un extrême froid. Monsieur le Cardinal dépêcha de là le Commandeur de Valançai à Monsieur le Duc de Savoye.

Le mercredi, jour des Cendres 28.

nous

nous montâmes le mont Genéve, d'où sourdent les deux fleuves de Doüaire & la Durance. Nous vîmes les arbres qui portent la manne, l'agaric & la terebentine; puis nous mîmes à la ramasse, pour descendre à Sezane, où Monsieur le C[illegible]i après nous. Puis nous [illegible] co[illegible] à Ourse.

Le Jeudi premier jour de Mars, Monsieur de Crequi & moi vinmes dîner à Chaumont, chez Monsieur d'Auriac, qui nous rendit compte de l'armée qu'il avoit. L'après-dînée nous allâmes à la frontiere de France, reconnoître les forts de Tallou & de Talasse, & les lieux propres pour les attaquer & forcer.

Le Vendredi 2. nous ne bougeâmes de Chaumont. Le Commandeur de Valançai nous renvoya le sieur de Lisle.

Le Samedi 3. le Commandeur de Valançai retourna à Turin, & Monsieur le Cardinal vint dîner à Chaumont: il fut après voir la frontiere, & considerer les deux forts.

Monsieur le Prince de Piedmont arriva le Dimanche 4. à Chaumont, pour traiter avec M. le Cardinal & nous; M. de Crequi & moi, le fûmes conduire jusques par delà la grande barriére, que nous eûmes loisir de reconnoître.

Le Lundi 5. il nous envoya un courier, & l'après-dîner Monsieur le Cardinal étant allé sur la frontiere, le Comte de Verruë y arriva, qui étant entré en particulier avec Monsieur le Cardinal, furent plus de deux heures à contester; au bout desquelles M[illegible] & moi, ausquels il fit e[illegible]s du Comte de Verruë, lesquels nous ne fûmes d'avis qu'il acceptât. Sur quoi tout traité fut rompu; dont il envoya donner avis au Roi, lui conseillant de venir: ce qu'il fit toute la nuit, & arriva sur les trois heures du matin. Cependant Monsieur de Crequi & moi, avec les Maréchaux de Camp, tinmes Conseil de l'ordre que nous avions à tenir: qui fut, que les Regimens des Gardes Françoises & Suisses donneroient à la tête: que le Regiment de Navarre auroit l'aîle droite, & Estissac la gauche. Que les deux aîles feroient monter deux cens mousquetaires chacune contre les montagnes, tant qu'ils auroient gagné l'éminence sur les gardes des baricades, & qu'ils les auroient outre-passez. Cela fait, au signal que nous donnerions, ils tireroient leurs décharges par derriere la barricade, comme nous l'attaquerions par devant, avec les deux Regimens des Gardes.

Que

Que le Comte de Saulx avec son Regiment iroit passer au-dessous de Talasse, par des chemins extravagans, que des païsans du lieu lui montreroient, & viendroient ensuite descendre dans Suze, & prendre les ennemis par derriere, en [illegible] qu'ils n[illegible]sistassent encore. Qu'en même te[illegible] attaqueroit Jalon par un autre Regim[illegible]; ce que Monsieur d'Au[illegible]iac entreprendroit. Cet ordre fait, nous commençâmes à onze heures du soir à faire passer les trouppes par Chaumont. Il faisoit un très mauvais tems, & il y avoit sur terre deux pieds de neige.

Le mardi 6 de Mars le Roi arriva sur les deux heures du matin à Chaumont, avec Messieurs le Comte de Soissons, de Longueville, de Moret, le Maréchal de Schomberg, d'Alvin & de la Valette & autres. Nos trouppes passerent; à sçavoir, sept compagnies des Gardes, six de Suisses, dix-neuf de Navarre, quatorze d'Estissac, & quinze de Saulx, & les mousquetaires à cheval du Roi. Le Comte de Saulx & son Regiment partirent dès trois heures, pour aller où ils étoient ordonnez: le reste demeura à cinq cens pas de Talasse en bataille. Nous avançâmes aussi six pieces de canon, de six livres balles, menez au crochet,

pour

pour forcer les barricades. D'Estissac eut ordre de laisser cent hommes à la garde du parc de l'artillerie. L'ordre fut, que chaque corps jetteroit devant lui cinquante enfans perdus, soûtenus de cent hommes, lesquels seroient soûtenus de cinq cens : nous l[illegible] Princes & Seigneurs à la tête [illegible] hommes des gardes. Sur les six heures du matin, Mr de Crequi & moi, avec Messieurs de la Valette, Valançay, Thoiras, Canaples & Tavannes, mîmes nos trouppes en l'ordre susdit. Le Roi en ce même tems, avec Monsieur le Comte & Monsieur le Cardinal, eût voulu que ses mousquetaires fussent mêlez avec les enfans perdus des gardes. Nous envoyâmes de la part du Roi le sieur de Comminges avec un trompette, demander passage pour l'armée & la personne du Roi, au Duc de Savoye : mais comme il approcha de la barricade, on le fit arrêter, & le Comte de Verruë sortit lui parler, & lui répondit, que nous ne venions point en gens qui voulussent passer en amis, & que cela étant, ils se mettroient en si bon état de nous empêcher, que si nous le voulions entreprendre, nous n'y gagnerions que des coups. Après que Cominges nous eut rapporté cette réponse,

j'allai, parceque j'étois en jour de commander, trouver le Roi, qui étoit cent pas derriere nos enfans perdus, plus avancé que le gros des cinq cens hommes des gardes, pour lui demander congé de commencer la fête; & lui dis: Sire, l'assemblée est prête, les violons sont entrez, & les masques sont à la porte; quand il plaira à vôtre Majesté, nous donnerons le ballet. Il s'approcha de moi, & me dit en colere: sçavez-vous bien, que nous n'avons que cinq cens livres de plomb dans le parc de l'artillerie? Je lui dis: Il est bien tems maintenant de penser à cela, faut-il que pour un des masques qui n'est pas prêt, le ballet ne se danse pas? Laissez-nous faire, Sire, & tout ira bien. M'en répondez-vous, me dit-il? Ce seroit témérairement fait à moi, lui répondis-je, de cautionner une chose si douteuse: bien vous réponds-je que nous en viendrons à bout à nôtre honneur, ou j'y serai mort ou pris. Oüi, mais, dit-il, si nous manquons, je vous reprocherai. Qu'en sçauriez-vous dire autre chose, lui repartis-je, si nous manquons, que de m'appeller Marquis du sel: car il avoit failli de passer à S. Pierre; mais je me garderai bien de recevoir cette injure; laissez-

 nous

nous faire seulement. Alors Monsieur le Cardinal lui dit : Sire, à la mine de Mr le Maréchal, j'en augure tout bien : soyez en assûré. Sur ce je m'en vins à Monsieur de Crequi, & mis pied à terre avec lui, ayant donné le signal du combat : Monsieur le Maréchal de Schomberg, qui ne faisoit que d[illegible]er, ayant été contraint de demeurer derriere pour la goutte qu'il eut, s'en vint à cheval voir la fête. Nous passâmes le Bourg de Tallasse, que les ennemis avoient quitté ; au sortir de ce village nous fûmes saluez de quantité de mousquetades des ennemis, qui estoient sur les montagnes, & à la grande barricade, de quantité de canonnades du fort de Tallasse. Et comme nous nous avançions toûjours, Mr de Schomberg fut blessé aux reins d'une mousquetade, qui venoit des montagnes à gauche. Lors les nôtres des deux aîles ayant gaigné les ennemis, tirerent au derriere de la barricade, & nous y donnâmes tête basse. Nous leur fîmes abandonner : alors nous les suivîmes si vivement, qu'ils n'en pûrent garder aucunes de celles qu'ils avoient. Ensuite y entrant pêle-mêle avec eux, le Commandeur de Valançai prit le haut à la gauche avec les Suisses, où il fut blessé

d'une

d'une mousquetade au genoüil, & en chassa les Vallesiens, que le Comte de Verruë menoit: son cheval y fut pris. Je donnai par le bas avec Monsieur de Crequi & les François, où le Marquis Ville fut fort blessé: Nous suivîmes si vivement notre pointe, que sans la resistance que fit près d'une Chapelle un Capitaine Espagnol, & peu de soldats, à nos enfans perdus, qui donna loisir au Duc & au Prince de se retirer, ils étoient tous deux pris. Nous vinmes, sans nous arrêter, jusques sur le haut, à la vûë de Suze, où d'abord on nous tira force canonnades de la Citadelle de Suze; mais nous étions si animez au combat, & si joyeux d'avoir obtenu la victoire, que nous ne faisions aucun état de ces coups de canon. Je vis une chose, qui me contenta fort de la Noblesse Françoise qui étoit-là, parmi laquelle Monsieur de Longueville, de Moret, & d'Halvin, Monsieur le premier Écuyer, & plus de soixante autres étoient avec nous; une canonnade donna à nos pieds, qui nous couvrit de terre. La longue connoissance des canonnades m'avoit appris plus qu'à eux, que dès que le coup est donné il n'y a plus de peril: ce qui me fit jetter les yeux sur la contenance d'un chacun, &

voir

voir quel effet ce coup auroit fait en eux. Je n'en apperçûs pas un qui fît aucun signe d'étonnement, non pas même d'y prendre quasi garde. Un autre tua parmi eux un Gentilhomme de Mr. de Crequi, dont ils ne firent aucun bruit. En marchant de la barricade, un de mes gardes fut tué, sur lequel j'étois appuyé. Un autre poursuivant chaudement avec les enfans perdus, fut tué sur le pont de Suze: un Gentilhomme des miens qui eut une mousquetade sur le cou de pied, dont il est demeuré estropié, c'étoit celui qui commandoit ma galiotte à la Rochelle, nommé du Val. Aucuns de nos enfans perdus entrerent même dans la ville pêle-mêle avec les ennemis, & furent pris prisonniers; & nous eussions à l'heure même forcé Suze, si nous n'eussions fait retirer nos gens, parceque nous voulions conserver la ville sans la piller, pour servir de logement au Roi. Peu après être venus sur le tertre, Monsieur de Crequi avec Monsieur de la Valette allerent loger à gauche en des maisons sur la descente avec les gardes, & moi avec Thoiras & Tavannes prîmes à la droite en descendant, & y logeâmes Navarre. Le Commandeur quoique blessé, alla mettre les Suisses de l'autre côté

de la ville, afin d'empêcher que rien n'en sortît. Quoi fait, Monsieur de Crequi & [illegible] prîmes notre logement aux Corde-[illegible] Fauxbourg de Suze, & tous les Prince[illegible]esse vinrent repaître avec eux, joyeux [illegible]tens d'avoir si bien & heureusement servi le Roi, qui nous envoya l'Abbé de Beauveau premierement, & puis son Ecuyer de quartier, pour dire à Monsieur de Crequi & à moi la satisfaction qu'il avoit de nous, & la reconnoissance perpetuelle qu'il en auroit: nous blâmant neanmoins Monsieur de Crequi & moi, de ce qu'étant ses Lieutenans generaux, nous avions voulu donner avec les enfans perdus, & nous mandant qu'il ne nous envoyeroit plus ensemble, parce que par émulation l'un de l'autre nous faisions ce préjudice à son service. Que si nous nous y eussions fait tuer, outre la perte qu'il eût eu faute de deux telles personnes, le desordre se fût mis dans cette occasion, faute de chefs pour la commander. Nous lui mandâmes qu'il y a des choses qui se doivent faire avec retenue, & d'autres avec precipitation.

Que celle-ci étoit une affaire, où il ne falloit point marchander, mais y mettre le tout pour le tout; parce que si nous

nous eussions été repoussez à la premie-
re attaque, nous l'eussions ensuite été en
toutes les autres, & que des soldats [illegible]
voyent de tels chefs à leur tête [illegible]
avec bien plus de co[illegible] [illegible]solu-
tion. Pendant [illegible] barricade,
Monsieur le Comte de Saulx, qui étoit al-
lé par dessous Tallou pour prendre les
ennemis par derriere, eux qui s'en dou-
toient, avoient mis sur l'avenue où de-
voit passer le Colonel B[illegible]lou, avec son
Regiment pour la ga[illegible] mais il les sur-
prit à la pointe du jour, & défit le Regi-
ment, prit plus de vingt Officiers prison-
niers & rapporta neuf drapeaux des dix
dudit Regiment: puis se vint joindre à
nous aux Cordeliers, d'où nous envoyâ-
mes sur les cinq heures du soir sommer
la Ville de se rendre, & le château aussi,
ce qu'ils firent, & nous ayant doné des
ôtages, nous differâmes d'y entrer ce
jour-là craignans un desordre, & que la
Ville fût pillée par les soldats ardens &
échauffez par la precedente defaite, &
y entrans la nuit. Monsieur de Senetterre
vint à l'entrée de la nuit nous trouver &
nous dire encore de belles paroles de la
part du Roi, & de Monsieur le Cardinal,
qui nous écrivit comme de sa part, &
que nous facilitassions son passage. Nous

les

lui donnâmes un trompette, & dix de mes gardes pour l'accompagner.

Le Mercredi 7. ceux de Suze nous vinrent [illegible] les clefs de leur ville, où nous en[illegible]iras, pour en prendre possession, & [illegible] faire nos logemens. Monsieur le Cardinal vint dîner chez moi aux Cordeliers, où après nous tinmes conseil. Puis ayant été visiter le poste des Suisses, que nous loüâmes d'avoir bien fait, & principalement le Colonel [illegible], dont le Commandeur de Valançay disoit de grandes loüanges, & blâmant le Regiment de Navarre devant même Tavannes leur Maître de Camp, nous vinmes loger dans Suze, & mîmes garnison au château : & la citadelle nous ayant envoyé demander tréve, jusques au retour de Monsieur de Seneterre, nous leur accordâmes.

Le Jeudi 8. de Mars nous partîmes de Suze, avec ce que [illegible] des gardes des Suisses, [illegible], & Saulx, avec les gendarmes & chevaux legers de la garde du Roi, Bussi, Lauriere, Boissac & Arnault, avec les gardes de Monsieur de Crequi & de moi, pour aller prendre notre logement à Boussolengue & passâmes de là la Doüaire du côté de la plaine; c'étoit le jour de Monsieur de Cre-

qui

qui à commander; nous changeames de
trois jours. Je voulus que l'on prît plus [illegible]
chemin que l'autre, parce qu'il é[illegible]
large & plus aisé que l'autre, [illegible] qu'il y
avoit aussi devant [illegible] une plaine
pour nous mettre en bataille & faire nos
ordres, en cas que les ennemis nous eus-
sent voulu disputer le logement de Bouffo-
lengue; mais comme nous voulûmes faire
passer le pont de la Doire à nos trou-
pes, le Gouverneur de la Citadelle de Su-
ze, qui étoit en trêve [illegible] nous manda
qu'il ne pouvoit souffrir que notre armée
passât devant sa citadelle, & que si nous
le faisions, il romperoit la trêve. Nous ac-
ceptâmes ce dernier parti, & en même
tems envoyâmes couper les canaux, qui
portoient l'eau dans la citadelle. Ils ne
les pouvoient faire garder, parce que les
cîternes n'en valoient rien. Lui de son cô-
té nous tira [illegible] cent canonades en
passant, & [illegible] tua dix ou douze hom-
mes; je menai ce jour-là l'avantgar-
de de l'Armée; Monsieur de Crequi la
commandant. Comme il passoit près de la
ville qui nous ouvrit les portes, notre
cavalerie se tint en bataille du côté de
Veillane, jusqu'à ce que l'Infanterie fût
passée & barricadée, puis elle défila.
Mr de Seneterre vint passer à Bousse-
lengue,

lengue, & nous dit qu'il avoit quasi accommodé toutes choses, qu'il nous prioit de ne point avancer. Et sur ce que nous d[illegible] le lendemain matin nous irions [illegible] il s'en alla en diligence [illegible] nous fit écrire par Monsieur le Cardinal, que le Roi [illegible] commandoit de ne rien entreprendre, & de ne bouger de Boussolengue, jusqu'à ce que Monsieur de Seneterre eût été trouver le [illegible] sa part.

Mo[illegible]terre s'en alla le [illegible] trouver le [illegible] étoit à Veillane.

Le Samedi [illegible] Seneterre repassa, qui nous apporta l'acceptation de la paix, que le Duc avoit faite, sur les articles que le Roi lui avoit envoyé : & sur le soir le Comte de Verruë passa, pour aller trouver le Roi de la part du Duc. Nos soldats ces deux jours precedens furent fort à la picorée; mais ce jour-[illegible] nous fîmes de rigoureuses défenses de [illegible] aller.

Le Dimanche [illegible] j'étois en jour de commander. Sur la nouvelle que nous eûmes du Roi, de la venuë de Monsieur le Prince près de lui, nous fîmes mettre toute notre Infanterie en bataille, entre saint Jalry & Boussolengue, border d'Infanterie des deux côtez le Bourg & le pont, par où le Prince devoit passer : fîmes

mes mettre douze compagnies de Cavalerie en bel ordre, dans la plaine qui est entre Boussolengue & Suze; & fus par-delà Saint Jarry, av[illegible] Gendarmes, chevaux [illegible] & la compagnie d'[illegible], avec mes gardes & force [illegible] recevoir Monsieur le Prince: puis le menai par devant [illegible] Infanterie, qui lui fit salve, & le salüa. Monsieur de la Valette étoit à la [illegible]: De là nous passâmes vers Boussolengue, & vînmes ou [illegible] douze compagnies de Cava[illegible] étoit aussi Monsieur le Maréchal [illegible] qui, entre les mains duquel je le resignai pour l'amener au Roi. Messieurs de Longueville, de Moret, d'Alvin, de la Valette & de la Trimoüille, qui voulurent venir avec moi au devant de Monsieur le Prince, ne le voulurent saluer, qu'après que je lui eus fait la reverence. Tous ces Messieurs le quitterent [illegible] vinrent au quartier de Boussolengue, ne nous ayant point quitté depuis que nous partîmes d'Ambrun. Monsieur le Prince dîna à Suze avec Monsieur le Cardinal, avec lequel il traita, & conclut toutes choses, entre autres, que l'on mettroit la citadelle de Suze, & les forts de Tallou & de Tallasse entre les mains du Roi, qu'il garderoit jusqu'

qu'à ce que toutes choses fussent concertées en Italie ; que j'y mettrois des Suisses, & que je jurerois au Duc de remettre lesdites places entre ses mains, lorsque le Roi m'auroit mandé, que toutes choses promises seroient accomplies. De-là Monsieur le Prince s'en revint sans avoir vû le Roi pour lors ; & Monsieur de Crequi & moi le fûmes accompagner jusqu'à la plaine de Veillane. [illegible] le Cardinal m'écrivit, pour [illegible] demain possession de Suze [illegible] forts.

Le Lu[illegible] j'y [illegible] je n'y trouvai aucun C[illegible]aire du Duc, ni ordre aux Gouverneurs des places de me les consigner : ce qui fit que je passai à Chaumont, pour trouver le Roi, que je n'avois point vû depuis l'attaque du pas de Suze. je dînai avec Monsieur le Nonce chez Monsieur le Cardinal, & fus visiter Messieurs de S[illegible] & le Commandeur de Valançay [illegible] lesez. De là je revins à Suze, où je trouvai un Secretaire d'Etat du Duc ; mais il me dit, ne pouvoir rien faire sans le Veedor general Gabaleon. Je lui parlai un peu rudement ; ce qui fit qu'il s'en retourna au galop à Veillane, & le soir même Gabaleon arriva en mon quartier de Boussolengue : lequel

quel m'ayant fait entendre son ordre de me remettre les Forts entre les mains, & le serment qu'il me montra, que je devois faire, & faire faire aux Suisses que je mettrois dans lesdits Forts, j'y trouvai quelque difficulté, dont je donnai la nuit [illegible] Monsieur le Cardinal, & Gabaleon s'en alla à la citadelle de Suze.

Le lendemain Mardi [illegible] je m'en vins de bon matin à [illegible] où je [illegible] Messieurs de Château[illegible] re, que Monsieur le C[illegible] envoyé, sur le sujet de la difficulté que je lui avois mandé : & comme ce jour-là Monsieur de Crequi, premier Maréchal de France en l'armée, faisoit faire la montre generale, Monsieur le Cardinal passa de l'autre côté, pour la voir. Je convins avec Gabaleon de la forme du serment, & envoyai des Commissaires pour faire l'inventaire de la Citadelle avec ceux du Duc. Gabaleon & ces Messieurs vinrent dîner avec moi : puis avec grande peine je pus les faire sortir de la Citadelle, où je mis le Capitaine Reding avec sa compagnie. De là je voulus moi-même accompagner les troupes du Duc, en m'en retournant à Boussolenne, & les reconduire jusqu'à Veillane en toute sûreté.

Le Mercredi 14. le Roi envoya de bon matin me mander, que je les vinsse trouver à Chaumont, où Monsieur le Prince de Piedmont devoit venir dîner avec lui. Ce que je fis, & visitai en passant à Suze le Marquis Ville, blessé. De là j'allai établir la garnison Suisse à Tallasse: puis je vins à Chaumont. Après dîner nous fûmes au Conseil, où Monsieur le Prince assista, & fit de très belles propositions. Le Roi revint à Suze, accompagné de [illegible], on le salua de canonades, tant [illegible] de Tallasse en passant, que de la Citadelle. Monsieur le Prince de Piedmont prit congé du Roi à la porte de Suze, & ayant mis pied à terre, pour lui faire la reverence, le Roi descendit de cheval aussi-tôt, pour l'embrasser: de-là il me commanda de l'aller accompagner jusqu'à Saint Jarry: ce que je fis.

Le Jeudi 15. Gabaleon me vint trouver à Boussolengue, pour prendre de moi l'inventaire signé de ma main de l'artillerie & munitions des Citadelle de Suze, & fort de Tallasse, que je lui donnai. Seneterre passa ce jour-là pour aller à Madame la Princesse de Piedmont, de la part du Roi, lui rapporter les drapeaux gagnez au pas de Suze.

Le

Le Vendredi 16. je vins à Suze voir le Cardinal de la Valette, qui étoit arrivé. Je dînai avec Monsieur le Cardinal, que je menai puis après à la Citadelle de Suze. Puis fûmes au-devant du Roi, qui étoit allé se promener jusqu'à Boussolengue, où je m'en retournai.

Le Samedi 17. le Prince Cardinal vint voir le Roi, qui passa & repassa par mon quartier, Je l'accompagnai jusqu'à Saint Jarry. Au retour [illegible] me vint porter, de la part du [illegible] la [illegible] que Dom Gonzales de [illegible] avoit écrite, par laquelle il déclaroit vouloir effectuer tout ce que le Duc avoit promis, & qu'à cet effet il avoit [illegible] le siége de Cazal. Je l'envoyai à l'heure même au Roi, qui me l'ayant [illegible] demandé, je la fis le lendemain reporter au Duc de Veillane, par Boissac.

Le Dimanche [illegible] Messieurs les Cardinaux de Richelieu & de la Valette vinrent dîner chez Monsieur de Crequi, à Bossolin; Monsieur le Prince de Piedmont y arriva peu après, qui ayant conferé quelque tems avec Monsieur le Cardinal, s'en retourna à Veillane, & lui à Suze.

Le Lundi 19. Sainte Soulaine vint apporter la nouvelle de la levée du siége de Cazal.

Le Mardi 20. je fus dîner à Suze chez Monsieur le Cardinal. L'aprèsdînée le Roi alla en la plaine de Boussolengue voir le Regiment de la Grange nouvellement arrivé.

Le mercredi 21. nous fîmes mettre nôtre Infanterie en bataille en la plaine au dessus de Boussolengue. De là je fus recevoir Madame & Monsieur le Prince de Piémont, qui venoient voir le Roi à mi-chemin de Veillane. Puis au dessous de Saint Jarry, je lui presentai les gendarmes & chevaux legers de la garde du Roi, qui marcherent devant & derriere elle comme ils faisoient au Roi; Monsieur de [illegible]bourg lui vint faire la reverence, qu'elle baisa comme elle m'avoit fait. Je la menai de là passer pardevant nôtre Infanterie, qui la salua de salve de picques & de drapeaux. Crequy & Monsieur de la Trimoüille, avec dix-huit compagnies de chevaux legers, la vinrent recevoir; je la consignai ès mains de Monsieur le Maréchal de Crequy, qui la conduisit jusqu'à ce que le Roi la joignît, qui vint au devant d'elle, & avoit fait mettre en bataille douze mille hommes de pied, ausquels il fit faire devant elle plusieurs évolutions, puis la conduisit au château de Suze, où elle &

Monsieur le Prince son mari furent logez & défrayez.

Le Jeudi 22. je tombai malade, & me fis saigner. Guron revint de Cazal, & amena les deputez de la Ville avec lui, que je fis loger & défrayer à Bossolenue.

Le Vendredi je pris medecine; mon mal me continua.

Le Samedi je me fis encore saigner. Monsieur le Prince de Piedmont alla & revint de Veillane à Suze. Il me fit l'honneur en retournant de me venir visiter.

Le Dimanche 25. Mars, jour de la Notre Dame, Monsieur le Prince de Piedmont fit ses Pâques à Suze avec l'habit de l'Ordre de Saint Maurice.

Le 26. le Roi envoya le Pere Joseph à Mr de Mantoüe, & Argencourt avec Guron au Montferrat. Je continuai d'être malade.

Le mardi 27. je me fis encore saigner.

Le Mercredi 28. Thoiras partit, pour aller à Lorette.

Le Jeudi 29. commençant à me mieux porter, le Roi me commanda de venir à Suze, où nous fîmes l'état de l'Armée pour aller à Cazal. Monsieur le Prince & Madame la Princesse partirent d'auprès du Roi pour retourner à Turin.

Le

Le Vendredi 30. j'allai à Suze dîner chez Schomberg, qui m'en avoit envoyé prier.

Le Samedi, dernier jour de Mars, Monsieur le Duc de Savoye rompit les étapes, que par le traité de paix il avoit établies pour notre armée.

Le Dimanche premier jour d'Avril Monsieur le Prince revint trouver le Roi, qui racommoda tout.

Le Lundi 2. Senneterre alla de la part du Roi trouver le Duc à Veillane, & apporta nouvelle que le Duc viendroit trouver le Roi à Suze.

Le mercredi 4. nous fîmes partir les troupes, pour aller tenir garnison au Montferrat, sçavoir les Regimens de Villeroi, Ribera, Mouchas, & la Grange; & les compagnies de Thoiras, Canilac, Boissac, C[illegible]nou, Maugiron & Migneu.

Le Roi attendoit ce jour-là Monsieur de Savoye à Suze, mais le mauvais tems l'empêcha de venir.

Le Jeudi cinquiéme Monsieur de Savoye m'envoya Monsieur le Comte de Verruë, pour me dire que je lui donnasse passeport, pour pouvoir s'aller rendre auprès du Roi. Je courus au devant de lui avec Monsieur le Maréchal de Crequy, & nous mîmes dans son carosse, d'où je sortis peu après, laissant Monsieur de Cre-

qui avec lui, qui le mena au Roi, pour m'en venir au devant de Madame & de Mr le Prince, qui revenoient à Suze. Je les pris à St Jarry, & les menai jusqu'à mi-chemin de Suze à Boussolengue, où le Roi, qui étoit venu conduire Mr le Duc de Savoye, les rencontra. Mr de Crequi ramena Mr de Savoye à St Jarry, où il coucha.

Le Vendredi 6. Mr de Crequi & moi vinmes à Suze, faire la reverence à Madame & à Monsieur le Prince. Le Roi fit faire exercice à huit cens soldats devant eux.

Le Samedi 7. le Roi nous envoya querir, sur la plainte du Maréchal d'Estrée contre Besançon, dont il nous commanda de faire le Jugement & le châtiment dudit Besançon. Nous dinâmes chez Monsieur le Cardinal. Le Roi s'en alla au château voir Madame, & nous à Boussolengue.

Le Dimanche 8. jour de Pâques fleuries le Roi donna congé à Mr de Crequi, d'aller pour huit jours demeurer à Turin.

Il partit le lundi 9. & moi j'eus un grand mal d'oreille qui me retint au lit.

Le mardi 10. Monsieur le Prince alla & revint de Veillane. J'allai dîner à Suze chez Monsieur de Longueville. Puis je fus voir Mr le Cardinal, Monsieur le Nonce & l'Ambassadeur de Venise. Le

Roi

Roi fit faire exercice, & Madame y alla.

Le mercredi 11. Monsieur de Bourdeaux me vint voir, & allâmes après dîner voir ensemble le Château de Bressoles, pour y loger Monsieur le Cardinal.

Le Jeudi Saint 12. d'Avril, jour de ma naissance, je fus par ordre du Roi à Suze, pour recevoir & aller au-devant d'un Ambassadeur extraordinaire de Venise, nommé Soranzo, que la Republique envoyoit au Roi, pour le visiter. Schomberg partit pour aller à Valence, assembler l'armée contre les huguenots. Le Roi envoya ce jour-là la commission de l'Artillerie à Monsieur le Marquis d'Effiat, dont j'avois fait la premiere ouverture.

Le Vendredi Saint 13. Monsieur le Cardinal vint loger à Bressoles. Je fus au devant de lui, & l'y conduisis le Samedi Saint 14. Messieurs de Leon & de Château-neuf vinrent dîner chez moi à Boussolengue. Je fis mes Pâques. Les Ambassadeurs de Mantoüe arriverent à Suze.

Le Dimanche 15. jour de Pâques, je les fus donner bonnes à Monsieur le Cardinal. Celui de la Vallette & Monsieur de Longueville me vinrent voir; je les fus reconduire.

Le Lundi 16. je fus à Suze dîner chez Monsieur le Comte. Après dîner je distri-

baai les départemens aux Commissaires pour la montre. Je vis le fond de celle de la Cavalerie legere.

Le mardi 17. je fis faire la montre de la Cavalerie legere. Monsieur de Crequy revint de Turin, & avec lui Monsieur de Frangipany & le Comte de Guiche arriverent.

Le mercredi Monsieur le Cardinal de la Valette nous vint voir: nous allâmes ensemble mener Frangipany à Suze, à qui le Roi fit fort bonne chere. Monsieur le Cardinal nous donna à tous à dîner à Bressoles.

Le Jeudi 19. Monsieur le Cardinal partit de Bressolles: celui de la Valette & Monsieur de Longueville vinrent dîner en notre quartier. Monsieur le Cardinal envoya une lettre à Monsieur de Crequy & à moi, par lequel il nous commandoit, de ne souffrir le Comte de Guiche en nos quartiers, & de le prendre prisonnier, s'il y demeuroit davantage. Il m'envoya aussi ordonner de venir loger à Suze, n'étant pas raisonnable que sa Majesté fût sans aucun Maréchal de France, pour commander son quartier, & la bataille de l'armée, laissant Monsieur de Crequy à Boussolengue. Je m'en revins donc à Suze, avec ces Messieurs: fus au Conseil,

de

de là chez Madame; puis souper chez Monsieur le Cardinal de la Valette.

Le mercredi 20. j'allai dîner chez Monsieur le Cardinal: de là je vins avec lui au Conseil. L'Ambassadeur extraordinaire de Florence, nommé Julian de Medicis, Archevêque de Pise, eut audience. Nous allâmes de là avec le Roi chez Madame qui étoit malade, puis souper chez Monsieur de Longueville.

Le Samedi 21. Monsieur le Comte & Monsieur de Longueville vinrent dîner chez moi, puis je fus au Conseil. L'Ambassadeur de Mantoue eut audience.

Le Dimanche 22. nous reglâmes, Monsieur de Crequy & moi, les munitions. L'après-dînée la Cour se tint chez Madame: le soir je soupai chez Monsieur de Longueville, & puis je fus chez le Roi ouïr la musique.

Le Lundi 23. Monsieur de Crequy revint encore dîner chez moi: on tint Conseil après dîner: de là je fus chez Madame: puis le Roi vint à mon logis voir ma chambre; où quand on parloit à un coing pour bas que ce fût, on l'oyoit en l'autre. Il fit faire après souper une excellente musique.

Le Mardi 24. le Roi tint conseil. Il fut voir Madame. Il arriva un Ambassadeur

extraordinaire de Mantouë. Le Roi se trouva un peu mal.

Le Mercredi 25. je menai l'Ambassadeur extraordinaire de Venise à sa premiere audience. Il arriva à Suze une Ambassade extraordinaire de Gennes. Monsieur d'Herbaut demanda au Roi, s'il se couvriroit parlant à lui. Le Roi en fut en doute, & m'envoya querir, pour m'en demander mon avis. Je lui dis que j'avois vû couvrir un autre Ambassadeur que la Republique de Gennes avoit envoyé au Roi. Que c'étoit une Republique, qui ne cedoit rien, ou fort peu à celle de Venise. Qu'anciennement le Roi ne faisoit point couvrir les Ambassadeurs de Ferrare, Mantouë, & Urbin : que depuis quelques années elle les avoit fait couvrir. Que Gennes ne passe pas seulement devant eux, mais devant Florence même. Qu'à mon avis le Roi le devoit faire couvrir; neanmoins s'il ne le pretendoit point, qu'il s'en pouvoit passer. Sur cela Mr de Chateauneuf arriva, à qui ayant demandé la même chose, il dit de pleine volée que non, & que les Gennois étoient ses Sujets : lesquels prendroient avantage de cette concession, comme d'un titre qu'ils ne sont plus sujets de la France : & que le Roi détruiroit le droit qu'il a sur cette Republique

blique. Il n'en fallut plus davantage au Roi, pour ne leur pas permettre, qu'ils parlassent couverts à lui; de sorte qu'il commanda à Monsieur d'Hierbaut de leur dire qu'ils ne l'entretinssent pas.

Le Jeudi 26. comme j'étois chez le Roi, on vint me dire, que Monsieur le Nonce Bagny m'attendoit en mon logis. Je m'y en allai aussi-tôt l'y trouver. Il me dit en substance, que sa Sainteté avoit en très-particuliere recommandation la République de Gennes: qu'elle lui avoit ordonné de prendre soin de ses interêts, & de moyenner que cette Ambassade, qu'elle avoit envoyé au Roi, fût bien reçûë; là où elle prévoyoit, qu'elle recevroit un signalé affront, par le déni que l'on leur faisoit de se couvrir à l'audience: ce qui étoit contre toute équité & raison; attendu que le precedent Ambassadeur, que cette République avoit envoyé vers sa Majesté, le Roi l'avoit fait couvrir. Que c'est une grande Republique, qui a rang avant tous les Princes d'Italie, aprés les Rois immediatement, avec Venise, & plusieurs autres choses qu'il m'allegua. Il me dit, qu'il en venoit de faire instance à Monsieur le Cardinal, qu'il lui avoit promis d'accommoder cette affaire; mais que pour en avoir la décisive, il ne

devoit pas en être le promoteur. Que je serois très-propre pour entamer l'affaire, & qu'il ne pouvoit dire de sa part, que j'eusse à le faire, comme ledit Nonce m'en prioit instamment; m'assûrant, qu'outre l'obligation, que m'en auroit ladite Republique, sa Sainteté m'en sçauroit un très-grand gré. Je lui répondis, que je tiendrois à grand honneur de rendre ce petit service à sa Sainteté, & à cette Republique, mais que je craignois n'y être pas propre; attendu que je m'en étois déjà ouvert au Roi, qui avoit pris le contraire avis, que l'on lui avoit donné, en meilleure part que le mien. Que sa Majesté étoit opiniâtre, quand elle avoit une fois mis une chose en sa tête, & prompte à se mettre en colere contre ceux qui le contestent. Et qu'après lui avoir dit cela, j'offrois à sa Sainteté de faire ce qu'il me commandoit, & que j'irois du même pas trouver Monsieur le Cardinal, pour sçavoir la forme & l'ordre que j'avois à tenir en cette affaire: & ainsi me separai de lui, & allai trouver Monsieur le Cardinal; lequel me dit, qu'il falloit que je fisse cette ouverture, & qu'il me seconderoit bien. Qu'il feroit que les Maréchaux de Camp & Bullion suivroient mon avis; & que Monsieur de

Château-neuf appuyeroit foiblement le sien. Sur cette assurance je m'en vins l'après-dînée au Conseil, où nous dépêchâmes force affaires : après lesquelles Monsieur d'Herbaut dit au Roi, qu'il avoit vu l'Ambassadeur de Gennes, ensemble leurs papiers, par lesquels il faisoient apparoir s'être autrefois couverts, & qu'ils ne demandoient point d'audience, si ce n'étoit à cette condition. Le Roi s'opiniâtra fort, & vis que j'aurois affaire à forte partie. Alors Monsieur le Cardinal lui dit : s'il vous plaît, Sire, d'en prendre les avis de ces Messieurs, après quoi vous jugerez vous-même ce qu'il vous plaira. Alors le Roi commença expressément par moi à demander mon avis, afin d'avoir sujet de réponse là-dessus. Et comme j'ouvris la bouche pour parler, il dit : je vous le demande, mais je ne le suivrai pas, car je sçais bien qu'il va à les faire couvrir, & que ce que vous en faites est à la recommandation d'Augustin Fiesque qui est avec vous. Cela me picqua, & lui répondis : Sire, s'il vous plaît de faire reflexion sur mes actions passées, vous connoîtrez que le bien de votre service & votre gloire particuliere ont toujours été mes principaux interêts. Je n'en ai aucun, ni pratique avec la Republique de

Gennes, & quand j'en aurois, ils cederoient à ceux que j'ai pour votre service. Dom Augustin Fiesque est mon ami, & il m'a plus d'obligation que je ne lui en ai : & quand j'en aurois, vous me croiriez bien leger & inconsideré, si je vous décevois en sa faveur. Finalement, Sire, le serment que j'ai à votre Conseil, m'oblige de vous donner le mien selon mon sentiment & ma conscience : mais puisque vous jugez si mal de ma prud'homie, je m'abstiendrai, s'il vous plaît, de vous donner mon avis. Et moi, dit le Roi, extraordinairement en colere, je vous forcerai de me le donner, puisque vous êtes de mon Conseil, & que vous en tirez les gages. Monsieur le Cardinal, au dessous de qui j'étois, me dit : donnez-le, au nom de Dieu, & ne contestez plus. Lors je dis au Roi : Sire, puisque votre Majesté veut absolument, que je lui dise mon opinion, elle est, que vos droits & ceux de votre Couronne se deperiront, si par cet acte vous accordiez aux Gennois la Souveraineté que vous pretendez avoir sur eux, : & que vous les devez entendre tête nuë, comme vos Sujets, & non comme Republicains. Alors le Roi se leva en forte colere, & me dit, que je me mocquois de lui, & qu'il me feroit bien connoître

connoître qu'il étoit mon Roi, mon maître, & plusieurs autres choses pareilles: & moi je n'ouvris plus la bouche, pour dire une seule parole. Monsieur le Cardinal le remit & il fit suivre les opinions qui furent toutes, que l'Ambassadeur de Gennes parleroit couvert à l'audience. Après cela le Roi se leva & alla faire faire l'exercice aux gardes. Le soir nous vinmes à la musique du Roi, qui ne dit pas un mot aux autres de peur d'en dire à moi, & ne fit que gronder.

Le Samedi 27. l'Ambassadeur de Gennes eut audience. Le Roi fut voir Madame, qui le revint voir. Je demandai à Monsieur le Cardinal ce que je ferois du mot; car si je le faisois prendre par un Maréchal de camp, le Roi s'offenseroit; & s'offenseroit peut-être encore, si je lui allois demander. Monsieur le Cardinal parla sur ce sujet au Roi, qui lui dit, que je lui demandasse, & que je ne lui fisse ni excuses ni reproches, & que c'étoit la peine où étoit le Roi, sa colere étant passée, & ayant reconnu, qu'il avoit eû tort de se prendre à moi pour une chose dont je ne parlois que pour son service. Je pris donc le mot de lui, & lui parlai ensuite, & lui à moi comme auparavant. Le Roi oüit ensuite le Marquis de

Striggi,

Striggi, Ambassadeur ordinaire de Mantouë. Puis Madame lui envoya un très-beau present de piéces de cristal de roches; ensuite duquel ceux de Gennes lui firent un present de douze caisses d'excellentes confitures. Il en ouvrit une, qu'il distribua à la compagnie: il en envoya deux, qui étoient d'aigre de cedre, à la Reine sa mere, qui l'aimoit fort, & me donna les neuf autres caisses, & ainsi fut faite ma paix. Puis le soir me dit, qu'il quittoit son armée de Piedmont, pour s'en aller à celle de Valence. Qu'il en faisoit General Monsieur le Cardinal, & Monsieur de Crequi & moi Lieutenans Generaux, & que nous eussions à demeurer auprès de mondit Sieur le Cardinal. Le soir, Monsieur d'Herbaut tomba malade, dont il mourut. On désespera de sa vie dès le premier jour, & l'on fit instance en faveur de Monsieur de Vrilliere, à quoi nous ne trouvâmes pas Monsieur le Cardinal fort disposé alors.

Le Samedi 28. le Roi partit pour aller en France. Il le fut dire à Madame; puis nous le fûmes accompagner jusqu'à Chaumont. Il n'est pas hors de propos de dire ici un mot de Monsieur son frere; parce que le pouvoir de General de l'Armée du Roi, cessa ce jour-là. Il s'en alla comme j'ai

j'ai déjà dit, dès Château-Morai, où je le fus trouver en Dombes, où il s'amusa à chasser. Le Roi, à qui je le dis à mon arrivée à Grenoble, lui envoya un Gentilhomme, pour lui donner avis de son acheminement à Suze, le priant de se hâter d'y venir prendre sa bonne part, & à la gloire & au peril. Il fit réponse au Roi, comme sa Majesté arrivoit à Briançon, que comme il s'acheminoit, il avoit apris le département de Madame la Princesse Marie, dont il avoit été si touché, qu'il s'en alloit à une de ses maisons, passer son déplaisir, & y attendre les commandemens de sa Majesté. Sur cela ayant entendu comme le Roi avoit forcé le pas de Suze, & ses ennemis à lui accorder tout ce qu'il avoit désiré d'eux, il s'en retourna à ses journées, ayant écrit à la Reine sa mere, qu'il la supplioit de ne permettre, que la Princesse Marie sortît de France, laquelle Madame de Longueville emmenoit vers Paris. Et Monsieur le Grand étant parti d'auprès de Monsieur pour venir à Paris, donna l'alarme à la Reine, que Monsieur vouloit enlever la Princesse Marie & l'épouser. Sur quoi elle envoya arrêter Madame de Longueville, & tenir la Princesse sous sûre garde dans le bois de Vincennes. Monsieur envoya se

plaindre

plaindre à la Reine sa mere, & envoya aussi un Gentil-homme au Roi; lequel lui fit réponse, qu'il n'avoit rien sçû avant l'Arrêt de la Princesse Marie, mais qu'il approuvoit tout ce que la Reine sa mere avoit fait; comme l'ayant fait pour le bien de son service. Sur cela Monsieur témoigna son mécontentement. Monsieur le Cardinal n'approuva pas trop cette capture; ce qui donna du mécontentement à la Reine; laquelle persuadée par le Cardinal de Berulle, sur les assurances, que le Pere Gondran lui donna, que Monsieur n'avoit aucun dessein de l'enlever, & qu'il en répondoit, la fit élargir quelque tems après; & Monsieur s'amusa à chasser à Montargis le long de l'été. Après que nous eûmes conduit le Roi jusqu'à Chaumont, nous revinmes à Suze, prendre congé de Monsieur & de Madame la Princesse de Piedmont, lesquels nous fûmes accompagner jusques à Boussolengue.

Le Dimanche 29. Monsieur le Cardinal tint Conseil chez lui de toutes les affaires de guerre; ce qu'il fit aussi le lendemain.

Le mardi premier jour de Mai, il dépêcha le Sieur de Comminges vers Monsieur le Cardinal de Savoye. Je fus visi-

ter

ter l'Ambassadeur de Gennes, & ceux de Venise. L'Ambassadeur de Gennes me rendit la visite le lendemain.

Le Jeudi 3. Monsieur le Cardinal fut à Bussolengue trouver Monsieur le Prince de Piedmont, & conferer avec lui.

Le Vendredi 4. Monsieur le Maréchal de Crequi vint à Suze, dîner chez moi.

Le Samedi 5. Monsieur le Cardinal envoya Monsieur de Château-neuf trouver Monsieur de Savoye, qui trouva Monsieur le Prince de Piedmont à Veillane.

Il s'en revint le Dimanche 6. dont Mr le Cardinal ne fut pas content, & le fit retourner le même jour, trouver Monsieur de Savoye.

Le Lundi 7. Monsieur le Cardinal alla ordonner des retranchemens aux passages & autres oeuvres qu'il falloit faire. L'Ambassadeur de Venise demanda à me voir. Je le fus trouver.

Le Mardi 8. je fus voir le Marquis de Striggi Ambassadeur de Mantouë. Monsieur de Château-neuf revint, qui apprit la conclusion de toutes nos affaires.

Le Mercredi 9. on donna l'ordre, pour faire partir les troupes, qui devoient aller joindre le Roi, & les faire marcher sur les étapes.

Le Jeudi 10. Monsieur le Cardinal & nous.

nous fûmes à Boussolengue, dîner chez Monsieur de Crequi : aprèsdîner Monsieur le Prince de Piedmont y arriva, pour nous dire adieu.

Le Vendredi 11. Monsieur de Longueville s'en alla par le mont Senys le matin, & Monsieur le Cardinal partit l'aprésdînée, & moi avec lui, pour retourner en France ; laissant Monsieur le Maréchal de Crequi avec le pouvoir de-là les monts. Il nous vint accompagner jusqu'à Chaumont ; puis nous passames par Essilles & Sallebertrau, & vinmes coucher à Oulx, où l'on apporta à Monsieur le Cardinal la nouvelle de la paix signée entre France & Angleterre. Il eut la nouvelle de la liberté, que la Reine mere avoit renduë à Mesdames de Longueville & Princesse Marie.

Le Samedi 12. nous passâmes à Sezane, & me fis porter en chaise, pour passer le mont-Genêve, & vinmes coucher à Briançon.

Le Dimanche 13. coucher à Ambrun, souper chez l'Archevêque. & le Lundi à Gap. Le mardi à N. Le mercredi nous passâmes le mont du Chavre, coucher à Die, souper chez l'Evêque : nous y séjournâmes le lendemain.

Le Vendredi 18. Mr le Cardinal vint coucher à Lauriol.

Le Samedi 19. Messieurs le Garde des Seaux, d'Effiat & Bouteiller vinrent voir & dîner avec Monsieur le Cardinal, qui passa le Rhône à Baye sur Baye, & vint trouver le Roi au Camp devant Privas. Mr de Montmorenci, à qui Schomberg avoit laissé par oubliance ou autrement prendre rang devant lui au Conseil du Roi, en voulut faire de même à moi, qui ne le voulus souffrir. Pour cet effet le Roi ne se voulut point asseoir au Conseil. Je fus la nuit à l'ouverture de la trenchée des gardes, qui ne se commencerent que cette nuit-là : puis le matin je m'en vins loger à un méchant logis, où logeoit Mr de Schomberg, & y fis porter le lit de mon neveu de Bassompierre, qui étoit avant moi en l'armée avec le Roi.

Le Dimanche 20. Monsieur le Maréchal de Schomberg me mena voir les quartiers, le campement, & les batteries de Chabaut d'Amboise, où étoit Monsieur d'Effiat. Monsieur le Cardinal y vint, & me mena dîner chez lui: l'après-dînée la dispute de Monsieur de Montmorenci & de moi fut jugée en ma faveur.

Le Lundi vingt-uniéme, Monsieur le Cardinal fut dîner avec Mr de Montmorenci, qui étoit en colere. Les gardes Françoises & Suisses qui étoient en Pied-

mont, arriverent au Camp. Je les logeai près de moi, qui étois campé sur le haut, en une petite plaine, entre la ville & le logis du Roi. Nous fîmes la nuit une grande place d'armes.

Le mardi vingt-deuxiéme, Champagne arriva, que je campai proche du logis de Monsieur le Cardinal, qu'il ne tenoit pas sûr. Monsieur d'Alays arriva aussi avec la Cavalerie legere, que nous amenâmes de Piedmont. Monsieur de Schomberg, qui avoit grande creance au même Chabaut, l'avoit fait travailler au quartier des gardes. Il y avoit un autre quartier, qui attaquoit une corne, où Picardie travailloit avec Monsieur de Montmorenci; à qui on avoit donné le Plessis-Besançon, dont je fus mari. Mais comme j'avois amené Argencourt avec moi, je fis voir à Monsieur de Schomberg, que ce premier travail ne valoit rien; qu'il étoit tellement vû de la ville, que nous y perdions force gens, & qu'il nous éloignoit du quartier de Picardie, d'où nous nous devions approcher, & joindre. Il s'y opiniâtra de sorte que pour le contenter je lui laissai Chabaut & son ouvrage, pour le faire continuer; & moi je fis travailler Argencourt, & le fis prendre à droite, s'approchant de Mr de Montmorenci & Picardie.

Le mercredi 23. Piedmont arriva, que l'on logea au poste de Champagne, que nous envoyâmes à Veras. Cette nuit-là on accommoda seulement le travail commencé en la précedente.

Le Jeudi 24. jour de l'Ascension, je fis mes Pâques. Les Regimens de Rambures, de Languedoc, de Vaillac & d'Annonai arriverent. Piedmont alla joindre Champagne, avec lesquels on envoya Monsieur des Portes, Maréchal de Camp, que j'avois ramené de Piedmont pour attaquer le fort Saint André, vers les Boucieres. Schomberg tomba malade. Il y eut dispute pour les seances au Conseil, entre Messieurs de la Valette & le Comte d'Alays : Monsieur de la Valette le gagna.

Le Vendredi 25. nous avançâmes nôtre travail assez près de la contrescarpe aux gardes, & on gagna une masure proche de la ville du côté de Phalsbourg. Du côté de Picardie on battit la corne avec six canons.

Le Samedi 26. j'eus le matin en la trenchée un grand coup de pierre, qui me porta par terre : il fut resolu de mon côté, que je gagnerois l'après-dînée la contrescarpe ; & de celui de Picardie on attaqueroit la corne, cependant qu'en même

même tems Phalsbourg de son côté entreprendroit quelque autre chose, pour faire diversion aux ennemis. C'étoit à Normandie à prendre la garde du soir à la trenchée; ce qui fit que j'envoyai querir Manicamp & le Baron de Meslei, & leur fis faire leur ordre devant moi: puis les menai à la trenchée, leur montrer ce qu'ils devoient faire. Manicamp y reçut un fort petit coup de pierre, qu'il fit paroître bien grand: puis je le renvoyai pour se tenir prêt à entrer en garde de bonne heure. Je donnai aussi ordre que l'artillerie nous fournît toutes les choses necessaires, & allai de-là donner l'ordre à Phalsbourg de ce qu'il devoit faire. Puis je me rendis à la trenchée, où le Regiment de Normandie étant arrivé, commandé par Meslei, car Manicamp tenoit le lit, pour son coup de pierre, Monsieur de la Valette & Monsieur d'Effiat s'y trouverent aussi avec Monsieur de Biron, Maréchal de Camp: Phalsbourg commença la danse, força une autre maison contre la porte de la ville que les ennemis avoient fortifiée. Peu aprés, Picardie attaqua la corne, qui fut emportée d'abord, puis regagnée par les ennemis, que les volontaires Gentilshommes leur firent encore une fois

quitter:

quitter : & moi en même tems, avec le Regiment de Normandie, me vins loger au dessous de la contrescarpe : & ayant fait à l'angle de ladite contrescarpe deux logemens, de huit mousquetaires chacun, qui flanquoient à gauche & à droite de la contrescarpe, nous l'ôtames aux ennemis, qui nous la disputerent trois heures durant. Messieurs de la Valette & d'Effiat y furent plusieurs fois, avec grand peril. J'y eus de morts ou de blessez quelques vingt hommes. Le même soir, & en même tems, Monsieur des Portes, du côté des Boutieres, avec les Regimens de Champagne & de Piedmont, attaqua & prit par assaut les forts de Saint André & de Tournon, tuant ce qu'il y trouva dedans.

Le lendemain matin Dimanche 27. Monsieur des Portes fut tué d'une mousquetade par la tête, reconnoissant un retranchement que les ennemis avoient fait à la montagne. Ce fut une très-grande perte, car c'étoit un brave & suffisant homme, qui alloit le grand chemin pour être Maréchal de France au plûtôt. Nous continuâmes notre logement & la nuit.

Sur les deux heures du matin du Lundi, comme nous avions percé le fossé,

nous

nous avisâmes à la muraille un trou, par lequel les ennemis entroient dans leur fossé, & on ne tiroit plus de la ville. Je fus long-tems à marchander, avant que de le vouloir faire reconnoître.

Enfin y ayant hazardé un Sergent avec une rondache, il entra dans la ville & n'y trouva personne, les ennemis l'ayant abandonnée, pour se retirer au fort de Thoulon sur la montagne. Sur quoi nous entrâmes dans la ville, que nous trouvâmes déja occupée par ceux du Regiment de Phalsbourg, qui ayant été avertis par une pauvre femme, que les ennemis avoient abandonné Privas, y étoient entrez alors, & peu après tous les Regimens, & de tous les quartiers y envoyeront pour piller; & la plûpart se débanderent de telle sorte, que si je n'eusse fait prendre les armes aux Suisses, pour investir Thoulon, les ennemis se fussent pû retirer sans empêchement. J'investis Thoulon avec douze cens Suisses, pendant que l'on pilloit Privas, & que peu après on y mit le feu. Sur les deux heures après midi, ceux de Thoulon me firent demander de se rendre : je l'envoyai dire au Roi, qui ne les vouloit recevoir qu'à discretion : ce qu'ils refuserent. Alors nous les investîmes de toutes parts,

parts, avec les gardes, les Suisses, Champagne, Piedmont, Normandie, Phalsbourg, Vaillac, Languedoc, l'Estrange & Annonai; & mîmes Picardie sur les avenuës des Boutieres. Saint André Montbrun, qui commandoit dedans, demanda à se rendre, & se vint mettre entre nos mains à discretion. Le Roi voulut que ceux du fort en fissent de même, & Saint André leur écrivit à cet effet: même j'envoyai Marillac & Biron, Maréchaux de Camp, pour les recevoir: mais ils ne se pûrent accorder ensemble, ni avec nous, & sur cela vint une furieuse pluye, qui continua toute la nuit; elle m'obligea d'être sur pied, craignant qu'à la fureur de cette tempête les ennemis ne tâchassent à se sauver, les nôtres n'étant assez seigneux de les en empêcher. Ce fut une des plus mauvaises nuits que j'aye passée de ma vie; mais Dieu merci ils ne l'entreprirent pas.

Le mardi 29. nos soldats, qui avoient investi le fort de Toulon, crierent aux assiegez, que l'on avoit pendu Saint André: ce qui les mit au desespoir. Le Roi me l'envoya, pour le leur montrer; & eux furent contens de se rendre à discretion; mais à ce même tems nos soldats, sans commandement, vinrent de tou-

tes parts à l'assaut, & prirent le fort, tuant tout ce qu'ils rencontrerent. On en perdit quelque cinquante de ceux qui furent pris, & deux cens autres, qui furent mis aux galeres. Le feu fut mis au fort : il s'en sauva encore quelques deux cens autres, qui furent rencontrez par les Suisses, qui conduisoient le canon vers Veras, qui en tuerent une partie.

Le mercredi 30. on donna ordre à envoyer les prisonniers, retirer l'artillerie au parc, & disposer le département de l'armée.

Le Jeudi 31. le Roi alla voir les travaux. Je fus soupper chez Mr de Montmorenci, avec lequel je m'étois racommodé deux jours auparavant.

Le Vendredi premier jour de Juin, Monsieur de Montmorenci partit, pour aller reduire à l'obéissance du Roi plusieurs places de son Gouvernement, qui s'y vouloient remettre. On lui donna trois Regimens & quelque Cavalerie.

Le Samedi 2. la Gorse, Valon, & Bergeac s'envoyerent rendre au Roi, comme aussi, par le moyen du frere de Brisson, nommé Chabrilles, furent reduits à son obéissance les Boutieres avec les Châteaux de la Torrette, Douan, Chalanton, la Chaise, Pierre Gourde,

de, Tour de Civos & de Challari.

Le Dimanche 3. jour de la Pentecôte; je fis mes Pâques, & servis le Roi faisant les siennes. Il vint nouvelles des Grisons, comme le Comte de Merode avoit occupé le Steig, & le pont de Rhin, avec douze mille hommes. Le Roi fit Maréchal de France Monsieur de Marillac.

Le Lundi 4. le Roi partit avec son armée de Privas, passa le Col Covairons, qui est très-mauvais, alla à Mirebel, & vint coucher à Villeneuve de Sers.

Le mardi 5. il en partit, passa par Valon & la Tour de Salinas: il passa la riviere d'Aubeschè, laissa à main gauche la Gorse, & vint coucher à Bergeac.

Le mercredi 6. j'en partis à la pointe du jour, passai par le quartier de Montmorenci, & ensemble nous allâmes reconnoître Saint Ambroise, par deux côtez: poussâmes les ennemis jusques dans leurs portes, qui étoient sortis sur nous; puis je revins rendre compte au Roi, qui avoit sejourné à Bergeac.

Le Jeudi 7. je me trouvai au rendez-vous de l'armée, qui étoit à la vûë de S. Ambroise, dès quatre heures du matin, où je trouvai Monsieur de Montmorenci, qui me dit, que ceux de la ville avoient

demandé à parler à l'Evêque d'Uzez, frere de Perant, pour se rendre au Roi. Le Roi y arriva peu après, qui mit lui-même son armée en bataille. Les députez de Saint Ambroise arriverent, qu'il me commanda de mener à Saint Etienne, quartier de Monsieur le Cardinal, me laissant pouvoir de conclure avec eux: ce que je fis: & eux ayant accepté de Monsieur le Cardinal la capitulation, qu'il plût au Roi leur donner, je les menai à Saint Ambroise, que je reçus d'eux en même tems, y faisant entrer les gardes Françoises & Suisses. Monsieur de Montmorenci reçût leurs gens de guerre, & les fit conduire en lieu de sûreté. Le Roi alla loger à Saint Victon, où je retournai le trouver, & y loger aussi.

Le rendez-vous de l'armée le Vendredi 8. Juin, fut en une colline, proche de Saint Victon. Le Roi la voulut faire marcher en ordre, me commandant de mener l'avantgarde, qui fut campée au devant de Salindre, où le Roi logea. Je me broüillai le soir avec le premier Écuyer de Saint Simon, sur mon logis, qu'il me vouloit ôter, pour y loger la Petite Écurie, & ce par pure méchanceté, en ayant un meilleur. Le Roi voulut que je gardasse le mien: mais ce pe-

tit

tit Monsieur me l'a depuis gardée bonne, & s'en est bien vangé par mille trahisons qu'il m'a faites, & mauvais offices auprès du Roi.

Le Samedi 9. le rendez-vous de l'armée fut en une plaine proche d'Alais. Je fus reconnoître la ville : puis je pris la gauche, où nous passâmes la riviere, & vinmes camper sur le chemin d'Anduse à Alais. Le nouveau Maréchal de Marillac vint avec moi, s'offrit d'y faire le Maréchal de Camp. Messieurs de la Valette & d'Alvin y vinrent aussi : & comme j'allois reconnoître la ville de plus près, du côté où étoit le poste du Regiment de Normandie, les ennemis me firent une embuscade, qui fit de vingt pas sa decharge sur moi, & étoient sur un haut, ayant une muraille qui nous empêchoit d'aller à eux : le cheval du Baron de Saint Franc, brave Gentilhomme, qui m'accompagnoit, y fut tué, & lui blessé à sa jambe, dont il mourut cinq jours après. Le cheval d'Argencourt fut aussi blessé, & le corps de garde avancé de Normandie, étant venu pour les repousser, Campagnols, qui en étoit Lieutenant, eut la cuisse rompuë, dont il mourut.

Le Dimanche 10. je fus visiter nos

 postes:

postes : puis allai voir le Roi à Sanndres, où il étoit retourné loger. Les ennemis firent une sortie du côté de Normandie, qu'ils repousserent bravement, & avec perte des ennemis. A l'attaque de Picardie, que l'on avoit donnée à Monsieur de Montmorenci, ils prirent un retranchement, qui étoit proche du vieux pont. J'envoyai le soir, pour soûtenir Picardie, le Regiment de Rambures, & cinq cens hommes à une lieuë & demie du camp, sur l'âvenuë d'Anduse, pour empêcher le secours d'hommes, qu'ils vouloient jètter dans Alais. Je fus attaqué de la colique bilieuse, qui est un rigoureux mal.

Je fus le Lundi 11. à Marmiraut, où le Roi s'étoit venu loger, & ne s'y trouva pas bien. Il en délogea le lendemain, pour aller du côté de Picardie, où étoient des eaux acides, bonnes à boire au Roi.

Le mardi 12. mon mal me força de partir de l'armée, & vins coucher à Lussan.

Je partis de Lussan le mercredi 13. & vins loger à Bagnols, pour être près des eaux de Maine, bonnes pour guerir mon mal.

Le Jeudi 14. Marillac fut blessé au bras devant Alais. Mr & Madame d'Uzez arriverent à Bagnols.

Le Samedi 16. ceux d'Alais capitulerent, & le Roi y entra le lendemain Dimanche 17.

Le Lundi la grande deputation de Languedoc au Roi arriverent à Bagnols, qui me vinrent tous visiter. Ils en partirent le mercredi ; je les fis accompagner par la compagnie d'Arnaut, que j'avois amené avec moi, & par mes gardes.

Le Jeudi 21. me trouvant mieux de mon mal, je partis de Bagnols, pour m'en retourner à l'armée. Mr d'Uzez vint sous mon escorte. Les bandis vinrent sur les chemins, que nous battîmes, & en fis pendre un que nous avions pris. Je trouvai le Roi à Alais, qui attendoit la resolution de la paix.

Elle fut concluë le Samedi 23. & les Deputez de ceux de la Religion vinrent le lendemain pour la resoudre avec Mr le Cardinal ; puis s'en retournerent sans l'avoir encore concluë, pour quelques difficultez qui s'y rencontrerent.

Le Lundi 25. les Deputez revinrent coucher à Alais.

Le mardi 26. elle fut tout-à-fait resoluë, & une partie des Deputez retournerent à Anduse, pour la faire ratifier à leur assemblée generale, qui y étoit lors.

Le mercredi 27. le Roi partit d'Alais avec son armée, & vint coucher à Ledignan.

Le Jeudi 28. Monsieur le Cardinal y arriva avec les Deputez, qui demanderent pardon au Roi de leur rebellion, & le Roi le leur accorda, & donna la paix.

Le Vendredi 29. le Roi se trouva mal le matin, & voulut partir le soir de Ledignan avec son armée, qu'il fit marcher la nuit, à cause des grandes chaleurs, & vint sur la minuit coucher à Saint Jattes.

Le Samedi 30. Monsieur le Cardinal y arriva, qui amena les Deputez avec la ratification de l'assemblée, qui acceptoit la paix.

Le Dimanche 1. jour de Juillet, les Deputez d'Uzez vinrent faire leurs soumissions au Roi.

Le Lundi 2. les ôtages des Sevennes arriverent, puis ceux d'Uzez. Leonor & Magdelon de Mirebel, deux excellentes beautez, vinrent au soupper du Roi, qui partit, & vint la nuit coucher à Covillas, & Monsieur le Cardinal à Privas.

Le mardi 3. les Deputez de Nîmes vinrent traitter tout le matin avec Monsieur le Cardinal. Le Roi partit, & son armée passa sur le pont du Gard,

& vint à minuit loger à Bessouse.

Le mercredi 4. on sejourna à Bessouse. Monsieur le Maréchal d'Estré y vint trouver le Roi : je le traittai le soir. Le Roi vint voir son avantgarde, campée à Gervasi. Le chaud fut excessif.

Le Jeudi 5. Monsieur le Maréchal de Schomberg revint à l'armée. Monsieur le Cardinal & Monsieur de Montmorenci amenerent les Deputez de Nîmes, qui firent leurs soumissions au Roi. Mr le Comte partit de l'armée, malade, & alla à Sommieres.

Le Vendredi 6. le Maréchal d'Estré revint à Bessouse, demander congé au Roi de s'en retourner à Paris. On publia la paix à Nîmes, & y fit-on les feux de joye:

Le Samedi 7. Monsieur de Guise vint à Bessouse : je fus son hôte. Ceux de Nîmes envoyerent leurs ôtages, mais non ceux que nous demandions, & on les renvoya. Le Roi partit le soir de Bessouse, & vint à Beaucaire.

Le Dimanche 8. on tint le Conseil. Monsieur de Guise qui étoit logé à Tarascon (ville de son Gouvernement) venoit les matins dîner chez moi, & au Conseil l'aprés-dîner; puis s'en retournoit à Tarascon. On delibera & resolut des garnisons & licenciemens.

Le Lundi nous fûmes encore au Conseil : puis nous vinmes, Monsieur de Schomberg & moi, juger Bezançon d'avoir la tête trenchée. Ceux d'Uzez vinrent prier le Roi d'aller à leur ville ; à quoi il se resolut. Il fut le soir voir l'eau, la borasque & autres divers passe-tems. Nouvelles vinrent de Sommieres, que Monsieur le Comte se portoit très-mal.

Le mardi 10. Monsieur de Schomberg & moi vinmes le matin à Uzez, pour donner les ordres necessaires. Le Roi y arriva le soir.

Le mercredi 11. nous sejournâmes à Uzez, attendant les ôtages de Nîmes.

Le Jeudi 12. le Vice-Legat d'Avignon vint faire la reverence au Roi : je le traittai. Monsieur le Comte fut à l'extrémité de sa maladie.

Le Vendredi 13. nous eûmes les ôtages de Nîmes, & leurs Deputez vinrent supplier le Roi, de vouloir honorer leur ville de sa presence.

Le Samedi 14. le Roi vint à Nîmes ; passa le fort des moulins, & vit celui de la tour de Maignes : il fut fort bien reçû : il alla voir les Arenes.

Le Dimanche 15. le Roi partit de Nîmes, pour s'en retourner en France, & me laissa avec Monsieur le Cardinal,

pour commander les armées sous lui, aux huit Provinces, où son pouvoir s'étendoit, dont plusieurs Grands furent bien marris. Nous le fimes conduire jusques à mi-chemin de Montfrain, où il alla coucher; revinmes à Nîmes. Il y eut quelque petite esperance de la santé de Monsieur le Comte.

Le Lundi 16. nous sejournâmes à Nîmes, & y tinmes Conseil. Mr de Guise en partit, & alla voir Mr le Comte à Sommieres.

Le mardi 17. Monsieur d'Effiat traitta Messieurs les Maréchaux de Schomberg, Marillac & moi, & Monsieur de Montmorenci; & puis nous partîmes avec Monsieur le Cardinal, qui alla coucher à Marsillargues, & nous à Lunel.

Le mercredi 18. nous arrivâmes à Montpellier; nous fûmes voir la citadelle, & nous promener avec les Dames à l'Esplanade. Je fus loger chez Mr de Greffules, de qui la femme accoucha comme j'entrois en son logis.

Le Jeudi 19. Monsieur le Cardinal nous festina, puis nous mena voir le jardin des simples du Roi. Monsieur d'Effiat nous fit festin à souper, & puis la musique ensuite.

Le Vendredi 20. Monsieur de Longue-

ville arriva, qui nous assûra, que Monsieur le Comte étoit hors de danger.

Le Samedi 21. on fit la reünion de la Cour des Aides à la Chambre des Comptes.

Le Dimanche 22. Fossé, Gouverneur de Montpellier, festina Messieurs de Montmorenci, Bourdeaux, d'Effiat, & les trois Maréchaux; puis nous fûmes resoudre les bâtimens de l'Eglise & de l'Esplanade.

Le Lundi verifier l'Edit des Élûs. L'Evêque, au nom du Clergé, vint haranguer Monsieur le Cardinal en Latin.

Le mardi 24. nous fûmes visiter l'Eglise que l'on faisoit rebâtir, où je pris une Chapelle.

Le mercredi 25. on apporta le refus, que les États avoient fait de verifier l'Édit des Élûs. Monsieur le Cardinal envoya rompre les États, & leur fit défendre de se plus assembler à l'âvenir.

Le Jeudi 26. la place de devant la maison de ville fut resoluë. Monsieur le Cardinal partit, & alla coucher à Frontignan. Je demeurai, pour dire adieu à l'Evêque & à mes amis.

Le Vendredi 27. je vins dîner à Loupian, & coucher à la Grange des prez, chez Monsieur de Montmorenci, qui

nous

nous fit de grands festins. Monsieur le Cardinal devint malade.

Le Samedi 28. les Députez de Montauban arriverent, qui firent refus d'accepter la paix, sinon en conservant leurs fortifications. On les renvoya, & Guron avec eux, pour les conduire, & en même tems Monsieur le Cardinal étant malade, dit: que c'étoit à moi à faire obéïr ceux de Montauban, ou les assieger.

Je partis le Dimanche, passai par Pezenas, dis adieu à Messieurs de Montmorenci & sa femme, Marillac, Schomberg & à Effiat, & vins coucher à Bezieres, ayant fait avancer l'armée.

Le mardi je fus coucher à Tremes.

Et le mercredi, 1. jour d'Août je vins au gîte à Cissonne, où je séjournai le lendemain pour attendre les troupes.

Le Vendredi 3. je vins au gîte à S. Papoul.

Le Samedi 4. à Saint Felix de Carmin, où Monsieur le Prince envoya Mr de Nangis, son Maréchal de Camp, pour me remettre son interêt entre les mains: il me manda qu'il étoit parti, pour aller voir Monsieur le Cardinal.

Le Dimanche 5. je vins coucher à Loubens de Verdalle, où Monsieur de Lavaur me vint voir.

Le Lundi sixiéme je partis, pour aller à Berfeulles.

Le

Le mardi 7. je vins loger à Saint Sulpice; mais la peste y étoit si fort, que je fus forcé d'en déloger deux heures après, & de m'en venir à Buzet, où je sejournai.

Le lendemain le Parlement de Toulouze m'envoya visiter, où arriverent Messieurs de Harpajoux & de Biron, qui m'amenerent les troupes qui étoient devers Castres, avec Mr de Vantadour.

Le Jeudi 9. Messieurs de Nangis & Charlus me vinrent trouver, pour recevoir mes ordres pour les compagnies de chevaux legers & de gendarmes de Mr. le Prince. Je priai Monsieur le Marquis de Nangis de continuer en l'armée du Roi la charge de Maréchal de Camp; ce qu'il accepta. J'avois amené Monsieur de Contenant avec moi pour Maréchal de Camp, mais il ne s'entendoit qu'à piller. Je partis de Buzet, & vins coucher à Fronton. Les Députez de Montauban me sentant approcher, & Guron leur demandant qu'ils eussent à lui dire leur resolution, pour me porter, me demanderent jusques au lendemain pour me répondre par lui, dont il m'avertit. Je lui écrivis qu'il se retirât, & me vînt trouver : que j'allois investir Montauban. Il me vint trouver le lendemain, & dîna avec moi; il m'apporta des

des paroles de ceux de Montauban, & je voulois des effets. Ils prierent, s'il y avoit quelque difficulté, d'en venir conferer à Rennes, où les Députez de Montauban se trouveroient : le soir je l'y envoyai, avec charge de leur porter des paroles aigres. Charrost & Plessis Praslin me demanderent d'aller avec lui, ce que je leur permis, & leur donnai pour escorte vingt de mes gardes. Ils m'envoyerent dire la nuit, qu'ils ne se vouloient porter aux choses que je leur demandois, & qu'ils les avoient priez de venir eux-mêmes à Montauban parler au peuple; ce qu'ils leur avoient accordé, si je le trouvois bon : je leur permis, mais cependant je fis avancer des batteaux, pour faire deux ponts au-dessous & dessus de Montauban : Monsieur de Montauban m'envoya resigner ses troupes, par un Maréchal de Camp, le Vicomte de Foucade, à qui je conservois cette qualité en l'armée du Roi. Je fis avancer toute l'armée, pour investir Montauban, & preparer toutes choses pour y aller mettre le siege deux jours après; mais ce même jour, Guron harangua si bien, & ils connurent leur perte si évidente, qu'ils accepterent les conditions, que je leur avois envoyées, &

Mr

Mr de Guron me le vint dire le matin.

Alors je lui donnai les noms des ôtages, que je demandois, & leur ordonnai d'envoyer une honorable deputation vers Monsieur le Cardinal, qui gueri de sa maladie, s'étoit fait porter à Albi, où je me resolus de l'aller trouver, & de lui mener cette deputation, avec l'obéïssance entiere de la ville de Montauban. Monsieur de Guron fit diligence de retourner à Montauban, & d'effectuer si bien tout ce que nous avions convenu par ensemble, qu'il partit encore ce jour-là même avec vingt-deux députez, qu'il mena, avec vingt de mes gardes, coucher à Villemur.

Le Dimanche 12. je partis de Fronton avec Messieurs de Biron & de Harpajoux, laissant la charge de l'armée à Montenant, & vins oüir la Messe & dîner au Fauxbourg de Rabastains, où les deputez de Montauban m'attendoient. Messieurs de Toucade & de Sainte Croix m'y vinrent aussi trouver, que j'amenai avec moi à Alby, où je trouvai Monsieur le Cardinal. Les députez de Montauban ne virent point ce jour-là Monsieur le Cardinal.

Mais le lendemain Lundi treiziéme ils le virent, & lui donnerent toute satisfac-

tion. Après-dîner je fus voir l'Eglise d'Albi, qui, pour ce qu'elle contient, est à mon gré une des plus belles de France. Je fus voir le soir Monsieur le Cardinal pour toutes nos affaires.

Le mardi 14. je m'en vins coucher à Rabastains, où les Députez étoient arrivez, qui me vinrent trouver le soir, pour conferer avec moi.

Le mercredi 15. jour de Nôtre-Dame, je fus dîner à Fronton.

Le Jeudi 16. ceux de Montauban ne voulurent plus tenir l'accord, que leurs Députez avoient fait, sur ce que l'on avoit desarmé ceux de Caussade, & sur l'insolence de quelques soldats.

Le Vendredi 17. tout fut racommodé à Montauban, par l'industrie de Guron. Ils m'envoyerent assûrer de tenir leurs paroles, & me prier de venir en leur ville. Ils étoient seulement en peine de ce que le Parlement de Toulouze n'avoit encore voulu verifier l'Edit de Paix, que le Roi avoit accordé à ceux de la Religion. J'en avois écrit plusieurs fois à la Cour, & même le Jeudi, jour precedent, en termes bien pressans, leur declarant, que l'instruction de la paix & la repugnance de ceux de Montauban provenoient & seroient attribuez à leur opiniâ-

treté,

treté, & que si je n'avois la verification le lendemain, j'ouvrirois la guerre, qui leur feroit plus de dommage qu'à moi, qui en vivois, comme mon métier. Il leur prit ce jour-là une bonne humeur, verifierent l'Édit, & me l'envoyerent par leur premier Huissier, que je trouvai à Villemur, où j'étois venu, pensant y trouver Monsieur le Cardinal; il étoit demeuré un peu malade à Saint Gery. Ceux de Montauban jurerent la paix, firent des feux de joye, & tirerent leurs canons, & une heure après ils reçurent par le Plessis Praslin, que je leur envoyai, l'Édit de paix, dont ils furent fort satisfaits.

Le Samedi 18. j'arrivai à Montauban. Ceux de la ville me reçûrent avec grande joye. Ils me donnerent les ôtages que je voulus, que j'envoyai à Villemur dans le Château. Je fus le soir voir le Nonce, qui y étoit arrivé. Monsieur le premier President de Toulouze me vint voir, & ensuite le President de Montrave, envoyé par le Parlement, pour saluer Monsieur le Cardinal.

Le Dimanche 19. je mis mes gardes aux portes du prêche, afin qu'il se fît librement & sans scandale; puis je fis entrer douze compagnies des gardes, dou-

ze

ze de Picardie, & six de Piedmont, & les plaçai aux lieux que je jugeai plus à propos ; ausquels je fis observer tant d'ordre, qu'aucun soldat n'entra dans aucune maison. Madame de Roquelaure arriva, que je fus visiter. Je donnai à soupper à Monsieur le Nonce, Maréchal de Marillac, premier President, & Monsieur de la Vrilliere. Je fus encore visité par les Evêques, Deputez du Parlement, Capitouls de Toulouze, d'autres Communautez, & du Consistoire de Montauban.

Le Jeudi 20. Monsieur le Cardinal arriva : j'allai au devant de lui : on lui fit entrée, & alla descendre à l'Eglise, où le Te Deum fut chanté. Je licenciai quinze Regimens, deux compagnies de Gendarmes, & cinq de chevaux legers. Mr d'Espernon m'envoya le Comte de Maillé, pour me prier de sçavoir de Monsieur le Cardinal, en quel lieu il le pourroit trouver par les chemins, pour le voir & saluer ; ayant oüi dire qu'il partoit le lendemain, pour s'en retourner à la Cour, & qu'un homme de son âge s'étoit trouvé las, de la traitte qu'il avoit faite ce jour-là : ce qui l'avoit empêché d'aller jusques à Montauban ; outre l'incommodité du logement, qu'il eût pû

rencon-

rencontrer pour lui & pour sa compagnie. Je fus faire cette Ambassade à Monsieur le Cardinal, qui la trouva fort mauvaise, & s'imagina, que la gloire de Monsieur d'Espernon ne se vouloit pas abaisser jusques à le venir voir dans son Gouvernement de Guyenne, auquel le Roi avoit donné un pouvoir absolu à Mr le Cardinal. Il se mit fort en colere, & me dit, que je lui mandasse qu'il ne le vouloit point voir par les champs, ni hors de la Guyenne, & qu'il iroit par Bourdeaux, bien qu'il eût resolu son chemin par l'Auvergne, seulement afin de s'y faire reconnoître & obeïr, suivant son pouvoir, & qu'il y établiroit un tel ordre, que la puissance que Monsieur d'Espernon y avoit, en seroit plus ravalée. Je moderai ces discours, quand je fis réponse au Comte de Maillé, & escrivis à Monsieur d'Espernon, pour le convier d'aller à Montauban, pour éviter de s'attirer cet homme tout puissant sur ses bras. Le Comte de Maillé alla, & revint à trois heures de là, me apporter réponse, que Monsieur d'Espernon viendroit le lendemain matin saluer Monsieur le Cardinal à Montauban, puis qu'il ne partoit point devant dîner, comme on l'en avoit assuré : & qu'il me prioit qu'il me pût

pût voir avant son arrivée, & Monsieur de Montmorenci aussi. Au surplus, qu'il s'attendoit que je lui donnerois à dîner. Je fus le soir le dire à Monsieur le Cardinal, qui fut rappaisé, trouva bon que j'allasse au-devant de lui, voulut même que l'infanterie se mît en armes à son arrivée, & me dit, qu'il lui vouloit donner à dîner & à moi aussi, & que nous lui ferions tous deux affront, si nous en faisions autrement. Monsieur de Montmorenci fit le froid d'aller au-devant de lui, & je ne l'en voulus pas presser.

Le Mercredi 22. j'allai à mi-chemin de Montech, où je trouvai Monsieur d'Espernon, que j'amenai à Montauban. Mr le Cardinal étoit revenu de tenir un enfant de Monsieur de Faudras, son cousin, sur les fonts, avec Madame de Rocquelaure, & attendoit Monsieur d'Espernon en son logis, le reçût avec beaucoup d'honneur; neanmoins avec quelques picotteries. Après-dîner il le pria de s'accommoder avec Monsieur de Bourdeaux; ce qu'il fit avec peine, de façon qu'ils furent plus mal en leur cœur que devant; même Monsieur le Cardinal en fut mal satisfait. Monsieur le Cardinal partit, pour aller coucher à Fronton. Il le fut accompagner, puis moi vers Montesch,

&

& de là m'en retournai à Montauban, dont je fis sortir toutes les troupes, qui s'y étoient fort bien comportées. Messieurs de Montaubán m'avoient prié de demeurer dans la ville jusques au lendemain, afin de me faire passer par-dessus le bastion du Montié, qu'ils avoient en deux jours tellement rasé, que l'on n'eût sçû dire, où il étoit, & l'on avoit ôté le fossé, tant tout étoit uni. Madame de Roquelaure me vint dire adieu, puis moi à elle, & aux Evêques, & premier President de Toulouze.

Le Jeudi 23. je partis de Montauban, & vins coucher à Rabastains. Monsieur le Cardinal étoit venu à S. Gery avec Mr le Nonce.

Le Vendredi 24. je fus dîner à S. Gery avec Mr. le Cardinal, avec lequel après dîner nous vinmes à Comes, Château appartenant à Mr l'Evêque d'Albi, qui nous y fit festin.

Le Samedi 25. Monsieur de Montmorenci prit congé de Mr le Cardinal, qui vint coucher à Nocelles, Abbaye de Mr de Valençai.

Le Dimanche 26. nous vinmes à Rodez; l'on fit entrée à Monsieur le Cardinal; Monsieur de Noüailles nous fit festin.

Le

Le Lundi 27. nous allâmes avec Monsieur le Cardinal voir l'Eglise, les Reliques, & le clocher, qui est le plus beau de France. Nous mîmes d'accord l'Evêque & les Consuls, & allâmes coucher à Espalion.

Le mardi à Laignol.

Le mercredi à Candesaignes, où nous séjournâmes le lendemain.

Le Vendredi dernier d'Août nous vinmes à Cayron, maison de Mr de Mongou, proche de S. Floué.

Le Samedi premier jour de Septembre nous vinmes à Brioude.

Le Dimanche 2. nous fumes voir le pont de Vielle Brioude, qui est la plus belle arche de pont que j'aye vû, & vinmes coucher à Issoyre, où Mr d'Effiat arriva.

Le Lundi 3. nous vinmes à Clermont, où l'on nous fit une belle entrée. L'Evêque nous fit un superbe festin.

Le mardi nous passâmes à Montferrant, & fûmes dîner à Riom, chez Mr Murat, Lieutenant General : puis coucher à Effiat, où nous demeurâmes jusques au 8e du mois, à passer le tems. On y dansa un ballet, & se firent de continuels festins. Nous y resolûmes aussi les armées pour Savoye & Piedmont, & mandâmes pour les y acheminer.

Le

Le Samedi 8. jour de la Notre-Dame, Monsieur le Cardinal dit la Messe, puis partît l'après-dinée d'Effiat, & vint coucher à Saint Porsain.

Le Dimanche 9. nous nous embarquâmes proche de Moulin, & vinmes coucher à Villeneuve, puis à Poüilly, & de là à Briare, où Messieurs de Schomberg, de Nantes & d'Auxerre arriverent.

Le mercredi 12. nous vinmes coucher à Montargis.

Le Jeudi 13. nous dînâmes à Nemours, où Messieurs les Cardinaux de Berulle & de la Valette, Messieurs de Longueville, Chevreuse, Saint Paul, Montbazon, la Rochefoucault, Garde des Sceaux, Bouteiller, & quasi toute la Cour, vinrent trouver Monsieur le Cardinal, qui s'en vint avec cette compagnie à Fontainebleau; il vint descendre chez la Reine mere, qui y étoit avec la Reine sa fille & les Princesses. La Reine Mere salüa & reçût fort froidement Monsieur le Cardinal, qui ensuite m'ayant presenté à elle, ne me dit pas un mot, non plus qu'au Maréchal de Schomberg: seulement elle parla au Maréchal de Marillac. Le Roi arriva incontinent après, qui fit un excellent accueïl à Monsieur le Cardinal, qui le mena au cabinet de la Reine, où il se plaignit

plaignit du mauvais visage de la Reine sa mere, & lui demanda congé de se retirer. Le Roi lui dit qu'il les vouloit accorder: puis étant revenus à la chambre de la Reine, il me dit force belles paroles.

Le Vendredi 14. la broüillerie continua, & Monsieur le Cardinal envoya querir Madame de Comballet, Monsieur de la Meilleraye & autres personnes de chez la Reine, qui étoient ses creatures, & leur dit, qu'ils se preparassent pour se retirer d'auprès d'elle, comme lui aussi se vouloit retirer des affaires & de la Cour: toutefois ce soir-là on fit tant d'allées & de venuës, & le Roi témoigna tant de passion à ce racommodement, qu'il se fit le lendemain Samedi 15. au contentement universel de toute la Cour qui demeura encore quelque tems à Fontainebleau: puis s'en revint à Paris, peu avant la Toussaints. Cependant Monsieur frere du Roi, apprehendant le retour de sa Majesté, s'étoit retiré en Lorraine, où par l'entremise de la Reine mere, on envoya Monsieur de Bellegarde & de Bouteiller, pour faciliter son retour, & le remettre aux bonnes graces du Roi. Ce qui reüssit, & Monsieur demanda de se retirer à Orleans, pour quelque tems, sans voir le Roi.

Cependant Cazal étoit assiegé de nouveau par le Marquis de Spinola qui avoit succedé à Dom Gonzales au gouvernement du Duché de Milan, & les Allemans, qui entrerent en Italie par les Grisons, dont ils avoient occupé le Pays, étoient allé sous le commandement du Comte de Collalte, & le nom de l'Empereur, assieger Mantouë. Le Roi resolut d'envoyer Monsieur le Cardinal son Vicaire General en Italie, avec une puissante armée, de laquelle Monsieur le Maréchal de Crequi & moi devions être Lieutenans Generaux. Mais Monsieur de Schomberg, qui ambitionnoit cette charge, fit faire de fortes instances par les Ambassadeurs de Venise & de Mantouë, pour m'envoyer en Suisse, à trois fins: l'une, pour voir quels moyens il y auroit de mettre les Grisons en liberté, & d'en chasser l'armée Imperiale: l'autre, pour empêcher que les Imperiaux, qui étoient en Italie ne pûssent grossir leur armée par les forces de la Suisse: & la troisiéme, pour y faire de puissantes levées, s'il en étoit besoin: de sorte que Monsieur le Cardinal me dit un matin qu'il falloit necessairement que je fisse un voyage en Suisse, qui dureroit peu, & que ma place & ma charge me seroient cependant conservées

en

en l'armée d'Italie. J'acceptai cette commission, puisque le Roi voulut m'en charger, & me preparai pour m'y acheminer, comme fit aussi Monsieur le Cardinal, pour son voyage en Italie. Sur ces entrefaites, Madame de Longueville mourut à Paris, avec qui étoit Madame la Princesse Marie, qui fut mise avec Madame la Comtesse de St Paul, attendant qu'il fût autrement pourvû par Monsieur son pere. Monsieur le Cardinal peu avant son département fit un superbe festin au Roi & aux Reines, avec comedies, ballets & musiques excellentes.

Le 29. de Decembre il partit de la Cour, pour s'acheminer à Lyon, m'ayant fort recommandé d'y être à son arrivée, pour de là passer en Suisse, & le dernier jour de l'an le Roi me commanda d'accompagner Monsieur le Comte à la Chambre des Comptes pour y verifier quantité d'Edits ; étant necessaire, quand le Roi les veut faire passer absolument, qu'il y envoye un Prince de son sang, un Officier de la Couronne, & deux Conseillers d'Etat, de robbe longue, qui furent lors Messieurs de Roissi & de Bullion.

Je commençai l'année 1630. par l'acquisition de Chaillot, dont je passai le contrat le 12 de Janvier, & après avoir

donné quelque ordre à mes affaires, & avoir envoyé devant mon equipage.

Le Mercredi 16. de Janvier, je partis de Paris pour m'en aller Ambassadeur extraordinaire en Suisse, & vins coucher en poste à Verran, Jeudi à Bonv, Vendredi à Nevers, Samedi à la Palisse, où je couvrai mon train, & Dimanche à Tarare.

Le Lundi 21. j'arrivai à Lyon où je trouvai Monsieur le Cardinal. Monsieur d'Alincourt me logea chez lui. Ce même jour arriva le Comte de St Maurice, de la part de Monsieur le Prince de Piedmont, qui envoya offrir à Monsieur le Cardinal passage & étappes par les Pays du Duc son pere, & quant & quant le prier, qu'il se pût aboucher avec lui au pont de Beauvoisin, étant venu exprès de Turin à cet effet, & ayant couru très-grandes fortunes en passant par le petit Saint Bernard, à cause du mauvais tems. Monsieur le Cardinal le reçût très-bien, & lui repondit, qu'il confereroit de ce qu'il lui avoit dit, avec Messieurs de la Force, moi, & de Schomberg, que le Roi avoit envoyé Lieutenans Generaux sous lui en ses armées, & puis qu'il lui feroit réponse le lendemain. J'étois present à cette premiere vûë du Comte de Saint

Saint Maurice, & de Monsieur le Cardinal, & me sembla, qu'il étoit bien aise de s'aboucher avec Monsieur le Prince de Piedmont, esperant que cette entrevûë pourroit engendrer l'entier accommodement des affaires : ce qu'il désiroit, [illegible] retourner promptement à la Cour, où il [illegible]avoit que l'on lui faisoit de mauvais offices ; & je l'y exhortai, en allant à Esné, où il vouloit loger, ne se trouvant bien à l'Archevêché. Il avoit envoyé querir Messieurs de Montmorency, la Force, Schomberg & Alincourt qui le vinrent trouver au jardin d'Esné, où il leur demanda leur avis, sur ce que la Comte de Saint Maurice lui avoit proposé, & de l'entrevûë. Mr d'Alincourt dit, qu'il n'y voyoit point d'empêchement ni d'inconvenient : mais Monsieur de Schomberg opina après lui, soit pour montrer son bel esprit, en fortifiant de raisons une mauvaise opinion, ou pour contrarier seulement la precedente, dit : qu'il n'étoit point d'avis, que Mr le Cardinal vît Mr de Piedmont au pont de Beauvoisin, pour plusieurs raisons. L'une, qu'il sembleroit, que Monsieur le Cardinal le fût allé chercher, & montreroit par là l'avidité qu'il avoit d'avoir la paix ; ce qui connu des Espagnols, ils la lui donne-

 roient

roient avec de plus rudes conditions. L'autre, que c'étoit un amusement, afin de retarder les desseins & les progrès du Roi. Que c'étoit aussi une gloire Espagnole, de ne vouloir pas souffrir que la paix, qu'assûrément ils desiroient aussi que nous, se fist, les armes du Roi [illegible] sorties de France. Finalement qu'il étoit expedient pour le service du Roi, de faire ouvertement déclarer Monsieur de Savoye, lequel montroit par plusieurs signes de faire le neutre, & particulierement par celui-ci de se venir aboucher à un lieu, qui étoit moitié à lui & moitié au Roi : ce que Monsieur le Cardinal ne devoit permettre, & qu'il étoit d'avis, que Monsieur le Cardinal feroit répondre à Monsieur le Prince, qu'ayant encore des affaires pour huit jours à Lyon, & son indisposition ne lui permettant pas d'aller jusques au pont de Beauvoisin, s'il lui plaisoit de venir à Lyon, il y seroit reçû comme il convenoit à un tel Prince, & beau-frere du Roi. Que s'il ne pouvoit recevoir cet honneur de le voir là, qu'il l'iroit recevoir à Chambery, en s'en allant en Italie, s'il lui plaisoit de l'y attendre. Monsieur le Maréchal de la Force, pour ne contrarier à Mr de Schomberg, approuva son opinion, &

Monsieur

Monsieur de Montmorency inconsiderément la confirma. Pour moi, je voulus contrarier ouvertement, & je dis que si le Roi & Monsieur le Cardinal, qui avoit la souveraine puissance sous lui, n'avoient quelque dessein, & qu'il fût connu seulement par Monsieur de Schomberg, qui étoit de son Conseil étroit, qu'il ne leur permît d'entendre aucune condition de paix, je ne pouvois comprendre à quel dessein on vouloit refuser l'offre de Monsieur le Prince de Piedmont, de se venir aboucher avec Mr le Cardinal. Que c'étoit un Prince affectionné à la France, beau-frere du Roi, qui venoit de cinquante lieuës, avec peril même de sa personne, par un rigoureux tems d'hiver, chercher Monsieur le Cardinal, pour lui proposer des choses, qui peuvent être utiles aux presentes affaires, & au service du Roi. Que si ces propositions n'étoient de cette qualité, Monsieur le Cardinal ne les accepteroit pas, & n'auroit perdu aucun tems de s'acheminer, où les commandemens du Roi l'appellent, ne s'écartant aucunement de son chemin, & montrant à tout le monde, qu'il étoit prêt d'accepter toutes conditions honorables, comme aussi de rejetter celles, qu'il ne jugeroit pas avantageuses pour le Roi.

 Qu'il

Qu'il aparoîtra que ce sont les Espagnols qui ont de l'avidité à procurer la paix; puisqu'ils pratiquent Monsieur le Prince, lequel vient de cinquante lieües au devant du General de l'armée du Roi, pour l'arrêter & son armée, par un acquiescement aux volontez de sa Majesté. Que cette vüë ne peut causer d'amusement ou de retardement à Monsieur le Cardinal; puisqu'il ne s'écarte point de sa route. Que son armée ne s'arrêtera pas d'une seule heure, & qu'il ne séjournera au pont de Beauvoisin, qu'autant qu'il faudra pour écouter & répondre, conclure ou refüser la paix. Que l'on vient au devant de lui, pour lui presenter & offrir, par les mains d'un tel Prince, & si proche allié de sa Majesté. Que je n'appercevois point en quoi consistoit cette gloire Espagnole, que Monsieur de Schomberg avoit exagerée, & qu'elle me paroît plûtôt gloire à la France, que l'on lui vienne offrir sur ses frontieres tout ce que l'on lui pourroit accorder, quand il seroit avec une puissante armée au milieu de l'Etat de Milan; & que Monsieur de Schomberg devoit plûtôt appeller prévoyance Espagnole que gloire, de venir au devant de ses ennemis, & les appaiser & arrêter avec des équitables & justes conditions,

&

& que je ne connoissois pas seulement, qu'ils desirassent la paix, autant que nous, mais bien davantage, puisqu'ils nous l'envoyoient requerir & demander, jusques dans nos propres Etats. Que finalement nous ne devions point désirer une plus ample déclaration de Monsieur de Savoye, puisque nous nous étions contentés de celle qu'il nous avoit offerte l'année passée, à sçavoir que si nous voulions entrer en guerre ouverte avec le Roi d'Espagne, il suivroit notre parti, & le fortifieroit de dix mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, qu'il offroit au Roi, pour employer à cet effet. Que si nous ne nous voulions point déclarer ouvertement, qu'il n'étoit pas convenable à lui, qui avoisinoit le Duché de Milan, & qui avoit l'honneur d'être cousin germain du Roi Catholique, de faire aucune demonstration contre lui. Que j'avoüois bien, que le pont de Beauvoisin separoit la France d'avec la Savoye, mais que Monsieur le Prince de Piemont franchiroit ce pas, & entreroit dans la France, pour traitter avec Monsieur le Cardinal; lequel à mon avis ne ravalleroit rien de sa dignité ni de la majesté du Roi, d'y venir trouver Monsieur le Prince de Piedmont, d'écouter ses propositions,

& que même il étoit très-important, que la conclusion, ou la rupture de la paix se fît par l'entremise de Monsieur le Prince de Piedmont, qui fera juger à tout le monde, en cas qu'elle s'effectuë, que sa Majesté s'est relachée de beaucoup de choses à la faveur, & en consideration de son beau-frere. Et en cas que l'on en vienne à la guerre, que les conditions des Espagnols auroient été trop hautes, puisque la puissante intercession de Monsieur le Prince de Piedmont n'aura pû émouvoir le Roi à les accepter.

Monsieur le Cardinal écouta nos diverses opinions, & suivit celle de Monsieur de Schomberg. Il logea à Esné, & nous passâmes notre tems en la maison de Mr. d'Alincourt, qui nous fit très-bonne chere ; & Monsieur de Montmorenci & moi alternativement donnâmes les soirs le bal aux Dames de Lion, dans le salon de M. d'Alincourt.

Le Lundi 28. le Sieur Julio Mazarini vint à Lion, de la part du Nonce Panzirole, que le Pape avoit envoyé, pour traitter de la paix. Il le depêcha le mardi 29. puis il partit pour s'acheminer à Grenoble. Je demeurai ce jour-là encore à Lion.

Je partis de Lion le lendemain mercredi 30. & vins coucher à Boesse.

Le Jeudi, dernier jour de Janvier, je vins coucher à Gisirieux.

Le Vendredi premier de Février je vins coucher à Nantua.

Le Samedi 2. jour de la Chandeleur, je passai le petit Credo, & vins coucher à Chalanges.

Le Dimanche 3. j'arrivai à Genéve, où je fus très-bien reçû.

Le Lundi 4. Monsieur le Marquis Frederic de Baden me vint voir. Je lui fus rendre sa visite, & je fus coucher à Nions.

Le mardi à Morges.

Le mercredi à Eschalans.

Le Jeudi je passai par un château nommé Pieulé, qui appartient à un de mes bons amis, nommé Peternan de Erlach, lequel me fêtoya très-bien, & fus coucher à Payerne.

Le Vendredi 8. je fus coucher à Fribourg; je fus superbement reçû par les Avoyers & Conseil, qui me firent entrée avec deux mille hommes en armes, & quantité de canonnades.

Le Samedi 9. Messieurs du Conseil me vinrent trouver. Je traittai avec eux, puis leur fis festin, de là j'allai aux Jesuites, qui firent une Comedie.

Le Dimanche j'en partis, & vins coucher à Berne, qui me reçûrent superbement, & me défrayerent aussi.

Le Lundi 11. je fus le matin à leur Conseil, & les haranguai; puis ils vinrent dîner avec moi, & demeurâmes tout le jour à table.

Le mardi 12. j'en partis, & vins à Soleurre, où ils me firent aussi une superbe entrée. Monsieur de Leon, qui étoit Ambassadeur extraordinaire pour le Roi, vint au-devant de moi, & me donna à souper ce soir là, qui étoit Carême-prenant.

Le mercredi des Cendres 13. nous tinmes Conseil sur les affaires des Grisons. J'avois amené avec moi Monsieur Mesmin, qui y étoit Ambassadeur pour le Roi, & le Colonel Salis.

Le Jeudi 14. Monsieur le Nonce, Résident à Lucerne, m'envoya visiter.

Le Vendredi 15. force Deputez me furent envoyez des Cantons, pour me saluer, & le Samedi aussi.

Le Dimanche 17. nous depêchâmes vers les Grisons, pour sçavoir si nous les pouvions secourir, & comment, & ce qu'ils pourroient faire de leur côté.

Le Lundi 18. nous envoyâmes le Colonel Salis à Messieurs de Zurich, pour

sçavoir ce qu'ils pourroient contribuer au secours des Grisons, & leurs avis sur ce que nous avions à faire.

Le mardi 19. nous priames Monsieur Mesmin d'aller à Zurich, pour voir avec ces Messieurs & avec les Grisons, ce qui seroit à faire.

Le mercredi 20. Mr de Leon & moi fûmes conferer avec l'Avoyer de Rool.

Le Jeudi 21. le fils du Colonel Berlingue me vint saluer & dîner avec moi. L'ordinaire arriva, par lequel je sçûs, que le Roi s'acheminoit devers Troyes, & que Monsieur étoit inopinément venu à Paris, & avoit surpris la Reine Mere, qui ne l'attendoit pas; de là il s'en alla voir à l'hôtel de Saint Paul la Princesse Marie, & que le lendemain il avoit été [illegible]ement visité. Que le Roi, qui étoit à Nogent sur Seine, en ayant été averti, avoit rebroussé chemin vers Paris: ce que Mr ayant sçû, étoit parti le lendemain de Paris, & étoit allé à Orleans.

Le Vendredi 22. je fus à la Maison de Ville à Soleurre, & haranguai amplement dans le Conseil de Ville. Il n'y arriva rien de nouveau, sinon que Messieurs de Glaris, de Bâle & l'Abbé de S. Gal m'envoyerent leurs Deputez, & quelques Cantons aussi, comme pareil.

reillement Messieurs de Neufchâtel.

Le Lundi 25. Monsieur Mesmin revint de Zurich, qui nous rapporta l'avis de ceux du Canton, qui étoit, que le Rhin desormais n'étant plus guayable jusques au mois de Septembre, ce seroit inutilement fait d'entreprendre quelques choses aux Grisons. Que le Comte de Merode avoit très-bien fortifié les avenuës de Steig & du Pont du Rhin. Que pour eux ils ne se vouloient pas ouvertement declarer, attendu le voisinage des troupes de l'Empereur, mais que sous main ils m'assisteroient de munitions de guerre, & que pour des vivres il leur étoit du tout impossible, attendu la sterilité de l'année precedente.

Le mardi 26. le Resident de Venise, nommé Modorante Horamei, ayant eu ordre de sa Republique de se venir tenir près de moi, arriva ce jour-là. J'avois convoqué par mes lettres, peu après mon arrivée, une Diete des Cantons, qui commencerent à arriver.

Le Samedi 2. jour de Mars, & le lendemain tous les autres vinrent par leurs Deputez, qui me vinrent saluer, chaque Canton l'un après l'autre.

Le Lundi 4. toute l'assemblée en corps, après s'être entresaluez & pris leur seance,

ce, se leverent, & vinrent tous les Deputez, avec leurs Massiers devant, nous saluer en mon logis. Ce jour-là, le Chancelier d'Alsace, Ambassadeur de toute la maison d'Autriche, arriva à Soleurre, sans me rien mander, ni envoyer visiter, contre la coûtume usitée des Ambassadeurs. J'entrepris de lui faire refuser audience de l'Assemblée, dont Monsieur de Leon tâcha, tant qu'il pût, de me dissuader, disant que je ne pourrois le faire, & que l'affront nous en demeureroit: neanmoins me confiant sur le grand credit que j'ai en Suisse, & sur mon industrie à traiter avec ces peuples, j'opiniâtrai cette affaire, & l'entrepris. Pour cet effet, je fus premiérement trouver l'Avoyer de Rool, mon bon ami, & qui mene son Canton comme il veut, & étoit Président de l'Assemblée. Il me dissuada tant qu'il pût, de m'amuser à cela; me disant, que je ne l'obtiendrois jamais de l'Assemblée: ce qui fit que Mr de Leon insista davantage à m'en faire desister, & même employa le Résident de Venise à me le dissuader. L'Avoyer de Rool me dit: quant à ce qui est de mon Canton, je vous en promets ses voix, mais aucun des autres ne s'y portera. Sur cette assûrance j'envoyai que-

rir les Deputez du Canton de Glaris, en qui je me fiois fort, car ils m'étoient obligez. Ils trouverent cette entreprise hardie, nouvelle & difficile en execution, & me la dissuaderent; m'assûrant neanmoins de trois voix de leurs Deputez. J'avois au Canton d'Uri pour Deputez quatre, dont je m'assûrois des trois: je les envoyai querir, & fis promettre à ces trois Deputez, de donner leurs voix en ma faveur. Au Canton de Schwitz, il y avoit aussi 4 Deputez, dont je m'assûrois du Condeman, Reding & Dalberg. J'eus deux de ceux de Zug & un de Glaris d'assûrez. Tous ceux d'Unterwald furent contre moi, & ne se voulurent hazarder. Ce furent donc quinze Deputez, dont je m'assûrai, & envoyai prier à souper les Deputez des quatre villes, lesquels je persuadai aisément de m'assûrer. Ceux de Bâle furent les plus longs à se resoudre, comme plus voisins de l'Alsace, mais enfin ils y vinrent. Je n'en voulus point parler à ceux de Fribourg, mais je me fis fort du Colonel d'Affri, Deputé. Ainsi je me trouvai le plus fort en voix de l'Assemblée, & vins la nuit trouver l'Avoyer de Rool, auquel je fis voir comme j'étois assûré de la pluralité des voix, & que je l'entreprendrois le lende-

main,

main, sans crainte de refus. Nous consultâmes Messieurs de Leon, Mesmin, lui & moi, de la forme que j'avois à y tenir, & resolûmes :

Que le lendemain matin mardi 5. jour de S. Ours, Patron de Soleurre, auquel j'avois dit à l'Assemblée, que je me trouverois, pour faire ma proposition, j'enverrois un secretaire Interprête du Roi, nommé Molondin, leur parler de ma part, pour leur remontrer, qu'ayant convoqué les Deputez de tous les Cantons à une assemblée au nom du Roi, pour des affaires concernans le bien de leur Republique, & de la Couronne de France, j'avois appris que le Chancelier d'Alsace, en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur, du Roi d'Espagne & de toute la maison d'Aûtriche, étoit arrivé à Soleurre, pour y intervenir & troubler ma negociation : ce qui m'avoit obligé de leur envoyer dire, que comme cette Diete avoit été convoquée par moi au nom de sa Majesté Très-Chrétienne, & pour ses affaires particulieres, je leur requerois, que ledit Chancelier d'Alsace, venu contre le service de mon maître, ne fût admis ni reçû : & qu'au cas qu'ils se resolussent de lui donner audience, je n'en voulois point avoir, & remet-

remettois dans quelque tems, ou de convoquer une Diete, ou de m'en passer tout-à-fait, laissant celle-ci audit Chancelier, pour y traiter les affaires de la maison d'Autriche : demandant que sur ce sujet l'Assemblée veüille opiner, & m'en rendre réponse, auparavant que j'entre à la Diete pour y faire ma proposition.

Après que Molondin eut achevé de remontrer de ma part les choses susdites, il se retira, & lors il y eut de grandes contestations dans l'Assemblée; les Partisans d'Espagne remontrans que c'étoit une chose nouvelle & inoüie de chasser un Ambassadeur d'une Diete generale, & un Ambassadeur d'un Empereur, d'un Roi d'Espagne, & de la maison d'Autriche, avec laquelle, outre l'alliance héréditaire, il y en a tant d'autres particulieres : que ce sont de puissans Princes : qu'il est très-perilleux de les offenser en un tems, où ils avoient tant d'armées sur pied, si voisines de la Suisse, & dans ses entrailles mêmes, au païs des Grisons. Que je voulois par cet artifice mettre ces Suisses en guerre avec la maison d'Autriche, & les necessiter de se mettre entre les bras de la Couronne de France. Que la Suisse se devoit

conserver

conserver dans une égale balance entre les deux Couronnes : qu'autrement elle periroit : & plusieurs autres choses, qu'ils dirent sur ce sujet.

Les autres, affectionnez à la France, disoient, que lors que les Ambassadeurs d'Espagne convoquoient des assemblées à Fribourg, ceux de la France ne les y venoient point troubler. Que les Espagnols n'avoient aucunes affaires maintenant avec eux, sinon de restituer la liberté aux Grisons leurs alliez, qu'ils leur detenoient injustement. Qu'ils n'avoient que faire de venir troubler les Dietes, qui ne les touchoient point. Qu'ils n'étoient convoquez par eux ni pour eux, & que j'avois raison de ne le souffrir pas. Qu'au reste je parlois ensorte, qu'il n'y avoit rien à redire, puisque j'offrois de quitter cette Diete audit Ambassadeur de la Maison d'Autriche, me reservant à en convoquer une autre quelque tems après ; & que l'assemblée ayant l'alternative, de conferer cette Diete pour l'un ou pour l'autre, que c'étoit à elle à choisir, & que l'on devoit demander les voix, pour sçavoir auquel elle la donneroit, rejettant l'autre, & la remettant à une autre fois.

Après ces contestations, on en vint aux opinions,

opinions, lesquelles passerent en ma faveur. Lors les factionnaires d'Espagne se voyant frustrez, proposerent, que l'Assemblée me prieroit de consentir, que cet Ambassadeur eût audience, & que lui-même me viendroit voir, & réparer la faute qu'il avoit faite, de ne m'avoir rien mandé : que de plus il se sentiroit mon obligé de cette concession, qu'il tiendroit de moi.

Ils députerent donc vers moi, pour me faire ces offres : ausquelles je répondis, qu'au nom & de la part du Roi mon maître, j'avois demandé l'exclusion de cet Ambassadeur, & qu'il n'étoit plus à moi de retracter ce que j'avois dit de sa part, sans lui faire sçavoir : ce que j'offrois de faire, & de leur en dire fidelement la réponse, si ledit Ambassadeur la vouloit attendre à Soleure, & que je lui répondrois de l'avoir du Roi dans huit jours. Ils virent bien que je me mocquois de lui par ma réponse. C'est pourquoi avec quelque honnête excuse ils lui donnerent son congé, qu'il prit avec de grandes menaces, qu'il fit contre la Suisse : & moi j'entrai avec Monsieur de Leon dans la Diete, en laquelle je fis ma proposition. Puis après la Diete en corps m'étant venu trouver, pour

me remercier, je leur fis un superbe festin.

Le mercredi 6. l'Assemblée envoya vers le Chancelier d'Alsace, lui dire, qu'elle ne le pouvoit admettre à la Diete, qui étoit convoquée au nom & par le Roi de France : mais que quand il en demanderoit une pour la maison d'Autriche, que l'on lui accorderoit ; en laquelle il pourroit faire ses propositions & demandes, si mieux il n'aimoit attendre la generale, qui se tiendroit à Baden, à la S. Jean prochaine. Il s'en retourna très-mal satisfait, déclarant que les Suisses étoient en l'indignation de toute la maison d'Autriche.

Le Jeudi 7. la plûpart des Deputez vinrent dîner & souper avec moi ; & quelques-uns des plus grands Partisans d'Espagne, comme Berlingue & Lusi, ayant découvert en ma proposition, les fourbes Espagnoles, qui ne tendoient qu'à la subversion de leur État, me vinrent voir en particulier, pour m'assûrer, que comme bons Patriotes ils se porteroient au rétablissement des Grisons, dans leur ancienne liberté, & qu'en cette affaire-là ils n'assisteroient point les Espagnols, mais leur seroient ennemis.

Le Vendredi 18. la Diete finit ; toute l'Assem-

l'Assemblée vint en corps me rendre reponse, & prendre congé de moi. Puis chaque Canton Catholique vint ce jour-là me dire adieu, & tous les Protestans vinrent conferer avec moi sur leurs particulieres affaires.

Le Samedi 9. les Protestans vinrent prendre congé de nous.

Le Dimanche 10. je licentiai force Capitaines pretendans, & les renvoyai jusques à ce que je voulusse faire la levée, qui m'avoit été accordée.

Le Lundi 11. j'envoyai un Gentilhomme à Suze, trouver Monsieur le Cardinal, à qui je fis une ample depêche, tant au sujet de la Diete, que des nouvelles d'Allemagne & d'ailleurs.

Le Mardi 12. je me trouvai un peu mal des débauches faites durant la Diete, & me fis saigner. Je demeurai cependant en l'attente de ce qui devoit reüssir des traittez, que Monsieur de Savoye, le Cardinal Antonio Barberini, Legat du Pape, & d'autres, faisoient avec Monsieur le Cardinal. Nous tâchions, Monsieur de Leon & moi, à nous divertir.

Le Lundi 18. les Capitaines [illegible] & Tomola du Var me vinrent trouver, & proposerent qu'en cas que je voulusse

assister

assister leur ville de quelques munitions de guerre, ils la maintiendroient en notre faveur, contre les forces de Milan, & celles que le Comte de Merode avoit aux Grisons. Ce que je trouvai avantageux pour le service du Roi, & leur fis fournir ce qu'ils desiroient. Ce même jour-là l'Avoyer de Rool me vint porter une lettre qu'il avoit reçûë, par laquelle il lui étoit mandé de Milan, que la paix étoit resoluë entre les deux Rois.

Mais le lendemain Mardi 19. par une depêche que j'eus de Monsieur le Cardinal, je connus que tout étoit plûtôt porté à la rupture qu'à l'accommodement, & me donnoit avis de créer les Capitaines de la levée, pour la faire mettre sur pied à la premiere dépêche que j'aurois de ...

Ce qui ... le lendemain Mercredi 20. j'envoyai Molondin aux petits Cantons, & le Colonel Salis à Zurich, pour preparer toutes choses.

Le Jeudi 21. le Colonel Flecquenstein, qui est celui, qu'ils ont toûjours accoûtumé d'employer avec Berlingue, me vint trouver en fort bel équipage. Je le fis dîner avec moi, & après dîner m'ayant demandé audience, m'offrit de servir la France, si je voulois lui donner

de

de l'emploi : je le remerciai, & lui offris pension, & esperance d'emploi. Je ne sçûs découvrir, s'il le faisoit pour me tenter & découvrir, ou pour me tromper ; & finalement pour donner ombrage & jalousie de lui aux Espagnols.

Le Vendredi 22. ledit Flecquenstein alla voir & dîner avec Monsieur de Leon, & lui parla comme il avoit fait à moi. Afri, Gouverneur de Neuchâtel, arriva.

Le Samedi 23. le Colonel Flecquenstein vint prendre congé de moi, & me confirma ce qu'il m'avoit déjà dit. Je dépêchai Afri à Fribourg, lui ayant assûré, que je le ferois Colonel d'un Regiment de la levée.

Le Mercredi Saint 27. de Mars, comme Monsieur de Leon & moi étions aux Tenebres aux Cordeliers, un courrier de Monsieur le Cardinal arriva, qui m'apporta la rupture du traité de Savoye, avec l'entrée de Monsieur le Cardinal & de l'armée du Roi dans le Piedmont ; comme il avoit passé la Doüire, & s'en alloit assieger Pignerol. Qu'il m'exhortoit de mettre promptement six mille Suisses sur pied, & avoit écrit au Roi, pour m'envoyer défrayer, & une Patente de General, pour mettre la Savoye en son obéïssance.

Le

Le Jeudi 28. je fis mes Pâques, & envoyai le Colonel Salis à Berne, offrir au Colonel d'Erlach un Regiment de la levée.

Le Vendredi Saint 29. le Canton de Fribourg m'envoya offrir le Sieur Affri, pour Colonel de toutes leurs forces, pour le service du Roi. Le Baillif d'Altesax me vint voir, avec l'acceptation que Salis avoit fait de la charge de Colonel.

Le Samedi je donnai les capitulations de Capitaines, pour aller faire leurs levées, à Ulrich, François Salis, Stefen Votis, & Watteville.

Le Dimanche dernier de Mars, jour de Pâques, je donnai les capitulations aux Capitaines Billstein & Bers.

Le Lundi premier jour d'Avril les Capitaines C[illegible] & Udes, de Bâle, eurent leurs capitulations. J'eus ce jour-là, par le retour du Gentilhomme, que j'avois envoyé à Monsieur le Cardinal, la nouvelle de la prise de Pignerol, & l'esperance, que le château se rendroit dans peu de jours. Je sçus aussi, comme le Sieur de Comminges y avoit été tué, dont j'eus grand regret; tant pour l'avoir nourri vingt ans, que pour être un très-brave & habile Gentilhomme. Ce

jour-là même le Colonel d'Erlach, de Castelu & d'Affri me vinrent voir, avec qui je conclus.

Le Mardi 2. je leur donnai leurs capitulations, comme aussi à Diesperg & Montenach, à de Claye & Apitons, & aux deux Capitaines d'Orlais, cousins du Colonel, & à Michel, gendre de l'Avoyer de Berne.

Le Mercredi 3. les Capitaines Vex, Mouchet, Vallede & Vautrandes vinrent prendre leurs capitulations. Ce même jour m'arriva d'Arridolus, Commis de Monsieur Hardiere, qui m'apporta nouvelle de l'arrivée du Roi à Lion, & comme Monsieur son frere l'y étoit venu trouver. Il m'apporta quand & quand ma Patente de General, pour la conquête de la Savoye.

Le Jeudi 4. arriverent les nouvelles d'Allemagne & d'Italie, par les deux ordinaires.

Le Samedi je dépêchai Monsieur de Rason à Pech.

Le Dimanche 7. j'eus nouvelle du refroidissement de ceux de Zurich sur la levée, à cause que je n'avois pas fait le Colonel de leur Canton: je leur écrivis une lettre, par Jean Paul l'Interprete.

Le Lundi 8. le fils du Colonel arriva,

comme aussi le Capitaine Goley & Liverude se vinrent offrir, & leurs trois Compagnies de leur Canton, & de servir contre tous & envers tous sa Majesté. Je me fis saigner, me trouvant mal.

Le Mercredi 10. ceux de Soleurre me vinrent parler, pour leurs distributions. Jean Paul revint, qui m'apporta contentement de ceux de Zurich.

Le Jeudi 11. les Capitaines Ouf & Remurs se vinrent offrir. J'eus un courrier de la part du Regiment de la garde Suisse, & un certain Fougerolles me vint trouver, sur le sujet de la mort de Naberat, mort Intendant, pour avoir sa place.

Le Vendredi 12. jour de ma nativité, j'eus nouvelle de la nouvelle amour du Roi & de Mademoiselle de Fayette. Il ne se passa rien de particulier, jusques au Mercredi 17. que le Colonel Cottelëu me vint apporter la route & étappe du païs de Berne, pour nos troupes, à qui j'avois donné rendez-vous au Bailliage de Gex.

Le Jeudi 18. je fis festin à Monsieur de Leon, Mennerest, de Revisy, Avoyer de Rool, & autres, pour commencer à prendre congé d'eux.

Le Vendredi 19. je fus à l'Hôtel de

Ville de Soleurre, prendre congé [illegible] ton; puis ensuite du Resident de Venise, & de Messieurs de Leon & Mesmin. Reding le lendemain, & son neveu Seburg, Trogude, Ariguer, Surlauben; Ransspirg & autres arriverent pour prendre congé de moi.

Le Samedi 20. je fus dire adieu à l'Avoyer Rool; puis ceux de la ville me le vinrent dire. Je donnai l'Ordre de Saint Michel le lendemain à Reding : puis je partis, accompagné de Messieurs les Ambassadeurs & Residens, & Messieurs de la ville, desquels puis après je pris congé, & vins coucher à Arbecq.

Le Dimanche 21. je passai par Avanches, & vins coucher à Paiscind. Ceux de Fribourg m'envoyerent le Chevalier Monsieur Durez à Lansbourg, Député pour prendre congé de moi.

Le Lundi à Eschallans, le Mardi à Daubonne, le Mercredi 24. j'arrivai à Geiz, où Monsieur du Sallier d'Estissac, Maréchal de Camp de mon armée, & plusieurs autres Capitaines des Regimens qu'il amenoit, me vinrent trouver.

Le Jeudi 25. Messieurs de Geneve me firent une grande deputation, pour me saluer. Le Marquis de Baden m'envoya voir.

J'écrivis à Monsieur du Hallier, pour faire avancer les Regimens de Cavalerie, destinez à mon armée, & j'eus nouvelle du Roi, comme il s'acheminoit à Lion. Je depêchai un Gentilhomme vers Monsieur le Cardinal, pour l'avertir de ma venuë, & lui envoyer des avis particuliers que j'avois eus de la Cour.

Le Vendredi 26. les compagnies de Montchastes arriverent.

Le Samedi 27. j'écrivis à ceux de Geneve, comme j'avois sçû, qu'il se faisoit des levées dans leur ville pour le Duc de Savoye, & qu'ils eussent à les empêcher: ce qu'ils firent, & chasserent les Capitaines Savoyards de leur ville. Les compagnies de Fribourg arriverent.

Le Lundi 29. arriverent les compagnies de Berne & le Colonel de Dolais aussi. Monsieur du Hallier & le Plessis de Jugni me vinrent trouver.

Le Mardi les compagnies de Zurich arriverent. Monsieur le Cardinal m'envoya Lisle. Je fis mes ordres, pour faire marcher l'armée par Grenoble, pour entrer en Savoye, au lieu d'entrer par le Chablais & le Fossigny, comme j'avois deliberé. La venuë de Lisle, qui me pre-

3.0298

sentа ce commandement, me f
mon premier dessein.

Mais le Mercredi, premier jour de Mai Monsieur du Hallier s'en alla à Châtillon de Michaille, pour donner l'ordre à cet acheminement. Les Compagnies de Basle & de Salis arriverent. Du Mai m'apporta de l'argent pour la montre des six mille Suisses que j'amenois.

Le Jeudi 7. le reste des compagnies arriverent.

Le Vendredi j'accordai les rangs des Capitaines.

Le Samedi je reçus le matin un courrier du Roi, lequel me fit sçavoir qu'il vouloit lui-même en personne faire la conquête de Savoye, & que je le vinsse trouver à Lion, où il étoit arrivé, pour recevoir ses ordres. Que je fisse cependant acheminer vers Grenoble, où il se rendroit au plûtôt. L'après dîner je fis faire la premiere montre aux Suisses, & prêter le premier serment : puis leur ayant donné leur route, & mis ordre au surplus de mes affaires, je partis le Dimanche cinquiéme Mai, passai l'Escluse & le petit Credo, & fus dîner à Châtillon de Michaille, & coucher à Jardin.

Le Lundi 8. je dînai à Gisureux, & vins trouver le Roi. Je le saluai parmi les

J[illegible]s, galand & amoureux, contre [illegible] coutume. Monsieur de Guise me donna à souper.

Le Mardi 7. Je dînai chez Mr d'Alincourt : fus voir faire la montre aux gendarmes & chevaux legers du Roi, en Bellecour.

Le Mercredi 8. je fus voir le Garde des Seaux : dîner chez Monsieur d'Alincourt. Le Roi partit pour Grenoble, & je demeurai encore à Lyon. Monsieur de Château-Neuf arriva de son Ambassade d'Angleterre. Je fus le soir chez Madame la Princesse de Conty.

Le Jeudi 9. Monsieur le Comte de Saut, de Château-Neuf & moi, partîmes de Lyon : dînâmes à Bourgoing, & vinmes au gîte à la Tour du Pain.

Le Vendredi 10. nous dînâmes à Voiron ; vinmes près de Grenoble, saluer Monsieur le Cardinal, retournant d'Italie ; & le fûmes accompagner, en allant au-devant du Roi, qui vint à Grenoble.

Le Samedi, je fus dîner chez Monsieur le Cardinal ; puis nous fûmes au Conseil chez le Roi.

Le Dimanche 12. Monsieur le Cardinal partit, pour aller trouver les Reines à Lyon.

Le Lundi 13. l'avantgarde du [illegible] partit, conduite par Monsieur le Marechal de Crequy.

Le Mardy 15. le Roi partit de Grenoble, avec le reste de l'armée, que je commandai, & vinmes coucher aux Coups.

Le Mercredi 14. nous vinmes loger à Barraut : la nuit on prit le Fauxbourg de Chambery, où Monsieur de Canaples fut blessé encore.

Le Jeudi 16. le Roi sejourna à Barraut, & Chambery capitula : les Députez de la Ville vinrent trouver le Roi.

Le Vendredi 17. le Château de Chambery capitula.

Le Samedi 18. le Roi vint coucher à Chambery.

Le Dimanche 19. jour de la Pentecôte, le Roi fit ses Pâques : je les fis aussi. Il y eut long Conseil.

Le Lundy 20. le Roi sejourna, attendant Mr le Cardinal.

Le Mardi 21. Mr le Cardinal revint de Lyon.

Et le Mercredi 22. le Roi tint Conseil. Je fus broüillé avec lui, sur le sujet de la munition ; mais je me raccommodai à Aix, où il alloit au gîte.

Le Jeudi 23. il vint coucher à Arbis.

Le Vendredi 24. il me commanda d'al-

mer Remilly, & de lui choisir une plaine auprès, où il pût mettre son armée en bataille, & attendis les troupes dans la plaine de Sanguye, proche dudit Remilly, où le Roi la mit en ordre. Je m'en allai cependant faire sommer Remilly, qui après quelques allées & venuës se rendit au Roi, qui y vint coucher, & en partit le lendemain Samedi 25. par un très-mauvais tems, & vint coucher à Nuis.

Le Dimanche 26. il y sejourna, & le Lundi encore, où il tint Conseil avec Monsieur le Cardinal, Effiat, de Schomberg & moi; pour resoudre ce que je devois faire avec son avant-garde, qu'il me mit en main, pour faire abandonner le poste avantageux, que le Prince Thomas avoit pris à Conflans, pour nous empêcher l'entrée des Villes de la vallée de la Tarantaise; & ce en lui coupant par derriere le chemin de sa retraite, en entrant par quel moyen que ce fût dans la Tarantaise. Ce jour-là le Mazarini arriva près du Roi, qui lui apporta des propositions de paix.

Le Mardi 28. je partis de nuit, avec huit cens hommes de pied & deux cens chevaux. Je donnai mon rendez-vous au bout du lac, en la plaine de Laschemy,

puis vins coucher à Facorge, [illegible] qu'à une lieuë & demie de Conflans, où le Prince Thomas étoit arrivé. Le s[illegible] Mazarini, qui s'en retournoit, vint coucher chez moi : toute la Noblesse de la Cour, & les volontaires me suivirent.

Le Mercredi 29. le Roi vint, avec sa bataille, prendre les mêmes logemens que j'avois quittez ; & moi, au lieu d'aller attaquer les retranchemens du Prince Thomas, je pris à la main gauche, & vis coucher à Engine.

Le Jeudi 30. jour de la Fête Dieu, j'en partis, ayant passé une très-mauvaise montagne, nommée la Forcela. Je vins à Beaufort, côtoyant le torrent de la main droite. Dès que le Prince Thomas (qui ne pouvoit s'imaginer, que je me voulusse enfoncer dans ces détroits si penibles & fâcheux) eût connu ma resolution, il envoya en diligence deux mille hommes, pour garder des passages, qui sont d'eux-mêmes inaccessibles, à cause des cols de la Cormette, de la Lossa, de la Balme, & d'un quatriéme, dont je ne me souviens du nom : & moi, deux heures après mon arrivée, je pris deux cens hommes du Regiment des Gardes, que j'envoyai tenter d'occuper le col de Cormette. Je fis reconnoître celui de la

Lossa

ar deux cens hommes du Regiment de la Meilleraye : je fis reconnoître celui dont j'ai oublié le nom, par Charrost, & deux cens hommes de son Regiment : & celui de la Balme, par deux cens hommes du Regiment de Piémont, avec lesquels j'envoyai les Sieurs du Plessis, Bezançon & de Vignolles, avec ordre à tous quatre de me renvoyer de tems en tems des soldats, pour m'aviser, & pour m'y acheminer, si un de ces cols me pouvoit être ouvert.

Le Vendredi, dernier jour de Mai, je demeurai à Beaufort, attendant des nouvelles de ceux que j'avois envoyez reconnoître les passages. Ceux des Gardes revinrent, ayant trouvé le col de Cormette, gardé par un Regiment, qui étoit gardable contre tout le monde, avec cent hommes tant seulement. Monsieur de Charrost revint aussi, ayant trouvé le col, qu'il vouloit occuper, non seulement gardé ; mais encore inaccessible. Quant aux deux autres, je n'en sçus rien ce jour-là, & le Prince Thomas, pour tâcher de découvrir mon dessein, prit occasion de me renvoyer une hacquenée, que j'avois prêtée à Mazarini, en partant de Faverge. J'avois avec moi Monsieur du Hallier & le Commandeur de Valen-

çay, pour Maréchaux de Camp, le Marquis de Nesle, que nous traitions quasi comme s'il l'étoit. Nous étions tous quatre en grand souci de ce que nous pouvions faire, pour passer, voyant les passages gardez de telle sorte, & la moitié de nos gens déja revenus sans rien faire, quand sur les onze heures du soir, un soldat du Regiment de la Meilleraye me vint dire, de la part de son Mestre de Camp, qu'étant arrivé au col, qui lui étoit destiné le soir auparavant, à l'entrée de la nuit, les ennemis, qui n'eussent jamais sçû croire, que l'on eût tenté ce passage, attendu que l'on voyoit venir ceux, qui le voudroient entreprendre, dès le bas du mont, parce que le chemin est tout droit, qu'il n'y peut passer qu'un homme à la fois; qu'il ne se peut entreprendre que pendant que le Soleil ne luit point, parce qu'il est plein de neige, qui ne tient point quand le Soleil donne dessus, & qu'il faut monter deux lieuës, avant que d'être au sommet, c'est pourquoi on n'y avoit mis que soixante hommes par forme, pour le garder, qui avoient été tirez du Regiment, qui gardoit le col de Cormette, qui n'est pas à mille pas de là, d'où l'on l'eût pû secourir, si l'on eût apperçû,

que

[illegible]lqu'un eût monté par celui de la Lona. M[illegible]is Dieu voulut que la Meille-[illegible]ye arriva à l'entrée de la nuit, qu'une n[illegible]ée le cacha aux yeux de ceux qui gardoient le col, qui ne laisserent qu'une sentinelle, qui les laissa monter jusques à cinquante pas de lui, sans les voir, & les nôtres lui ayant tiré, il se sauva dans son corps de garde, & les autres, s'enfuirent, de sorte que Monsieur de la Meilleraye l'avoit occupé, & me mandoit, que je lui envoyasse en diligence le reste de son Regiment & des vivres: car il croyoit y devoir être attaqué. La joye fit un excès en mon cœur à cette nouvelle, & à l'heure même je fis partir le Regiment de la Meilleraye, pour aller voir son Mestre de Camp, auquel j'envoyai des vivres, & l'assurai que le soir suivant je serois à lui, avec toute mon Infanterie.

Le Samedi, premier jour de Juin, je renvoyai toute ma Cavalerie, avec laquelle la plus grande partie de la Noblesse s'en retourna, & fis cheminer sept mille hommes de pied, qui me restoient, fort lestes, & sans bagage, au dessous du col de la Lossa, & à la vûë de la Meilleraye, en une petite allée, nommée Clacheray. On me vint avant partir aussi donner

donner avis que le Plessis & V[illegible], avec les hommes, que je leur avois donnez, avoient gagné le pas de la Balm[illegible]; mais qu'il étoit de telle sorte, qu'ils ne croyoient pas que l'on y pût passer, tant il étoit rude & fâcheux. Je poursuivis donc mon premier dessein, & vinmes camper à Clacheray. Nous eûmes quelques allarmes des ennemis, qui étoient encore sur le col de Cormette à notre vûë; mais ils ne demeurerent gueres là. Car dès que le Prince Thomas sçût, que le col de la Lossa avoit été surpris, craignant d'être enfermé entre l'avantgarde & la bataille du Roi (comme il l'eût été si je fusse passé) quitta son retranchement de Conflans cette nuit même, & avec la diligence qu'il put, vint gagner Moustier, & le pas du Ciel, où il se pensoit retrancher, comme trente ans auparavant le Duc son pere avoit fais contre le feu Roi.

Le Dimanche deuxiéme j'envoyai à la pointe du jour, & fis monter les troupes; ce qui ne se pouvoit faire qu'un à un, & je me mis à pied à leur tête avec Monsieur le Marquis de Nesle, laissant Messieurs du Hallier & Commandeur de Valençay au milieu & à la queuë, pour les faire mieux avancer. Nous allâmes

gayement

[illegible] jusques à neuf heures du matin, quoiqu'avec grande peine, dans la neige ; mais passé cela, & que le Soleil eût commencé à la fondre, nous eûmes de terribles peines, que nous surmontâmes enfin, & eumes monté & décendu le col de la Lossa sur les onze heures : puis nous marchâmes environ une lieuë. Après quoi nous rencontrâmes un autre col sans neige, plus âpre que celui de la Lossa, & plein de pierres aiguës, qui nous coupoient les pieds. Il s'appelloit le col de Naves : lequel ayant monté & décendu avec des peines incroyables, nous nous trouvâmes dans un assez bon village, nommé Naves, où nous trouvâmes quelque vin, qui servit bien à donner jour à nos soldats de passer outre ; plusieurs étant tout-à-fait recrûs. Après qu'ils furent un peu rafraîchis, nous passâmes outre, & montâmes encore deux cols, aussi fâcheux que les deux premiers, nommez le grand coeur & le petit coeur ; & puis nous nous trouvâmes à Aigueblanche, où de bonne fortune me vinrent rencontrer deux cens chevaux, que le Roi m'avoit envoyez, croyant que le Prince Thomas avoit tourné tête contre moi, qui n'avois aucune Cavalerie. Je montai lors à cheval, & me mis à leur tête, croyant

que

que nous pourrions rencontrer mis à leur retraite, & faire quelqu' effet; mais ils avoient déja passé Moustier, qui se rendit à moi à mon arrivée, & une Compagnie de Carabins aussi, qui s'étoient arrêtez derriere, que je fis demonter & désarmer, & poursuivis les ennemis de si près, qu'ils ne pûrent se conserver le pas du Ciel, que j'occupai sans resistance, & fis avancer la Compagnie de Castel-Jaloux, que j'y mis en garde. Puis je revins loger à Moustier, tellement las, que je ne pouvois mettre un pied devant l'autre. Aussi avois-je fait ce jour-là plus de douze lieuës Françoises à pied, toûjours montant & décendant dans les neiges & le froid, ou dans une excessive chaleur.

Je passai le lendemain Lundi, avec neuf Cornettes de Cavalerie, le pas du Ciel, & les fis loger à Esné. Et comme mon Infanterie arrivoit, je reçûs par Contenant une lettre du Roi, qui me mandoit de l'attendre à Moustier, où il devoit arriver le lendemain, & resigner son avantgarde à Monsieur le Maréchal de Châtillon, qui étoit entré en sa semaine de commander: ce qui m'offensa extrémement; ne pensant pas, que puisque les mêmes troupes demeuroient

avant-

avantage que ma ſeule perſonne dût être détrônée, & qu'ayant levé le lievre, & pourſuivant l'ennemi, un autre vînt profiter de mes peines & de mon travail. Auſſi Monſieur de Châtillon arriva le même ſoir, auquel je reſignai mes troupes, & attendis le Roi.

Le Roi arriva le lendemain Mardi quatriéme à Mouſtier, avec Monſieur le Cardinal, auquel je fis mes plaintes de l'outrage que l'on m'avoit fait, dont je n'eus autre ſatisfaction, ſinon que l'on avoit crû, que ma ſemaine étant finie, le Maréchal de Châtillon devoit commander la ſienne. Le Roi ſejourna le lendemain à Mouſtier.

Le Roi partit de Mouſtier le Jeudi ſixiéme pour venir loger à Eſmes, où il eut nouvelle de l'entiere retraite de Monſieur le Prince Thomas dans la Valdoſte, par le petit S. Bernard : qui peut-être, ſi j'euſſe continué ma route, n'eût pas été ſi avancé qu'il fut.

Le Vendredi ſeptiéme il vint loger à Saint Maurice du Bourg, & le jour même s'avança juſques au Pont de S. Germain, où commence le petit Saint Bernard ; où l'on conclut de faire un fort. Je fus reconnoître le paſſage de Roſſelan, & lui en fis mon rapport.

Le

Le Samedi huitiéme le Roi sejourna à Saint Maurice, & tint Conseil, auquel il ordonna le Hallier, pour faire faire le fort, & demeurer en ce passage.

Le Dimanche neuviéme le Roi partit de Saint Maurice, vint dîner à Esmes, & coucher au Moustier.

Le Lundi à Conflans.

Le Mardi à Saint Pierre d'Albigny, où nous sejournâmes le Mercredi & le Jeudi.

Le Vendredi quatorziéme le Roi partit d'Albigny, & vint dîner à Chambery, où il sejourna le lendemain, attendant le retour de Beringuen, qu'il avoit envoyé à Lyon, trouver la Reine, qui revint le soir, & le Roi resolut d'y aller. Il me commanda de demeurer à Chambery, avec le pouvoir de son armée. Il ordonna Monsieur de Château-Neuf, pour Intendant de justice & finances près de moi, & Contenant & Vignolles pour Maréchaux de Camp.

Le Dimanche le Roi partit, & me laissa ordre de faire marcher son armée vers la Maurienne.

Le Jeudi dix-septiéme l'Isere déborda de telle sorte, qu'il emporta les Ponts de Conflans, qui sont celui de l'Hôpital & celui de Chevres.

Le

Le Mardi dix-huitiéme la ville de Montmelian se rendit, & nous conclûmes à attaquer le Château par mines.

Le Mercredi dix-neuviéme le Château des Charbonnieres se rendit à Monsieur le Maréchal de Crequy. On me manda, que notre Cavalerie ne pouvoit passer à Conflans, pour n'y avoir plus de Ponts.

Le Jeudi le Roi m'écrivit, pour faire passer ses gardes Françoises & Suisses au port de la Gache.

Le Vendredi vingt-uniéme Juin, je fis avancer les Suisses à Capparcillan, pour passer le lendemain. J'établis quatorze Compagnies nouvelles, pour tenir garnison dans Chambery; où ayant laissé l'ordre necessaire, comme aussi pour faire refaire les Ponts de Conflans, pour le passage de notre Cavalerie.

Je partis le Samedi vingt-deuxiéme de Chambery, avec Monsieur de Château-Neuf, & passant par Capparcillan, où les gardes vinrent loger, puis par Barrault, nous vinmes coucher à Caterrasse.

Le Dimanche vingt-troisiéme je vins dîner à Grenoble, où Monsieur le Cardinal étoit déja arrivé. Monsieur de Crequy y sejourna, qui fut jusques au Samedi 29. Juin, que le Roi en partit, & vint coucher à Gonsales.

Le

Le Dimanche, dernier Juin, il vint coucher à la Rocquette.

Le Lundi, premier jour de Juillet, il vint coucher à Aiguebelle, sous Charbonnieres, où Mr le Cardinal arriva.

Le Mardi deuxiéme le Roi tint Conseil le matin, où il resolut, que Monsieur le Cardinal passeroit en Italie, avec Messieurs d'Effiat & Schomberg; & que le Roi arrêteroit quelques jours dans la Maurienne, retenant prés de lui pour commander son armée, Monsieur le Maréchal de Crequy & moi. Monsieur le Cardinal partit le jour même, pour aller à Suze, d'où le Roi, à cause de la peste, qui étoit forte à Aiguebelle, partit aussi, & vint coucher à Argentine.

J'y demeurai ce soir-là. Et le Mercredi troisiéme, j'allai loger au quartier du Roi à Argentine.

Il eut des nouvelles de Monsieur le Cardinal, qui le firent partir le lendemain, quatriéme, dîner à Chambotte, puis passer par le pont Amaffré, & venir coucher à Saint Jean de Maurienne, où étoit arrêté Monsieur le Cardinal, pour la venuë de Julio Mazarini, qui arriva le même soir.

Le Vendredi cinquiéme, Monsieur de Montmorency arriva, de qui on n'étoit

pas

pas content. Messieurs d'Effiat & de Schomberg partirent. On dépêcha Mazarini; & le Roi, qui ne se portoit pas bien, se fit saigner. J'en fis de même le lendemain, Samedi sixiéme, que Monsieur de Montmorency se rabilla un peu, & on le renvoya en Italie, lui donnant Messieurs du Cramail & du Fargis, pour Maréchaux de Camp. Monsieur de Crequy arriva à Saint Jean de Maurienne. Le Sergent Major de Nice arriva déguisé: je le fis, par ordre du Roi, parler à Monsieur le Cardinal.

Le Dimanche le Conseil se tint, & le Lundi aussi. Le Roi se trouva mal; mais il ne laissa pour cela de faire faire l'exercice, & moi la nuit.

Ici se rapporte tout le traité de Nice, & ce qui s'y passa.

Le Mardi neuviéme, Mr de Schomberg revint, à qui Mr le Cardinal commit le traité de Nice, & l'ôta de mes mains.

Le Vendredi douziéme la nouvelle vint, que Monsieur de Montmorency avoit bravement fait en un combat à Veillane, où le Prince Doria avoit été pris.

Le Samedi treiziéme le Roi se porta mal, & prit medecine. Mon bon ami Frangipany arriva.

Le Dimanche quatorziéme on apporta

ta une Cornette & seize Drapeaux, pris au combat de Veillane.

Le Lundi 15 Schomberg fit festin à dîner, & Mr de Longueville à souper.

Le lendemain Mardi seiziéme je leur fis festin. Monsieur de Crequy s'en retourna à Grenoble.

Le Vendredi dix-neuviéme le Roi eut bien fort la fievre, & disoit, que si l'on le faisoit demeurer davantage à Saint Jean de Maurienne, que l'on le feroit mourir.

Le Samedi vingtiéme une femme apporta des lettres des assiegez de Cazal.

Le Mercredi 24. le Roi resolut de se retirer de S. Jean de Maurienne.

Le lendemain Jeudi vingt-cinquiéme il en partit, y laissant Monsieur le Cardinal & Schomberg, vint coucher à Argentine, plein de peste: on fut contraint de coucher dans les prez.

Le Vendredi vingt-sixiéme le Roi vint coucher à la Roquette, où Messieurs de Guise, de Châtillon, & l'Evêque d'Orleans arriverent.

Le Samedi vingt-septiéme le Roi alla coucher au fort de Barraut, & permit à Monsieur le Comte de Longueville & à moi d'aller à Grenoble: nous vinmes coucher à Domené.

Le lendemain Dimanche dix-huitiéme nous vinmes à Grenoble, souper chez Monsieur de Crequy. Nous y trouvâmes le Garde des Sceaux, que l'on avoit fait venir de Lyon, pour le retirer d'auprès de la Reine, que l'on soupçonnoit, qu'il animoit contre Monsieur le Cardinal; & l'on en voyoit appertement la mauvaise intelligence, fomentée par Monsieur de Bellegarde, qui s'étoit déclaré ennemi de Monsieur le Cardinal, pour avoir fait donner la Lieutenance de Roi de Bourgogne, vacante par la mort du Marquis de Mirebeau, à Tavanes, qu'il n'aimoit pas. D'autre côté, Monsieur de Guise, à qui Monsieur le Cardinal vouloit ôter l'Amirauté de Levant, pretendant qu'elle étoit dépendante de celle du Ponant, ne s'oublioit pas à lui rendre les mauvais offices qu'il pouvoit, & d'autant plus maintenant, que leurs affaires étoient au pis; parce que Monsieur le Cardinal avoit envoyé un Huissier en Provence, pour y faire quelque acte à la marine, & Monsieur de Guise l'avoit outragé, & ensuite mis prisonnier. Madame de Comballet aussi, que la Reine n'affectionnoit pas, aidoit bien à accroître l'aigreur de la Reine, qui se plaignoit qu'elle entretenoit quarante Gentilshommes à son

service ; lesquels ne la voyoient point, & ne bougeoient d'auprès de Monsieur le Cardinal : lequel de son côté avoit à se plaindre, que pendant qu'il étoit occupé aux affaires de l'État, & à l'agrandissement d'icelui, on machinoit sa ruïne, en animant la Reine mere contre lui. Que deux hommes, qu'il avoit élevez de la terre, aux plus hautes dignitez, par une ingratitude signalée, avoient taché à le détruire ; à sçavoir Monsieur de Berule, que de simple Prêtre il avoit fait faire Cardinal, & Monsieur de Marillac, à qui il avoit fait premierement donner en main les Finances, & ensuite les Sceaux. Qu'il ne pretendoit à l'Amirauté du Levant, que parce que ceux à qui il avoit succedé en l'Amirauté du Ponant, y avoient pretendu, & qu'il ne croyoit pas, que pour n'être pas homme d'épée, que Monsieur de Guise lui dût usurper de force ce qu'il ne demandoit qu'en justice, ni pour cela Mesdames la Princesse de Conti, d'Elbeuf & d'Ornano, fussent continuellement à ses oreilles pour médire de lui. Qu'il avoit obligé Monsieur le Grand en ce qu'il avoit pû ; mais que c'étoit un homme, qui ayant en sa tendre jeunesse possedé la faveur du Roi Henry III. croyoit qu'elle étoit de
son

son patrimoine, & ne pouvoit souffrir ceux qui le possedoient. Que le pretexte qu'il prenoit de le haïr étoit injuste, vû que le Roi, & non lui, avoit donné la Lieutenance de Roi à une personne nourrie dès sa jeunesse avec lui, de grande qualité, dont le grand-pere étoit Maréchal de France, & les pere & oncle avoient possedé en Bourgogne la charge totale, dont le Roi ne lui en avoit donné qu'une partie, en reconnoissance des services de ses ancêtres, & les siens, & particulierement, pour l'affection qu'il lui a portée dès son enfance. Que le Marquis de Tavannes étoit déja Mestre de Camp de Navarre, & avoit plus servi que ceux que Monsieur le Grand avoit proposez au Roi pour la Lieutenance de Roi de Bourgogne. Qu'au reste le Roi n'étoit pas obligé de mettre en cette charge ceux que le Gouverneur de la Province lui nommoit, ni même desirer qu'ils fussent trop conjoints d'amitié, ou de dépendance.

Le Lundi Monsieur le Maréchal de Crequy mena dîner Monsieur le Comte, & de Longueville, & moi à sa belle maison de Vigiles, où nous vîmes Monsieur de Canaples, bien malade. Ce voyage se fit, afin de donner lieu au Parlement

de resoudre ce qu'ils feroient sur l'arrivée de Monsieur le Comte, leur Gouverneur, que par devoir ils étoient obligez de visiter. Le fait étoit, que le Parlement de Grenoble, dont le Gouverneur est le Chef, & y preside, les Arrêts se faisant en son nom, quand il n'y a point de Dauphin en France, rendoit de tout tems de grands devoirs à leur Gouverneur, ou Lieutenant de Roi; entre autres, que lui arrivant, ou s'en allant, la Cour lui venoit faire la reverence en corps, laquelle il n'alloit conduire que jusques sur le haut de son degré: & la même chose s'observoit au Lieutenant de Roi, dont ils étoient en possession, & qui n'avoit point été contesté à Monsieur le Comte, ni à Monsieur le Maréchal de Crequy. Il arriva que trois ans auparavant, Monsieur le Prince ayant un pouvoir, pour commander aux armées du Roi contre les Huguenots du Languedoc, son pouvoir fut étendu jusques en Provence & en Dauphiné, & lui s'en retournant en France, & passant par Lyon, le Parlement deputa le premier President & nombre de Conseillers, pour lui venir faire la reverence. Monsieur le Prince, qui fait plus d'honneur à un chacun, que l'on ne lui en demande, les vint recevoir jusques

jusques au bas de son degré, & les conduisit jusques à leurs carrosses; dont ils firent rapport au Parlement, & le mirent sur leurs Registres: & ensuite firent un Arrêt, par lequel il fut défendu d'aller plus saluer le Gouverneur de la Province, ou le Lieutenant de Roi, s'ils ne leur rendoient le même honneur: ce que l'un ni l'autre ne voulurent faire. Ainsi Monsieur le Comte, à son arrivée à Grenoble l'année passée, comme le Roi alloit à Suze, ne fut point visité par le Parlement; mais on lui dit aussi, que c'étoit parce que le Roi étoit à Grenoble, & que lui present, la Cour en corps n'alloit trouver personne. Mais à son retour à Valence, ladite Cour de Parlement ayant envoyé le premier President, & nombre de Conseillers, ils firent pressentir à Monsieur le Comte, s'il leur voudroit rendre l'honneur, qu'ils pretendoient; ce qu'il leur refusa: & eux s'étant adressez au Garde des Sceaux, pour les presenter au Roi, Monsieur le Comte leur fit refuser audience, sous le pretexte, qu'ils venoient d'une ville pestiferée. Sur cela il se traita des moyens d'accommodement, & on fit esperer à Monsieur le Comte, que la Cour se mettroit en son ancien devoir. Le premier President
 en

en ayant assuré Monsieur de Seneterre pour cet effet, Monsieur le Comte vint à Grenoble sans le Roi, à la sollicitation de Monsieur le Maréchal de Crequy, & de Seneterre arriva devant, qui fut traiter de cette affaire avec le premier President, & fit que Monsieur le Comte n'entra que la nuit dans Grenoble, & qu'il alla le lendemain matin à Vigiles, pour donner tems au Parlement de Grenoble de se raviser; mais ce fut en vain. Car ils n'y pûrent être portez au retour de Vigiles. Monsieur le Comte & de Crequy, piquez de cet affront, consulterent ce qu'ils avoient à faire, & je leur conseillai de tourmenter cette Cour, qui les méprisoit, & de se servir de leur pouvoir, pour les mettre à la raison, les rendant demandeurs. Qu'ils fissent commander, que passé sept heures personne n'eût à se promener par la ville, & puis faire courre le bruit, que cette défense ne regardoit que le Parlement, & dès qu'un Conseiller ou President sortiroit, le faire prendre & l'envoyer prisonnier dans la Citadelle ou en l'Arcenal. Qu'ils avoient les forces pour ce faire, & le pouvoir en main. Monsieur de Crequy se porta franchement à cet avis; mais Seneterre divertit Monsieur le Comte de le rece-

recevoir, & fit qu'il ne voulut voir aucun Conseiller en privé, puis qu'ils ne l'avoient point vû en public, & qu'il fit sa plainte au Roi, pour avoir reglement contre ces Messieurs.

Le Mardi trentiéme nous dînâmes chez Monsieur le Comte : après dîner il s'éleva la plus furieuse tempête, que j'aye vû de ma vie.

Le Jeudi premier jour d'Août, Monsieur le Comte eut tout le jour la fievre : ce qui fit qu'il voulut partir le lendemain deuxiéme dans mon carrosse, & venir coucher à Moiran, & moi je l'accompagnai, & Monsieur de Longueville aussi.

Le Samedi troisiéme, nous sçûmes à la dînée la prise de Mantouë, dont Monsieur de Longueville fut fort affligé, & fûmes coucher à Arthas.

Le Dimanche quatriéme, nous arrivâmes à Lyon, où Monsieur d'Alincourt fut mon hôte.

Le septiéme le Roi y arriva, & ayant pris congé du Roi quelques jours après, pour aller donner ordre à mes affaires à Paris.

Le Samedi dix-septiéme jour d'Août, je partis de Lyon, & vins coucher à la Brêle, puis à la Palisse, à Nevers, à Montargis.

Finalement le Mercredi vingt-uniéme jour d'Août, j'arrivai à Paris, où je trouvai Monsieur d'Espernon. Monsieur frere du Roi y vint le lendemain, & peu de jours après Messieurs le Comte, & de Longueville, & de Guise y arriverent. Nous ne songeâmes qu'à y passer bien notre tems. Je m'amusai à faire bâtir Chaliot; mais à un mois de là j'eus nouvelle, que le Roi avoit la fievre continuë, & qu'il n'étoit pas sans danger. Cela me fit prendre la poste, & aller en diligence à Lyon, où j'arrivai le lendemain, que le Roi avoit pensé mourir; & que son abcès s'étoit écoulé par le bas, dont j'eus une excessive joye. Je vins descendre chez le Roi, qui fut bien aise de me voir, & moi ravi de le voir hors de danger. Je vis ensuite les Reines, les Princesses & Monsieur le Cardinal, & vins loger à mon accoûtumée chez Monsieur d'Alincourt. Monsieur le Cardinal me reçût très-bien, me fit fort bonne chere, & parla à moi en grande confidence; mais le lendemain j'apperçus en lui quelque froideur pour moi: dont demandant la cause à Monsieur de Château-Neuf, il me dit en confidence, que l'on avoit donné avis à Monsieur le Cardinal, que j'avois porté quelque parole

de

de Monsieur à la Reine mere, avec un pouvoir de l'arrêter, s'il fût mesavenu du Roi; à quoi j'oserois jurer que Monsieur n'avoit pas eu la pensée; parce que quand je partis, il ne se doutoit pas, que le Roi fût en peril. Il me dit aussi, qu'étant venu decendre au logis de Monsieur d'Alincourt, où Monsieur de Crequy étoit déja logé, Monsieur de Guise étant venu une partie du chemin avec moi, & lui s'étant encore logé porte à porte de Monsieur d'Alincourt, cela avoit pû donner quelque ombrage de moi, qui étois tous les soirs chez Madame la Princesse de Conty, & tous les jours chez la Reine mere. Je lui dis, que je n'avois pas vû le matin, que j'étois parti, Monsieur frere du Roi, & que le soir precedent, je n'avois pris congé de lui. Que je n'avois pas encore dit un seul mot à la Reine mere que tout haut: que c'étoit l'ofiice d'un courrier, & non d'un Maréchal de France, d'être porteur de tels pouvoirs, qui fussent venus trop tard, si Dieu n'eût pas miraculeusement gueri le Roi. Que depuis dix ans je n'avois pas eu d'autre logis à *Lyon*, que celui de Monsieur d'Alincourt, mon ancien ami. Que ce n'étoit pas déja cette heure que Monsieur de Crequy & moi vivions comme

 freres;

freres ; mais depuis notre premiere connoissance ; & qu'il y avoit près de trente ans, que je hantois chez Madame la Princesse de Conty ; Que Villeclerc & Guillemot, qui étoient venus en poste avec moi, pourroient témoigner, que Monsieur de Guise étoit parti depuis moi de Paris, qu'il étoit passé outre le premier jour, que je couchai à la Chapelle la Reine : que je l'avois ratrapé le soir suivant à Poüilly, & qu'à Moulins, ne m'ayant pû suivre, je l'avois devancé, & que je le priois d'assurer Monsieur le Cardinal, que je n'étois point homme de brigue ni d'intrigue ; que je ne m'étois mêlé jamais que de bien & fidellement servir le Roi premierement, & ensuite mes amis ; dont il étoit un des premiers, & à qui j'avois voüé tout très-humble service ; ce qu'il me promit de faire, & moi l'ayant aussi été voir, je lui dis en substance les mêmes choses ; dont il me témoigna d'être satisfait. Le Roi se fit porter en Bellecour, dans la maison de Madame de Chaponay, où il fut encore bien malade ; mais Dieu lui ayant rendu sa santé, il partit pour s'en revenir à Paris. Nous le suivîmes, Messieurs le Comte, Cardinal de la Valette, de Longueville & moi, un jour après, & l'ayant

attrapé

attrapé à Roanne, nous nous embarquâmes devant lui, & vinmes jour & nuit à Briare, où nous trouvâmes mon carrosse, qui nous amena à Paris; où peu de jours après les Reines se rendirent, peu après la Toussaints, & on ne vit point la Reine Mere, les deux ou trois jours après son retour, étant logée à Luxembourg. Le Roi la vint voir de Versailles, le Samedi neuviéme de Novembre, & pour plus grande commodité, s'en vint loger à l'Hôtel des Ambassadeurs, proche dudit Luxembourg, & Monsieur le Cardinal, qui étoit venu dans le même batteau de la Reine en grande privauté avec elle, revint aussi quant & le Roi à Paris, & logea au petit Luxembourg. J'ai sçû depuis, & Dieu me punisse, si auparavant j'en avois eu autre connoissance qu'en gros seulement, que quelquefois la Reine & Monsieur le Cardinal étoient broüillez; quelquefois en parfaite intelligence. Je sçûs depuis, dis-je, que souvent le Roi faisoit ses plaintes à la Reine, sa Mere, de Monsieur le Cardinal, & reciproquement la Reine au Roi, qu'elle vouloit ouvertement se broüiller avec lui, & sortir de sa tutelle; c'étoient ses mots, & que le Roi de tems en tems l'avoit priée de dilayer: ce

qu'elle avoit fait, & qu'au retour du Roi à Lyon, le Roi applaudissoit en quelque chose à la Reine. Que néanmoins il l'avoit priée d'attendre encore jusques à leur retour à Paris. Que le Roi ayant vû à Roanne la resolution de Monsieur le Cardinal, d'attendre la Reine mere, lui avoit écrit de lui faire fort bonne chere, comme elle avoit fait, & que le Dimanche dixiéme, veille de Saint Martin, le Roi étant venu le matin trouver la Reine sa mere, je l'y accompagnai : ils s'enfermerent tous deux dans son cabinet; le Roi venoit la prier de superceder encore six semaines ou deux mois d'éclatter contre Monsieur le Cardinal, pour le bien des affaires de son État, qui étoient alors en leur crise; le Roi ayant commandé à ses Generaux de delà les monts d'hazarder une bataille, pour le secours de Cazal, & la Reine mere avoit resolu de dilayer encore ce tems-là ; à la priere du Roi, son fils. Comme ils étoient sur ce discours, Monsieur le Cardinal arriva, qui ayant trouvé la porte de l'antichambre, & la chambre fermée, entra dans la gallerie, & vint heurter à la porte du cabinet, où personne ne répondit : enfin impatient d'attendre, & sçachant les êtres de la maison, il entra par la petite

Cha-

Chapelle ; la porte de laquelle n'ayant pas été fermée , Monsieur le Cardinal y entra, dont le Roi fut un peu étonné, & dit à la Reine , tout éperdu : le voici ; croyant bien qu'il éclateroit. Monsieur le Cardinal, qui s'apperçût de cet étonnement, leur dit : je m'assûre que vous parliez de moi. La Reine lui répondit : non faisions ; sur quoi lui ayant répliqué, avouëz-le, Madame ; elle lui dit, que [illegible] & là-dessus se porta avec grande [illegible] contre lui ; lui déclarant qu'elle ne [illegible] plus servir de lui, & plusieurs autres choses : sur quoi Monsieur Bouteiller arriva, & elle continua encore, jusques à ce que le Roi alla dîner, & que Monsieur le Cardinal le suivit. Cette brouillerie fut tenuë si secrette de toutes parts, qu'aucun n'en sçût rien, & qu'on ne s'en douta pas même. Monsieur frere du Roi, qui avoit été jusques à Montargis au-devant du Roi, lequel l'ayant prié de s'accommoder avec Monsieur le Cardinal, à qui il vouloit mal, lui auroit répondu, qu'il le supplioit très-humblement de vouloir entendre les justes raisons qu'il avoit de le haïr ; après quoi il feroit tout ce qu'il plairoit à Sa Majesté lui commander. Ce que le Roi ayant écouté tout au long, pria Monsieur de

vouloir oublier ses pretenduës offenses, & aimer Monsieur le Cardinal. Monsieur lui avoit promis ; mais le Roi étant arrivé le Samedi à Paris, soit que Monsieur fût malade, ou qu'il feignît de l'être, il n'étoit point encore venu trouver le Roi, qui le soir même envoya le Plessis Praslin apprendre des nouvelles de sa santé ; mais peu après le Plessis Praslin vint dire au Roi, que Monsieur son frere étoit dans le logis, qu'il le venoit trouver [illegible] quoi le Roi envoya querir Monsieur le Cardinal, & ayant un peu parlé à Monsieur son frere, lui presenta Monsieur le Cardinal, & le pria de l'aimer, & de le tenir pour son serviteur : ce que Monsieur promit assez froidement au Roi de faire pourvû qu'il se portât envers lui comme il devoit. J'étois present en cet accord, après lequel étant auprès de Monsieur le Cardinal, il me dit : Monsieur se plaint de moi, & Dieu sçait s'il en a sujet ; mais les battus payent l'amende. Je lui dis : Monsieur, ne prenez pas garde à ce que dit Monsieur, il ne fait que ce que Puy-Laurens & Coigneux lui conseillent & quand vous voudrez tenir Monsieur tenez-le par eux, & vous l'arrêterez. Il ne me dit aucune chose de sa brouillerie aussi Dieu me confonde si je m'en dou-

tois

tois : seulement après souper j'allai voir Madame la Princesse de Conty, ayant vû auparavant coucher le Roi, qui n'en fit aucun semblant. Je lui demandai s'il partiroit demain ; il me dit que non. Je trouvai Madame la Princesse de Conty en telle ignorance de cette affaire, que non seulement elle n'en parla pas, & j'oserois bien jurer qu'elle n'en sçavoit rien.

Le Mardi, 11. jour de la Saint Martin, je fus de bonne heure chez le Roi, qui me dit qu'il s'en retournoit à Versailles : je ne sçai point à quel dessein. J'en avois fait d'aller dîner chez Monsieur le Cardinal, que je n'avois pû voir chez lui depuis son arrivée, & m'en allai vers midi en son logis. On me dit, qu'il n'y étoit pas, & qu'il partoit ce jour-là, pour aller à Pontoise. Encore jusques-là je ne pensai à rien, ni moins encore, quand étant entré à Luxembourg, Monsieur le Cardinal y arrivant, je le conduisis jusques à la porte de la Reine, & qu'il me dit : vous ne ferez plus de cas d'un défavorisé comme moi. Je m'imaginai qu'il vouloit parler du mauvais visage qu'il avoit reçû de Monsieur. Sur cela je ne voulus attendre, pour aller dîner avec lui ; mais Monsieur de Longue-

ville

ville me débaucha, pour aller dîner chez Monsieur de Crequy, avec Monsieur; comme il m'en avoit prié. Comme nous y fûmes, Monsieur de Puylaurens me dit : Eh bien, c'est tout de bon cette fois-ci que nos gens sont broüillez; car la Reine Mere dit hier ouvertement à Monsieur le Cardinal, qu'elle ne le vouloit jamais voir. Je fus très-étonné de cette nouvelle, & Monsieur de Longueville me la confirma. J'envoyai sur l'heure à Madame la Princesse de Conty, la suppliant très-humblement qu'elle m'envoyât des nouvelles, laquelle jura à mon homme que cela étoit la premiere qu'elle en avoit euë, & qu'elle me prioit de lui en envoyer des particularitez. Je n'en sçûs autre chose, sinon que l'on me dit, que Madame de Comballet avoit pris congé de la Reine mere, & que le Roi & Monsieur le Cardinal étoient partis. Le soir Monsieur le Comte me mena chez la Reine mere, qui ne parla jamais qu'à la Reine & aux Princesses.

Le Mardi 12. je m'en allai tout le jour à Chaliot, & en m'en retournant je rencontrai Lisle, qui me dit, que l'on avoit ôté les Sceaux à Monsieur de Marillac, & envoyé en Touraine avec des gardes.

Le

Le Mercredi 13. Monsieur de la Vrilliere, revenant au galop de Versailles, me dit, que Monsieur de Château-neuf étoit Garde des Sceaux, & le soir au sortir de chez la Reine mere, je vins chez Monsieur de la Ville aux clercs, qui le lui vint dire de la part du Roi.

Le Jeudi 14. Lopès me vint voir le matin, & me dit, que je ferois bien d'aller à Versailles, voir le Roi & Monsieur le Cardinal : ce que j'eusse fait à l'heure même, si je n'eusse voulu saluer le nouveau Garde des Sceaux, qui étoit mon particulier ami, lequel venoit ce jour-là à Pâris, saluer les Reines. Je le vis donc sur le soir, & lui ayant demandé si j'étois bien ou mal à la Cour, il me dit, qu'il ne s'étoit point apperçu qu'il y eût rien contre moi ; mais que je ferois bien de m'aller presenter : ce que je fis ce jour-là. Le President le Jay fut fait premier President, & étant entré en la chambre du Roi, dès qu'il me vit, il dit, si haut que je le pûs entendre : il est arrivé après la bataille ; & ensuite me fit fort mauvaise chere. Je ne laissai point de faire bonne mine, comme s'il n'y eût rien eu. Enfin le Roi me dit, qu'il seroit Lundi à Saint Germain, & que j'y fisse trouver sa Garde Suisse. J'oüis en même-

tems

tems que Saint Simon, premier Ecuyer, dit à Monsieur le Comte : Monsieur, ne le priez point à dîner, ni moi aussi, qu'il s'en aille comme il est venu. L'insolence de ce petit punais me mit en colere dans le cœur, mais je n'en fis pas le semblant : car les rieurs n'étoient pas pour moi, & si je ne sçai pourquoi. Neanmoins Monsieur le Comte me dit : si vous voulez dîner chez moi, j'ai là-haut deux, trois ou quatre plats que nous mangerons. Je lui répondis : Monsieur, je donne aujourd'hui à dîner à Chaliot à Messieurs de Crequi, de Saint Luc, & au Comte de Sault, qui m'y attendent, je vous rends très-humbles graces. Sur cela Monsieur le Cardinal arriva, qui me fit le froid, & me parla assez indifferemment : puis entra dans le cabinet avec le Roi. Je me mis à parler avec Monsieur le Comte, & en même-tems Armaignac me vint dire de la part de Monsieur le Cardinal, si je voulois venir dîner avec lui ; mais comme j'en avois déja refusé Monsieur le Comte, devant qui il me parloit, je lui fis la même excuse que j'avois faite auparavant ; dont Monsieur le Cardinal s'offensa, & le dit au Roi.

Le Lundi 18. le Roi arriva à Saint Germain, où je me trouvai aussi, & il m'y fit

fit le plus mauvais visage du monde.

J'y revins le Mercredi 30 où il ne me fit pas meilleur accueil. Les Reines y vinrent, ausquelles il fit beaucoup d'honneur, peu de privauté. Je me resolus enfin de demeurer à Saint Germain, & y fus trois semaines durant, sans que le Roi me dît un mot, que celui du guet. Monsieur d'Espernon y vint le Dimanche 25. qui fut fort bien reçû, tant du Roi que de Monsieur le Cardinal; mais moi toûjours en un même état. Monsieur le Cardinal me pria de donner à dîner à Monsieur d'Espernon, parce qu'il étoit au lit; à quoi je m'étois preparé, & il me l'avoit envoyé dire. Sur ces entrefaites, Puy-Laurens & le Coigneux s'accorderent avec Monsieur le Cardinal, qui leur fit donner par le Roi à chacun cent mille écus au moins: & à ce dernier la charge de President de la Cour qui vaut bien cela pour le moins. Cet accord se fit par Monsieur de Rambouillet, qui devoit aussi en avoir trente mille. Il fut aussi promis à Puy-laurens, que l'on le feroit Duc & Pair. Sur cela Monsieur vint trouver le Roi, qui lui fit fort bon visage. Il fut voir aussi Monsieur le Cardinal, & tout prenoit aussi un assez bon train; car Monsieur le Cardinal

Bagny

Bagny entreprit l'accommodement de Monsieur le Cardinal avec la Reine mere, qui le fut voir au sortir de chez Monsieur le Prince, de qui il tint sur les fonts le second fils ; mais la reconciliation ne parut pas entiere. Joint qu'en ce même tems-là la Reine mere eut nouvelle de la detention du Maréchal de Marillac, qui arriva peu après que Cazal eut été secouru par l'armée du Roi, & que la paix generale eut été jurée. En ce même-tems Beringuen fut envoyé hors de la Cour : Jaquinot eut defenses d'y venir : Monsieur Servien fut fait Secretaire d'Etat : Monsieur de Montmorency fait Maréchal de France, & Monsieur de Thoiras aussi. Monsieur d'Effiat fâché de ne le pas être, se retira en sa maison de Chilly, d'où peu après il revint, & fut fait Maréchal de France. Le Roi vivoit froidement avec les Reines, & ne leur parloit quasi point au cercle, quand nous entrâmes en l'année 1631.

Au commencement de cette année on me commanda de licentier le Regiment du Colonel Berlot. J'avois dès le mois de Septembre de l'année passée licentié celui du Colonel Affri ; mais sur la difficulté du payement on retarda cette affaire. Cependant on chercha, à ce que di-

sent

ſent ceux de Monſieur, de deſunir Puylaurens & le Coigneux; Monſieur le Garde des Sceaux, parent du premier, le perſuadant d'abandonner ſon compagnon; de quoi le Coigneux averti par Madame de Verderonne, qui étoit le dépôt de leur amitié, & Monſieur en ayant ſçû les nouvelles, tous deux en s'accordant enſemble, conſeillerent à Monſieur de quitter la Cour au commencement du mois de Fevrier; ce qu'il executa, ayant premierement été trouver Monſieur le Cardinal en ſon logis, & lui ayant dit, qu'il renonçoit à ſon amitié. J'étois chez le Preſident de Chevry, quand j'en ſçûs la nouvelle, & m'en allai à l'heure-même trouver Monſieur le Cardinal, & ſçavoir ce que j'avois à faire, comme au premier Miniſtre en l'abſence du Roi. Il me dit, que ce ſoir même le Roi ſeroit à Paris, & qu'il avoit envoyé au galop Monſieur Bouteiller, tant pour l'avertir du partement de Monſieur, que pour le conſeiller de venir à Paris. Il vint décendre chez Monſieur le Cardinal, où tout le monde ſe trouva, & de là il alla chez la Reine mere. Il me fit mettre dans ſon carroſſe. Il me donna un ſanglier, qu'il avoit pris le jour même, & me fit très-bonne chere. Il me dit, en allant au

Lou-

Louvre, qu'il alloit quereller la Reine sa mere, d'avoir fait sortir de la Cour Monsieur son frere. Je lui dis, qu'elle seroit blâmable si elle l'avoit fait, & que je m'étonnois fort, qui lui avoit conseillé telle chose. Il me répondit, si assurément, pour la haine qu'elle porte à Monsieur le Cardinal. Sur cela il entra chez la Reine sa mere, qui avoit ce jour-là pris quelque medecine. Peu de jours après, le Roi se resolut d'aller passer son Carême-prenant à Compiegne, & les Reines l'y voulurent suivre. La veille qu'il partit, pour y aller, il me donna encore une hure de sanglier de sa chasse, me promettant qu'à Compiegne il me feroit un don, pour accommoder mes affaires, incommodées des extrêmes dépenses que j'avois faites l'année precedente en Savoye.

Le Dimanche seiziéme de Février, nous prîmes congé de Madame la Princesse de Conty, qui est la derniere fois que je l'ai vûë.

Les Reines partirent le lendemain dix-septiéme Février, pour s'acheminer à Compiegne, où la Reine mere fut sollicitée par le Roi de s'accommoder avec Monsieur le Cardinal. Mais comme elle est très-entiere & opiniâtre, & que la playe

playe étoit encore recente, elle n'y pût être portée.

Le Dimanche vingt-troisiéme Février, je dînai chez Monsieur le Maréchal de Crequy, & de là m'en allant à la place Royale chez Monsieur de Saint Luc, je m'accrochai avec le chariot, qui portoit dans la Bastille le lit de l'Abbé de Foy, qui y avoit été mené prisonnier le matin; ce qui me fit sçavoir sa prise. Sur le soir j'attendois l'heure d'aller à la Comedie chez Monsieur de Saint Geran, qui la donnoit ce soir-là, & le bal ensuite, quand Monsieur d'Espernon m'envoya prier de venir jusques chez Madame de Choisi, où il étoit : & y étant arrivé, il me dit que la Reine mere avoit été arrêtée le matin même à Compiegne, d'où le Roi étoit parti, pour venir coucher à Senlis; que Madame la Princesse de Conty avoit eu commandement, par une lettre du Roi, que Monsieur de la Ville aux clercs lui avoit portée, de s'en aller à Eu. Que le Roi avoit fait Madame de la Flotte Dame d'atour de la Reine, & Mademoiselle de Hautefort, fille de la Reine sa femme : que toutes deux étoient venues à Senlis avec elle, & que le premier Medecin de la Reine mere, Monsieur Vautier, avoit été amené prisonnier

nier à la suite du Roi : & finalement qu'il sçavoit de bonne part, qu'il avoit été mis sur le tapis de nous arrêter, lui, le Maréchal de Crequy & moi, & qu'il n'y avoit encore rien été conclu contre eux; mais qu'il avoit été arrêté, que l'on me feroit prisonnier le Mardi, à l'arrivée du Roi à Paris; dont il m'avoit voulu avertir, afin que je songeasse à moi. Je lui demandai ce qu'il me conseilloit de faire, & ce que lui-même vouloit faire. Il me dit, que s'il n'avoit que cinquante ans, qu'il ne seroit pas une heure à Paris, & qu'il se mettroit en lieu de sureté, d'où puis après il pourroit faire sa paix; mais qu'étant proche de quatre-vingt ans, il se sentoit bien encore assez fort pour faire une traitte; mais qu'il craindroit de demeurer le lendemain. C'est pourquoi, puis qu'il avoit été si mal habile de venir encore faire le courtisan à son âge, il étoit bien employé qu'il en partît, & qu'il employeroit toute chose, & mettroit toute piece en œuvre, pour se rétablir tellement quellement, & puis de s'en aller finir ses jours en paix dans son Gouvernement. Mais pour moi, qui étois encore jeune, en état de servir, & d'attendre une meilleure fortune, il me conseilloit de m'éloigner, & de conser-
ver

ver ma liberté, & qu'il m'offroit cinquante mille écus, pour passer deux mauvaises années, que je lui rendrois quand il en viendroit de bonne. Je lui rendis premierement très-humbles graces de son bon conseil, & ensuite de son offre : & lui dis, que ma modestie m'empêchoit d'accepter le dernier, & ma conscience d'effectuer l'autre ; étant innocent de tout crime, & n'ayant jamais fait aucune action, qui ne meritât plûtôt loüange & recompense que punition. Qu'il a paru que j'ai toûjours plus recherché la gloire que le profit, & que preferant mon honneur, non seulement à ma liberté, mais à ma propre vie, je ne me mettrois jamais en compromis, par une fuite qui pourroit faire soupçonner ma probité. Que depuis trente ans je servois la France, & m'y étois attaché, pour y faire ma fortune : que je n'en voulois point maintenant, que j'approche l'âge de cinquante ans, en chercher une nouvelle, & qu'ayant donné au Roi mon service & ma vie, je lui pouvois aussi bien donner ma liberté, qu'il me rendroit bien-tôt, quand il jetteroit les yeux sur mes services & ma fidelité. Qu'au pis aller, j'aimois mieux vieillir & mourir dans une prison, jugé d'un chacun innocent,

cent, & mon maître ingrat, que par une suite inconſiderée me faire croire coupable, & ſoupçonner méconnoiſſant des honneurs & charges, que le Roi m'a voulu departir. Que je ne me pouvois imaginer, que l'on me veuille mettre prisonnier, n'ayant rien fait, ni m'y retenir, quand on ne trouvera aucune charge contre moi. Mais quand on voudra faire l'un & l'autre, que je ſouffrirai avec grande conſtance & moderation, & qu'au lieu de m'éloigner, je me reſolvois dès demain matin de m'aller preſenter au Roi à Senlis, ou pour me juſtifier, ſi l'on m'accuſe, ou pour entrer en priſon, ſi l'on me ſoupçonne, ou même pour mourir, ſi on avere les doutes que l'on a pû prendre de moi; & quand l'on ne trouveroit rien à redire à ma vie ni à ma conduite, pour mourir auſſi genereuſement & conſtamment, ſi ma mauvaiſe fortune, ou la rage de mes ennemis me pouſſe juſques à cette extremité.

Comme j'achevai ce diſcours, Monſieur d'Eſpernon, les larmes aux yeux, m'embraſſa, & me dit: je ne ſçai ce qui vous arrivera, & je prie Dieu de tout mon cœur, que ce ſoit tout bien, mais je n'ai jamais connu Gentilhomme mieux né que vous, ni qui merite mieux toute

bonne

bonne fortune. Vous l'avez euë jusques-ici, Dieu vous la conserve. Et bien que j'apprehende la resolution que vous avez prise, je l'approuve néanmoins, & vous conseille de la suivre, ayant oüi & pesé vos raisons. Il me pria ensuite de n'éventer point cette nouvelle, qui bien-tôt seroit publique, & me pria qu'au sortir de la comedie, il me donnât à souper chez Madame de Choisy, où il l'avoit fait apprêter : & sur cela nous allâmes à la fête chez Monsieur de Saint Geran, où je trouvai Monsieur le Maréchal de Crequy, à qui Monsieur d'Espernon le dit devant moi, & ce que je voulois faire, qui l'approuva, & dit que pour lui, qu'il feroit ce qu'il pourroit pour détourner l'orage; mais qu'il l'attendoit. Peu après Madame la Comtesse divulgua l'Arrêt de la Reine mere, & nous oüîmes la comedie, vîmes le bal, & à minuit vinmes souper chez Madame de Choisy, où Monsieur de Chevreuse vint, qui ne fut guere touché de l'éloignement de sa bonne sœur de la Cour, & fut aussi gai que de coûtume. Comme nous nous retirions, Monsieur du Plessis-Praslin y arriva, qui dit à Monsieur de Chevreuse, de la part du Roi, que non par haine qu'il portoit à sa maison, mais que pour

le bien de son service, il avoit éloigné Madame sa sœur d'auprès de la Reine sa mere.

Le lendemain Lundi vingt-quatriéme jour de Février, je me levai devant le jour, & brûlai plus de six mille lettres d'amour, que j'avois autrefois reçûës de diverses femmes; apprehendant que si on me prenoit prisonnier, on me vînt chercher dans ma maison, & qu'on y trouvât quelque chose qui pût nuire, étant les seuls papiers que j'avois qui eussent pû nuire à quelqu'un. Je mandai à Monsieur le Comte de Grammont, que je m'en allois trouver le Roi à Senlis, & que s'il y vouloit venir, je l'y menerois; ce qu'il fit volontiers: & l'étant venu prendre en son logis, il monta en mon carrosse, & nous allâmes jusqu'au Louvre, où nous trouvâmes Monsieur le Comte, Monsieur le Cardinal de la Valette & Monsieur de Boüillon, qui montoient en carrosse, après s'être chauffez, pour passer à Senlis. Il voulut que Monsieur de Grammont & moi, nous nous missions dans son carrosse, pour y aller de compagnie, & me dit, que je m'en vinsse chauffer: puis en montant à la chambre quand & moi, il me dit: je sçai assurément que l'on vous veut arrêter;

si

si vous m'en croyez, vous vous retirerez, & si vous voulez, voilà deux coureurs, qui vous meneront bravement à dix lieuës d'ici. Je le remerciai très-humblement, & lui dis, que n'ayant rien sur ma conscience de sinistre, je ne craignois rien aussi, & que j'aurois l'honneur de l'accompagner à Senlis, où nous arrivâmes peu après, & trouvâmes le Roi avec la Reine sa femme dans sa chambre, & Madame la Princesse de Guymené. Il vint à nous, & nous dit : voilà bonne compagnie, puis ayant un peu parlé à Monsieur le Comte & à Monsieur le Cardinal de la Valette, il m'entretint assez longtems, me disant, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû, pour porter la Reine sa mere à s'accommoder avec Monsieur le Cardinal; mais qu'il n'y avoit rien sçû gagner, & ne me dit rien de Madame la Princesse de Conty. Puis je lui dis, que l'on m'avoit donné avis, qu'il me vouloit faire arrêter, & que je l'étois venu trouver, afin que l'on n'eût point de peine à me chercher, & que si je sçavois où c'est, je m'y en irois moi-même, sans que l'on m'y menât. Il me dit là-dessus ces mêmes mots : comment Bestein, aurois-tu la pensée que je le voulusse faire? Tu sçais bien que je t'aime : & cer-

tes je croi qu'à cette heure-là il le disoit comme il le pensoit. Sur cela on lui vint dire, que Monsieur le Cardinal étoit en sa chambre, & lors il prit congé de la compagnie, & me dit, que je fisse le lendemain matin de bonne heure marcher la compagnie, qui étoit en garde, afin qu'elle la pût faire à Paris, puis me donna le mot. Nous demeurâmes quelque tems chez la Reine, & puis nous vinmes tous souper chez Monsieur de Longueville, & de là nous retournâmes chez la Reine, où étoit venu le Roi après souper. Je vis bien qu'il y avoit quelque chose contre moi; car le Roi baissoit toûjours la tête, joüant de la guitarre, sans me regarder, & en toute la soirée ne me dit jamais un mot. Je le dis à Monsieur de Grammont, nous allant coucher ensemble, en un logis que l'on nous avoit apprêté.

Le lendemain Mardi vingt-cinquiéme jour de Février, je me levai à six heures du matin, & comme j'étois devant le feu avec ma robbe, le Sieur de Launay, Lieutenant des gardes du corps, entra dans ma chambre, & me dit: Monsieur, c'est avec la larme à l'œil, & le cœur qui me saigne, que moi, qui depuis vingt ans suis votre soldat, & ai toûjours été

ité ſous vous, ſois obligé de vous dire, que le Roi m'a commandé de vous arrêter. Je ne reſſentis aucune émotion particuliere à ce diſcours, & lui dis: Monſieur, vous n'y aurez pas grand peine, étant venu exprès à ce ſujet, comme l'on m'en avoit averti. J'ai été toute ma vie ſoumis aux volontez du Roi, qui peut diſpoſer de moi & de ma liberté à ſa volonté. Sur quoi je lui demandai, s'il vouloit que mes gens ſe retiraſſent; mais il me dit, que non, & qu'il n'avoit autre charge que de m'arrêter, & puis de l'envoyer dire au Roi, & que je pouvois parler à mes gens, écrire, & mander tout ce que je voudrois, & que tout m'étoit permis. Monſieur de Grammont alors ſe leva du lit, & vint pleurant à moi, dont je me mis à rire, & lui dis, que s'il ne s'affligeoit de ma priſon non plus que moi, il n'en auroit aucun reſſentiment; comme de vrai, je ne me mis pas beaucoup en peine, ne croyant pas y demeurer longtems. Launay ne voulut jamais, qu'aucun des gardes, qui étoient avec lui, entraſſent dans ma chambre, & peu après arriverent devant mon logis un carroſſe du Roi, ſes mouſquetaires à cheval, & trente de ſes chevaux legers. Je me mis en carroſſe avec Launay ſeul,

 &

& rencontrai en sortant Madame la Princesse, qui montra être touchée de ma disgrace. Puis marchâmes toûjours deux cens pas devant le Roi, jusques à la porte Saint Martin, que je retournai à gauche; & passant par la place Royale, on me mena dans la Bastille, où je mangeai avec le Gouverneur, Monsieur Tremblay, & puis il me mena dans la chambre, où étoit autrefois Monsieur le Prince; dans laquelle on m'enferma avec un seul valet.

Le Mercredi vingt-sixiéme, Monsieur du Tremblay me vint voir, & me dit, de la part du Roi, qu'il ne m'avoit point fait arrêter pour aucune faute que j'eusse faite, & qu'il me tenoit son bon serviteur; mais de peur que l'on ne me portât à mal faire, & que je n'y demeurerois pas long-tems; dont j'eus beaucoup de consolation. Il me dit de plus, que le Roi lui avoit commandé de me laisser toute liberté, hormis celle de sortir: que je pouvois prendre avec moi tels de mes gens que je voudrois, & me promener par toute la Bastille. Il ajoûta encore à mon logement une autre chambre auprès de la mienne, pour mes gens. Je ne pris que deux valets & un cuisinier, & fus plus de deux mois sans sor-

tir

tir de ma chambre, & n'en fusse point du tout sorti, si le ventre ne m'eût enflé, de telle sorte que je crus mourir deux jours après mon emprisonnement. Je fis sçavoir, si le Roi avoit agreable que mon neveu de Bassompierre le vît, qui me fit répondre que non seulement il l'agreoit; mais il le desiroit, & qu'il aimoit mon neveu pour l'amour de lui-même, aussi bien qu'à ma consideration.

Le Roi partit incontinent après le Carême-prenant, pour aller à Orleans, forcer Monsieur son frere de le venir trouver. Mon neveu fit demander encore au Roi ce qu'il lui plaisoit qu'il fît, & le Roi lui fit dire, qu'il seroit bien aise qu'il vînt à ce voyage avec lui: sur quoi je le fis mettre en très-bon équipage, & l'envoyai à sa suite. Monsieur frere du Roi sentant le Roi venir & s'approcher de lui, ne le voulut attendre, & s'en alla par la Bourgogne à Bezançon, avec Messieurs d'Elbeuf & de Bellegarde. Le Roi le suivit jusques à Dijon, & s'en retournant à Chanceaux, on fit dire à mon neveu que le Roi n'agréoit pas qu'il le suivît, ni même qu'il demeurât en France; mais qu'il trouvoit bon, qu'il vînt prendre congé de lui: ce qu'il fit, & se retira vers son pere en Lorraine. Le Roi vint

 aux

aux contours de Paris, & je fis folliciter ma liberté; mais ce fut en vain. Je tombai malade dans la Bastille d'une enflure bien dangereuse, provenuë peut-être de n'avoir pas pris d'air; aussi dès que j'eus été promener sur la terrasse, je commençai à desenfler.

Je sçûs en même tems la mort de Madame la Princesse de Conty, dont j'eus l'affliction, que meritoit l'honneur, que depuis mon arrivée à la Cour, j'avois reçû de cette Princesse, qui outre tant d'autres perfections, qui l'ont renduë admirable, avoit celle d'être très-bonne amie, & d'être très-obligeante. J'honorerai sa memoire, & la regretterai le reste de mes jours. Elle fut tellement outrée de douleur, de se voir separée de la Reine mere avec qui elle avoit demeuré depuis qu'elle vint en France, & si affligée de voir sa maison persecutée, & ses amis & serviteurs en disgrace, qu'elle n'y voulut ni ne sçût pas survivre, & mourut à un Lundi, dernier jour d'Avril de cette malheureuse année 1631. Pendant cela on fit quelques propositions à la Reine mere, de s'aller tenir à Moulins, ou à Château-Thierry; mais elle se resolut de sortir de France, & ayant fait traiter avec Vardes, pour la recevoir

voir à la Capelle, le pere, qui étoit l'ancien Gouverneur, ayant été averti de quelques pratiques qui se faisoient dans la place, y courut nuit & jour, & y arriva le soir, dont la Reine s'y devoit rendre le lendemain : & y étant entré au déscû de son fils, parla aux soldats, qui étoient ses creatures, qui le reconnurent pour Gouverneur, & en chassa son fils. La Comtesse de Moret & Bezançon, qui y étoient, s'en allerent au-devant de la Reine mere, qu'ils trouverent à une lieuë de là ; lui dirent l'accident qui les empêchoit de la servir selon son desir, & l'accompagnerent jusques à Avennes : où de là elle alla à Bruxelles, où elle s'est tenuë depuis. Ce qui fut cause de faire saisir son bien & son doüaire. Monsieur le Comte de Saint Paul mourut peu après : ce qui fit rentrer Château-Thierry en la possession du Roi. La Duchesse de Roüanois, qui avec Madame d'Elbeuf avoit eu ordre de se retirer, quand la Reine mere fut laissée à Compiegne, etoit venuë trouver Madame la Princesse de Conty à Eu, après la mort de laquelle ayant sçû que la Reine mere étoit sortie de France, s'embarqua à Eu, & l'alla trouver en Flandres.

Le Roi de Suede, qui l'année prece-

dente

dente étoit entré dans l'Allemagne, & y avoit fait de signalez progrès, qu'il continuoit encore en la presente, s'avança de telle sorte, qu'il vint joindre l'Electeur de Saxe, qui avoit pris les armes contre l'Empereur; qui envoya le Comte de Tilli, grand & heureux Capitaine, pour lui faire tête, lequel auprès de Leipsic, étant venu donner la bataille au Duc de Saxe, laquelle il gaigna, le Roi de Suéde averti que le Comte de Tilli marchoit contre l'Electeur, marcha toute la nuit avec quatre mille chevaux à son secours, mais il le trouva en déroute, & si à propos, qu'il y mit & deffit à platte coûture le Comte de Tilli, victorieux du Saxon, & le poursuivit si vivement, qu'il ne lui donna le loisir de se reconnoître, jusques à Erfort, qui est auprès de là; tuant tout ce qui demeura par les chemins, des restes de l'armée de Tilly. Ce qui porta une telle consternation aux affaires de l'Empereur, que si le Duc de Bavieres, avec une puissante armée ne se fût opposé aux Suédois, il n'eût rien trouvé en toute l'Allemagne, qui lui eût fait resistance.

Mr de Lorraine, qui en ce tems-là avoit quelques troupes sur pied, en leva encore en toute diligence, & avec huit mille

mille hommes de pied & deux mille chevaux passa en Allemagne, au secours du Duc de Bavieres son oncle. Mon frere & mon neveu s'y signalerent. Mon cousin le Comte de Papenheim vint aussi, & s'opposa au Roi de Suede, qui tourna tête vers la Franconie, prit Wirtsbourg, Mayence & Francfort, qui n'étoient fortifiez, ni pourvûs, & mit la terreur & l'effroi de telle sorte dans l'Allemagne, que tout se rendoit. Pendant que Monsieur de Lorraine étoit en Allemagne, & Monsieur frere du Roi à Nanci, où il étoit venu se tenir, peu après s'être retiré de Bezançon, le Roi s'en vint à Metz, & son armée à la frontiere de Lorraine: & Monsieur de Lorraine étant averti, qu'un si puissant Prince étoit, avec de telles forces, sur ses confins, ayant en diligence ramené les siennes en son païs, & Monsieur s'étant derechef retiré à Bezançon, il fut fait quelque traité entre le Roi & Monsieur de Lorraine, par lequel Moyenvic lui fut renduë, & la ville de Marsal mise en ses mains, pour quatre ans. Comme le Roi étoit à Metz, la Cour de Parlement, qui pour avoir donné quelque Arrêt, qui n'avoit pas plû au Roi l'été precedent, avoit été commandé de venir à pied trouver en corps le Roi au Louvre, & lui

porter

porter ses registres, ausquels elle déchira de sa propre main lesdits Arrêts, & fit enregistrer un de son Conseil, qui n'étoit pas à leur avantage. Ils donnerent depuis quelques autres Arrêts qui ne plûrent pas à sa Majesté; ce qui fit qu'elle interdit cinq Conseillers ou Presidens de la Cour, & manda que le premier & second Presidens, accompagnez de nombre de Conseillers, le vinssent trouver à Metz. Elle leur fit une forte reprimande. De là le Roi ayant envoyé le Marquis de Brezé son Ambassadeur vers le Roi de Suede, il s'en revint aux contours de Paris, achever l'année 1631.

Au commencement de l'année 1632. peu après le retour du Roi de son voyage de Metz, on me donna quelque esperance de ma liberté; mais je vis que ce fut plûtôt pour redoubler mes peines par cette esperance trompée, que pour alleger mes maux par une meilleure condition. Car peu après je vis bien que l'on ne me vouloit pas élargir. J'eus pour comble de mes maux la mort de mon frere, qui survint bien-tôt après, à cause des travaux de la guerre d'Allemagne de l'année precedente, & par les déplaisirs de ma longue detention. Monsieur le Cardinal ensuitte fut fait Gouverneur de Bretagne,

&

& le Maréchal de Marillac, ayant été longuement détenu à sainte Menehoult prisonnier, où on lui instruisoit son procès, fut enfin amené prisonnier à Ruël, & des Juges nouveaux établis, pour lui faire & parfaire son procès, lui ayant été permis de choisir du Conseil, il fut jugé le huitiéme de Mai, & executé en Gréve le Lundi ensuivant.

Force pratiques se firent en France de tous côtez en faveur de Monsieur, mais principalement dans le Languedoc, où Monsieur de Montmorency se revolta, attirant avec lui plusieurs villes, Seigneurs, & autres partisans. D'autre côté, le Roi étoit en doute du Roi d'Angleterre, puis aussi de Monsieur de Savoye, qui souffroit impatiemment, que la ville & citadelle de Pignerol demeurât entre les mains du Roi, bien que par traitté particulier il l'eût délaissée au Roi, qui avoit aussi quelque ombrage du Maréchal de Thoiras, pour l'étroite intelligence qu'il avoit avec Monsieur le Duc de Savoye, pour avoir mis aussi dans la citadelle de Cazal le Regiment de son neveu, & s'y être rendu le plus fort, pour la mauvaise intelligence où il étoit avec Monsieur Servient Ambassadeur du Roi vers Mr de Savoye; & finalement pour les brigues,

&

& menées que sa Majesté sçavoit, que son frere, qui dépendoit absolument de lui, faisoit dans le Languedoc, du côté de Roussillon Il étoit venu par mer huit mille Italiens : on levoit aussi des Espagnols : Monsieur de Lorraine étoit puissamment armé sous pretexte des Suedois, qui avoisinoient son païs : mais le Roi se doutoit, que ce fût en faveur de Monsieur, dont on lui avoit donné avis, que le mariage se brassoit avec la Princesse Marguerite, sœur dudit Duc. Monsieur de son côté avoit deux mille chevaux sur pied, & quelque Infanterie ; de sorte que tout cela donnoit bien à penser au Roi, qui ne pût être persuadé de se saisir de la personne de Monsieur de Montmorency, bien qu'il en eût eu des avis bien certains, mais l'envoya en son Gouvernement, pour y faire tenir les Etats, & pour se preparer contre les forces qui étoient au Comté de Roussillon. Pendant que sa Majesté s'achemina avec une forte armée en la Lorraine, au tems que l'armée Hollandoise, ayant pris Venlo, Ruremonde & quelques autres places sur les Espagnols, étoit venuë attaquer Mastricht, & s'étoit tellement retranchée devant, que l'armée Espagnole, assistée de celle du Comte de Papenheim, qui s'en appro-

approcha, ne la pût secourir, ny empêcher d'être prise sur la fin de l'Automne, & ensuite le Duché de Limbourg; cependant qu'en Allemagne le Roi de Suede s'étoit mis en campagne au renouveau, & avoit mis l'Alsace sous sa puissance, avec le Marquisat de Burgaw, rétabli le Palatin dans ses païs usurpez, delivré le Duc de Wirtemberg du joug de ses ennemis, & pris Donawerth & tout le Duché de Bavieres, à Ingolstat près, quand le Wallestein avec une très-puissante armée s'avança à Nuremberg, qu'il eût prise, si le Roi de Suede n'y fût promptement accouru, & ne se fût retranché entre la ville & lui. Le Duc de Bavieres se joignant à Wallestein, & tenant le Roi de Suede sur cul jusqu'à l'hiver, arrêterent le cours de ses victoires pour cette année-là: & ensuite le Wallestein étant allé en Bohême, & de là vers la Saxe, pour châtier l'Electeur, le Roi de Suede y accourut, & le Papenheim le suivit, & s'étant rencontrez ledit Roi & le Wallestein à Lutzen, ils se donnerent la bataille, que le Roi de Suede gagna, mais il y fut tué, & aussi le Papenheim, qui y arriva comme la bataille se donnoit. Le Duc Bernard de Wimar prit le soin de l'armée, après la mort du Roi de Suede.

Le

Le Roi vint fondre avec une puissante armée dans la Lorraine, prit le Duché de Bar, & la Motte, puis sans resistance vint se Saisir de saint Michel, & du Pont à Mousson. Monsieur de Lorraine, joint avec Monsieur, avoient bien une armée suffisante pour lui resister; mais comme Monsieur étoit appellé en Languedoc, il se separa de lui, en même-tems traitta avec le Roi, & lui donna pour assurance trois places en depôt pour trois ans; qui furent Stenay, Jametz & Clermont en Argonne. Puis étant venu trouver le Roi, quand il s'en retourna, il l'assûra de son service. En même tems Monsieur, avec plus de deux mille chevaux, entra dans le Duché de Bourgogne. Le Roi envoya Monsieur de la Force après, puis encore Monsieur le Maréchal de Schomberg, avec des Forces suffisantes. Il envoya en ce même tems en Alsace Monsieur le Maréchal d'Effiat, avec une armée, & lui avec le reste de ses troupes suivit la piste de Monsieur, son frere, qui alla dans l'Auvergne, pour passer de là en Languedoc: & lors Monsieur le Maréchal de la Force entra vers Beaucaire dans le Languedoc, tandis que M. de Schomberg passa du côté d'Albi. M. de Montmorency se joignit alors à Monsieur,

avec force troupes de pied & de cheval, & Monsieur envoya vers Beaucaire Mr d'Elbeuf, pour s'opposer au Maréchal de la Force, tandis qu'il vint pour attaquer Monsieur de Schomberg, qui avoit assiegé S. Felix de Carmain, qu'il prit, & se voulant retirer à Castelnaudary, il trouva Monsieur en tête avec des forces beaucoup plus grandes que les siennes : mais Monsieur de Moret, ayant voulu aller voir détrousser les ennemis, fut rapporté mort, & Monsieur de Montmorency, pensant être suivi du reste de l'armée, qui ne bougea, chargea avec cinquante ou soixante chevaux, fit des merveilles, mais enfin son cheval fut tué, & lui blessé de vingt coups, pris prisonnier, mené à Castelnaudary, & l'armée de Monsieur étonnée de ces deux grandes pertes, se retira, sans combattre, & se débanda peu après. Le Fargis, qui étoit allé chercher les Espagnols, qui devoient venir au secours de Monsieur, s'avança pour lui en dire la nouvelle, qu'il trouva ayant déja envoyé vers le Roi, pour en obtenir quelque forme de paix ; ce qu'il fit, & fut renvoyé se tenir à Tours, ou aux environs. Le Roi reçût les nouvelles à Lion de cet heureux succès, envoya de son côté Aiguebonne trouver Monsieur,

son

ſon frere, & lui offrir des avantages, qu'il accepta. Puis ſa Majeſté paſſa à Beaucaire, à Montpellier, à Pezenas & Beziers, où il fit faire quelques executions. Puis étant arrivé à Toulouſe, traita un peu mal ceux de la ville, qui avoient témoigné par trop leur affection à Mr de Montmorency, lequel avoit été tranſporté à Leictoure, pour le faire guerir, d'où le Roi le fit amener à Toulouſe, & la veille de la Touſſaints, dernier jour d'Octobre lui fit trencher la tête dans l'Hôtel de Ville de Toulouſe; d'où il partit le lendemain; après avoir fait Monſieur de Brezé Maréchal de France, pour s'en revenir vers Paris par Limoges; la Reine & Monſieur le Cardinal s'en retournant par Bourdeaux, & par la Rochelle.

Monſieur le Maréchal d'Effiat étant entré dans l'Alſace, étoit pour y faire de grands progrès; car il avoit de belles forces & bien payées, qui s'y comportoient fort bien, & tous les Princes, Seigneurs & villes ſe venoient mettre ſous la protection du Roi, redoutant ſes armes, & apprehendant celles de Suede, qui les avoiſinoient: mais une ſoudaine maladie le fit mourir, & trencha le fil de tant de belles eſperances.

Monſieur, frere du Roi, qui n'avoit traitté,

traitté, à ce qu'il disoit, que sous l'espoir de la délivrance de Mr de Montmorency, ayant sçu qu'il avoit eu la téte tranchée, se retira à grandes journées au Comté de Bourgogne, & de là s'achemina en Flandres.

La Reine avec Monsieur le Cardinal, Monsieur le Garde des Sceaux & Mr de Schomberg, s'embarqua sur la Garonne à Toulouze, & vint descendre jusques à Cadillac, où Monsieur le Duc d'Espernon les reçût superbement. Puis ensuite arriva à Bourdeaux, où Monsieur le Cardinal tomba en une extrême maladie. La Reine passa à Blaye, avec le Garde des Sceaux, & Mr de Schomberg mourut en même tems d'apoplexie à Bourdeaux, où il vint une si grande quantité de Noblesse de toutes parts, mandée par Mr d'Espernon, pour faire honneur à la Reine, que cela mit en ombrage Monsieur le Cardinal, qui se fit inopinémemt porter dans une barque, & conduire à Blaye. Cependant la Reine s'achemina à la Rochelle, où Monsieur le Cardinal la fit superbement recevoir, & lui à petites journées se fit porter à Richelieu, & vers la fin de l'année 1632 vint trouver le Roi à Dourdan, où toute la Cour fut au-devant de lui.

Au

Au commencement de l'année 16[illegible] j'eus une grande esperance de liberté. Monsieur de Schomberg m'avoit fait dire, qu'à ce retour du Roi on me sortiroit de la Bastille; Monsieur le Cardinal l'ayant témoigné à plusieurs, & le Roi s'en étant ouvert à quelques personnes, & tous mes amis s'en rejouïssoient avec moi, quand on fit servir le partement de Monsieur frere du Roi de pretexte pour ma détention: & en même tems, au lieu de me delivrer, on m'ôta cette partie de mes appointemens, qui m'avoit été payée les deux années precedentes, bien que je fusse prisonnier, qui montoit au tiers de ce que j'avois accoûtumé de tirer par an. Cela me fit bien voir qu'on me vouloit éterniser à la Bastille: aussi dès lors cessai-je d'esperer qu'en Dieu.

Au mois de Février Monsieur le Garde des Sceaux commença de sentir le revers de fortune, & recevoir moins bon visage du Roi & de Monsieur le Cardinal, qu'il n'avoit accoûtumé: ce qui continua de sorte, que le vingt-cinquiéme jour de Février, à pareil jour que j'avois été arrêté deux ans justement auparavant, il fut mis prisonnier à S. Germain en Laye, & le lendemain en bonne & sûre garde conduit au château d'Angoulême, où il

est

est demeuré. On prit en même tems son neveu de Leuville, le Chevalier de Jars son confident, son Secretaire Menessier, Mignon & Joly. On délivra peu après ces deux derniers. On mit en liberté Menessier, qui avoit perdu le sens. Le Chevalier de Jars fut mené dans la Bastille, Quand & Leuville; mais il en fut retiré au bout de deux mois, mené à Troyes, où son procès lui ayant été fait & parfait, il fut condamné à avoir la tête tranchée, amené sur l'échaffaut, & puis on lui cria grace; mais en effet, ce fut commutation de peine. Car il fut ramené dans la Bastille, où il a demeuré depuis. Quant au Marquis de Leuville, il y a toûjours demeuré, & le Roi donna les Sceaux au President Seguier. Peu de tems après, les Suédois vinrent prendre sur le Duc de Lorraine une ville; dont le Duc s'étant plaint au Roi, qui lui avoit promis d'empêcher qu'ils ne touchassent à ses États, il n'en eut point de radresse: ce qui le porta à lever des troupes, & contre le desir du Roi d'entrer dans l'Alsace: dont le Roi indigné, qui déja avoit eu quelques nouvelles du mariage de Monsieur son frere avec la Princesse Marguerite, sœur du Duc, bien que les uns & les autres lui eussent toûjours nié, s'avança

s'avança vers Château-Thierry, en m[illegible]me tems que la petite armée du Duc [illegible] fut défaite par les Suedois en Alsace. Ce [illegible] qui fit que le Roi s'avança promptement à Châlons, où le Cardinal de Lorrai[illegible] le vint trouver, & fut très-bien vû & reçû de lui. Mais comme le lendemain il ét[illegible]it au Conseil avec le Roi, pour traiter d[illegible]s affaires du Duc son frere, le Roi lui di[illegible] qu'il avoit divers avis, que depuis un a[illegible] sans son aveu, Monsieur son frere s'éto[illegible] marié avec la Princesse Marguerite, sœur du Duc & la sienne, & qu'il desiroit sçavoir ce qui en étoit. Le Cardinal répondit, que si on le lui eût demandé, il en eût dit la verité, ne sçachant jamais mentir, & qu'il étoit vrai, que le mariage avoit été fait & consommé dès l'année precedente. Alors le Roi lui dit, qu'il ne vouloit aucun traité, & fit avancer ses troupes contre Nancy. Le Duc se retira avec les siennes dans la Vosge, tandis que le Cardinal faisoit des allées & venuës pour quelque paix. Et en même tems, bien que Nancy fût investi, la Princesse Marguerite en sortit déguisée, & vint à Thionville, & Monsieur lui envoya, avec Puy-Laurens, ses carrosses & officiers, pour l'amener à Bruxelles. Alors le Roi vint pour assieger Nancy,

& y faire une forte circonvallation ; mais le Cardinal de Lorraine moyenna une paix, par laquelle le Duc mit Nancy entre les mains du Roi, outre les autres places qu'il lui avoit données, & ce pour la tenir en depôt trois années durant ; & le Duc vint trouver le Roi. Puis Sa Majesté entra dans Nancy, où après avoir mis une forte garnison, & à la vieille ville aussi, en laquelle ledit Duc demeuroit, il s'en revint aux environs de Paris, où il finit l'année 1633.

Au commencement de l'année 1634. on me fit dire de l'Epargne, que mes appointemens de Colonel des Suisses, de deux mille livres par mois, qui en l'année precedente avoient été suspendus, étoient encore en fonds entre les mains du Tresorier de l'Epargne ; & que si j'en voulois faire dire un mot, on croyoit qu'ils me seroient délivrez. J'avois premedité de garder le silence sur cette affaire-là, sans me plaindre du retranchement que l'on m'en avoit fait, ni sans en poursuivre le rétablissement ; puisque l'on me donnoit avis, qui peut-être venoit de plus loin ; j'eus crainte que mon silence ne fût attribué à la gloire ou à dépit ; cela fut cause que je priai le Gouverneur de la Bastille de dire de ma part

à Monsieur le Cardinal, que je le tenois si genereux, qu'il ne m'auroit pas voulu donner cette petite mortification de me faire ôter mes appointemens, avec ma liberté, & que je le priois de me procurer cette grace auprès du Roi, qu'elle me donnât le moyen de pouvoir payer les arrerages des rentes que j'avois constituez en le servant. Monsieur le Cardinal me manda, qu'il me vouloit obliger en cette occasion, qu'il me promettoit d'en parler avec efficace, & se promettoit de l'obtenir du Roi : même m'en fit donner l'ordonnance. Mais comme on la presenta devant Monsieur de Bullion, pour la faire payer, il dit, que le Roi lui avoit expressément défendu de ne la payer : sur quoi Monsieur le Cardinal, sans contester, rompit l'ordonnance ; ce que l'on me fit sçavoir, & je n'y pensai plus. En ce même tems fut donné un rude Arrêt du Conseil contre Monsieur d'Espernon, sur quelques excès commis par lui en la personne de l'Archevéque de Bourdeaux ; néanmoins le Roi voulut, & opiniâtra, que Monsieur le Cardinal éloignât ledit Archevêque de lui : ce qu'il fit.

Le Prince Thomas de Savoye se retira en ce tems-là d'auprès de son frere, & quitta

quitta la pension de France, pour se retirer en Flandres.

Monsieur de Lorraine, après la paix obtenuë du Roi, envoya ce qu'il avoit de troupes, avec celles de l'Empereur, commandées par le Marquis de Baden Bouijard, & par le Comte de Salms: desquelles troupes Monsieur de Lorraine donna le commandement à mon neveu de Bassompierre. Et voyant le Duc, que le Roi ne se pouvoit satisfaire de ses actions, & que ses ennemis lui rendoient de perpetuels mauvais offices auprès de lui, il envoya premierement le Cardinal son frere en France, pour se justifier; & voyant qu'il ne le pouvoit faire, se resolut de quitter son Etat, & de le renoncer à sondit frere: ce qu'il fit par acte autentique. Et puis ayant mis sondit frere en possession, il se retira à Bezançon. Et à ce même tems les troupes Imperiales de l'Alsace étant venuës aux mains avec les Suedoises, elles furent défaites sans resistance par le Reingraff Otto, Suedois: & mon neveu, qui ne vouloit pas fuir, comme les autres, allant bravement avec peu de gens charger les ennemis, fut enfin blessé en deux endroits, & son cheval tué, sous lequel il fut pris prisonnier. Les ennemis le traiterent bien,

comme parent & ami du Comte Otto, & le firent panser ; & enfin sortit à petite rançon, & alla trouver son maître en Tirol, où il étoit retiré auprès du Cardinal Infant, qui étant dès l'année precedente passé en Italie, s'étoit acheminé en Tirol, pour de là passer en Flandres. Après que le nouveau Duc Cardinal de Lorraine fut par resignation entré en possession, il envoya au Roi pour le lui faire sçavoir, lequel ne le voulut reconnoître tel ; à cause que n'admettant cette Loi Salique, que l'on avoit voulu établir en Lorraine, il disoit cet État appartenir aux deux filles du feu Duc, & que le Duc Charles n'avoit droit qu'à cause de sa femme ; laquelle bien qu'elle en eût fait quelque renonciation à son profit, n'en pouvoit pas frustrer sa jeune sœur. Outre qu'elle avoit fait quelque protestation, en renonçant, & qu'elle étoit en intelligence secrette avec le Roi. Lors le Cardinal, pour se plus assurer en son nouvel État, se resolut d'épouser la jeune Princesse, sœur de la Duchesse ; dont les Ministres du Roi en Lorraine ayant eu le vent, se mirent en état de l'empêcher ; envoyerent prier le nouveau Duc, qui étoit à Luneville, de venir à Nancy, avec les Princesses. Le même jour le Duc se

maria ,

maria, & vint coucher à Saint Nicolas, où le lendemain matin se trouverent vingt Compagnies de Cavalerie Françoise, pour les arrêter toutes ; mais ils trouverent le Duc couché avec sa femme dans le lit. On les amena tous au Château de Nancy avec sure garde. La Princesse de Phalsbourg se sauva à quelques jours de là, & s'en alla à Bezançon, trouver le Duc Charles son frere, & puis alla en Flandres, auprès de Madame sa sœur. Cependant les autres Princesses, & le Duc étoient à Nancy, avec grande garde, au Château, outre celle qui étoit aux deux villes. Néanmoins le Duc & sa femme trouverent moyen de s'échapper premierement du Château, le soir du dernier jour de Mars, & le lendemain matin, premier jour d'Avril, de sortir de la ville. Un carrosse l'attendoit hors de la ville, où ils se mirent, & allant en diligence à Mirecourt, sortirent de Lorraine & se sauverent à Bezançon. Cependant en Allemagne le Wallestein, qui depuis son rétablissement à l'État de General des armées de l'Empire, avoit toûjours eu dessein de se revolter contre son Empereur, & qui l'année precedente n'avoit voulu faire aucun effet avec la grande armée qu'il avoit, retenu par les

 intelli-

intelligences qu'il avoit avec les Suedois, & autres Princes, & par une ambition de se faire Roi de Bohême, enfin se déclara ouvertement contre l'Empereur, fit prêter à l'armée le serment en son nom, & donna aux soldats deux montres de son argent. Mais sur ces entrefaites, étant venu à Egra, l'Empereur ayant donné charge à ses fidelles serviteurs d'exterminer ce rebelle, & tous souffrans impatiemment comme lui de devenir sujets de cet homme de soi insupportable, de maison mediocre, & que la plûpart avoient vû leur égal, ils firent une entreprise pour le tuer, qu'ils executerent le quinziéme jour de Février, & avec lui massacrerent le Colonel Tertski, Quinski, & un autre, son Secretaire & un page, qui se voulut mettre en défense. Ensuite on jetta les corps par la fenêtre, qui furent quelque têms en spectacle sur le pavé, puis mis en quartiers en divers endroits, pour y être vûs & remarquez. L'armée fit ensuite nouveau serment à l'Empereur, qui donna la Lieutenance generale de ses armées à son fils aîné, l'élût Roi de Hongrie, lequel vint assieger Ratisbonne, prise l'année precedente sur l'Empereur, où le Duc de Lorraine, qui avoit cedé son État à son fre-

re,

re, s'en alla avec la charge de l'armée, sous ledit Roi, & mon neveu étant sorti de prison, s'y en alla le trouver. Le Roi de Hongrie prit enfin Ratisbonne, y ayant perdu beaucoup de gens devant, & de là s'en alla reprendre Donavert, que le Roi de Suede, deux ans auparavant avoit prise : puis vint mettre le siege devant Norlingue. Cela ai-je voulu dire de suite, pour ne le point entremêler avec d'autres choses.

Après que Monsieur le nouveau Duc de Lorraine se fut sauvé avec sa nouvelle femme, comme il a été dit ci-dessus, le Roi, qui ne vouloit pas qu'il en arrivât de même à la Duchesse de Lorraine, femme du Duc Charles, la fit amener avec bonne & sure garde, à Paris, où elle demeura en toute liberté, & la reçût à Fontainebleau ; où elle lui vint faire la reverence, avec beaucoup d'honneur, & en même tems se saisit de tout le Duché de Lorraine, sans resistance, qu'à la Motte & à la Bitsch, lesquels il fit assieger. Le dernier dura peu à se rendre ; mais la Motte s'est conservée, tant que son Gouverneur, nommé Jehea, a vécu, & encore six semaines après, sous son Lieutenant, nommé Vatteville, Suisse, & le frere du mort, qui est Capucin.

Comme le Roi étoit à Fontainebleau, Monsieur le Cardinal, qui est soigneux d'observer les paroles qu'il donne, parla au Roi sur le rétablissement de mes appointemens de Colonel General des Suisses, & fit que le Roi ordonna qu'ils me seroient payez. En ce même tems je fis offrir de me défaire de madite Charge en prenant quelque recompense, pour aider à payer mes dettes, & fis très-humblement supplier Monsieur le Cardinal, par Monsieur du Tremblay, de le faire agréer au Roi : & parce que ledit Sieur du Tremblay étoit parfait ami de Rochefort, qui est beau-fils de Montmor, & que je jugeai la bourse de Montmor capable de me bien payer cette Charge, je proposai audit Sieur du Tremblay de faire office pour Rochefort, à ce qu'il pût avoir permission de la recompenser ; ce qu'il fit, & obtint l'un & l'autre. Mais ce vilain de Rochefort, pour esperer d'en avoir quelque meilleur marché, après m'en avoir offert quatre cens mille francs, dont autrefois j'en avois refusé huit cens mille, vint pratiquer vilainement Monsieur le Cardinal, pour faire ordonner que je lui laisserois à ce prix, & ensuite vint trouver ceux qui traitoient avec moi pour d'autres de la même Charge, afin

de

de les détourner d'en rien offrir. Ils firent auſſi que mes appointemens deux fois promis, furent pour la ſeconde fois refuſez. Et moi je continuai ma miſerable priſon dans la Baſtille, avec grande incommodité dans mes affaires domeſtiques. Peu après il fut convenu entre les Suedois & les Commiſſaires du Roi, étans à l'aſſemblée de Francfort, que Philisbourg ſeroit mis entre ſes mains, aux conditions qui furent ſtipulées entre eux & le Roi, qui avoit près de ſix vingts mille hommes ſur pied, & envoya une forte armée en Allemagne, ſous Monſieur le Maréchal de la Force, qui néanmoins ne paſſa pas ſi-tôt le Rhin.

Le Roi de Hongrie aſſiegeoit cependant Norlingue, avec l'armée Imperiale, & celle de la ligue Catholique, dont le Duc de Bavieres avoit reſigné la generalité au Duc de Lorraine, ſon neveu, & l'Infant Cardinal d'Eſpagne s'avançoit, pour ſe joindre à eux; mais les armées Suedoiſes s'aſſemblerent, tant pour les empêcher de ſe mettre en un corps, que pour ſecourir Norlingue, & en faire lever le ſiege. Mais l'armée de l'Infant étant jointe aux autres, ce que les Suedois ignoroient, & ne voulans attendre le Reingrave, qui leur amenoit de belles

troupes de secours, vinrent presenter la bataille aux Imperiaux, laquelle après une grande contestation, les Imperiaux gagnerent, & prirent le General Horn prisonnier, & ensuite la ville de Norlingue; & mon neveu se trouva à la suite du Duc de Lorraine, & s'y signala.

Le Dimanche huitiéme jour d'Octobre, Monsieur frere du Roi quitta la Flandre, & vint sur des coureurs le même jour à la Capelle. Il vint trouver le Roi à Saint Germain le Samedi vingt-uniéme du même mois, qui le reçût très-bien. Il vint le lendemain à Ruël, chez Monsieur le Cardinal, qui le festina. Puis revint à Saint Germain, & en partit le Lundi vingt-troisiéme, pour aller à Limoux, où Mademoiselle sa fille l'attendoit.

Le Dimanche vingt-sixiéme de Novembre, les fiançailles furent faites au Louvre, de Monsieur de la Valette, avec la fille aînée de Monsieur de Pont-Château, cousin germain de Monsieur le Cardinal de Richelieu: & en même tems celles de Monsieur de Puy-Laurens, avec la fille puisnée dudit Pont-Château; & ensuite de Mr le Comte de Guiche, avec la fille de Monsieur du Plessis de Chivray, qui est aussi cousin de Mr le Cardinal.

Le Mardi vingt-huitiéme, qui fut le jour des nôces, Madame de Comballet fit festin à dîner aux fiancez & aux fiancées, & à quelques-uns des parens ; puis la Reine se rendit sur les quatre heures à l'Arcenal, où Monsieur le Cardinal la reçût avec force canonnades & feux d'artifices ; puis elle fut à une très-belle Comedie, & de là à un superbe festin. Puis après force musique & le bal, les mariez allerent consommer leur mariage.

Le septiéme Decembre, Monsieur de Puy-Laurens prêta le serment, & fut reçû en Parlement Duc & Pair d'Aiguillon.

Le Lundi onziéme ensuivant, Monsieur frere du Roi, arriva en poste, pour voir Puy-Laurens, qui s'étoit blessé, tombant dans un carrosse.

Le Jeudi quatorziéme, Monsieur du Tremblay, Gouverneur de la Bastille, me parla de la vendition de ma Charge, & me dit, que si j'y voulois entendre, qu'ensuite il voyoit ma liberté assurée. Je lui répondis que j'avois toûjours offert de la laisser, & resigner à un des proches de Monsieur le Cardinal, pour le prix que mondit Seigneur le Cardinal y voudroit ordonner ; & que pour un autre ce seroit à plus haut prix que je pourrois. Il me répondit, qu'il ne pouvoit pas dire pour

qui c'étoit ; mais qu'il y avoit grande apparence qu'une telle Charge ne tomberoit pas qu'en bonnes mains ; & me fit bien comprendre, que ce seroit pour un de ses parens. Alors je consentis aux quatre cens mille livres offerts, pourvû que l'on me fît quant & quant payer de mes appointemens de madite Charge, qui m'étoient dûs depuis ma captivité : qu'il me promit de representer, & que dès le lendemain matin il iroit porter ma réponse au P. Joseph, son frere, qui étoit venu de Ruël exprès pour cette affaire.

Le Jeudi quinziéme, ledit Pere fut mandé de grand matin par Mr le Cardinal, pour l'aller trouver à Ruël ; c'est pourquoi Mr du Tremblay s'y en alla.

Le lendemain Vendredi seiziéme il lui porta ma réponse, & quant & quant la demande que je faisois des appointemens échûs de madite Charge ; ce que le Pere Joseph, & Messieurs de Boutiller, pere & fils, trouverent raisonnable, & me manderent par Monsieur du Tremblay, qu'ils étoient très-aises que je me fusse franchement porté à ce que l'on desiroit de moi : qu'ils feroient entendre ma réponse à Monsieur le Cardinal, qui en seroit assurément bien satisfait : qu'ils ménageroient mes pretentions de mes ap-

poin-

pointemens, en sorte que j'en aurois contentement, & que j'eusse bonne esperance de ma prochaine liberté; & que tous trois entreprenoient mes affaires, & s'en vouloient charger; partant que je les laissasse faire. Monsieur du Tremblay me dit de plus de lui-même, qu'il ne pensoit pas que je dusse être à Noël à la Bastille. Il me fit aussi soupçonner, que madite Charge tomberoit entre les mains de Mr de Pont-Château, & en survivance à Mr le Marquis de Coaslin, pour me succeder en la charge de Colonel general des Suisses, & Mr le Garde des Sceaux de Seguier lui en fut rendre graces deux jours avant le premier jour de l'année 1635.

En cette année il fut divulgué, que le Marquis de Coaslin seroit Colonel general, & Monsieur le Garde des Sceaux m'en fit faire quelques complimens par Monsieur du Tremblay. Alors le bruit, qui avoit été six semaines auparavant fort grand de ma sortie, s'augmenta si fort, que quantité de personnes venoient tous les jours voir à la Bastille si j'y étois encore, & l'on tenoit pour assuré, que l'on me sortiroit aux Rois. Néanmoins cela retarda tout le mois de Janvier, à cause de la multitude des affaires, qui ne permirent pas au Pere Joseph de prendre

l'ordre de Monſieur le Cardinal, pour me venir parler, juſqu'au Samedi vingt-ſeptiéme de Janvier, qu'il en reçût le commandement.

Le Lundi vingt-neuviéme arriva la nouvelle de la priſe de Philisbourg ſur le Rhin, par les troupes Imperiales, commandées par le Colonel Bamberg, qui en avoit autrefois été gouverneur: ce qui l'occupa de telle ſorte, qu'il remit à me venir parler au jour de la Chandeleur.

Mais par malheur la veille, qui fut le Jeudi premier jour de Février, il tomba, en allant voir les filles Benedictines au Marais du Temple, & ſe bleſſa de telle ſorte, qu'il en fut pluſieurs jours au lit. Cependant Monſieur l'Écuyer de Saint Simon fut en ce tems-là honoré de la dignité de Duc & Pair de France.

Le Mercredi quatorziéme, ſur quelques connoiſſances, que le Roi eut, que le Duc de Puy-Laurens traitoit & pratiquoit avec les étrangers, & autres ennemis de l'État, contre les aſſurances qu'il avoit données à Sa Majeſté, depuis ſa derniere abolition, elle le fit arrêter priſonnier, par Gordes Capitaine aux Gardes, dans ſon cabinet, qui le mena de-là dans la chambre de Monſieur de Chevreuſe au Louvre, & en même tems

Char-

Charrost, aussi Capitaine aux Gardes, arrêta dans la Cour du Louvre le Fargis & le Coudray Montpensier, & peu après menez à la Bastille. L'on prit aussi en même tems Charnisay, Bezars, Guerinet; les deux freres Senantes, & du Plessis, Gentilhomme du Duc de Puy-Laurens, qui furent menez chez le Chevalier du Guet. Le Roi parla à Monsieur, & le satisfit.

Le Jeudi quinziéme au matin on mena, avec grande escorte, le Duc de Puy-Laurens & le Fargis dans le Bois de Vincennes, au Donjon. Monsieur frere du Roi fut voir Monsieur le Cardinal, & sortirent bien ensemble. On mit Brion à la place de Puy-Laurens au ballet du Roi. On mena les deux autres à la Bastille, & on fit tout saisir chez le Duc de Puy-Laurens. Madame Verderonne & ses deux fils, dont l'un étoit Chancelier de Monsieur, eurent ordre de se retirer en leur maison de Stors.

Le Vendredi seiziéme, Monsieur Boutiller me fit dire, qu'il me viendroit trouver de la part du Roi à sept heures du matin; mais lui étant arrivé un courrier, qui lui apporta nouvelle, que Monsieur de Lorraine étoit entré dans la Lorraine, & étoit à Luneville, comme aussi de la

défaite

défaite de la compagnie du Baron de Flesselieres, par les Imperiaux, il en fut le matin porter la depêche au Roi, & à Monsieur le Cardinal, & remit la partie au soir : à quoi il ne manqua pas sur les neuf à dix heures du soir, & m'assura des bonnes graces du Roi & de Monsieur le Cardinal, comme aussi de ma sortie, sans me specifier le tems. Il me dit de plus, que le Roi me nommoit le Marquis de Coaslin, pour être en ma place Colonel general des Suisses, lequel me donneroit moyennant ce quatre cens mille livres comptant, & que pour ce qui concernoit les gages & appointemens, qui m'étoient dûs de ladite Charge, que mes amis, sçavoir, son pere, lui & le Pere Joseph, n'en avoient voulu faire ouverture, remettans à moi-même d'en traiter après ma sortie : à quoi je n'eus autre chose à faire qu'à y acquiescer.

Le Dimanche dix-huitiéme, le Roi dansa un grand ballet au Louvre avec la Reine.

Le Lundi dix-neuviéme, Monsieur Tudert, Doyen de Notre-Dame, & Conseiller de la grande Chambre, me vint trouver de la part de Monsieur le Garde des Sceaux son neveu, pour conclure notre traité de ma charge de Colonel gene-

general des Suisses, pour le Marquis de Coaslin, fils de Monsieur de Pont-Château, neveu de Monsieur le Cardinal, & gendre dudit Garde des Sceaux; lequel après avoir assez long-tems conferé avec moi, se remit à parler à Monsieur le Garde des Sceaux sur toutes les difficultez en l'affaire, & ne revint point le Mardi vingtiéme jour de Carême-prenant, ni le jour des Cendres suivant, que l'on amena encore à la Bastille un des Gentilshommes de Monsieur le frere du Roi, nommé S. Quentin, prisonnier.

Le Jeudi vingt-uniéme, Monsieur Tudert revint, en compagnie de Monsieur des Noyers, Intendant des Finances; avec lesquels je passai compromis de madite Charge, en faveur de Monsieur le Marquis de Coaslin, pour la somme de quatre cens mille livres, payables dans quinze jours suivans. Le même jour les Sceaux de Monsieur frere du Roi, furent ôtez à Verderonne, qui peu de jours auparavant en avoit été pourvû, & furent donnez à Monsieur Boutiller, le fils.

Le Dimanche vingt-cinquiéme jour de Février, auquel quatre ans auparavant j'avois été amené prisonnier à la Bastille, l'on dansa un ballet à l'Arsenal, où le Roi, la Reine & Monsieur se trouverent: au sortir

ſortir duquel Monſieur prit congé du Roi, & s'en alla avec ſix chevaux de poſte à Blois. Le Roi s'en alla le même jour à Senlis.

Et ce même jour vingt-cinquiéme, Monſieur le Garde des Sceaux dit à mon Intendant qu'il me feroit donner deux cens mille livres comptant de ma Charge de Colonel general des Suiſſes, pour ſon beau-fils de Coaſlin, & qu'il entendoit qu'enſuite je lui miſſe ma démiſſion en main, & qu'à loiſir, après être reçû, il me feroit donner les deux autres cens mille livres : ce qui me mit en colere, & lui mandai que je ne donnerois point ma démiſſion, que je ne fuſſe entierement payé.

Le Mardi vingt-ſeptiéme, Monſieur des Noyers, Intendant, me vint voir, & je lui dis franchement ma reſolution, pour la faire ſçavoir à Monſieur le Garde des Sceaux.

Le Mercredi vingt-huitiéme, il m'envoya le Sieur Lopes, avec lequel je m'accordai, qu'il m'envoyeroit toute la ſomme dans la Baſtille : que Mr du Tremblay, Gouverneur, recevroit en depôt, pour me la donner lors que je donnerois ma démiſſion.

Le Mardi premier jour de Mars, Monſieur

sieur le Garde des Sceaux m'envoya visiter par son Secretaire, & me prier de lui envoyer copie de mes provisions. Je les lui envoyai.

Le Dimanche quatriéme, je rentrai en de nouvelles difficultez avec Monsieur le Garde des Sceaux, qui me fit dire, qu'il entendoit me donner des pistoles : ce qui étoit contraire à ce que j'avois convenu avec Messieurs des Noyers & de Tudert. Je lui mandai que je n'en ferois rien.

Le Lundi cinquiéme, il m'envoya Lopes, auquel j'accordai, que je prendrois quatre mille pistoles seulement.

Le Mardi sixiéme, un nommé Pepin, Intendant de Monsieur le Garde des Sceaux, me vint prier de sa part de prendre jusques à cinq mille pistoles : ce que je lui accordai, & le même jour il commença à m'apporter trente-trois mille livres. Ce même jour j'eus assurance de ma prochaine liberté, & que Monsieur Boutiller, fils, étoit allé à Senlis, pour prendre la forme du Roi pour l'executer.

Le Mercredi septiéme, Pepin m'apporta cinquante-trois mille trois cens cinquante-trois livres.

Le Jeudi huitiéme, le même Pepin m'ap-

m'apporta encore deux cens mille livres.

Le Samedi dixiéme, Pepin m'apporta quarante mille livres.

Le Dimanche onziéme, Monsieur le Cardinal arriva à Paris, parce que Mademoiselle voulut danser son ballet chez lui, & Monsieur le Garde des Sceaux, qui desiroit que son gendre allât le lendemain trouver le Roi avec lui, pour prêter son serment de Colonel General des Suisses, me fit prier d'anticiper le tems porté, pour lui donner ma démission, sur l'assurance, qu'il m'envoyeroit le lendemain le reste de mon argent : ce que je lui accordai ; mais il se ravisa, & ne la voulut point.

Le Lundi douziéme jour de Mars, Pepin & Lopes me vinrent apporter le reste des quatre cens mille livres convenuës, à sçavoir, septante-trois mille six cens cinquante livres, & moi je leur donnai quittance generale & ma démission : ce qui se passa à même jour, mois & heure, que vingt & un an auparavant j'avois prêté serment entre les mains du Roi, de la même Charge de Colonel General des Suisses.

Le Dimanche dix-huitiéme ensuivant, Monsieur Boutiller le fils me vint trouver

ver à la Bastille, & après m'avoir fait des recommandations de Monsieur le Cardinal de Richelieu, il me dit que mondit Sieur le Cardinal de Richelieu avoit parlé au Roi de ma liberté, laquelle il avoit accordée, & qu'au premier jour je sortirois. Néanmoins je le pressai fort de me dire à quel jour précisément je sortirois : ce qu'il ne voulut faire. Bien, me dit-il, que si dans huit jours je n'étois en pleine liberté, je lui en écrivisse à Blois (où il alloit faire sa charge de Chancelier de Monsieur) une lettre de reproche.

Le Dimanche des Rameaux arriva, qui fut le premier jour d'Avril, sans que j'eusse aucune nouvelle de ma sortie; & celles qui vinrent de la prise de Treves & de l'Electeur, servirent de pretexte à ceux qui m'assuroient de ma liberté, de me dire, que cette prise, & l'arrivée de l'Oxenstiern, qui se retiroit d'Allemagne, donnoient tant d'affaires à Monsieur le Cardinal, qu'il ne pouvoit penser aux miennes. Ainsi je passai mes Pâques, & même Quasimodo, sans sçavoir aucunes nouvelles.

Le Lundi seiziéme j'appris pourtant, que Monsieur le Prince, lequel ayant été mandé, pour l'envoyer commander en Lorrai-

Lorraine, étoit venu à la Cour deux jours auparavant, me manda, que Monsieur le Cardinal lui avoit dit, que l'on m'alloit faire sortir, & ce avec l'honneur & les bonnes graces du Roi. Ce même jour Monsieur le Cardinal arriva à Paris, & Monsieur frere du Roi, que l'on avoit aussi envoyé querir, & qui étoit arrivé le Jeudi auparavant, fut à la Comedie, & à souper chez Monsieur le Cardinal, qui dit à ceux qui lui parlerent de ma part, que le lendemain il en parleroit au Roi; mais Sa Majesté partit le lendemain, pour aller à Compiegne. Deux jours après Monsieur le Cardinal s'y achemina, comme aussi fit peu après le Chancelier de Suede Oxenstiern, qui s'en retournoit en Suede. Le Roi le défraya & reçût très-bien. Il vint aussi un Ambassadeur d'Hollande: toutes lesquelles choses servirent encore de pretexte à retarder l'effet de ma liberté tant de fois promise: de sorte que ceux que j'avois envoyé la solliciter, s'en retournerent comme ils étoient venus, ayans vû partir le Dimanche 22. Monsieur le Cardinal, & le Roi.

Le Lundi trentiéme & le dernier jour d'Avril, pour aller à Peronne; mais le soir même le Pere Joseph écrivit à son frere

frere du Tremblay, Gouverneur de la Bastille, qu'il me pouvoit assurer, que je recevrois mon entiere liberté par le retour à Paris du jeune Boutiller, qui me la devoit porter ; lequel arriva le cinquiéme de Mai à Paris, & ma niéce de Beuvron l'ayant été voir, il lui dit, qu'il avoit eu entre ses mains la depêche de ma liberté; mais que la nouvelle qui étoit venuë au Roi, que Monsieur son frere étoit parti de Blois lui sixiéme, & s'en étoit allé en Bretagne, peut-être pour s'aller embarquer pour aller en Angleterre, avoit été cause que l'on avoit retiré la depêche, & que s'il étoit vrai que Monsieur fût sorti de France, je n'étois pas pour sortir si-tôt ; si aussi cela n'étoit point, comme il l'esperoit, ma liberté étoit indubitable, dès qu'il auroit mandé, qu'il seroit auprès de lui, où il s'en alloit en diligence. Et de fait partit en même instant, bien en peine de cet accident, dont il ne fut éclairci qu'en arrivant à Saumur, qu'il trouva heureusement Monsieur en la même hôtellerie où il venoit, & depêcha aussi-tôt à la Cour pour y faire sçavoir ces bonnes nouvelles ; & que Monsieur étant allé voir Monsieur le Comte de Lude, ils s'en étoient de là allez à Machecoul, voir

Mon-

Monsieur de Retz : mais pour cela ma liberté n'en fut pas avancée.

Peu après, l'armée du Roi qui s'assembloit aux environs de Mezieres, sous la charge des Maréchaux de Châtillon & de Brezé, entra dans les païs du Roi d'Espagne, par le païs de Liege, & le Prince Thomas de Savoye s'étant avancé avec une armée inégale, pour s'opposer à leur passage, leur presenta la bataille à Avein, où il fut deffait le vingtiéme Mai, & ensuitte notre armée se joignit à celle des Etats de Hollande, commandée par le Prince d'Orange, prirent Diest, & Tillemont ; en laquelle ville prise d'assaut furent commises des cruautez & méchancetez effroyables. Les François disent que ce furent les Hollandois, & eux, sans s'en excuser, disent que les François n'en firent pas moins qu'eux. Ils perdirent beaucoup de tems inutilement, & donnerent loisir aux Espagnols de se reconnoître, & se mettre en état de s'opposer à eux. Ils se rencontrerent encore en un lieu avantageux pour les Espagnols, qui mirent une petite riviere devant eux : mais nos armées l'ayant passée, pour les aller attaquer, ils se retirerent, & mirent la leur dans les villes de Bruxelles, de Malines & de Louvain.

Les

Les armées Françoiſe & Hollandoiſe vinrent aſſieger cette derniere, qui ſoûtint leur furie : les incommoda par de grandes & frequentes ſorties: mais elles le furent bien plus du manquement des vivres, qui les contraignit de ſe retirer à Ruremonde, ayant été inceſſamment ſuivis & harcelez par l'armée Eſpagnole, fortifiée de celle que l'Empereur avoit envoyée à ſon ſecours, ſous la charge de Piccolomini. De Ruremonde elles ſe retirerent vers Venlo, & peu de tems après ils ſurprirent le fort de Schenck, qui fut une perte indicible aux Hollandois; qui les obligea de les aller inveſtir en diligence, avec deux armées, penſans la reprendre; mais ayans trouvé l'effet impoſſible, ils mirent dès le mois ſuivant leur armée & la nôtre en garniſon, ſans eſpoir de rien entreprendre le reſte de l'année; & notre armée extremement diminuée & déperie, n'ayant moyen de retourner en France que par mer. J'ai mis tout à la fois ce qui s'eſt paſſé en Flandres tout l'Eté, afin de n'avoir point à en parler ſi ſouvent.

Cependant le Roi alla viſiter ſa Frontiere de Picardie, & donna ordre de fortifier Peronne d'un côté, où il étoit neceſſaire de travailler; & ayant paſſé enſuitte

fuitte par Saint Quentin & la Fere, s'en alla en pelerinage à notre Dame de Liesse, & puis s'en vint à Château-Thierri. Ma belle sœur de Remonville, desesperée de sa santé, & les Medecins n'y trouvans remede, étant hydropique formée, & ayant outre cela une hydropisie de poulmon, elle desira d'aller mourir entre les bras de ses pere & mere, & en son païs natal.

Pour cet effet elle partit de Chaliot le Mardi 22. de Mai, pour s'en retourner en Lorraine. Aucun des Medecins, ni de ceux qui la voyoient, ne pouvoient se persuader qu'elle y pût aller en vie: neanmoins Dieu lui fit cette grace d'y arriver. Le jour même qu'elle partit, je m'avisai, qu'un Minime, qui par Bref du Pape avoit eu la permission de demeurer avec moi, & lequel avoit miraculeusement gueri une autre fois d'une hydropisie feu ma tante de Chantel, excellent Medecin, nommé Pere Nicolas d'Ormançai, lui pourroit apporter quelque remede, s'il pouvoit arriver près d'elle, avant qu'elle mourût; j'envoyai au même tems au Couvent de la place Royale sçavoir où il demeuroit alors: & m'ayant été mandé qu'il demeuroit à Lyon, j'envoyai par la voye de la poste le querir, & il arriva à Nanci deux jours après ma

ma belle-sœur, si heureusement pour elle, qui n'attendoit plus de vivre trois jours, qu'il lui rendit une parfaite santé.

Le Mercredi 23. Monsieur le Marquis de Coaslin me vint dire adieu, & me fit quelque compliment de la part de Monsieur le Cardinal, qui l'en avoit chargé. Il s'en alloit trouver le Roi à Châteauthierri, & emmena avec lui mon Maître d'Hôtel du Bois, Commissaire du Regiment des gardes Françoises, & encore de celui des Suisses, pour leur faire faire la montre.

Le Vendredi vingt-cinquiéme, comme le Duc du Bois entra dans la chambre du Roi, comme sa Majesté le vit, il dit à Monsieur de Bouttiller pere, à qui il parloit : Voilà du Bois Monsieur le Maître (ainsi le nommions-nous devant la Rochelle, à la difference de son frere, que l'on appelloit du Bois le gendarme.) C'est le maître d'hôtel du Maréchal de Bassompierre, il nous a fait souvent bonne chere ; & ayant dit cela tout haut, en suitte dequoi Monsieur de Boutiller sortant de la chambre, tira du Bois par le manteau, & lui dit qu'il le suivît : ce qu'ayant fait jusques à son logis, il lui demanda s'il s'en retournoit bien-tôt à Paris. Il lui dit, que dès le lendemain,

 après

aprés qu'il auroit fait la mo....... Il lui dit : attendez encore, & ne partez qu'aprés la Pentecôte, & je vous donnerai la depêche de la liberté de Monsieur de Bassompierre, que j'expedierai Lundi, aprés que j'aurai parlé à Monsieur le Cardinal. Du Bois arrêta sur cette bonne nouvelle, & depêcha en poste pour m'en avertir.

Le Lundi vingt-huitiéme Monsieur Boutiller alla trouver Monsieur le Cardinal à Condé, où il logeoit, & dit en partant à du Bois, qu'à son retour il lui donneroit assurément cette depêche : qu'il se tînt prêt pour partir le lendemain. Du Bois le fut trouver le soir pour avoir la depêche ; mais il lui dit, qu'il n'avoit pû parler de mon affaire à Monsieur le Cardinal, qui avoit toûjours conferé avec le Nonce Mazarin & lui, pour des affaires importantes, & que Monsieur le Cardinal lui avoit dit, qu'il allât accompagner, en sortant, ledit Nonce, avec lequel il étoit venu; mais que Monsieur le Cardinal viendroit Mercredi à Château-thierri trouver le Roi, & que l'affaire se resoudroit.

Monsieur le Cardinal ne revint point à la Cour, comme il avoit dit à du Bois, le Mercredi.

Il vint le Vendredi, premier de Juin; mais après qu'il fut parti, du Bois ayant été trouver Monsieur Bouttiller, il lui dit, qu'il y avoit eu tant d'affaires sur le tapis, que l'on n'y avoit sçû mettre celle de ma liberté; mais que je m'assurasse qu'à la premierre occasion il n'y manqueroit pas: que je le tinsse assuré, & qu'il étoit mon serviteur. Que lui du Bois, s'il vouloit, pouvoit aller faire un tour à Paris, & puis s'en revenir, & bien honteux de m'avoir donné de si fortes esperances pour m'apporter enfin de foibles effets.

Le Samedi 2. Monsieur le Comte me fit dire, qu'il sçavoit de très-bonne part que ma liberté étoit resoluë, & que dans vingt-quatre heures je sortirois sans faute.

Mais le Lundi 4. je vis du Bois, qui me fit voir, que ce n'étoit que pure tromperie, & bien que Monsieur le premier President m'eût fait dire le même jour, qu'il sçavoit de bon lieu, que je sortirois avant la fin de la semaine, je ne crûs rien de ma liberté.

Le Mercredi 6. Monsieur Bouttiller le jeune revenant de Blois, fut vû par ma niece de Beuvron, à qui il dit, que ma liberté avoit deja été cinq ou six fois reso-

luë, & puis retardée; qu'il s'en alloit à la Cour, & que si je ne sortois à son retour, je ne m'y devois plus attendre, vû que la cause du delayement n'avoit été fondée que sur le subit departement de Blois de Monsieur.

Je n'eus aucunes nouvelles jusques au Jeudi 21. que Monsieur du Tremblai me vint dire de la part de Messieurs Bouttiller, pere & fils, que je ne les tinsse jamais pour gens de bien, si j'étois encore quinze jours prisonnier.

Le Vendredi 29. Monsieur du Tremblai me dit encore, de la part de Monsieur Bouttiller le fils, que Mr le Cardinal lui avoit donné encore parole de ma liberté, & lui avoit promis de me l'envoyer donner.

Le Samedi dernier jour de Juin, Mr le Prince arriva à Paris, retournant de son emploi de Lieutenant General du Roi en son armée de Lorraine, & avoit laissé ordre en partant pour demolir mon Château de Bassompierre; ce qui a depuis été executé.

Le Dimanche premier jour de Juillet, mourut au Bois de Vincennes Monsieur de Pui-Laurens, à deux heures après minuit, qui étoit prisonnier.

Le Mercredi 4. Monsieur le Cardinal

nal de la Valette partit, pour aller succeder à Monsieur le Prince en la Lieutenance de l'armée du Roi en Lorraine.

Ma maison de Bassompierre fut rasée le six, un Vendredi.

Le Mercredi 11. les Prelats de l'Assemblée du Clergé signerent leur avis, sur la nullité du mariage de Monsieur frere du Roi.

Le Jeudi 19. Monsieur du Tremblai me vint dire de la part de Monsieur Bouttiller, que ma liberté avoit été ce jour-là tout-à-fait resoluë, & qu'ils m'en répondoient.

Le Vendredi 20. ma niece de Beuvron me manda, que les mêmes personnes lui avoient envoyé dire la même chose, & des gens de leur logis m'en firent dire autant.

Ma niece de Beuvron fut trouver le lendemain, Samedi 21. Monsieur Bouttiller le pere, qui lui reconfirma la même chose, avec des assurances très grandes, la pria de me les donner de sa part, & me fit dire encore le même jour la même chose par Monsieur du Tremblai: lequel me fit aussi voir une lettre, que le Pere Joseph son frere lui écrivit le Mardi 21. par laquelle il l'assuroit que Monsieur Bouttiller le fils me devoit apporter

dans deux jours les depêches de ma liberté ; lequel vint le lendemain Mercredi, & ne m'apporta aucunes nouvelles, & m'en dit une qui ne m'agrea gueres, que le Roi partoit le jour même, pour aller coucher à Chantilli, & de là passer en Lorraine. Car je me doutai bien que pendant son absence je n'étois pas pour sortir d'un lieu, où j'étois detenu depuis quatre ans & demi.

Monsieur du Tremblai fut le Lundi 29. à Ruël, voir Mr le Cardinal, ne m'apporta rien de bon, & depuis ce tems-là je n'ai eu aucune esperance de ma sortie, & même ma niece de Beuvron, qui a été vingt fois aux lieux où se tenoit Mr le Cardinal, pour lui parler, n'a jamais sçû avoir accès auprès de lui, ni même faire en sorte, que l'on lui dît qu'elle étoit là.

Cependant l'Arriereban de Normandie, composé de près de deux mille chevaux, fut amené par Mr le Duc de Longueville.

Le Samedi 11. d'Août il fit montre auprès de Saint Denis, & ensuite s'achemina à Châlons, où étoit leur rendez-vous. Le Roi aussi demanda aux Cantons une levée de douze mille hommes Suisses, qui lui fut accordée.

Le douziéme d'Août, Mr le Garde des Sceaux m'écrivit, par l'ordre de Mr le Cardinal

dinal, pour avoir mon avis sur la façon que l'on devoit tenir pour l'acheminement de cette campagne & levée, dont je lui envoyai des amples memoires, qui n'ont pas été suivis. Le Roi peu après donna la Lieutenance Generale de son armée à Monsieur le Comte, & sa Majesté s'achemina à Châlons.

Dès le mois d'Avril auparavant, Monsieur le Maréchal de Crequi avoit été declaré par le Roi, son Lieutenant General en Italie en son armée, laquelle il preparoit pour attaquer le Duché de Milan, & attaquer les Espagnols de ce côté-là, ayant ligué avec lui la Republique de Venise, les Ducs de Savoye, de Mantouë, de Parme & de Modene, & le Pape ne lui étant pas contraire.

Le Maréchal de Crequi entra en Italie en Juillet; & assiegea Valence sur le Pô, dépendante du Duché de Milan. Les Espagnols mirent quatre mille hommes de pied & deux cens chevaux dedans, qui firent tous les jours de grandes sorties. Le Duc de Parme y arriva en ce mois, & le Duc de Savoye partit après, qui eut le principal commandement dans l'armée du Roi.

Mon neveu de Bassompierre fut fait, au commencement de cette année, Ser-

gent Major General de l'armée de l'Empereur, & n'ai eu de lui aucune nouvelle que par des prisonniers, qui se sont sauvez des mains des gens de l'Empereur, de qui les affaires ont grandement prosperé; quasi tous les Princes d'Allemagne, au moins les principaux, s'étant accommodez avec lui, ne restant plus que le Landgrave de Hesse, lequel même on tient qui traittera. Le Duc de Wirtemberg, spolié de ses Etats, s'est retiré à Strasbourg, & les Palatins des deux Ponts, de Birquefeld, de la Petite pierre, les Marquis de Baden, Comtes de Hanau, Nassau, Salms, & quantité d'autres refugiez à Metz, Heydelberg, Vormes & autres places renduës à Galas, un de ses Lieutenans generaux. Mr de Lorraine en ce mois étoit rentré en Lorraine, & y faisoit quelques progrès. Mr de Rohan, que le Roi avoit envoyé dès le Printems, avec d'assez grandes forces en la Valteline, l'avoit occupée sans resistance: mais les troupes Imperiales y étant survenuës, elles avoient passé malgré lui, & puis lui en avoient laissé la joüissance, jusques à ce qu'il leur prît fantaisie d'en faire autant. Le Duc Bernard de Saxe Weimar s'étoit retiré de deça le Rhin, qu'il avoit repassé, & étoit venu assez vite jusques

jusques à Sarbruck, lors que Mr le Cardinal de la Valette s'approcha pour le soûtenir avec l'armée, que nouvellement il commandoit : & lors ils furent considerables aux Imperiaux. Car le Duc Bernard avoit bien amené sept à huit mille chevaux ; de sorte que le Galas ayant assiegé Deux-ponts, & ayant déja capitulé, avant que les nôtres arrivassent au secours, il se retira la nuit, & repassa le Rhin. En ce tems-là la ville de Francfort se voyant abandonnée de secours, n'y ayant plus d'armées delà le Rhin, que celle du Landgrave de Hesse, bien empêchée de garder ses propres païs, envoya des deputez au Roi de Hongrie, pour se mettre en la protection de l'Empereur, lors que le Landgrave & le Duc Bernard, jugeans de quelle importance pour le parti étoit la conservation de cette puissante ville, mandèrent au Cardinal de la Valette, de passer le Rhin à Mayence ; & que le Landgrave se joindroit au Duc Bernard & à lui, pour tâcher de secourir Francfort : & que peut-être il y auroit moyen de s'en saisir ; qui seroit un grand avantage pour leur parti, & un moyen de faire hiverner leurs armées delà le Rhin. Qu'il ne le croyoit point du tout impossible, puis que nous avions

encore une forte garniſon à Saxenhauſen, qui eſt un Fauxbourg fortifié delà le Mein. Mais comme au commencement de Septembre Monſieur le Duc de Weimar, & Monſieur le Cardinal de la Valette euſſent paſſé le Rhin à Mayence, pour ſe joindre au Landgrave, qui s'étoit approché à une journée d'eux, ceux de Francfort avertis, ou ſe doutans du deſſein, que nous avions de nous ſaiſir de leur ville, ſe reſolurent de chaſſer la garniſon de Saxenhauſen, & de traitter avec le Roi de Hongrie. Ils firent le premier ſans reſiſtance de la garniſon, & le ſecond aux conditions qu'ils voulurent: dont le Landgrave étant averti, ſe retira en ſon païs, & nos armées ſe camperent ; les unes & les autres s'étant retranchées; la nôtre en extrême neceſſité de vivres, & celle de Galas ſe groſſiſſant de garniſons voiſines, & des troupes qui avoient blocqué Manheim, qui ſe rendit en même tems. Galas fit deſſein de couper le retour & le chemin des vivres à notre armée: pour cet effet il fit paſſer le Rhin à trois mille Croates.

Ce fut le vingt de Septembre, & avec le reſte ſe prepara pour les ſuivre; dont le Duc de Weimar & le Cardinal de la Valette ayant eu avis, & ſe jugeans perdus,

dus, si Galas se mettoit entre la France & eux, laisserent les malades à Mayence, & ayant troussé bagage, repasserent le Rhin pour s'en retourner. Ils furent à peu de là rencontrez de ces Croates jà passez, les chargerent, & eux, selon leur coûtume ordinaire, lâcherent le pied, & s'évanoüirent devant eux, & nos gens ravis pensoient avoir deffait l'armée de Galas, ayans même rencontré treize petites pieces de campagne, qu'un cheval peut traîner: de sorte qu'ils croyoient leur retour assuré, quand à quatre heures de là ces mêmes Croates retournerent les harceler, & ne les ont quittez qu'à six lieuës de Metz, tuant ce qui demeuroit derriere, ou qui ne gardoit pas bien son ordre: nous y perdîmes huit pieces de canon, & presque tout le bagage de notre armée, & ceux qui ne pûrent suivre trente-six heures durant, que la retraitte dura, sans loger ni repaître, avec mille incommoditez. Et Galas, qui les suivoit, les faillit de six heures; sans quoi cette armée eût tout-à-fait été perduë. Le Roi étoit lors à Châlons, avec quantité de troupes & de Gentilshommes des Arrierebans, qui s'avança pour soûtenir ces armées, pour assieger Saint Mihel, que l'Esmon avoit

pris pour Monſieur le Duc de Lorraine. Le Duc d'Angoulême demeuroit ſans rien faire, campé proche de Luneville, laiſſant perdre ſon bagage à Saint Nicolas. Et peu aprés encôre au même lieu les ennemis prirent un convoi de cinq cens charettes de farine, qui alloit à Luneville, & laiſſoit payer la contribution à la plûpart de la Lorraine, au Duc de Lorraine, ſans y remedier. Le Roi lui envoya commander de s'avancer à Becharat proche de Rembervillier. Ma maiſon de Haroüel fut priſe par les troupes de Monſieur de Lorraine, commandez par un nommé du Parc, qui y mit garniſon, ayant precedemment brûlé Cartenai, un de mes villages proche de ladite maiſon, & pris les chevaux & le bétail de quinze autres villages de la même terre, faiſant payer les contributions à mes ſujets, & enlever les bleds qu'il fait porter à Rembervilliers, où le Duc eſt campé. Ainſi ſans aucune reſiſtance le Duc & ſes troupes font contribuer juſques à une lieuë de Nanci. Toutes ces choſes convierent le Roi à partir de Châlons, avec toutes les forces qu'il y avoit, & ayant ſon Lieutenant general Monſieur le Comte de Soiſſons.

Il envoya au commencement du mois d'Oc-

d'Octobre investir Saint Mihel, où commandoit Lenoncourt de Serres, que Monsieur de Lorraine y avoit jetté avec quelques troupes, mais qui se rendit à discretion, ne pouvant tenir dans cette méchante place devant le Roi, qui étoit avancé. Après la prise de Saint Mihel, le Roi donna une partie de son armée au Cardinal de la Vallette, pour joindre au reste de celle qu'il avoit, & aux troupes de Weimar; afin que toutes jointes ensemble ils pûssent repousser Galas delà le Rhin: & sa Majesté envoya le reste de ses troupes à Monsieur d'Angoulême, lequel à l'arrivée de Galas, craignant d'être enfermé entre son armée & celle du Duc de Lorraine, s'étoit avancé au Pont à Saint Vincent, & le Roi lui manda, qu'il se perdît, ou qu'il fist avancer le Duc de Lorraine en son ancien retranchement de Rembervilliers. Après ses ordres donnez, sa Majesté tourna tête vers Paris, & arriva à Saint Germain le Lundi 22. Octobre.

Ce même jour on amena prisonniers à la Bastille les Sieurs de Lenoncourt de Serres & de Mangeau, qui avoient été pris dans St Mihel.

Le Mardi 23. le Comte de Carmain fut aussi amené à la Bastille, & ce même

me jour ma liberté fut remise sur le tapis ; Monsieur le Cardinal ayant dit au Gouverneur de la Bastille, qu'on m'en alloit faire sortir.

Le Jeudi 25. ledit Gouverneur étant allé trouver le Roi à Saint Germain, le Nonce Mazarini lui dit, que le Mardi precedent, en souppant avec Monsieur le Cardinal, il lui avoit dit qu'il m'alloit faire sortir, & qu'il me le pouvoit dire de sa part.

Cela m'obligea d'envoyer ma niece de Beuvron trouver Monsieur le Cardinal à Ruël Mardi 30. pour le solliciter de ma part. Elle le vit, & lui, avec un visage rude, lui demanda à qui elle en vouloit. Elle lui répondit, qu'elle le venoit en toute humilité supplier de moyenner ma liberté, de laquelle depuis cinq années j'étois privé. Elle ne put jamais tirer autre chose de lui, sinon qu'il en parleroit au Roi; ce qu'il lui reïtera par quatre fois, puis la quitta : elle me vit le lendemain, & me dit le peu d'apparence qu'il y avoit à ma sortie ; à quoi je ne m'attendis plus.

Ma cousine l'Abbesse d'Espinal, à qui j'avois fait donner par feu ma tante ladite Abbaye, mourut le premier jour de Novembre. Ce qui fit réveiller les ancien-

anciennes pretentions, que ceux de Bourbonne avoient sur cette piece, dont ma niece étoit Coadjutrice, & envoyerent au Roi lui demander le brevet.

Peu de jours après, le Pere Joseph étant venu rendre ses derniers devoirs à la Presidente le Clerc, sa niece, qui mourut le Jeudi 8. dans la Bastille, ledit Pere me fit dire, que dans deux jours s'en retournant il parleroit de moi à Monsieur le Cardinal, & qu'il se promettoit que ce ne seroit pas sans fruit; mais reconnoissant combien de fois j'avois été repû de ces vaines esperances, je n'y ajoûtai aucune foi. Au contraire le Mercredi 18. Decembre ma niece de Beuvron étant allée à Ruël, pour parler à Monsieur le Cardinal, il ne voulut jamais lui donner une minute d'audience, bien qu'en s'en revenant à Paris à l'heure même, il eût passé contre son carrosse.

Le Roi arriva le lendemain 19. fit prêter le serment de Chancelier de France au Garde des Sceaux Seguier.

Le Roi fut le lendemain 20. en son Parlement, pour y faire verifier quantité d'Edits.

J'eus en ce tems-là nouvelle, comme le

le penultiéme du mois precedent la garnison mise par les gens du Duc Charles de Lorraine à Haroüel, en étoit sortie, & que le Marquis de Sourdis y en avoit remis une autre pour le Roi le Samedi premier jour de Decembre.

L'Année 1636. commença par quelques desordres, qui arriverent au Parlement, sur ce que les Enquêtes se voulurent assembler, pour voir les Edits verifiez le vingt du mois passé, le Roi étant en son lit de justice, & pour voir de tirer quelque meilleur parti de ce surcroît, que l'on avoit fait de vingt-quatre Conseillers & d'un President au mortier. Le premier President dit aux Enquêtes, qu'il avoit une lettre du Roi à son Parlement, qui leur interdisoit l'assemblée. Eux insisterent de voir la lettre, & lui ne le voulant, ils revinrent prendre place le Mercredi 2.

Et le Vendredi 4. étant revenus à la grande chambre prendre place, ils reçurent une lettre du Roi, qui leur commandoit une deputation vers lui de trente du corps, pour le lendemain.

En ce même tems le Conseiller l'Aîné accusa le premier President.

Le Lundi suivant on envoya en diverses demeures le President Barillon, les Conseil-

Conseillers l'Aîné, Foucaut, Sevin, d'Arbonne.

J'eus en ce tems avis de l'extremité de maladie de ma niece la Segrette de Remiremont, du peu d'apparence de vie plus longue à ma belle-sœur, & que mon neveu, revenu de l'année passée, je n'en devois rien attendre. Toutes ces choses, avec le peu d'esperance de liberté, me mirent dans une extrême melancholie.

Enfin le 12. je reçûs la triste nouvelle de la mort de ma niece la Segrette de Remiremont, & peu de jours après on me manda comme les Commissaires des vivres du Roi avoient enlevé les bleds de ma maison de Haroüel, qui est mon principal revenu; & ce non seulement sans payer, mais sans en avoir voulu donner de certificat de l'avoir pris.

Le mois de Février arriva, au commencement duquel on me manda de Lorraine, qu'un nommé le sieur Vilarsceaux avoit commission du Roi de razer ma raison de Haroüel, qui me fut bien cruël, & fis faire instance à Mr le Cardinal, pour détourner cet orage.

Le Vendredi 8. Monsieur le Prince fut en Parlement, y faire commandement de

de par le Roi d'y recevoir Colombel : ce qui fut fait avec grand opprobre pour ledit Colombel.

Le Mardi douziéme, Bullion fut reçû President au Mortier, & le même jour le Roi dansa son ballet.

Le Samedi seiziéme, le Duc de Parme arriva à Paris.

Le Mardi dix-neuviéme, Monsieur le Cardinal fit un superbe festin audit Duc.

Le cinquiéme de Mars un Mercredi, un nommé la Riviere, qui étoit lors le premier aux bonnes graces de Monsieur frere du Roi, fut mené prisonnier à la Bastille.

Le lendemain Jeudi sixiéme, quatre des siens furent éloignez d'auprès de sa personne, qui étoient le Vicomte d'Autels, le Chevalier de Bueil, d'Espinay, & son premier valet de chambre, nommé le Grand.

Le Samedi huitiéme, le Duc Bernard de Weimar arriva à Paris.

Le Mercredi douziéme, Monsieur frere du Roi en partit.

Le Mardi suivant dix-huitiéme du même mois, le Duc de Parme s'en alla.

Le Jeudi vingtiéme le Nonce Mazarini, qui s'en alloit le lendemain en sa Vice-Legation d'Avignon, & qui se di-
soit

soit fort mon ami, me voulut venir dire adieu, & me dit force choses de ma liberté; mais le connoissant comme je fais, je n'eus guere de peine à reconnoître que ce n'étoient que chansons.

Le vingt-quatriéme qui étoit le Lundi de Pâques, Monsieur l'Evêque de Lisieux desira de me voir, qui ne me dit pas davantage que ce que m'avoit dit Mazarini.

Je passai depuis tout le mois de Janvier sans aucune esperance de liberté, & avec une tristesse infinie.

Le mois de Mai ne fut pas moins douloureux. Car je sçûs que le Maître des Requêtes Gobelin, avoit fait prendre dans ma maison de Maroüel les bleds, qui étoient au nombre de quinze cens resteaux, & ayant eu une ordonnance du Roi pour les avoir, ce méchant homme, qui durant ma bonne fortune étoit mon intime ami, ne voulut jamais en donner la main-levée, ains s'y opposa formellement, & même vint exprès à la Cour pour en parler au Conseil, & Bullion fit répondre, que le Roi garderoit lesdits bleds, & que l'on les feroit payer sur l'Epargne, qui est à dire rien. Et ensuite comme on en parla à Monsieur le Cardinal de Richelieu, on me dit qu'il avoit

avoit trouvé bien étrange, que je demandasse l'argent de mes bleds au Roi; vû que j'étois si riche, que je bâtissois un somptueux édifice à Chaliot, que je faisois faire de si riches meubles, que le Roi n'en avoit pas de pareils, & que je gardois un grand train depuis six ans, & qu'il n'y avoit pas moyen de me mater.

Peu de jours après le Duc de Weimar eut departement du Roi, pour rafraîchir son armée dans le Comté de Vaudemont, & dans mon Marquisat de Haroüel, qui lui fut donné au pillage: ce qu'il fit si bien executer, que toutes les pilleries, cruautez & inhumanitez y furent exercées, & ma terre entierement détruite, au château près, qui ne pût être pris par cette armée, qui n'avoit point de canon.

En ce tems je pensai perdre ma niéce l'Abbesse d'Espinal, qui avoit le pourpre. Je sçûs que mon neveu de Bassompierre s'étoit retiré d'avec Monsieur le Duc de Lorraine, avec lequel il étoit très-mal: & pour la fin du mois de Mai, les troupes dudit Duc Bernard de Weimar attaquerent notre Château de Remouille, où cinq ou six cens païsans, de tous âge & sexe, s'étoient retirez, lequel ils forcerent enfin

au le Mercredi vingt-huitiéme de Mai, & tuerent les hommes & vieilles femmes, qui y étoient, amenerent les jeunes, après les avoir violées, & brûlerent les enfans & le château après l'avoir pillé. Ce même mois, Monsieur le Prince de Condé, General de l'armée du Roi, se jetta dans le Comté de Bourgogne, & vint mettre le siege devant Dole, qu'il trouva mieux muni d'hommes & plus en défense qu'il ne se l'étoit imaginé, & force noblesse du païs s'étant jettée dans la ville, faisoient de continuelles sorties sur les nôtres, qui y reçûrent tous les jours quelque échec: & le Duc de Weimar, avec Monsieur le Cardinal de la Valette, s'acheminerent vers la frontiere d'Allemagne avec leur armée, que l'on avoit grossie de la plus grande partie de celle de Monsieur le Comte, qu'il avoit en Champagne, pour faire quelque progrès dans l'Alsace: ce qu'ils firent au commencement du mois de Juin, allant assieger Saverne, qui se voulut d'abord rendre à composition; mais le Duc de Weimar, qui étoit outré contre celui qui commandoit dans la ville, qui avoit auparavant rendu le Château de Lanquetel aux Imperiaux, ne les y voulut point recevoir: dont il

ne

ne fut pas à se repentir. Car les assiegez se voyans hors d'esperance de grace, tâcherent de vendre cherement leurs vies, & par diverses sorties incommoderent extremement les troupes dudit Duc, lequel fut aussi bien battu en divers assauts, qu'il fit donner à la ville, qu'il avoit attaquée sans canon. Il perdit un doigt à ce siege d'une mousquetade. Le Colonel Hebron, brave & vaillant soldat, qui étoit un de ses Maréchaux de Camp, y fut tué, & le Vicomte de Turenne blessé au bras d'une mousquetade. Pendant ce mois aussi le siege de Dole continua peu heureusement pour nous, par les continuelles sorties de ceux de dedans, qui firent entre autres choses un grand échec sur le Regiment de Picardie, en l'une d'icelles. Et les Hollandois, qui avoient le mois auparavant repris le fort de Schenck, voyans les deux Rois, selon ce qu'ils avoient toûjours desiré, embarquez par une forte guerre l'un contre l'autre, les laisserent vuider par ensemble, & mirent leur armée en garnison pour tout l'Été. Ce qui donna courage au Cardinal Infant de tourner ses desseins contre la France. Pour cet effet ayant joint ses forces à celles du Duc de Lorraine, de Jean de Wert, & du Prince

Fran-

François, Evêque de Verdun, entra en ce même mois, avec une armée de vingt mille chevaux, & dix mille hommes de pied, dans la France, & mit le siege devant la Capelle, qu'il prit le septiéme jour, & se vint camper devant Guise. Le Roi, qui prenoit des eaux à Fontainebleau, où il avoit demeuré depuis le commencement du Printems, ayant sçû cette nouvelle, s'en revint à Paris, le Mardi quinziéme de Juillet, comme fit aussi Monsieur le Cardinal. Il y eut le même jour Conseil au Louvre, & le lendemain aussi : puis l'un & l'autre en partirent ; le Roi pour Versailles, & Monsieur le Cardinal s'en revint à Charonne, m'ayant en passant envoyé demander en prêt ma maison de Chaliot, pour y aller loger durant le tems que le Roi demeureroit à Madrid. Je jugeai à propos de lui écrire, tant pour le faire souvenir de moi, que pour m'offrir aux occasions, de porter ma vie où le service du Roi me la voudroit destiner, & lui envoyai la lettre par le Gouverneur de la Bastille, le Jeudi dix-septiéme, qui la lui donna, comme il sortoit de Charonne, pour aller à Paris, pour tenir sur les fonts Mademoiselle, fille unique de Monsieur, dont la Reine fut la commere, qui

la

la nomma Anne Marie, & fut baptisée dans la chambre de la Reine au Louvre. Puis il s'en revint à Charonne, où il n'étoit pas sans affaire : car il y avoit vingt-mille chevaux dans la France, lesquels aprés avoir pris la Capelle avec dix mille hommes de pied, qui s'étoient joints à eux, s'étans separez, sçavoir la grosse Cavalerie, alla devers Guise avec l'Infanterie; le Duc Charles & le Prince François tirerent devers Vitry, & Jean de Wert battoit la campagne, en Picardie, en l'Isle de France, & en Champagne. Ils firent semblant d'assieger Guise; mais ils trouverent six à sept mille hommes, que l'on y avoit jettez, composez des seize compagnies des Gardes, du Regiment de Champagne, de celui de Saint Luc, & de ceux de Vervins & de Langeron, qui firent une forte sortie sur eux, quand ils s'en voulurent approcher; de sorte qu'ils ne s'y opiniâtrerent pas.

Le Cardinal Infant vint dîner à la Capelle le Lundi vingt-neuviéme de ce mois, & y tint conseil de guerre : & Monsieur le Comte de Soissons en même tems, ayant ramassé toutes les troupes qu'il avoit pû de Champagne & Picardie, s'étoit venu camper devant la Fere, avec

avec trois mille chevaux & dix mille hommes de pied, auquel tous les jours nouvelles troupes arrivoient, pour faire tête aux Espagnols. De l'autre côté le siege de Dole alloit lentement : celui de Saverne continuoit encore, bien que ce ne fût qu'un poüillier, où l'on avoit perdu plus de douze cens hommes, & davantage de blessez : entre autres le Duc de Weimar, qui y avoit perdu un doigt d'une mousquetade, & ensuite avoit eu une autre blessure à la cuisse. Le Colonel Hebron y fut tué d'une mousquetade dans la gorge, qui fut grande perte : car il étoit brave homme. Le jeune Comte de Hannau aussi, & plusieurs gens de marque. Et sur la mer les vents contraires avoient fait écarter notre Armée Navale, & détourner sa route dans l'Italie. Monsieur le Cardinal de la Valette fut attaqué sur le bord du Tesin, où il fit merveille de se bien défendre, & fut bien secouru par Monsieur de Savoye, & à propos : car il étoit pressé. Enfin ils eurent avantage sur les Espagnols ; mais ce ne fut pas sans perte des nôtres. Finalement le Colonel de Mercy, Gouverneur de Louvain, voyant que Monsieur le Comte avoit quitté son Gouvernement pour aller en Picardie, s'opposer

aux Espagnols, se mit en campagne avec deux Regimens de Cavalerie joints au sien, & se vint jetter en Barrois, qu'il trouva dégarni. Les croquans & païsans mutinez de Xaintonge, Angoulmois, Limosin & Poitou s'avancerent jusques à Blanc en Berry.

Le mois d'Août arriva, auquel les Espagnols assiegerent & prirent en deux jours le Castelet, & vinrent sur le bord de la riviere de Somme pour la passer. Monsieur le Comte vint sur l'autre rive, pour s'y opposer ; mais en vain. Car les ennemis passerent, ayans taillé en pieces le Regiment de Piémont : ce qui fit retirer Monsieur le Comte en diligence à Noyon. Les nouvelles firent aussi-tôt venir à Paris le Roi & Monsieur le Cardinal, qui firent appeller tous les Ordres & Etats, & leur demanderent aide, sur le nouvel accident. Chacun s'efforça de contribuer noblement ce qu'il pût, & aucun ne refusa, selon sa portée, de fournir hommes, chevaux, hardes & argent.

Le Dimanche dixiéme, ma niéce de Beuvron alla trouver Monsieur le Cardinal, pour lui parler de ma liberté, auquel elle parla en sortant de sa chambre; mais lui en se mocquant lui répondit, que je n'avois encore été que trois

ans

ans en la Bastille, & que Monsieur d'Angoulême y avoit été quatorze ans. Qu'à propos il étoit revenu, afin qu'il lui pût donner un bon avis sur le sujet de ma liberté, & qu'il en consulteroit avec lui.

J'oubliois à dire, qu'à l'allarme du passage de la Somme, Messieurs d'Angoulême, & de Rochefoucault, & de Valençay, & autres exilez, furent rappellez; mais la haine & la colere continua contre moi de telle sorte, que non seulement on n'eut pas consideration ni compassion de mes longues miseres, qu'au contraire on les voulut accroître par cette dérision & mocquerie. Ce n'est pas que le peuple, & tous les ordres de Paris, ne parlassent hautement de ma liberté, & ne la demandassent avec instance.

Ce même jour dixiéme, Monsieur le Cardinal alla voir proche de Saint Denis les troupes, qu'à la hâte ceux de Paris avoient levées pour opposer aux ennemis. Ce jour le Roi se trouva un peu mal, qui l'empêcha d'aller voir ces troupes.

Le Lundi onziéme le Parlement, qui avoit le jour precedent promis au Roi d'entretenir à ses dépens deux mille six cens hommes de pied, s'étant assemblé,

pour aviser où se prendroit de l'argent pour cet effet, & en quelle forme, il fut proposé d'envoyer douze Conseillers dudit Parlement à l'Hôtel de Ville, tant pour donner l'ordre necessaire à la garde de Paris, comme aussi pour avoir l'œil à ce que l'argent, que chacun donnoit lors au Roi, pour lever & entretenir de grandes forces, fût bien employé. A quoi le premier President s'opposa : disant qu'ils n'étoient pas assemblez pour cette affaire. Mais le President de Mesmes, par une longue harangue, fit resoudre que l'on en parleroit. Lors Monsieur le premier President sortit, & Monsieur le President de Bellievre l'ayant voulu suivre, fut arrêté, pour tenir le Parlement comme second President : lequel enfin, après avoir promis de ramener le premier President, comme il fit, on le laissa sortir, & étans revenus, l'heure de sortir étant sonnée, on remit les déliberations au lendemain. Mais dès l'après-dîner, le Roi ayant envoyé querir les grands Presidens, & le premier President & Doyen de chaque chambre, il leur fit une rude reprimande, & leur défendit de parler ni de se mêler à l'avenir d'autre chose que de procès.

Le Mardi douziéme, on fit commandemens

lement par Paris d'abattre les auvents des boutiques, & de boucher tous les soupirails des caves; mais cette ordonnance fut aussi tôt revoquée.

Le Mercredi treiziéme, il y eut Arrêt du Conseil, pour faire cesser les attelliers, & faire ôter tous les serviteurs & apprentifs, hormis un en chaque boutique, & le Samedi seiziéme, le Roi partit pour aller à Senlis, où étoit le rendez-vous de l'armée.

Le Dimanche dix-septiéme, le bruit fut commun de la prise de Corbie, où commandoit le Sieur de Saucourt: & en même tems on sçût l'évenement du siege de Dole.

Le Mardi dix-neuviéme, Monsieur arriva en poste, & après avoir été voir Monsieur le Cardinal, s'en alla trouver le Roi à Senlis.

Le Lundi premier Septembre, le Roi & Monsieur le Cardinal partirent pour aller à l'armée, & en ce même tems le coche de Nancy, qui m'apportoit plusieurs hardes, que je faisois venir, & de l'argent pour mon entretenement, fut volé. Et comme je pressois encore le payement de mes grains enlevez, on me fit dire, que je n'en pouvois rien esperer; aussi n'y pensai-je plus, & fis mon Jubilé.

Le Dimanche vingt-uniéme de ce même mois, pour me mettre entre les mains de Dieu, puisque je ne pouvois rien esperer des hommes; je sçûs quasi en même tems, que le Roi avoit fait razer, puis brûler le Château de Dommartin, appartenant à mon neveu de Bassompierre, que l'on me manda aussi être hydropique formé, & en grand danger.

En ce mois le Roi donna sa Lieutenance generale à Monsieur son frere, qui en vint prendre possession, & l'armée passa la riviere de Somme, après avoir failli de défaire l'arriere-garde des ennemis, qui la repasserent en même tems, & se retirerent en Flandre, après avoir muni les trois places qu'ils avoient prises, autant que le peu de tems, que l'on leur en donna leur permit, & avoir enlevé & défait le Colonel Deguefeld, avec son quartier.

En ce tems il arrivoit de tous côtez des troupes & de la Noblesse, de sorte que l'armée du Roi étoit de cinquante mille hommes, lesquels s'occuperent à faire la circonvallation de Corbie, munie de plusieurs grands forts, capables de tenir huit ou dix mille hommes, huttez dans le côté seulement de la Som-

gne, afin de les affamer l'hiver prochain: attendu qu'ils manquoient de moulins, pour moudre leur bled, dont ils avoient à foison. Ainsi se passa le mois de Septembre.

Vers le commencement d'Octobre, le Duc Charles de Lorraine, ayant remis ses troupes sur pied, & le Comte de Galas s'étant joint à lui, ils entrerent en la Duché de Bourgogne, ayant passé la Saône; Galas prit Mirebeau, & pilla Cisteaux. Le Duc de Lorraine assiegea Saint Jean de Laune, qui se défendit si bien, que le Duc de Weimar, qui avoit enfin pris Saverne, & le Cardinal de la Valette eurent loisir de la venir secourir. On fit cependant par Commissaires le procès au Sieur de Saucourt, qui fut condamné à être tiré à quatre chevaux, & son Arrêt executé en effigie à Amiens.

Les Cardinaux de Savoye & Aldobrandin quitterent en ce même tems le parti de France à Rome, & le premier ayant remis la protection de France, qu'il avoit, prit celle d'Allemagne.

L'armée navale du Roi ayant heureusement passé le détroit, s'en alla vers les côtes de Provence, en dessein de reprendre les Isles de Saint Honnorat, de Lerins & de Sainte Marguerite sur les enne-

mis ; mais le mauvais ordre qu'avoit donné l'Evêque de Nantes, auparavant nommé l'Abbé de Beauveau, de tenir prêtes toutes choses necessaires pour ce passage, en empêcha lors l'execution, dont il fut disgracié ; comme le furent aussi le Sieur de Saint Simon, qui étoit un fantôme de Favory, commandé de se retirer à Blaye.

Monsieur le Cardinal de la Valette eut aussi commandement d'aller trouver Monsieur d'Espernon en Guyenne.

Le Roi s'en retourna vers la fin du mois à Chantilly, laissant l'armée occupée à la construction des huttes & des forts de la circonvallation de Corbie. Les Espagnols cependant entrerent en France par le côté de Fontarabie, prirent & pillerent le Bourg de Saint Jean de Luz, & de Somboure, & se saisirent de Soccova, qu'ils fortifierent : & ayant en ce même tems fait une décente par mer en la côte de Bretagne, dénuée de vaisseaux, par le partement de la flotte du Roi, ils vinrent attaquer l'Abbaye de Lapredre proche de Rennes, d'où ils furent repoussez : ce qui les fit rembarquer. Le Marquis de Bourdis fut en ce tems-là rappellé de Lorraine, où l'on l'avoit envoyé pour commander, & le grand Prevôt d'Hoquincourt envoyé en sa place.

On fit commandement à ma belle-sœur, ses pere, mere & enfans de sortir de Nancy, qui se vinrent tous retirer à ma maison de Haroüel. Hoquincourt fut mis à Peronne, & on en tira par recompense Monsieur de Blerencourt, qui en étoit Gouverneur. Monsieur le Cardinal fut à Abbeville, & porta les habitans de donner vingt cinq mille écus, pour travailler à leurs fortifications, lesquels on a depuis convertis à la construction d'une Citadelle. On tira aussi Comeny de Corbie, & on mit en son lieu le Chevalier de Commines, & Montcaurel remit Ardres au Roi, par recompense, qui en donna le Gouvernement à Saint Preüil. En ce même tems Monsieur de Longueville amena de grandes troupes au Roi, lequel lui commanda de les mener en Bourgogne, pour avec celles qui y étoient déja, faire une forte armée, pour en chasser Galas.

Au mois de Novembre, il y eut quelque traité fait à Corbie, pour la remettre és mains du Roi; ce qui fit que l'on commença au commencement du mois de l'attaquer de force. Ils capitulerent le dixiéme, & les troupes du Roi entrerent le quatorziéme, dont on chanta le *Te Deum* le dix-septiéme à Paris: où Mon-

 sieur

ſieur frere du Roi y étant venu en poſte la nuit du 19. au 20. lui, Monſieur le Comte & Monſieur de Retz en partirent à onze heures du ſoir, ce même jour; Monſieur pour aller à Blois, Monſieur le Comte pour ſe retirer à Sedan, & le Duc de Retz à Machecoul.

Le vingt-un on fit enfermer les ſerviteurs de Monſieur déja priſonniers à la Baſtille.

Le Roi revint à Paris le vingt-deuxiéme; Monſieur le Cardinal, qui étoit demeuré en Picardie, en fut de retour le 24.

Le vingt-huit, il y eut une revocation de gages du Parlement; mais comme cela ſe faiſoit en un tems mal propre, on leva cette revocation peu de jours après.

En même tems revint la nouvelle de l'excès que Monſieur le Maréchal de Vitry avoit fait en la perſonne de Monſieur de Bourdeaux, à Cannes en Provence.

Le mois de Decembre arriva, le quatriéme duquel un certain charlatan, qui diſoit avoir trouvé la pierre philoſophale, & duquel on ſe promettoit force millions d'or, fut découvert pour un affronteur, & mené priſonnier au Bois de Vincennes, où ceux qui l'ont propoſé, ſont encore eſperer qu'il la fera réüſſir

Cet affronteur s'appelloit du Bois, étoit de Collomiers en Brie, où il avoit été Capucin, puis s'étant fait Apostat, s'étoit marié.

On fit aussi commandement aux deux freres de Baradas, de sortir du Royaume dans six jours.

Monsieur de Chavigny partit le sixiéme, pour aller trouver Monsieur à Blois, de la part du Roi, où Bautru l'aîné avoit déja été envoyé, qui avoit été très-mal reçû. On envoya aussi Monsieur de Liancourt, voir Monsieur le Comte à Sedan.

Monsieur de Chavigny en revint le seiziéme, & y fut renvoyé aussi-tôt après: & le Cardinal de la Valette étant venu faire hiverner son armée en Lorraine, assiegea deux Châteaux appartenans à mon neveu, qui avoient auparavant été démolis, & où des voleurs étoient retournez s'y nicher; & après quelques volées de canon les reprit & brûla: ils se nomment le Châtelet, & Dammartin. Les nouvelles vinrent aussi, que le Roi d'Hongrie avoit été élû Roi des Romains, le vingt-deuxiéme de ce mois, & que l'on n'avoit rien pû entreprendre sur les Isles de Saint Honnorat, de Lerins & Sainte Marguerite, comme notre armée

 Navale

navale en avoit eu commandement de la Cour.

Le dix-neuf Decembre la grande Duchesse Chrétienne est morte, âgée de 74. ans. Elle étoit petite-fille de la Reine Catherine de Medicis, fille du Duc Charles de Lorraine.

Le 22. de ce même mois, Ferdinand III. Roi de Hongrie & de Boheme a été nommé Roi des Romains à la Diete de Ratisbone.

Au commencement de l'année 1637. l'éloignement de Monsieur, & de Monsieur le Comte, & les accidens que l'on craignoit, qui en pourroient arriver, ne me permirent pas seulement de penser à faire parler de ma liberté, sçachant bien que mes peines & mes soins en cette sollicitation seroient inutiles : à quoi je n'étois pas aussi gueres porté, quoique mes amis me fissent instance de la faire repoursuivre. Car la mauvaise & indigne réponse, que Monsieur le Cardinal avoit faite à ma niece de Beuvron, après que lui ayant écrit une si humble & soumise lettre, je l'avois envoyée faire une tentative, lors que les ennemis passerent l'année precedente, m'avoit fait resoudre à ne l'importuner de ma vie, & à mourir plûtôt dans ma captivité, que de

souffrir encore de nouveaux affronts ; mettant ma seule esperance en Dieu, & aux accidents qui pourroient causer mon élargissement. Monsieur le Prince neanmoins, lequel m'a fait durant ma prison beaucoup de grace, par le témoignage de sa bonne volonté, & du déplaisir qu'il avoit de mes longues souffrances, avec les assurances qu'il m'a de tems en tems données, que s'il voyoit lieu d'aider à ma liberté, par ses conseils & instances, qu'il le feroit avec soin & passion, me fit dire qu'il voyoit du jour à ma liberté, & que si les affaires de Mr s'accommodoient, & qu'elles fussent suivies d'une tréve generale, comme l'on la pratiquoit avec espoir, qu'elle pourroit reüssir, que ma liberté en ce cas étoit assurée, & qu'il m'en pouvoit répondre. Mais comme je ne me suis jamais imaginé, que les Espagnols acceptassent une longue treve, ni que le Roi en accordât une courte, vû leurs differends, je n'ai point crû ma liberté par ce moyen ; dont je voyois les causes si éloignées.

On me manda de Lorraine la continuation de la desolation de mon bien : la retraitte de presque tous les habitans de sa terre d'Haroüel, dans le bourg & dans la maison, lesquels la remplissoient de

de maladies & d'infections, & la diminution à vûë d'œil de la santé de ma belle-ſœur, avec laquelle je n'étois pas en fort bonne intelligence; parce qu'elle ne vouloit pas que ma niece d'Eſpival ſe mariât, ſelon mon intention; & pour m'en empêcher, comme je lui eus trouvé un ſortable parti, elle ne voulut jamais me dire, ni declarer ce qu'elle lui pourroit donner, dont j'étois fort affligé.

Le mois de Fevrier me fut extremement infortuné; non ſeulement par la continuation de ma captivité, mais encore par la perte que je fis de ma belle-ſœur; laquelle avoit un ſoin particulier de ſes enfans, & de conſerver, autant qu'elle pouvoit, la maiſon de feu mon frere, dans les malheurs preſens. Elle deceda à Haroüel le N. du courant, laiſſant ſes deux derniers fils mineurs, ſous la tutelle de Monſieur le Comte de Tormelle ſon pere, qu'elle fit auſſi executeur de ſon teſtament. Sa mort m'a laiſſé depuis en une perpetuelle inquietude de cette pauvre famille, ſeul reſte de notre maiſon.

Je perdis auſſi le 22. du même mois, le Dimanche de Carême-prenant, le Sieur d'Almeras, ci-devant General des

polles

postes, & lors simple Prêtre, mais très-grand homme de bien, tant envers Dieu qu'envers les hommes; lequel je regretterai tant que je vivrai, pour la parfaite amitié que je lui portois, depuis près de quarante ans, sans intermission, & qui m'a toûjours cherement aimé : Dieu mette son ame en Paradis.

L'Empereur Ferdinand II. mourut aussi ce même mois le 15. lequel étoit un très-grand Prince; lequel j'avois connu à Ingolstad, lors qu'il y étudioit & moi aussi. Il me faisoit l'honneur de me vouloir du bien, & à ma consideration en a fait à mon neveu de Bassompierre, qu'il avoit honoré de la charge de Sergent de bataille general de ses armées, & ensuite de celle de Lieutenant de Maréchal de Camp, qui est une grande charge en Allemagne.

Depuis le partement inopiné de Monsieur frere du Roi & de Monsieur le Comte, on avoit continuellement travaillé à les faire revenir à la Cour, tantôt par le renvoi du pere Gondran, son Confesseur, vers lui, puis par ceux du Comte de Guiche & de Chavigni. Et ensuitte on mit l'Abbé de la Riviere, prisonnier depuis long-tems à la Bastille, en liberté sur l'assurance qu'il donna de servir

ſervir le Roi près de Monſieur, ſelon les intentions de ſa Majeſté. Finalement le Roi, qui s'étoit déja acheminé à Fontainebleau, s'en vint à Orleans, en intention de pouſſer Monſieur juſques à ce qu'il l'eût fait rentrer à ſon devoir ; à quoi il ſe diſpoſa. Et ayant conclu avec les ſuſdits & avec Monſieur de Leon, qui y fut auſſi envoyé, les points de ſon accord, il revint trouver ſa Majeſté le huitiéme de ce mois de Février à Orleans, où il fut fort bien reçû du Roi, qui s'en étant auſſi-tôt retourné à Paris, fut ſuivi de Monſieur peu de jours après.

Ce même mois le Comte d'Harcourt, General de la Flotte du Roi aux mers du Levant, n'ayant pû executer le deſſein que le Roi lui avoit donné, de reconquerir ſur les Eſpagnols les Iſles de Saint Honnorat & Sainte Marguerite, ſe remit en mer, & vint avec ladite Flotte deſcendre en l'Iſle de Sardaigne : mais ayant été vivement repouſſé par ceux de l'Iſle, il fut contraint de s'embarquer, ſans y avoir rien fait.

Finalement le Duc de Parme, qui dès l'année 1635. s'étoit mis en guerre contre le Roi d'Eſpagne, pour ſe conſerver la forteresse de Sarrianette, qu'il pre-

tendoit lui appartenir, après avoir vû ruiner tout son plat païs, & prendre toutes ses places, à Parme & Plaisance près, se voyant hors d'esperance d'être secouru du côté de la France, parce que l'on n'avoit aucun moyen de passer à lui, fut contraint d'accepter les conditions, que le Grand Duc, son beau-frere, lui pût moyenner, pour se remettre bien avec ledit Roi d'Espagne : & de recevoir pour quelque tems les gens de guerre dudit Grand Duc dans les Citadelles de ces deux villes, qui lui furent deposées par le Duc de Parme, pour le tems qui fut convenu par son traitté.

Le Roi s'achemina au commencement du mois de Mars vers Roüen, avec quelques forces de pied & de cheval, sur le mécontentement qu'il eut du Parlement & de la ville, de ce que le premier avoit absolument refusé la verification de tous les Edits, qui lui avoient été presentez afin de recouvrir de l'argent pour entretenir les grandes guerres, où le Roi étoit embarqué ; & la ville avoit refusé de payer l'emprunt, que le Roi lui avoit demandé, comme à toutes les autres villes de son Royaume. Mais comme il y avoit des differens partis, tant dans la ville que dans le Parlement, & que plu-
eurs

sieurs n'étoient point d'avis de ces divers refus, ceux qui étoient encore dans la bonne grace du Roi, furent dans les entretenemens, tant pour appaiser le Roi, que pour faire condescendre les autres à obeïr à ses commandemens. De sorte que le Roi ne passa point Dangu, mais il envoya Monsieur le Chancelier à Roüen, pour passer ses Edits, & faire payer à la ville ladite contribution : lequel Chancelier fut precedé par les gardes Françoises & Suisses, & quelques autres Regimens, que l'on fit entrer dans la ville, & y loger tant que ledit Chancelier y fut, & aussi on fit loger 12. ou 15. compagnies de Cavalerie, après que le Roi revint à Paris.

Le mois d'Avril fut assez infortuné, outre mes malheurs ordinaires, car j'eus nouvelle, que mon neveu de Bassompierre, qui outre l'affection que je lui dois porter, étant ce qu'il m'est, & la particuliere tendresse & amour que j'ai pour lui, semble être maintenant le seul espoir de notre maison, & celui qui apparemment, s'il vit, & continuë comme il a bien commencé, la doit remettre en son ancienne splendeur, étoit retombé malade de la premiere maladie, qu'il avoit euë, qui le menaçoit d'[illegible]isie;

dont je reſſentis un violent déplaiſir. Et outre cela ce même mois je commençai une affaire, de laquelle j'ai eu depuis mille ſujets de me repentir ; & Dieu veüille que je n'en aye point de plus grand à l'avenir.

Il arriva le même mois deux affaires importantes ; l'une fort prejudiciable à la France ; l'autre à ſa perpetuelle gloire & reputation. La premiere fut la retraitte de nos troupes des Griſons, pour ne dire qu'elles en furent chaſſées : dont les commencemens étoient venus, ſur ce que le Roi ayant envoyé l'année 1632. Monſieur de Rohan, avec une petite armée, au ſecours des Griſons, auxquels les Eſpagnols troubloient la ſouveraineté de la Valteline, où il reüſſit ſi heureuſement, qu'il les en chaſſa premierement, & puis enſuite la deffendit contre eux, lors qu'ils firent deſſein de la reconquerir ; & puis ſongea de s'y établir par des forts, qu'il y fit conſtruire ; & enſuite dans les avenuës des Griſons, au Steig & au pont du Rhin ; leſquels il fit garder par les troupes qu'il avoit amenées, & avec des Zurichgaües, qu'il leva pour le Roi ; aſſurant neanmoins les Griſons que ce qu'il faiſoit, étoit pour leur aſſurer la Valteline, & que pour les forts

forts du Steig & du Rhin, ce n'étoit à autre intention, que pour empêcher les ennemis d'entrer en leurs païs, auquel le Roi son maître ne pretendoit autre chose, que la gloire de l'avoir conservé contre ceux qui le vouloient envahir. Ce que les Grisons crurent, ou feignirent de croire pour quelque tems : mais voyant que Monsieur de Rohan s'y établissoit, & qu'il ne faisoit point d'état d'en sortir, ils commencerent à murmurer, disans ; qu'il n'y avoit plus rien à craindre, & que si le Roi les vouloit remettre dans la Valteline, en leur consignant les forts qu'il y avoit, ils les sçauroient bien garder eux-mêmes, comme aussi empêcher que leurs ennemis entrassent par le Rhin ou le Steig, sans que les troupes Françoises y demeurassent perpetuellement. Et qu'ils demandoient, que le Roi, suivant sa promesse, leur ayant restitué leur païs, leur en laissât la libre & entiere joüissance. Monsieur de Rohan jugea bien qu'ils avoient raison ; mais n'ayant point d'ordre alors de la leur faire, s'avisa d'une ruse, qui depuis fut cause de sa ruine. Il leur répondit donc, que le Roi n'avoit aucun dessein ni intention de s'approprier aucunes de leurs terres ; mais que ce n'étoit pas sans crainte, que

les ennemis n'y eussent leur visée, & que rien ne les retardoit d'en entreprendre l'execution, que l'impossibilité qu'ils y rencontroient, par la puissante opposition des armées de sa Majesté, desquelles ils attendoient la retraitte, pour parvenir à leurs fins; & que la perte des Grisons étant conjointe à son notable interêt, il ne pouvoit aucunement consentir de mettre les choses à l'abandon, pendant la guerre; mais bien faire voir aux Grisons la candeur de son ame & la sincerité de ses intentions, en mettant dans ses forts les Grisons mêmes pour les garder. Qu'à cet effet il feroit lever quatre ou six Regimens, de mille hommes chacun de leurs compatriotes, tant pour s'en servir, s'il étoit attaqué par les Espagnols, que pour leur confier une partie de ces forts, jusques à ce que les choses pûssent être en état de ne rien apprehender. Cette proposition contenta les Grisons, & Monsieur de Rohan crût que ce lui étoit un plus grand affermissement, parce qu'il choisit les plus affidez des Grisons au service du Roi, tant aux charges de Colonels, que de Capitaines, lesquels il engageoit davantage par ce nouveau bienfait, & qu'il ne les établiroit point és lieux les plus importans, s'il ne vouloit:

vouloit : ce qui lui reüſſit pour lors. Mais comme cette levée requeroit pour ſa ſubſtance & ſa ſolde, une grande ſomme d'argent, outre celle que le Roi employoit à l'entretien des autres forces qu'il avoit audit païs, & qu'en ce même tems le Roi faiſoit de prodigieuſes dépenſes en pluſieurs autres endroits, les payemens n'en furent pas ſi ajuſtez & ſi certains, qu'il eût été à deſirer ; de ſorte que ceux qui étoient mis ſur pied à deſſein de faire taire les autres, furent ceux qui avec le tems crierent le plus haut, & qui donnerent le plus de peine à Monſieur de Rohan. Les années cependant écouloient, & les Griſons étoient opprimez de nos troupes, & mal payez de leurs gages; ce qui leur cauſoit beaucoup de fâcherie & de mécontentemens, & qui fit reveiller les partiſans des Eſpagnols, qui commencerent à ſemer ſous main divers diſcours au deſavantage de la France, pour émouvoir leurs compatriotes, leur faiſans remarquer le long ſejour des armées Françoiſes dans leurs païs : les forts qui les tenoient comme en ſervitude : les mauvaiſes payes de leurs Regimens, & finalement qu'ils étoient en pire état, que lors que les Eſpagnols occupoient la Valteline ; puis

que

que les païs Grisons étoient aussi soûmis aux armes Françoises que le reste, par la construction des forts de Steig & du Rhin ; & que ce seroit le meilleur, s'ils pouvoient vivre libres & joüissans de tout leur païs en une bonne neutralité. Ce qu'ils s'assuroient que les Espagnols feroient de leur côté, si les François en vouloient faire de même.

Cette proposition fut approuvée de tous les Grisons, & les partisans Espagnols eurent permission d'en faire la tentative vers les Espagnols. Monsieur de Rohan ne tarda guere à être averti de cette pratique, ni d'en donner avis au Roi, auquel il manda que le seul moyen de l'empêcher étoit d'envoyer de l'argent ; tant pour le payement de ce qui étoit dû à ces Regimens de Grisons, qu'il avoit levez, que pour leur subsistance à l'avenir ; moyennant quoi il promettoit de contenir ces Grisons, & de rembarrer les ennemis. Le Roi avoit envoyé quelques jours auparavant le Sieur Lasnier Ambassadeur ordinaire aux Ligues, auquel il avoit donné l'Intendance de la Justice & des Finances en l'armée de Monsieur de Rohan, & sur l'avis qu'il reçût dudit Duc, il fit acheminer une voiture de soixante & dix mille écus

écus aux Grisons ; mais dès qu'elle fut arrivée, étant survenuë une grande maladie audit Duc en la Valteline, les mêmes factionnaires d'Espagne, ayant rehaussé leurs brigues, & même gagné quelques-uns des six Colonels, qui commandoient les Regimens, que le Roi avoit levez aux Grisons, ils eurent la puissance d'envoyer des deputez des Ligues aux Milanois, pour traitter. Ce qu'ayant obligé Monsieur de Rohan, dans l'extremité de sa maladie, d'envoyer le Sieur Lasnier, qui étoit lors près de lui, à Coyre, pour reprimer ces Colonels débauchez, & fortifier la faction Françoise, ledit Lasnier parla aux Colonels plus aigrement qu'il ne devoit, les menaçant de les châtier, & de leur faire & parfaire leur procès, & même avec des injures : ce qui acheva de decrediter le parti, & de jetter les affectionnez de la France dans le desespoir. La voiture étant cependant arrivée, & le Duc de Rohan gueri, s'étant acheminé à Coyre, il crût être expedient pour le service du Roi d'improuver les violentes actions de Lasnier : c'est pourquoi il lui fit quelques reprimandes devant les mêmes Colonels ; lesquelles ne pouvant souffrir, il y répondit en sorte, qu'il se mit tout-à-

faic

fait mal avec ledit Sieur de Rohan, qui ayant donné quelques ordonnances aux Colonels pour y recevoir de l'argent, Lasnier ne le voulut distribuer : dont le Duc de Rohan se sentant offensé, envoya enlever la voiture de chez Lasnier, & fit payer les Colonels. Et Lasnier, qui prevoyoit l'orage qui depuis est avenu, fut bien aise de prendre le sujet de mécontentement pour s'en retourner. Un jour Monsieur de Rohan étant sorti de Coyre, pour aller au fort de France, les Grisons prirent les armes, & vinrent au devant de lui comme il s'en revenoit : ce qui l'ayant fait rebrousser dans ledit fort, qui n'étoit guere muni de vivres, & les Zurigaües, qui étoient les plus forts dedans, peu resolus de se deffendre : voyant aussi toutes les Ligues en armes, les Imperiaux & Espagnols sur leurs frontieres, pour les secourir, le peu d'assistance qu'il pouvoit esperer, tant des François que de leurs alliez, il fit un traitté avec les Grisons de sortir de la Valteline, & de leurs autres terres, pourvû que l'on assurât le retour aux gens de guerre François, qui étoient dans leurs païs.

Si la perte de la Valteline & des Grisons fut prejudiciable à la France, celle

des Isles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite, que les Espagnols afferent reconquerir aux François, leur sera une gloire immortelle. Car après que l'on eut l'année precedente une flotte très-grande en mer, qui avoit heureusement passé le détroit, & abordé aux côtes de Provence, où le Roi avoit plusieurs Regimens sur pied, à dessein de reconquerir ces deux Isles, où les Espagnols s'étoient nichez, & puis ensuite fortifiez, avec tout le soin & l'industrie imaginable; la mauvaise intelligence des Chefs de la marine qui étoient le Comte d'Harcourt en apparence, mais l'Archevesque de Bourdeaux avoit le chiffre de la Cour, & on se reposoit sur lui de cette entreprise, & du Maréchal de Vitry Gouverneur de Provence, lequel même vint des paroles aux coups avec l'Archevêque; qui fut cause que ce grand appareil ne produisit aucun effet, & la flotte ne sçachant à quoi s'occuper, étant allée faire une descente en Sardaigne, en avoit été délogée avec les seules forces de l'Isle, étant revenuë diminuée & harassée, sans aucun secours de terre, se resolut d'attaquer les Isles de Saint Honorat, & après plusieurs combats tant à la descente, qu'à l'attaque des forts, elle

remit

remit ces deux Isles au pouvoir du Roi, en ayant bravement chassé les Espagnols le 23. de Mai. Je n'avois que faire de m'étendre sur ces deux diverses actions; mais m'étant embarqué dans l'affaire des Grisons, où j'ai gardé toûjours quelque affection, après avoir été 21. ans Colonel general de cette nation, j'ai pensé devoir aussi dire cette brave action, à l'honneur de la France, n'ayant rien à dire de moi, qui croupis dans ma miserable prison.

Le mois de Juin ne nous apporta rien de nouveau, que la justice, qu'on fit d'un imposteur qui se nommoit du Bois, qui se disoit avoir le secret de faire de l'or, & l'avoit persuadé à plusieurs; mais enfin sa fourbe fut découverte, & lui pendu.

Je pris ce mois-là des eaux de Forges, selon ma coûtume.

Au commencement de Juillet Monsieur le Cardinal m'envoya prier de lui prêter ma maison de Chaliot; ce qui m'obligea d'envoyer supplier Madame de Nemours, que j'y avois logée, de lui quitter; ce qu'elle fit aussi-tôt, & il y vint le Lundi 5. & n'en partit que le 23. suivant. Nous prîmes sur la fin de ce mois la ville de Landreci sur les Espagnols, &

 le

le cinq Août la ville de Maubeuge, comme aussi d'autre côté le Marêchal de Châtillon prit Yvoi en Luxembourg le 14. & le 24. l'Empereur remit l'Electeur de Treves, detenu prisonnier depuis un long-tems, en pleine liberté.

Le Duc de la Mirande mourut en ce même tems.

Le mois de Septembre ensuivant mourut aussi Monsieur de Mantoüe. Les Espagnols se remuërent un peu ce mois-là, ayant pris les villes de Venlo & de Ruremonde sur la Meuse, & repris Yvoi par l'intelligence des habitans, le Cardinal Infant ayant tourné tête vers ces deux autres villes, aprés avoir vainement tenté de secourir Breda, assiegé par les Hollandois. Mais tandis qu'il assiegeoit ces places, nous reprîmes la Capelle, que nous avions perduë l'année precedente; & fimes ce memorable exploit de secourir Leucate, en défaisant l'armée qui l'assiegoit: ce qui fut executé le 28. de ce même mois par Monsieur de Schomberg, Gouverneur de Languedoc.

Madame de Longueville mourut le neuf. Monsieur le Cardinal vers ce tems-là m'envoya visiter de sa part par Lopes, & me prier de ne me point ennuyer, m'as-

m'assûrant que s'il se faisoit paix ou treve, ou que l'on se pût un peu débarasser des affaires presentes, que l'on me mettroit en liberté pleine & entiere, & même avec des marques particulieres de la bonté & des bienfaits de sa Majesté, dont je lui fis peu de jours après rendre très-humbles graces par ma niece de Beuvron ; à qui il reconfirma ces mêmes assurances.

Le mois de Novembre fut funeste à la France, par la mort de deux grands Princes alliez à cette Couronne, & très-utiles aux presentes affaires. L'un fut le Landgrave de Hesse-Cassel, nommé Guillaume, qui étoit le principal soûtien de nos affaires en Allemagne, qui mourut le premier jour de ce mois ; & l'autre, Monsieur de Savoye, Prince doüé de toutes les bonnes qualitez qui peuvent orner un Prince, qui étoit très-grand ennemi de la maison d'Espagne, & très-affectionné à la France, decedé le 8. du même mois. Mais en recompense Monsieur le Maréchal de Châtillon prit sur les ennemis Damvilliers, le Mardi 27. Octobre, jour remarquable par cette prise, & par celle de Monsieur le Maréchal de Vitri, qui fut arrêté prisonnier à la Bastille, comme aussi ce même

jour le Duc de Schomberg fut fait Maréchal de France, & le lendemain Monsieur le Comte d'Alais fut pourvû du Gouvernement de Provence, que l'on ôta à Monsieur le Maréchal de Vitri.

Il arriva aussi ce même mois deux bonnes fortunes à la France; l'une fut la retraitte que les Espagnols firent, abandonnans d'eux-mêmes, sans y être forcez ni contraints, les forts & lieux qu'ils avoient occupez, & construits sur la frontiere de Bayonne, vers Saint Jean de Luz; & la conjonction qui se fit le dix Octobre de l'armée du Roi, qui, je ne sçai pour quel sujet, s'étoit divisée, en étant demeurée une partie à Maubeuge, qui avoit été prise par les nôtres, & l'autre étant venuë assieger la Capelle, pendant que le Prince Cardinal Infant, revenu des prises de Venlo & Ruremonde, s'étoit venu loger entre l'une & l'autre: ce que j'attribuë à la grande bonne fortune du Roi: car probablement une desdites deux armées Françoises devoit être taillée en pieces. Ce même mois aussi, le huit, se rendit la ville de Breda aux Hollandois, après onze semaines de siege. Et comme ce mois fut heureux pour la France, il fut malheureux pour mon parti-

particulier. Sur le commencement, un maraut, que je ne veux pas nommer, parce qu'il ne merite pas de l'être, tint au Roi un discours de moi pour l'animer, & lui ôter les racines de bonne volonté, qu'il avoit pour moi dans son cœur, s'il lui en étoit encore resté. Je ne puis croire qu'on l'y ait porté d'ailleurs, & moi je ne lui en avois jamais donné d'occasion; au contraire il m'étoit obligé. Ensuitte de cela, un autre coquin, faux Historiographe, s'il en fut jamais, nommé du Plex, qui a fait l'histoire de nos Rois, pleine de faussetez & de sottises, l'ayant mise en lumiere cinq ans auparavant, me fut apportée dans la Bastille. Et comme je pratique en lisant des livres, pour y profiter, d'en tirer extraits des choses rares: aussi quand je trouve des livres impertinens ou menteurs évidens, j'écris en marge les fautes que j'y remarque; j'écrivis les choses, que je trouvai indignes de cette Histoire, ou ouvertement contraires à la verité, qui la doit accompagner. Il arriva qu'un an après, un Minime, nommé le Pere Renaud, venant confesser l'Abbé de Foix dans la Bastille, étant tombé puis après en divers discours avec lui, lui dit finalement, que quelqu'un de leurs

Peres travailloit à refuter les faussetez de ce du Plex ; & ledit Abbé de Foix lui dit, que j'en avois fait quelques remarques aux marges des livres, lesquels livres ils me vinrent prier de leur prêter pour un jour ou deux ; ce que je fis, & ce Moine en tira ce qu'il jugea à propos, puis me rendit les livres. Et quelque tems après ledit Moine fit copier tant ces remarques, que celles qu'il y vouloit ajoûter, & encore d'autres, & en faisant faire des copies y ajoûterent plusieurs choses, tant contre des particuliers, que contre cet Auteur. Et parce que ce Moine avoit pris tous ses premiers memoires de moi, qui fut bien aise, pour cacher son nom, de dire sourdement le mien, de sorte que l'on crût ces memoires, qui avoient été faits en partie par moi, mais aux choses vrayes & modestes être entierement venus de lui. Et cinq ans après, cet auteur du Plex suscité, à mon avis, par d'autres, vint montrer à force particuliers, & la plûpart de mes amis, des médisances & calomnies, qui faussement avoient été mises contre eux, leur voulant persuader, que c'étoit moi qui les avoit écrites & publiées ; de sorte que plusieurs personnes m'en firent parler : ausquels ayant fait voir les originaux,

que

que j'avois apostillez, ils en demeurerent satisfaits. Mais comme l'on est bien aise de trouver des pretextes apparens, quand les veritables manquent, pour colorer & autoriser les choses que l'on fait, le pendard fut écouté, lors qu'il fit voir aux ministres ces memoires, que faussement il m'attribuoit, & fut aisément crû, quand il eut dit, qu'il y avoit plusieurs choses, où je témoignois que je n'approuvois pas le Gouvernement present ; bien qu'il n'y en eût aucun, même aux remarques supposées, qui en parlât : & on ne manqua point de le rapporter au Roi, & de lui dire, qu'il apparoissoit évidemment par ce memoire, que j'avois de l'aversion à sa personne, & à l'Etat même. Plusieurs, qui dans ma bonne fortune m'étoient obligez, s'efforçoient de lui faire croire, & le Roi y ajouta foi, d'autant plus qu'il sçavoit qu'ils étoient mes amis, & l'affaire en passa si avant, que l'on permit à ce pendard d'écrire contre moi un livre sur ce sujet, & obtint des lettres pour le faire imprimer. Et à même tems il y eut un Chevaux-leger prisonnier, pour avoir recité un Sonnet, qui commençoit par ces mots : *Mettre Bassompierre en prison*, & qui continuoit par des médisan-

ces contre Monſieur le Cardinal: & comme l'on le fit étroitement garder, & ſoigneuſement interroger, on fut d'autant plus de curioſité de ſçavoir la cauſe de ſa detention. Et comme un des priſonniers eut trouvé moyen de lui parler un inſtant, il lui dit que c'étoit pour des vers, qui parloient de moi. Cela me mit en allarme, qui me fut augmentée par le Gouverneur de la Baſtille, qui me dit inconſiderément, ou bien exprès, que ce priſonnier avoit été arrêté pour des choſes qui me regardoient. Enſuitte de quoi on me manda de la ville, de bonne part, que je priſſe garde à moi, & qu'il ſe machinoit quelque choſe d'importance contre moi, dont ils tâchevoient d'en apprendre davantage, ne m'en pouvant pour lors dire autres choſes, ſinon de m'avertir de brûler tous les papiers que je pourrois avoir capables de me nuire, parce que aſſurément l'on me feroit foüiller. J'avouë que ce dernier avis, qui ſuivoit tant de precedentes circonſtances & d'autres mauvaiſes rencontres, fut preſque capable de me faire tourner l'eſprit. Ce fut le neuf Octobre que je le reçûs. Je fus ſix nuits ſans fermer l'œil, & quaſi toûjours dans une agonie, qui me fut pire que la mort

même.

même. Enfin ce prisonnier, qui se nommoit Valbois, après avoir été sept ou huit fois interrogé, & qu'il eut fait voir que ce songe avoit été fait sept ans auparavant, cette affaire se ralentit, & je recommençai à reprendre mes esprits, qui certes avoient été étrangement agitez. J'eus aussi plusieurs déplaisirs domestiques de la Bastille, tant causez par un maraut de Medecin Vautier, que par une caballe qui se fit contre moi par son induction, de quatre ou cinq prisonniers de son humeur, qui bien qu'ils fussent impuissans à me nuire, étoient capables de m'animer par leurs déportemens; & moi, qui par mille raisons ne devois faire dans la prison, & moins en ce tems-là, où j'avois tant de diverses, & fâcheuses rencontres, aucunes choses qui pûssent faire parler de moi, ne me voulant compromettre, ni vanger, reçûs de grands & violens déplaisirs par cette contrainte. Il arriva de plus, que la Gouvernante de la Bastille, que j'avois toûjours connuë une de mes meilleures amies, & que j'avois toûjours tâché, par tout ce que j'avois imaginé lui pouvoir plaire, d'acquerir sa bienveillance, se jetta inconsiderément dans cette caballe contre moi, sans aucune cause ni occasion

que je lui eusse donnée, & même étoit ceux qui plus injurieusement avoient médit d'elle, & elle a depuis continué à faire sous-main tout ce qu'elle a pensé croire me pouvoir déplaire, autant qu'elle a pû. Ainsi se passa ce mois d'Octobre; & celui de Novembre, qui le suivoit, commença par une autre disgrace, qui me fut sensible. Qui fut que sous main, par l'entremise de ma sœur de Thilleres, nous avions traitté, & presque conclu le mariage de ma niece d'Espinal, avec Monsieur de la Meilleraye, riche Seigneur, Chevalier du Saint Esprit, & Lieutenant General de Normandie, lequel comme nous étions sur le point de terminer cette affaire, mourut le 2. du mois de Novembre: & par ainsi ce dessein qui étoit comme conclu, qui m'étoit très-agreable & avantageux à ma niece, alla en fumée. Mon petit neveu de Hoüailli mourut en ce même-tems. La fiévre quarte arriva à ma niece sa mere peu après, qui depuis long-tems l'a tourmentée; & j'eus nouvelle que mon neveu de Bassompierre étoit derechef tourmenté de son hydropisie. En ce même mois les Imperiaux reprirent les forts que le Duc de Weimar avoit faits sur le Rhin, pour s'y donner un passage; lequel

quel étant contraint par la saison d'aller chercher ces quartiers d'Hiver, avoit consigné lesdits forts au Sieur de Manicamp, qui s'étoit chargé de les garder. J'eus nouvelles ce même mois, que mon neveu de Bassompierre ne se gouvernoit pas comme il devoit avec son grand-pere le Comte de Tormelles, auquel j'écrivis pour lui en faire des excuses, & fis ménacer mondit neveu, que je le mal-traitterois, s'il ne donnoit à son grand-pere toutes sortes de contentemens. Mais par la réponse, que je reçûs dudit Comte de Tormelles, il me fit sçavoir au mois de Decembre suivant, que mondit neveu avoit resolu d'aller trouver son frere aîné, qui est au service de l'Empereur, & qu'il m'en avertissoit, & s'en déchargeoit sur moi. Ce qui m'obligea, de peur qu'on ne s'en prît à moi, d'envoyer sa lettre à Monsieur de Chavigni; lequel le soir auparavant avoit reçû du Gouverneur d'Espinal, des lettres interceptées de mon neveu de Bassompierre à son frere le Chevalier, par lesquelles il le convioit de l'aller trouver: ce qui me servit. Car on connut par l'avis que j'en donnois moi-même, que je n'avois aucune part en cette affaire, & que je me rendis ensuitte puissant, pour retirer mondit neveu

neveu de la prison, où on resolut de le mettre, & on executa ce dessein le dernier jour de l'an, que l'on envoya de Nancy soixante mousquetaires à Haroüel, pour se saisir de lui & l'amener à Nancy, où il fut mis dans la Citadelle.

Je ne dis rien en ce lieu de la broüillerie du Roi & de la Reine, sur la surprise, que l'on fit de quelques lettres qu'elle écrivoit au Cardinal Infant, & au Marquis de Mirabel; & qu'elle envoyoit, par l'entremise de l'agent d'Angleterre, que Madame de Chevreuse lui avoit adressé, de l'accord du Roi & d'elle. Voilà la fin de l'année faite à Chantilly, sans que je dise rien, du chassement des Religieuses du Val de Grace, qui l'avoit precedé, non plus que du sujet extraordinaire du partement & voyage de Madame de Chevreuse en Espagne, ni que le Pere Caussin, Confesseur du Roi fut ôté de cette charge, & envoyé en la basse Bretagne; ni de ce que dit Mr d'Angoulême à Monsieur le Cardinal, sur le sujet dudit Pere Caussin; ni finalement de l'entrée de Monsieur le Chancelier dans le Val de Grace, où il fit crochetter les cabinets & cassettes de la Reine, pour y prendre les papiers qu'elle y avoit.

L'année 1638 commença par un bon augure pour la France; en ce que la Rei-

'ne

ne se crut grosse par divers signes apparens, qui depuis 22 ans, qu'elle étoit mariée, ne l'avoit point été. Cela causa une grande joye au Roi, & à tous les François une esperance d'un grand bonheur à venir. J'ai dit ci-dessus, comme le Duc Bernhard de Weimar, après avoir resigné à Manicamp les forts, qu'il avoit construits sur le Rhin, s'étoit retiré en ses quartiers d'hiver, lesquels lui furent si incertains, que s'il en voulut avoir, il fut contraint de les prendre à la pointe de l'épée : ce qu'il fit, en se venant loger en un petit païs, qui est entre le Comté de Bourgogne & les Suisses, appartenant à l'Evêque de Bâle, nommé les franches-montagnes, qui n'avoit encore été mangé ; parce qu'il étoit gardé par les païsans du lieu, qui en avoient retranché les avenues, & ceux des païs voisins y avoient transporté ce qu'ils avoient de plus cher. Il força donc ce retranchement, & ayant tué partie des païsans, qui s'opposerent à lui; le reste fit joug. Il trouva là dequoi se loger & y hiverner, comme aussi force chevaux, pour monter ses gens, qu'une mortalité qu'il y avoit l'année passée sur les chevaux, avoit mis la plûpart à pied. Les Suisses se voulurent formaliser de cette invasion de Weimar dans les païs, qui

qui étoient sous leur protection, mais enfin on les rappaisa par de belles paroles.

J'avois eu tant de bonnes paroles de Monsieur le Cardinal l'année precedente, lors qu'il me fit assûrer, qu'il n'y auroit jamais ni paix ni tréve, que le Roi ne me rendît ma liberté, avec tant d'avantages & de marques de sa liberalité & bonté, que j'aurois toutes sortes de sujets d'en être satisfait, que je crûs être obligé de lui en rafraîchir la memoire. Et d'autant plus que vers le commencement du mois de Février, je fus averti que l'on traittoit sourdement, mais fort chaudement, une tréve pour quelques années, entre la France & l'Espagne: ce qui m'occasionna de prier ma niéce Beuvron de lui aller faire des instances de ma liberté, si souvent promise, si ardemment attenduë de moi, & qui avoit été si mal effectuée. Elle trouva donc moyen aprés plusieurs difficultez, de parler à lui sur ce sujet. Mais contre mon attente elle trouva son esprit si aigri contre moi, si fier en ses réponses, & si impitoyable, que je n'en fus pas moins étonné qu'affligé de me voir, aprés de si longs malheurs, de si petites esperances de les finir. Je me remis & ma liberté en Dieu, qui sçaura bien finir mes maux quand il lui plaira. Or à ce que j'appris,

les

les traittez de la tréve n'étoient pas sans fruit. Car elle étoit en ce tems-là sur le point d'être concluë à ces conditions : qu'elle seroit pour quatre ans entre les deux Rois, l'Empereur & la Couronne de Suede : que chacun retiendroit ce qu'il possede, hormis que les François rendroient Landrecy & Damvilliers ; & le Roi d'Espagne le Catelet : que la ville de Pignerol qui avoit été retenuë par le Roi au Duc de Savoye, & depuis fortifiée avec une extrême depense, seroit ratifiée par l'Espagnol, sans qu'à l'avenir, sous aucun pretexte ou couleur, le Roi d'Espagne en pût faire instance ou demande, approuvant la vente, qu'en avoit fait le Duc au Roi, & que par même moyen le Roi Très Chrétien remettroit és mains de la Duchesse de Mantouë, au nom de son fils, le Duché de Montferrat, ses appartenances & dépendances, puisque le Roi ne le retenoit que sous pretexte de le conserver & garder contre tous, pour le Duc de Mantouë ; & après cette restitution, la Duchesse auroit pouvoir d'en traitter ou échanger avec le Roi d'Espagne : ce qui étoit déja conclu entr'elle & lui par l'entremise du Pape, en la forme qui s'ensuit : que la Duchesse cederoit, tant en son nom que celui de son fils, le Montferrat

à

à toûjours, moyennant quoi & en recompense le Roi d'Espagne donneroit au petit Duc de Mantouë cette partie de Cremonois, qui est depuis Mantouë jusques à Cremone exclusivement, comme aussi les quatre pieces énervées par les partages du Duché de Mantouë, qui sont Guastalla, Castillone, Bossolo & la Novalara. Qu'il recompenseroit les proprietaires par les autres terres qu'il leur donneroit, & de plus la Mirande & la Concorde, Sabionnette & Correggio: ce qui étoit très-avantageux pour le Duc de Mantouë, attendu que cet échange valoit mieux de plus de cinquante mille écus de revenu que le Montferrat, qui étoit attenant au Duché de Mantouë, & par consequent plus commode, & qu'il delivroit le Duc des fortes garnisons qu'il étoit contraint de tenir à Cazal, des continuelles apprehensions où il étoit avec ses voisins, qui y remuoient incessamment quelque chose. Cette Tréve se traitoit à Rome, recherchée en apparence de toutes les deux parties, grévées des infinies dépenses, qu'il leur convenoit faire pour cette guerre; dont l'un ni l'autre n'esperoit pas retirer grand profit, & on étoit déja convenu du tems, qui étoit de quatre années.

Le Lundi deuxiéme j'ai été accusé de plusieurs

plusieurs choses par un pendard, nommé la Roche-Bernard, fils d'un jardinier de S. Germain, prisonnier à la Bastille, par une lettre qu'il a écrite contre moi à Mr de Chavigni.

Le troisiéme jour de Mars la bataille de Reinfeld fit rompre le projet, qui arriva en cette sorte. J'ai dit ci-dessus comme le Duc de Saxe Bernhard de Weimar, après avoir consigné les forts de Rhin à Manicamp, étoit venu prendre son quartier d'hiver aux franches montagnes, qu'il avoit forcées & pillées, y ayant trouvé dequoi se raffraîchir & remettre en quelque sorte son armée. Mais comme ce païs est petit, il fut bientôt tari de vivres; ce qui contraignit ledit Duc de penser à sa nourriture; & ayant fait tenter le Roi de lui donner quartier en Bresse & en Bourgogne, on lui fit comprendre, que l'armée de Mr de Longueville y pouvoit à peine subsister, & que la sienne étant destinée pour faire tête aux ennemis du côté d'Allemagne, il feroit mieux de chercher sa subsistance en lieu qui lui seroit quand & quand conquêté. Il se trouva qu'en ce même tems il lui fut proposé par le Colonel d'Erlach-Castelu, le dessein de se jetter dans les quatre jurisdictions au deça du mont Alberg, que l'on nomme vul-

vulgairement, les 4 villes forestieres, appartenantes à la maison d'Autriche, qui sont Reinfeld, Seckinguen, Lauffenbourg & Valdshut, lesquelles pour avoir été prises & reprises pendant ces guerres, étoient abandonnées aux premiers occupans: que depuis deux ans on y avoit semé, joint aussi qu'il y avoit des ponts sur le Rhin, qui étoit ce qu'il devoit desirer, & qu'au-delà il auroit foison de vivres dans l'Alsace delà le Rhin, qui s'étoit en quelque sorte raccommodé. A cela se presentoit la difficulté de l'entreprendre, vû qu'il y avoit quatre Generaux, qui se pourroient rassembler, qui joints ensemble étoient sans comparaison plus forts que lui. Mais elle fut surmontée par la facilité de l'entreprise & de l'execution, par l'assurance du secours, que l'on lui promettoit de France, & par la necessité de ne pouvoir aller ailleurs. De sorte qu'il s'y resolut, & dès la fin de Février s'achemina à Lauffenbourg, qu'il prit avec peu de resistance; comme il fit aussi Valdshut & Seckinguen, puis s'en vint assieger Reinfeld. Cette inopinée invasion éveilla les Chefs du parti de l'Empereur, & se joignirent pour se venir opposer à lui, le Duc Savelli, Jean de Wert, Enkefort & Sperruyter, qui vinrent un matin fondre sur lui, comme il étoit

étoit occupé à ce siege, qu'ils lui firent lever en desordre, ayans jetté mille hommes dans Rheinfeld, tandis que par un autre endroit ils vinrent furieusement assaillir le camp dudit Duc; à la défense duquel Monsieur de Rohan s'opposa avec grande valeur, & y fut blessé, pris, & puis recous. Le Colonel d'Erlach fut pris aussi, avec plusieurs autres, & quelque nombre de tuez. Le bagage du Duc perdu, ses munitions, & quelque artillerie, qui pour n'être si bien attellez que les autres, ne put suivre. Le Duc, qui se retira à Lauffenbourg, enragé de voir ses entreprises avortées, & lui réduit à une grande extrémité, ne sçachant comment se retirer, ni où avoir recours : ce qui le porta à une déterminée & perilleuse entreprise, qui lui succéda néanmoins avec un extrême bonheur. Car les ennemis, après avoir secouru Reinfeld, fait lever le siége au Duc de Weimar, se devoient probablement retirer de devant cette place, & songer à d'autres desseins; ce qu'ils ne firent. Néanmoins soit qu'ils fussent enivrez de ces premiers bons succès, soit qu'ils se confiassent en leurs grandes forces, ou qu'ils eussent en mépris celles du Duc de Weimar, ou ne se pouvant imaginer, que celui qui ne les avoit osé at-

tendre

tendre, ayant ſes forces entieres, eût l'audace de les attaquer, étant ruiné par ce dernier échec, ſéjournerent deux jours près de Reinfeld, à faire réjoüiſſance de leur heureux ſuccès. Dont le Duc de Weimar averti, conçût en ſon eſprit de les attaquer au dépourvû, & que cela les pourroit mettre en tel deſordre, qu'il en pourroit tirer quelque avantage. Ce qu'il executa auſſi-tôt ; & après avoir propoſé ſon deſſein à ſes Chefs, & qu'il l'eut fortifié des raiſons, qu'il jugea les plus fortes pour les y faire concourir, lui & eux allerent le propoſer aux troupes, qu'il avoit fait mettre en bataille : leſquelles le comprirent ſi bien, qu'ils demanderent tous qu'il les menât au combat. Ce qu'il fit à même tems ; & ayant cheminé une partie de la nuit du deux au trois de Mars, il arriva à la pointe du jour au lieu où ces Generaux, avec leurs troupes, étoient logez confuſément, proche de Reinfeld, qui étant montez à cheval en deſordre, furent bien-tôt défaits, & tout le reſte de même : de ſorte que les ſoldats étant fuïs, les chefs, qui voulurent faire quelque reſiſtance, furent tuez ou pris priſonniers, & les quatre Generaux pris, avec leurs canons, enſeignes & bagage, & la furie

fut

fut sans resistance, & aussi long-tems que les troupes voulurent poursuivre les Imperiaux. Cette victoire si heureuse, si grande, si complette & si inopinée, mit le Duc de Weimar en une grande reputation, lui donnant en proye toute l'Alsace, & mit en grande consternation le parti de l'Empereur, jusques au Danube; n'y ayant aucune armée, ni chefs, ni même de troupes en son nom, plus proche que Hesse, où étoit le General Guets, qui n'avoit pas ses troupes prêtes de sortir du quartier d'hiver, qui y est plus âpre & plus long que par-deçà : de sorte que le Duc de Weimar pût sans resistance se saisir de Fribourg, & de plusieurs autres Villes : Reinfeld s'étant rendu à lui peu après sa victoire, il commença comme à investir Brissac, qui avoit épuisé ses vivres, tant à ravitailler Reinfeld, qu'à entretenir les troupes, qui s'acheminerent pour le secourir. Au même tems que la Bataille de Reinfeld se donna sur le Rhin, le Marquis de Leganez, Gouverneur de Milan, lui étant arrivé quelques forces d'Allemagne, se mit en campagne, & assuré du peu de forces que nous avions en Italie, & du peu d'ordre que nous avions mis au fort de Breme, que de[illegible]s auparavant le Duc de

de Savoye & nous avions construit sur le Pô, du côté du Milanois, le vint assieger, & Monsieur de Crequy, Lieutenant General pour le Roi en Italie, se resolvant de le secourir, étoit venu du côté de deçà du Pô, pour reconnoître le lieu par où il devroit entreprendre, fut tué d'un canon de dix-sept livres de balle.

Le Mercredi dix-septiéme de Mars, sur les sept heures du matin, il lui fut tiré deux canonades des Espagnols. Ce fut une très-grande perte à la France; car c'étoit un des plus grands personnages & experimentez Capitaines qu'elle eût, & si important pour les guerres d'Italie, que je prie Dieu que nous n'ayons à l'avenir beaucoup plus à le regretter. La perte du General fit ensuite perdre le fort de Breme, se voyant hors d'état d'être secouru; mais on ne laissa pas quelque-tems après de faire trencher la tête au Gouverneur, qui l'avoit rendu, nommé Montgaillard, & degrader de Noblesse le Capitaine qui étoit sous lui. Ce même mois je découvris la volerie, qu'une personne, à qui j'avois fait du bien, avant même que de le connoître, de qui la méchanceté & l'ingratitude a été si grande, que m'étant fié à lui, & donné ma procuration, tant pour gouverner un

peu

peu de bien & d'affaires, que j'avois en Normandie, & pour convenir avec une personne, à qui je devois, s'est entendu avec cette personne, & m'a trompé de plus de vingt-cinq mille livres, qu'il s'est approprié; & ayant reçû sept ans durant mon revenu, ne m'en a jamais fait toucher un sol. Dieu me donnera la grace de lui en faire un jour rendre comp[illegible]me mois, les huit & trois millions de rentes, constituez sur les gabelles de France, ne s'étant payées plusieurs quartiers auparavant, émûrent les Rentiers à faire leurs instances au Conseil pour leur payement; ce qu'ils executerent plus chaudement & avec plus de bruit, que le Conseil du Roi ne desiroit, & ensuite se retirans de chez le Chancelier, ils rencontrerent Cornuël, l'Intendant, qui entroit chez le Surintendant, lequel ils poursuivirent avec injures, de sorte que s'il ne fût promptement entré chez le Surintendant, il eût couru fortune. Cela fut cause que l'on mit dans la Bastille trois desdits Rentiers, sçavoir, Bourges, Chenu, & Clervois: & les autres ayant presenté requête au Parlement, il fut dit que les Chambres seroient assemblées pour en déliberer. Mais comme elles furent venuës à la

grande Chambre, le premier President leur ayant montré une lettre de cachet, portant défenses de déliberer sur ce sujet, il y eut quelques contestations là-dessus, & le lendemain on fit commandement aux Presidens Gayant, Champrond & Barillon, & aux Conseillers Salo, Theboeuf, Bouville & Sevin, les deux premiers de se retirer en leur maison, & aux autres quatre [illegible], sçavoir, Barillon à Tours, Salo à Beauregard à Loches, Sevin à Amboise, & Theboeuf & Bouville, à Caën : & dès qu'ils y furent arrivez, il leur vint un nouvel ordre, de demeurer prisonniers dans les quatre Châteaux de ces villes. Le President Gayant eut peu de jours après permission de retourner faire sa Charge. Aussi-tôt après que la nouvelle fut arrivée de la mort de Monsieur de Crequy, on jugea très-necessaire d'envoyer promptement quelqu'un pour lui succeder, attendu l'état du fort de Breme, que l'on ne croyoit pas se pouvoir maintenir, s'il n'étoit promptement secouru. Et comme on étoit en cette consultation, Monsieur le Cardinal de la Valette s'offrit à cet emploi, qui lui fut aussi-tôt accordé, & pressé de partir ; mais il ne le pût faire qu'au commencement d'Avril. Le bruit

couroit

couroit, que l'on n'avoit pas été trop satisfait de son emploi de l'année passée; tant pour avoir opiniâtré de conserver Maubeuge, dont il y avoit pensé avoir grand inconvenient, que pour n'avoir voulu entreprendre sur Cambray, ni executer une entreprise, que l'on avoit dessus, ainsi qu'il lui avoit été expressément ordonné. A son mal-entendu s'ajoûtoit celui de sa maison. Car Monsieur d'Espernon n'avoit pas fait, à ce que l'on croyoit, ce qu'il eût pû faire, pour chasser l'Espagnol de Fontarabie, & Monsieur de la Valette s'étoit embarassé dans les affaires de Monsieur & de Monsieur le Comte, dont il étoit par-deçà en très-mauvais prédicament, non seulement vers le Roi & Monsieur le Cardinal; mais encore vers Monsieur le Comte. Ce dernier emploi de Monsieur le Cardinal de la Valette, accommoda l'affaire de son frere, ou du moins la plâtra pour l'heure: car son frere vint sur sa parole trouver le Roi, & fut vû de Monsieur le Cardinal: puis s'en retourna à la Charge qu'il avoit de Lieutenant General, sous Monsieur le Prince, à qui on avoit donné un ample pouvoir, pour commander en Languedoc, Guyenne & Bearn, avec une puissante armée qu'il

avoit sur pied. Le même mois on fit sortir les troupes du Roi de leur quartier d'Hiver, ou pour mieux dire, on les tint en campagne, pour former des corps d'armées; car la plûpart avoient presque vécu à discretion sur le plat païs, par la mauvaise execution, qui avoit succedé à un très-bon ordre. Car on avoit projetté de les faire nourrir par les païs où elles avoient été départies, & que les Villes se chargeroient de leur subsistance, aux taux & à la ration qui avoit été limitée, & que la repartition s'en feroit ensuite sur les païs, qui par ce moyen seroient conservez; à quoi les peuples s'étoient si franchement portez, que la plûpart desdites Villes avoient avancé deux ou trois mois de contribution, que de bonne fois ils avoient remises és mains de Bezançon, qu'avec un ample pouvoir, le Roi avoit été commis pour effectuer cet ordre. Mais lui, premierement, à ce qu'on dit, en remplit sa bourse, & pour s'accrediter en Cour, ayant donné avis qu'il avoit de grandes sommes en dépôt, Bullion, qui avoit force argent à distribuer lors, & qui avoit peu de fonds, persuada que l'on prît celui qui étoit és mains dudit Bezançon, pour subvenir à l'urgente necessité du

Duc

Duc de Weimar, après qu'il eut pris Lauterbourg : ce qui fut executé, & les soldats étant privez des rations ordinaires, que l'on leur donnoit, forcerent les Villes où ils étoient, de leur fournir leur entretenement, & puis ensuite vinrent impunément piller le plat païs, avec un très-grand desordre. Ce qui fit premierement, que le peuple ruiné fut dans l'impossibilité de fournir aux charges ordinaires de l'État, & que la plûpart deserterent les bourgs & villages, & ensuite que les soldats, chargez de pilleries & de butin, considerans que l'on leur vouloit faire passer l'Été sans solde, à cause de la subsistance qu'ils avoient euë l'Hiver, preferérent le sejour du païs de cet Été dans leurs maisons, ou celles de leurs amis, où ils pouvoient demeurer, vivants de ce qu'ils avoient amassé, à l'emploi d'une guerre pendant l'Été, où ils avoient beaucoup de maux & de fatigues, & point de solde. De sorte que la plûpart des soldats ayant delaissé leurs compagnies, elles se trouverent si foibles, que quand on les voulut mettre en campagne, l'on n'eut gueres que le tiers des soldats que l'on s'étoit promis. Ce qui fut cause de faire acheminer le Roi vers la frontiere de Picardie, afin que sa

presence, & la rigueur des châtimens, remît les troupes en meilleur état. A quoi il proceda jusques aux termes de chasser la compagnie de Chancenier, au Regiment des Gardes, qui devant être de deux cens hommes, ne se trouva que de cinquante, & de reduire la plûpart des autres compagnies dudit Regiment à cent cinquante hommes. Ces exemples, & les soins qu'on apporta à remplir les compagnies des autres Regimens, les renforça quelque peu; mais néanmoins les troupes d'Infanterie ne furent si belles ni si complettes qu'elles souloient être les années precedentes. Un presque pareil inconvenient arriva pour la Cavalerie. Car comme on les mit en garnison, le Roi accorda aux Capitaines, que pour les enrichir, & leur donner moyen d'entretenir leurs gens durant l'Été, il ne les obligeoit de tenir leur nombre complet dans les garnisons, & que leurs distributions couroient, comme si leurs compagnies étoient complettes, pourvû qu'ils s'obligeassent de les rendre complettes, lors qu'ils viendroient à l'armée. Ce qui fut cause que les Capitaines licentierent tous leurs soldats ensuite, à huit ou dix près des anciens & affidez; & quand il les fallut mettre en campagne,

les

les Capitaines ne pouvoient trouver de soldats; parce que ceux qu'ils avoient cassez, n'ayant rien reçû, ne voulurent plus retourner. Enfin, néanmoins ils firent du mieux qu'ils pûrent, & se mirent aux champs. On commença donc lors à former le corps des armées : & ce[illegible]s on fit un puissant projet, pour éviter tous les inconveniens, & ils attaquerent vertement les ennemis de tous côtez. Pour cet effet on envoya de grandes sommes de deniers au General Baner, & aux partis Suedois, pour divertir leur accord avec l'Empereur, qu'ils projettoient, & leur donner moyen de subsister, & de continuer la guerre en Pomeranie & en Mequelenbourg, où ils s'étoient retirez. On envoya aussi de gros deniers aux Hollandois, pour leur faire faire une puissante armée, & attaquer les Espagnols du côté de Flandre. On mit sur pied une grande armée du côté de Hainault, commandée par Monsieur le Maréchal de Châtillon, lequel l'on avoit fait obliger de prendre quelque grande ville, pourvû qu'on lui donnât les choses necessaires à cet effet. On mit une autre armée entre les mains du Maréchal de la Force, pour assaillir le Cambresis & l'Artois. Une autre fut donnée

au Maréchal de Brezé, pour assaillir le Duché de Luxembourg. Le Duc de Weimar fut renforcé d'hommes & d'argent, pour faire tête sur le Rhin, & empêcher le progrès qu'il pourroit. On laissa une autre armée au Duc de Longueville, pour s'opposer au Duc de Lorraine, dans le Comté de Bourgogne. On envoya force nouvelles troupes, pour joindre à notre armée d'Italie, commandée par Monsieur le Cardinal de la Valette, qui ne partit que le vingt de ce mois, pour s'y en aller; laquelle jointe à celle de la Duchesse de Savoye, se devoit opposer aux Espagnols, qui y étoient puissans. Monsieur le Prince s'étoit déja acheminé en Guyenne, avec une très-belle armée. Finalement on mit en mer deux armées navales; l'une à l'Ocean, commandée par l'Archevêque de Bourdeaux, l'autre en la mer Mediterranée, sous la charge du Comte d'Harcourt. On pressa Madame de Savoye de confirmer la Ligue défensive & offensive entre le Roi & elle, que son feu mari avoit jurée; & on traita avec le Roi de la Grande Bretagne d'en faire de même, pour rétablir le Palatin dans ses États; mais ce dernier n'y voulut entendre: seulement permit-il à son neveu le Palatin, de lever des gens dans

le Royaume, pour faire un effort au Palatinat, & l'assista de quelque petite somme d'argent. Le Roi l'assista d'une plus grande. Les Hollandois le secoururent de quelques canons & munitions, & sa mere de l'engagement de ses pierreries, avec quoi il se preparoit, & avoit mis pour cet effet dans la ville de Meppen son appareil, & même son argent; laquelle ville l'avantgarde de Galas vint surprendre, & la perte de tout ce que le Palatin avoit dedans, le fit avorter de tous ses desseins. Ce même mois mourut de ses blessures Monsieur de Rohan, qui fut certes une très-grande perte à la France: car c'étoit un très-grand personnage, & aussi experimenté que personne de notre tems. Madame de Chevreuse dans le même mois passa d'Espagne en Angleterre, où elle fut très-bien reçûë. Et les Jesuites, qui avoient été reçûs à Troyes, par la diligence, que Bezançon avoit faite deux mois auparavant, de les y introduire par force, en furent chassez par les habitans de la ville. Ce même mois d'Avril, auquel le Roi envoya interdire la troisiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, sur le mauvais traitement qu'il faisoit à un de leurs confreres, nommé Colombel, qui

 s'étoit

s'étoit fourré contre leur gré en leur compagnie, & qu'ils ne demandoient point l'avis des nouveaux établis, ni ne leur distribuoient les procès; le Greffier de ladite eut aussi commandement de remettre tous les procès au Parlement, pour être de nouveau distribuez à la Chambre de l'Édit, où l'on avoit attribué le jugement. Finalement le même mois le Jeudi vingt troisiéme, la Reine sentit bouger l'enfant, dont elle étoit grosse. Au commencement du mois de Mai une personne, qui en pouvoit avoir quelque connoissance, me fit avertir que si je voulois faire presser ma liberté, le tems y étoit bon, & qu'il sçavoit que non seulement je serois écouté; mais même avec efficace. Mais comme j'ai été si souvent trompé de ces esperances, & que je connoissois le peu de bonne volonté que l'on avoit pour moi, & les rudes & mauvaises paroles dernieres, que Monsieur le Cardinal avoit dit à ma niéce de Beuvron, je ne fis mise ni recette de cet avis, remettant à Dieu ma liberté, quand il lui plairoit de me la donner. Je perdis en même tems une de mes cousines germaines, portant mon nom, Madame de Bourbonne, que j'avois toute ma vie extremement aimée.

La

La peste tua quatre ou cinq personnes aux écuries de Monsieur le Chancelier : ce qui le convia de m'envoyer emprunter ma maison de Chaliot, que je lui accordai, & lui fis meubler au mieux que je pûs.

Le Duc de Weimar, suivant sa victoire, après avoir pris toutes les petites places de l'Alsace, s'avança vers le Wirtemberg ; mais sentant approcher le General Guets, nouvellement sorti de prison, avec forces considerables, & le voulant empêcher d'envitailler Brisach, dénué de vivres, il se retira entre Bâle & Strasbourg, dans un poste avantageux. Le Marquis de Leganez se mit en campagne en Italie avec de grandes forces, & vint assieger Barsel, place importante pour l'État de Piémont. Le Maréchal de Châtillon se mit en campagne, & vint entrer en Flandres vers Ardres, où après avoir pris quelques petits Châteaux, il vint camper devant Saint Omer, & se resolut de l'assieger, commençant sa circonvallation.

En ce même tems le Roi d'Angleterre, qui s'enrichit des desordres de ses voisins, & qui tire de signalez profits du trafic qui se fait par Dunkerque, apprehendant la perte de cette place pour les

 Espagnols,

Espagnols, fit dire par les Ambassadeurs de France & de Hollande, que si le Roi ou les Etats vouloient entreprendre d'attaquer Dunkerque, il seroit contraint de la secourir, même de rompre avec nous ouvertement & lesdits Etats.

Le Roi défendit en ce mois tout commerce & pratiques de ses sujets avec ceux de Sedan, pour quelque mécontentement que le Roi avoit eu de Monsieur de Boüillon, qui avoit aidé à faire passer quelques convois de vivres aux villes du Duché de Luxembourg; permettant au reste aux gens de Monsieur le Comte de pouvoir aller & venir à Sedan.

Le mois de Juin produisit plusieurs choses; sçavoir, le secours jetté de deux mille hommes dans Saint-Omer par le Prince Thomas, laquelle ville, grande & pleine d'habitans, étoit sur le point de capituler avec le Maréchal de Châtillon, sans attendre un plus long siege. Mais ce renfort si considerable & important les resolut tout-à-fait à une rigoureuse défense, & fit en même-tems rabattre quelque chose de cette premiere ardeur Françoise; parce qu'en y entrant, le Prince Thomas défit à platte coûture trente compagnies de gens de pied, qui

étoient

étoient mises en poste, où le secours passa, qui étoient les Regimens d'Espagni & de Fonsolmes. Peu de jours après nous eûmes encore un autre échec, mais moindre; car les compagnies de Cavalerie de Vitenval & de Vatimont furent aussi défaites en une embuscade, où elles donnerent. Ces nouveaux accidens obligerent le Roi de commander au Maréchal de la Force, qui avec son armée faisoit le degât au Cambresis, de se venir joindre au Maréchal de Châtillon; lequel se vint loger à deux lieuës de saint Omer vers Ardres. Mais le Prince Thomas se campa avantageusement entre la ville & lui, & le Gouverneur d'Ardres, ayant fait un petit fort à la tête d'une chaussée, pour pouvoir plus facilement aller picorer sur les terres des ennemis, le Prince Thomas la vint attaquer le 24. de ce mois de Juin; ce qui obligea le Maréchal de la Force d'envoyer le Vicomte d'Arpajou, avec des forces, pour tâcher d'y jetter du secours, mais il trouva la redoute prise, & les ennemis campez au devant. Et le lendemain le Maréchal de la Force étant allé, avec son armée, pour la reprendre, sur l'avis qu'on lui avoit donné, que les ennemis s'étoient retirez, il trouva toute l'armée

mée du Prince Thomas en armes pour la défendre, & qu'il falloit passer par une chaussée à découvert pour y aller; ce qu'ayant commandé de faire, il y perdit plus de trois cens hommes, que morts que blessez à l'attaque, & fut contraint de se retirer. Or comme nous avons fait diverses armées pour attaquer la Flandre, les Espagnols de leur côté en avoient destiné trois pour la défensive; sçavoir une commandée par le Cardinal Infant en personne, pour s'opposer à celle des Hollandois, qu'ils tenoient entre Bruxelles & Anvers, & une autre commandée par le Prince Thomas, qui devoit côtoyer celle du Maréchal de Châtillon, & une troisiéme menée par Picolomini, pour faire tête au Maréchal de la Force au Cambresis. Mais deux jours après que cette armée fut arrivée à son rendez-vous, sur la venuë des Hollandois vers Ulissingue, le Prince Cardinal l'appella, pour se venir joindre à la sienne, & l'avantgarde des Etats étant venuë prendre terre à la digue de Callô, prit un des premiers forts, par intelligence, & ensuitte un autre & une redoute par force, & de là vint assieger le fort de saint Philippes, qui se defendit bravement, & donna loisir au Cardinal Infant

de

de le venir secourir, & fit telle diligence, qu'il trouva les ennemis, qu'un vent contraire avoit empêché de s'embarquer, & les mit en pieces, remportant quarante drapeaux, huit cornettes, vingt-cinq canons de fonte, & plus de cent de fer. Le fils du General, qui étoit le Comte Guillaume de Nassau, y fut tué; lui se sauva avec peu d'autres: tout le reste de cette petite armée de six mille hommes, fut tué, pris ou noyé en se retirant, le 25. jour du mois. Monsieur le Prince cependant étant arrivé à Bourdeaux, Monsieur d'Espernon & de la Valette mettans ordre à ce qui pouvoit concerner & faciliter son entreprise, pour entrer en Espagne, donna à Monsieur d'Espernon une lettre du Roi, par laquelle il manda audit Duc, qu'il lui avoit accordé sa retraite en sa maison de Plassac, à l'instante supplication qu'il lui en avoit faite, & que maintenant il lui ordonnoit par absolu commandement de n'en bouger sur peine de contravention à son ordre. Ce qu'il lui donnoit pour châtiment de ce qu'il avoit persecuté & tourmenté des personnes, qu'il devoit aider & assister, puis qu'ils avoient le caractere de ses serviteurs & de sa protection, à quoi Monsieur d'Espernon obeït aussi-tôt. Il y avoit aussi

aussi plusieurs mois, qu'il ne s'expedioit point à Rome rien pour les Benefices consistoriaux : dont la cause étoit, que la Protection d'Arragon, Valence & Catalogne ayant vacqué par la mort du Cardinal Protecteur, elle avoit été presentée au Cardinal Barberin, qu'il accepta & en joüit une année : au bout de laquelle, sur quelque plainte, qui fut faite par l'Ambassadeur du Roi au Pape, de ce que son neveu se partialisoit par trop, en acceptant & exerçant cette protection, & que le Roi vouloit que le Cardinal Anthoine Barberin prît la protection de France, qu'il lui offroit, le Pape trouva bon qu'il l'acceptât; mais jugeant qu'il n'étoit pas bien-seant, que ses neveux se partialisassent si fort pour l'une & l'autre Couronne, défendit à l'un & à l'autre d'exercer ces protections; dont le Roi d'Espagne ne se soucioit guere : mais le Roi persista à vouloir que le Cardinal Anthoine exerçât une année cette protection, comme le Cardinal Barberin avoit fait celle d'Arragon; à quoi le Pape ne voulut consentir : qui fut une des premieres plaintes du Roi contre le Pape. Etant arrivé ensuitte la conquête de Lorraine, le Roi entreprit de pourvoir aux benefices simples dudit Duché, de

nommer

nommez aux consistoriaux, comme pareillement aux trois Evêchez de Metz, Thoul & Verdun, & autres benefices en dépendans, bien qu'ils ne fussent en concordat. Etant arrivé la vacance de celui de l'Abbaye de saint Paul de Verdun, bien qu'il y eût un Coadjuteur passé en Cour de Rome, le Roi en pourvût le fils du Procureur General de Paris; à quoi le Pape s'opposa, & le Roi en fit joüir son pourvû. Ensuitte l'Evêché de Thoul étant vaqué, lorsque le Cardinal de Lorraine se maria, le Pape donna ledit Evêché à l'Abbé de Bourlemont son parent, & le Roi y nomma l'Evêque de Corinthe, qui étoit le Suffragan; & le Pape, vaincu par les prieres du Roi, accorda pour cette fois seulement, que l'Evêque de Corinthe fût Evêque de Thoul: lequel étant mort depuis un an, le Roi y nomma l'Abbé de saint Nicolas d'Angers, des Arnauds; & le Pape le donna de nouveau, à l'Abbé de Bourlemont, sans s'en vouloir retracter. Après cela, ce qui fâchoit le Roi & Monsieur le Cardinal, fut, que le Pere Joseph, presenté depuis neuf ans au Pape, pour être Cardinal, avoit été constamment refusé par sa Sainteté & offert au Roi d'en faire un autre en cas qu'il voulût en avoir, &

que

que le Pape le feroit. Mais le Roi s'y étoit tellement opiniâtré, qu'il ne s'en voulut jamais desister, & le Pape s'obstina aussi de telle sorte, qu'il aima mieux ne point faire de promotion, que d'y admettre le Pere Joseph. Tout cela fit que l'on ne fut pas satisfait du Pape par deçà. Mais encore plus que tout cela étoit, que Monsieur le Cardinal, qui plusieurs années auparavant s'étoit fait élire Abbé de Clugni, en avoit eu ses bulles de Rome, mais ayant aussi voulu être chef d'Ordre des deux autres Reguliers, sçavoir Cisteaux & Premontré, s'étoit fait élire Abbé de l'une & de l'autre de ces deux Abbayes, dont la congregation des Ordres à Rome se formalisa, sur les plaintes, que les Abbez dépendans desdites Abbayes, qui sont en plus grand nombre d'étrangeres, que de Françoises, en firent, qui remontrerent, qu'ils ne refusoient pas d'obeïr & de deferer à des Chefs d'Ordre François, pourvû qu'ils fussent legitimement élus, & qu'ils eussent des Moines pour Abbez, suivant l'institution: mais non qu'il fussent emanez d'un seul homme, comme elle s'y en alloit être; & qu'elle demandoit, en cas que cela fût, qu'ils pûssent élire des Generaux de leurs Ordres aux

autres

autres Royaumes, où il y avoit des Monasteres. Ce que le Pape jugeant de perilleuse consequence, ne voulut admettre Monsieur le Cardinal en ces deux Abbayes ; dont il se picqua. Toutes ces raisons convierent le Roi à faire un Arrêt du Conseil, par lequel défenses étoient faites d'aller plus à Rome, pour y chercher des expeditions, ni y envoyer plus d'argent. Cet Arrêt fut ensuitte mis és mains des gens du Roi, qui aprés y avoir mis leurs conclusions conformément, le porterent à la Cour de Parlement, pour le verifier : ce qui eût été unanimement fait, parce que ceux qui sont affidez eussent suivi l'intention du Conseil, & les autres l'eussent verifié, afin de broüiller davantage les cartes. Mais il se rencontra que c'étoit un Arrêt, & non une ordonnance, ou un Edit, qui sont les choses que l'on verifie au Parlement ; lequel fit réponse, qu'il n'avoit accoûtumé de verifier les Arrêts du Conseil, mais d'y acquiescer ; & que si on leur envoyoit une ordonnance, ils procederoient à la verification. Et durant le tems qu'il falloit mettre à changer cela, le Nonce ayant eu avis de cette affaire, vint trouver Monsieur le Cardinal le même jour qu'il festinoit Jean de Wert & Enque-

quefort, que le Roi, après les avoir tirez des mains du Duc de Weimar, & mis prisonniers au Bois de Vincennes, finalement ce jour-là les avoit mis hors sur leur foi ; & Monsieur le Cardinal leur voulut faire festin, où Monsieur se trouva. Le Nonce donc vint trouver Monsieur le Cardinal à Conflans, & par l'entremise du Pere Joseph fit retarder cette procedure, jusques à ce qu'il eût donné avis au Pape, lequel il faisoit esperer qu'il donneroit quelque contentement au Roi. Un bruit courut alors, que le Roi avoit dit à Monsieur le Cardinal, qu'il avoit sur sa conscience de me retenir si long-tems prisonnier, & que n'y ayant aucune chose à dire contre moi, il ne m'y pouvoit retenir davantage. A quoi Monsieur le Cardinal répondit, que depuis le tems que j'étois prisonnier, il lui étoit passé tant de choses dans l'esprit, qu'il n'étoit plus memoratif des causes qui avoient porté le Roi de m'emprisonner, ni lui de le conseiller, mais qu'il les avoit parmi ses papiers, & qu'il les chercheroit, pour les montrer au Roi. Je ne sçai si cela est vrai, mais le bruit en courut par Paris. Le même mois la Duchesse de Savoye fit jetter un secours de seize cens hommes dans Verceil,

ceil, qui étoit pressé par le Marquis de Leganez. Ce furent des forces de Piémont qui y entrerent ; mais ce furent les Generaux du Roi qui en firent le projet & l'execution. Il se fit aussi ce mois-là un changement de Gouverneur en Lorraine, & on y envoya à la place du Sieur de Hocquincourt, qui y étoit, le Sieur de Fontenai Mareüil, & Monsieur le Prince entra à la fin du mois avec une belle armée & puissante dans la Navarre, du côté de Fontarabie.

Le Roi me fit ce même mois donner une lettre de cachet, pour tirer mon neveu de Bassompierre de la Citadelle de Nanci, où il étoit detenu prisonnier depuis le dernier jour de l'année precedente ; & ordonna dans ladite lettre, qu'il seroit mis és mains de ceux que j'envoyerois à cet effet ; laquelle j'envoyai avec une mienne à Monsieur d'Hocquincourt, pour le prier de s'en vouloir charger, & me le vouloir amener à Paris quand & lui. J'écrivis aussi à Monsieur le Comte de Tormelle, & à celui qui faisoit mes affaires en Lorraine, nommé Losane, pour le faire mettre en équipage de s'y acheminer, & lui fournir les choses necessaires à cet effet. Je perdis aussi ce même mois Mr de Tilli, Conseiller au Parlement de Roüen.

La mort aussi du Seigneur Pompée Frangipani, qui arriva audit mois, me fut sensible, jusques à tel point, que je souhaittai mille fois la mienne, étant un des plus chers, anciens & veritables amis que j'eusse jamais eu.

Le mois de Juillet donna commencement au siege de Fontarabie. Monsieur le Prince ayant passé le deux la Riviere de Bidasso, proche d'Yron sans resistance, & aprés avoir pillé Yron, pris le même jour le port du Passage, où il y avoit sept caracques presque achevées, & cent cinquante pieces de canon, que l'on amena en France. Puis se vint camper devant la ville de Fontarabie, avec son armée, bien leste, & munie de tout l'attirail necessaire, pour attaquer cette place, laquelle il pressa durant ce mois; les ennemis ayant jetté par deux fois du secours dedans, l'un par terre & l'autre par mer, qu'ils avoient encore libre; parce que la flotte du Roi, que Monsieur de Bourdeaux commandoit, n'y étoit encore arrivée. Mais du côté de Picardie les affaires du siege de saint Omer ne prirent pas bonne issuë, dont je donne la faute à la défaitte des Hollandois sur la diguë de Callo; parce que comme j'ai dit ci-dessus, l'armée de Picolomini, qui étoit destinée

destinée, pour faire tête à Monsieur le Maréchal de la Force, ayant été par le Cardinal Infant rappellée, pour faire tête, avec la sienne, aux Hollandois descendus en Flandres, & s'opposer à eux; il n'y avoit plus que l'armée du Prince Thomas, qui pût troubler le siege de saint Omer. Monsieur de la Force avec la sienne se vint opposer à lui, tandis que Monsieur de Chatillon faisoit faire la circonvallation de la place, & fournir son camp de vivres, & autres necessitez pour six semaines. Et parce que de l'autre côté d'une riviere, qui passe à saint Omer, par un canal que l'on y a fait, qui l'y mene, la ville étoit aisée à être secouruë, il fit par une chaussée rentrer la riviere dans son lit, & fit faire trois redoutes sur cette chaussée: & pour empêcher que l'on ne les vînt attaquer & prendre, il fit faire un grand fort, au lieu où le bac étoit de ladite riviere, qui à cause de cela fut nommé le fort du Bac; & fit état d'y mettre quatre mille hommes, pour la garder, & quantité d'artillerie: mais avant qu'il fût muni de vivres, ni même entierement en défense, le Comte Guillaume ayant été défait à Callo, & l'Infant Cardinal se voyant par ce moyen delivré pour long-tems de l'armée

mée des Hollandois, fit promptement retourner Picolomini avec son armée au secours de saint Omer, & envoya quand & quand le Comte Jean de Nassau, avec quinze cens chevaux, pour se joindre au Prince Thomas. Lesquels trois Generaux ayant consulté de ce qu'ils avoient à faire, se resolurent de joindre douze cens Croates aux troupes du Comte Jean, lequel iroit harceler M. le Maréchal de la Force, tandis qu'au même temps le Prince Thomas viendroit attaquer les trois redoutes de la digue, & Picolomini le fort du Bac. Ce qui leur reüssit ainsi qu'ils avoient projetté. Car le Comte Jean de Nassau, ayant envoyé ces Croates donner jusques dans le logement du Maréchal de la Force, la Cavalerie les repoussa vertement, jusques dans les quinze cens chevaux armez, qu'il tenoit en bataille, pour les soûtenir; à la vûë inopinée de laquelle notre Cavalerie prit l'épouvante, & à même temps étant chargée par celle des ennemis, elle les mena tambour battant jusqu'à l'Infanterie, que le Maréchal menoit, laquelle fit parfaitement bien; & les ayant arrêtez sur cul, notre canon ensuitte leur fit tourner tête, & notre Cavalerie s'étant ralliée, les poursuivit à leur tour jusques dans leur

campe-

campement. Or à même tems que le Comte Jean parut, le Maréchal de la Force en envoya donner avis à celui de Châtillon, qui fit en même tems sortir sa Cavalerie de la circonvallation, pour aller au secours dud. Maréchal de la Force, & lui même, oyant les canonades qu'ils se tiroient, jugeant qu'ils étoient aux mains, mit son Infanterie en bataille vers le lieu où la retraite du Maréchal de la Force étoit, pour le recevoir en cas de malheur. Pendant lequel tems le Prince Thomas vint attaquer les trois redoutes de la digue, qu'il força aisément, parce qu'elles ne pûrent être secouruës du côté du camp, les troupes étant diverties ailleurs, ni du côté du fort du Bac, qui fut en même tems attaqué par Picolomini, de ce qu'étant pris, ils separerent le fort du Bac, & le diviserent de la circonvallation, & eurent moyen d'entrer à leur aise, & sans aucun empêchement, dans saint Omer, & le pourvoir de toutes choses necessaires. Le Prince Thomas y alla même loger cette nuit-là, & Picolomini battant furieusement le fort du Bac, le força dans deux jours de se rendre, aux capitulations qu'il leur donna. Tous ces divers accidens obligerent notre armée à lever le siege de saint Omer:

ce qui se fit sans desordre ni confusion. Le combat du Comte Jean, & l'attaque des redoutes & du fort du Bac se fit le 7. Juillet. Du côté d'Italie nous n'eûmes pas meilleur succès. Car comme on attendoit à la Cour le levement du siege de Verseil, que nos Generaux avoient mandé comme infaillible, & que le secours y eut été jetté, & que les troupes du Roi, jointes à celles de la Duchesse de Savoye, étoient campées proche de la circonvallation, que l'on avoit mandé avoir été emportée, il vint nouvelle comme le Marquis de Leganez avoit pris Verseil le huit de ce mois. Ce qui causa une grande consternation à nos affaires d'Italie. Du côté de la Bourgogne, Monsieur de Longueville prit quelques châteaux, bien qu'il eût le Duc Charles, qui étoit plus fort que lui, sur les bras. Vers Allemagne les ennemis ravitaillerent Brisac, quelque diligence que le Duc Bernhard de Weimar pût faire, pour les en empêcher. Finalement pour ce qui est de moi, je fus doublement malheureux; en ce que le scelerat de la Roche Bernard écrivit encore contre moi le 19. de ce mois à Monsieur Boutiller le Pere; & le Gouverneur de la Bastille, à qui je renouvellai mes plaintes, au lieu
de

de l'en châtier, lui permit de venir oüir la Meſſe les Dimanches parmi les autres priſonniers. Et ayant eu la lettre pour la liberté de mon neveu, que j'ai dite ci-deſſus dès le 21. de Juin, ayant ſçû que Monſieur d'Hoquincourt s'en retournoit de Lorraine, je lui écrivis, pour le prier de ſe vouloir charger de lui, pour me le ramener à Paris; & écrivis à celui qui faiſoit mes affaires en Lorraine, pour lui fournir tout ce qui ſeroit neceſſaire pour ſon voyage, au cas que Monſieur le Comte de Tormelle n'y voulût pourvoir: à qui pareillement j'en écrivis, & lui mandai que je mettrois mon neveu à l'Academie, ſi je voyois qu'il ſe diſposât à faire quelque choſe de bien; & que ſi je le voyois porté à mal faire, je le retiendrois auprès de moi à la Baſtille, & tâcherois d'en faire quelque choſe de bon. Et ayant mis toutes leſdites lettres en un paquet, avec celles addreſſées à Monſieur d'Hoquincourt, je les envoyai à Monſieur de Ramefort, qui me promit de les faire rendre ſurement és mains de Monſieur d'Hoquincourt. Mais il arriva que le Sieur de Villarſeaux, Maître des Requêtes, arrêta pendant les deux ordinaires, je ne ſçai par quel ordre, tous les paquets qui venoient pour ledit Sieur

N ij d'Ho-

d'Hoquincourt à Nanci; & moi ayant mandé à celui qui fait mes affaires, par l'ordinaire suivant, qu'il ne manquât d'effectuer pour le departement de mon neveu ce que je lui avois ordonné, par mes precedentes, étant en peine de ne les avoir reçûës, arriva le 12. de ce mois à Nanci, pour apprendre ce qu'elles étoient devenuës; ce qu'il sçût le même soir par l'arrivée du Sieur de Fontenai Mareiiil, qui venoit succeder au Sieur d'Hoquincourt dans le Gouvernement de Lorraine. Mais on ne rendit la lettre pour la liberté de mon neveu, qu'à l'heure que ledit Hoquincourt voulut partir, & non à lui, mais à mondit neveu, à qui elle ne s'addressoit pas, ni les autres lettres, lesquelles j'écrivois, & lesquelles ayant ouvertes, & vû que je mandois au Comte de Tormelle, que je le retiendrois à la Bastille, ne lui voulut envoyer, & se prepara avec deux ou trois garnemens comme lui, pour s'en aller en Bourgogne: ce qui lui fut facile. Car sans le retenir jusques à quelques ordres du Roi, on le laissa sortir de Nanci avec son valet, & il alla trouver le Duc de Lorraine en Bourgogne, dont je ressentis un sanglant déplaisir, me persuadant qu'on l'avoit fait exprès évader, pour jetter le tout sur moi.

Le

Le mauvais ſuccès du ſiege de Saint Omer fit que le Roi ſe reſolut de s'acheminer en Picardie, & être ſur les lieux, pour remedier de ſa preſence aux deſordres, qui étoient dans ſes armées ; & fit avancer le Maréchal de Brezé avec la ſienne, pour ſe joindre aux autres, ou pour les épauler. D'autre côté l'armée de mer commandée par l'Achevêque de Bourdeaux partit le 23. de la Rochelle, pour aller à Fontarabie, qui ſe défendoit fort bien, & qui vouloit attendre le ſecours qu'on lui promettoit par mer & par terre.

Pendant le mois d'Août, le Roi fit attaquer le château de Renti, qui au bout de huit jours fut mis en ſon obeïſſance, mais il le vouloit faire démolir, & que l'on y travaillât : & puis voyant apprêter les couches de la Reine, il s'en revint de Picardie à Saint Germain en Laye, laiſſa Monſieur le Cardinal ſur la frontiere, lequel fit attaquer le Caſtelet. Le Maréchal de Brezé, comme j'ai dit ci-deſſus, avoit le commandement d'une armée qui avoit été aſſemblée en Rethelois ; lequel ſur le levement du ſiege de Saint Omer eut ordre de s'avancer, & l'on croyoit même, qu'il auroit les premieres & principales commiſſions,

 étant

étant beau-frere de Monſieur le Cardinal, & le Roi n'ayant pas beaucoup de ſatisfaction des Maréchaux de la Force & de Châtillon : mais comme pour lui donner cet emploi, ſans murmure, Monſieur le Cardinal eut deſiré que l'on lui mît pour compagnon Monſieur le Maréchal de la Force, à cauſe que Monſieur de Brezé n'étoit pas de ſi grande experience, il refuſa le compagnon ; & dit à Monſieur le Cardinal qu'il n'étoit pas bête de compagnie, & qu'il lui laiſſât faire ſeul : ce que mondit Sieur le Cardinal ne lui ayant pas abſolument accordé ni refuſé, lors qu'il le vit à Abbeville; neanmoins ſur ce que l'on lui dit, que l'on parloit derechef de le conjoindre avec Monſieur le Maréchal de la Force, il fit un matin aſſembler les Chefs de l'armée, & leur ayant dit qu'il quittoit ſa charge, il la reſigna avec le commandement qu'il laiſſa au Sieur de Lambert, Maréchal de Camp, & ſans prendre congé du Roi, ni de Monſieur le Cardinal, il s'en revint à Paris, quoi qu'on lui pût dire & perſuader. Monſieur de Chavigni, qui fut envoyé après lui, pour lui faire changer de deſſein, & ayant demeuré une ſeule nuit à Paris, s'en retourna en poſte en Anjou. Le 15. de ce

mois,

mois, jour de l'Assomption de Notre-Dame, le Roi fit faire une Procession solemnelle à Paris, pour la dedicace, qu'il fit de sa personne, de son Royaume & de ses sujets à la Vierge Marie. Il avint ce jour-là un grand trouble & scandale dans l'Eglise Notre-Dame de Paris, causé par ceux mêmes qui le devoient empêcher, & le châtier, si d'autres l'eussent ému : dont la cause fut, que le Parlement & la Chambre des Comptes ont accoûtumé de marcher aux Processions, où ils interviennent, le Parlement à la droitte, & la Chambre des Comptes à la gauche : en sorte que les premiers Presidens de l'une & l'autre marchent de front ; & quand ils entrent dans le chœur de l'Eglise de Notre-Dame, le Parlement se met à la droitte, & la Chambre des Comptes à la gauche dans les bancs des Chanoines. Et quand c'est un *Te Deum*, les premiers Presidens se mettent és sieges plus proches de l'Autel, & le reste de leurs corps ensuite, jusques aux places les plus proches de la porte du chœur ; & si c'est une Procession generale, les premiers Presidens se mettent aux chaises près de la porte, & les corps en suite jusques aux places finissants vers l'Autel. Or pour l'entrée il n'y a nul ordre, parce que cha-
 cun

cun s'assemble au chœur sans ceremonies; mais quand il faut marcher pour aller à la Procession, il faut necessairement que les corps se croisent, pour reprendre l'un la main droitte, l'autre la main gauche. Le premier President de la Chambre des Comptes pretendit de marcher après celui du Parlement, quand ce vint à sortir du chœur, & les Presidens au mortier ne voulans laisser passer personne, que le Gouverneur de Paris, entre leur premier President & eux, l'en empêcherent. Sur quoi les corps se mirent premierement à se choquer, puis à se frapper; de sorte qu'il y eut un très-grand desordre dans l'Eglise. Monsieur de Montbason & plusieurs Archers, & autres, ayant mis l'épée à la main, ils firent informer de part & d'autre. Mais le Roi ayant été promptement averti de cet inconvenient, attira le tout à soi, pour les regler ainsi qu'il aviseroit bon être. Les choses de dehors se continuerent pendant ce mois presque en même état. Le Duc Weimar se tenant campé devant Guetz, & le Duc de Lorraine faisant de même devant Monsieur de Longueville, qui reprit Chamnitte. Les Hollandois ne tenterent rien, ni les Espagnols aussi. Le siege du Castelet continua, comme aussi

celui de Fontarabie ; hormis que sur la mer notre armée navale eut quelque avantage sur l'ennemie, à qui elle coula à fonds quelques vaisseaux. Ce même mois la Reine mere, après presque sept ans & demi de sejour en Flandres, s'en retira avec un sauf-conduit qu'elle envoya chercher des États, s'en vint à Boisleduc, où elle fut magnifiquement reçuë : puis ensuite à la Haye. Du côté d'Italie les Espagnols mirent leurs trouppes en garnison, pour se rafraîchir des travaux qu'ils avoient eu au siege de Verceil, & à celui de Breme ; & nos trouppes, commandées par le Cardinal de la Vallette, ne se montrerent point en campagne, pour n'être assez fortes pour ce faire.

Le vingt-neuf de ce mois, en un Dimanche, nous fismes le mariage de mon neveu de Tillieres avec la veuve du feu Comte de Mata, dont je reçûs beaucoup de contentement, pour être un riche, un noble & honnête parti.

Et le vingt-cinq de ce mois l'armée navale du Roi, commandée, par Monsieur de Bourdeaux, qui étoit encore vis-à-vis de Fontarabie durant le siége, vint attaquer quatorze grands vaisseaux Espagnols, qui étoient venus pour jet-

ter du secours dans Fontarabie, pour obliger les nôtres de lever le siége ; & le bonheur fut si grand pour nous, que le vent, qui nous étoit contraire, se tourna en un instant, & le devint aux ennemis, de telle sorte, que les ayant jettez dans une rade, d'où ils ne pouvoient sortir, il fut aisé à Monsieur de Bourdeaux de leur envoyer des brûlots, qui les mirent tous en feu & tout ce qu'ils portoient, à un vaisseau près, qui se sauva.

Presque en ce même tems, Manicamp, qui pour la crainte du châtiment, après avoir perdu les forts, que le Duc de Weimar avoit construits sur le Rhin, & ensuite lui avoit consignez, s'étoit retiré & caché : voyant le siege de St Omer commencé, s'étoit venu offrir au Maréchal de Châtillon, pour servir, & y faire si bien son devoir, qu'il pût obtenir grace. Il s'étoit ensuite jetté dans le fort du Bac, & avoit capitulé avec les ennemis, qui l'avoient renvoyé avec ce qui étoit dedans, rentrer en France par Verdun. Après y avoir mis les trouppes, s'en vint trouver Monsieur le Cardinal à Amiens, sans autre sûreté que celle qu'il prit en son imagination ; mais Monsieur le Cardinal le fit incontinent mettre dans la Citadelle d'Amiens, & lui fit commencer son procès.

Le

Le dernier jour de ce mois, le Roi étant de retour de son voyage de Picardie à Saint Germain, la fiévre lui prit, qui lui dura pendant neuf accès.

Le Prince d'Orange, n'ayant pas eu du bonheur, au dessein qu'il avoit fait sur Anvers, après s'être refait de sa perte, & remis son armée plus forte qu'auparavant, vint assieger la ville de Gueldres. Le Cardinal Infant s'y achemina à grandes journées, & y vint avant que les Hollandois fussent retranchez. Il força premierement le quartier du Comte Henri de Frise le 27. d'Août; ce qui obligea le Prince d'Orange de lever le siege le dernier de ce même mois, & de se retirer, sans tenter tout le reste de la campagne aucun autre exploit.

Le mois de Septembre commença par un grand & signalé combat, de quinze galeres Françoises contre pareil nombre d'Espagnoles, presque à la vûë de Genes, le combat ayant été fort opiniâtré, lequel enfin se termina à l'avantage de la France. Les galeres Espagnoles ayant par la fuitte quitté la partie, avec cinq des leurs & de deux des nôtres.

En ce même tems le Maréchal de Châtillon, sur la mauvaise satisfaction que l'on avoit de lui, pour le siege de Saint

Omer, reçût commandement de se retirer en sa maison.

Le cinquiéme de ce mois, jour de Dimanche, à onze heures du matin, naquit Monsieur le Dauphin, aprés avoir tenu la Reine en travail presque cinq heures. Ce fut une réjouïssance universelle par toute la France, qu'on ne s'en étoit vû precedemment une pareille. Les feux de joye durerent plus de huit jours continuëls. Il y eut ensuite, pour moderer cette joye, une facheuse nouvelle du côté de Fontarabie ; le siege de laquelle ayant déja duré plus de deux mois, on attendoit tous les jours la prise, quand au contraire on reçût la nouvelle, que les Espagnols avoient forcé nos retranchemens, qui avoient été assez legerement abandonnez par les nôtres, avec une telle épouvante, que l'armée se retira en grand desordre, laissant tout le bagage & les canons au pouvoir des ennemis, ayant perdu quelques huit cens hommes de coups de main, & prés de deux mille noyez, & ce à la veille qu'elle devoit être prise, les assiegez ayant mandé à l'Amirante & au Marquis de Mortara, Generaux de l'armée Espagnole, qui depuis vingt jours étoient campez devant nos retranchemens, pour tâcher de les se-

secourir, que si dans ce jour-là ils ne tâchoient de faire un effort, qui reüssist, ils ne pouvoient plus tenir davantage. On avoit quatre jours auparavant fait joüer une mine sous un bastion, qui l'avoit entre-ouvert; de sorte que l'on y pouvoit facilement monter, à ce que ceux qui sont revenus de cette déroute témoignent, & que Monsieur le Duc de la Valette, qui devoit faire donner un rude assaut, ne le jugea pas à propos ce jour-là, mais remit l'affaire au lendemain, & que les ennemis eurent cependans le loisir de se retrancher sur ladite bréche, & de reprendre leurs esprits, qui étoient alors de la mine tous éperdus; ce que ledit Cardinal de la Vallette ne dit pas, & allegue d'autres raisons Tant y a que Monsieur le Prince lui ôta cette attaque, & la donna à Monsieur de Bourdeaux son ennemi mortel; lequel Monsieur de Bourdeaux l'accepta, & se prepara avec tant de soin & de diligence, que l'on croit assurément, que le jour de la Notre-Dame de Septembre il eût emporté cette place, si la veille la déroute ne fût arrivée; qui fut si grande, que même deux jours après les ennemis vinrent enlever une batterie de deux canons, qui étoient de l'autre côté de la riviere

viere de Bidasso, vers Saint Jean de Luz.

On envoya aussi-tôt de la Cour deux Commissaires, pour sçavoir qui avoit causé cette grande déroutte, & qui en étoit chargé. Chacun se déchargea sur Monsieur de la Valette, qui en fut en même tems mandé, pour venir rendre compte au Roi de ses actions. Mais lui voyant qu'il n'avoit pas les rieurs de son côté, s'embarqua dans un vaisseau Ecossois, qu'il fit équipper en guerre, & s'en alla en Angleterre, où il fut le bien reçû; où la Reine mere étoit aussi peu de tems auparavant arrivée. Mais comme ils eurent l'un & l'autre de grandes tempêtes sur la mer, ils n'y aborderent que le mois suivant.

Il se passe peu de mois, que outre mon malheur ordinaire, il ne m'arrive quelque disgrace nouvelle. Celui-ci m'en donna une bien amere; qui fut que le Duc Charles, dont mes predecesseurs avoient rendu tant de signalez services aux siens, & que j'avois soigné tant qu'il étoit en France, jeune enfant, comme si j'eusse été son Gouverneur, de qui mon neveu de Bassompierre étoit tant passionné, que outre qu'il a long-tems souffert ses extravagances, y a depensé cent mille

mille écus en le servant, & y a été prisonnier & estropié d'un bras, mon neveu le Chevalier l'étoit aller trouver depuis trois mois*, contre son bien & ma volonté, envoya le Lundi 5. de ce mois, le Colonel Cliquot avec trois Regimens d'Infanterie, trois de Cavalerie, & deux pieces de canon prendre ma maison de Haroüel, qui ne faisoit point la guerre, & qui n'étoit point importante à ses affaires; afin que par ce moyen ce qui restoit de ce miserable Marquisat fût entierement pillé & deserté. J'eus encore un déplaisir bien violent en mon particulier, mais il me passa. Le Jeudi 23. de ce même mois, à quatre heures du matin il m'arriva aussi de grands ressentimens du coup de lance, que j'avois reçû en Mars 1595. parce que la playe ulcera de nouveau, & fit croûte par deux fois, & les Chirurgiens craignoient, que ce ne fût le calus, qui s'étoit fait au peritoine, qui se voulût relâcher. Mais Dieu m'envoya de bonne fortune la connoissance d'une Operatrice, nommée Giot, mere du premier Sergent de la Bastille, qui commença le Lundi 27. de ce mois à me mettre des emplâtres un mois durant, qui ont reduit ce grand cicatrice à si petit point, que l'on diroit que ce n'a été qu'un coup

coup d'épée. Le même mois le Roi fit affieger le Caftelet, feule place que les ennemis tenoient fur nous, qui fe rendit, après avoir par quelques jours foûtenu le fiege.

En ce même mois naquit l'Infante d'Efpagne, ce qui fit remarquer qu'à même mois aux deux Rois étoient nez fils & fille, comme il avoit fait à leurs peres trente-fept ans auparavant qui avoient été mariez enfemble.

Au mois d'Octobre il arriva plufieurs accidens divers. Car le fils du Roi de Bohême ayant mis une armée affez confiderable fur pied, & s'étant mis en campagne en cette baffe Allemagne, il fut défait auffi-tôt par les troupes Imperiales commandées par Hatsfeld ; & fon fecond frere, nommé le Prince Robert, jeune homme de beaucoup d'efperance, fut fait prifonnier.

Le jeune Duc de Savoye mourut auffi ce même mois, laiffant fon autre frere unique, âgé de fept ans, heritier de fes grands Etats.

Monfieur d'Efpernon fut interdit de fon Gouvernement de Guyenne, & eut commandement de s'en venir à Plaffac, & de n'en bouger jufques à nouvel ordre. Le Gouvernement fut donné à Monfieur

le Prince par commiſſion, qui en fut prendre poſſeſſion.

Monſieur le Duc de la Valette eut auſſi commandement exprès du Roi, par un Gentilhomme qu'il lui envoya, de le venir trouver, à quoi il promit d'obéïr, & ayant pris congé de Monſieur le Prince, auprès duquel il étoit, partit pour s'y acheminer ; mais au lieu de venir à la Cour, il fut trouver ſon pere à Plaſſac, & de là étant paſſé en Medoc, s'embarqua dans un vaiſſeau Écoſſois, pour ſe mettre en ſureté hors de France.

Le dix-neuf de ce mois la Reine mere auſſi, après avoir demeuré quelque tems en Hollande, & après y avoir viſité toutes les belles villes du païs, s'embarqua pour ſe retirer en Angleterre.

Finalement le Duc de Lorraine, ayant voulu tenter de jetter un ſecours de vivres dans Briſac, fit ſes preparatifs pour cet effet en la ville de Tannes, & manquant de Cavalerie pour l'executer, il envoya demander au General de la Ligue Catholique, nommé Guets, lequel lui envoya quinze cens chevaux, avec leſquels, & trois mille hommes de pied qu'il avoit, il s'achemina avec ſon convoi ; mais le Duc de Weimar en ayant eu avis on doute, ſi ce fut par Guets

même,

même, & Guets, qui devoit en même tems faire un effort de l'autre côté du Rhin, pour tenter la même chose, s'étant retiré sans l'entreprendre, ledit Duc eût tout loisir d'accourir au Duc de Lorraine, avec sa Cavalerie, qui ayant fait seulement semblant d'attaquer celle du Duc de Lorraine, qui venoit de Tannes, le treiziéme jour d'Octobre, ladite Cavalerie de Guets, sans attendre le choc, s'enfuit, laissant l'Infanterie avec les charrettes & chariots de convoi à la merci des ennemis, laquelle Infanterie s'étant remparée des chariots, fit sa retraite, si bien qu'elle ramena ledit convoi, sans aucune perte, à Tannes, le Duc de Weimar ne l'ayant jamais pû forcer. Comme la mauvaise fortune se jette toûjours sur ceux qu'elle a commencé de persecuter, mon neveu de Bassompierre, qu'avec beaucoup de raison j'aime parfaitement, ayant été peu de mois auparavant honoré par l'Empereur de la Charge de Grand Maître de son Artillerie, aux Provinces de deçà le Danube, en étoit venu prendre possession aux armées Imperiales qui dépendoient de sa charge, & ayant premierement passé dans celle de Hatsfeld en Hesse, puis en celle de Picolominy, étoit finalement

lement venu se faire reconnoître & recevoir en celle commandée par le Duc de Lorraine, six jours auparavant le combat, & étoit prêt d'en partir, quand ledit Duc fit resolution de jetter des vivres dans Brisac, ce qui obligea mon neveu, qui je puis dire sans flatterie ni adulation, qui ne cherche que les occasions d'acquerir de l'honneur, de demeurer pour se trouver en cette rencontre, & s'étant mis à la tête de la Cavalerie, qui qui fuït si lâchement, ne voulut faire comme eux, & avec vingt ou vingt-cinq chevaux, qui ne le voulurent abandonner, chargea les ennemis, & son cheval ayant été tué sous lui, il fut pris prisonnier, & mené à Colmar, où il fut très-bien traité, & avec beaucoup de courtoisie par le Duc de Weimar, qui étant retourné à son blocus de Brisac, le laissa dans ledit Colmar à la garde du Marquis de Montausier, qui le traita si humainement, & avec tant de témoignages de son affection, que cela fut suspect audit Duc, qui le transfera à Benfeld, où il fut étroitement gardé. Je perdis ce même mois la petite fille de mon cousin de Crequy, fille de mon cousin de Canaples.

J'eus nouvelles que mes sujets d'Haroüel,

roüel, & de tout ce Marquisat, abandonnoient les villages, leur étant impossible de subsister, ayant les troupes du Duc Charles, qui tenoient le Château, & celles du Roi, qui aux occasions les traitoient comme ennemis, & de telle sorte que le Samedi treizième de ce mois, le Sieur de Bellefont, Maréchal de Camp, vint la nuit surprendre le bourg même de Haroüel, & le pilla entierement. Finalement je reçûs encore ce déplaisir, qu'un méchant homme, banquier Luquois, nommé Vannelli, à qui je ne devois aucune chose, fit saisir, sous une fausse lettre qu'il simula, une belle tapisserie, que l'on portoit tendre à la salle de l'Evêché de Notre-Dame, où il se faisoit un acte. Je fus d'autant plus fâché de cette action, qu'il ne m'en étoit jamais arrivé de semblable, quelques pertes que j'eusse euës; bien que j'eusse par le passé eu de très grandes. Ce déplaisir m'arriva le vingt sixiéme du mois, dont j'eus main levée le vingt-neuf ensuivant.

Le mois de Novembre suivant, fut accompagné de très-grandes tempêtes sur la mer, qui firent perdre beaucoup de vaisseaux, & principalement en Hollande, où plus de soixante vaisseaux perirent dans les rades.

La

La Reine mere du Roi, qui s'étoit embarquée le mois auparavant, ne fut pas exempte de ces tourmentes. Car elle fut plusieurs jours à roder sur la mer, avant que de pouvoir aborder l'Angleterre; où finalement étant arrivée, elle fut très-honorablement reçûë. Peu de jours après Monsieur de la Valette y arriva aussi, qui s'étoit retiré de France, craignant l'indignation du Roi, & la tempête de la Cour, fit faire ce même mois naufrage à Madame la Marquise de Seneçay, ma cousine, qui eut commandement de se retirer, avec la perte de sa charge de Dame d'honneur de la Reine. Madame de Brisac fut subrogée à sa place, de qui le mari fut aussi fait Surintendant de la Maison de la Reine. Sanguin aussi, qui s'empressoit fort auprès du Roi, à qui Sa Majesté faisoit assez bonne chere, eut commandement de quitter la Cour.

La mortalité vint dans le peu de famille qui me restoit à Paris, au mois de Decembre: car il m'en mourut trois en dix jours. J'eus divers déplaisirs dans la Bastille, causez par quelques marauts, dont pour ne point éclatter, ni me compromettre, ayant prié le Gouverneur de faire enfermer pour quelques jours un de ceux-là, nommé Tenauld, qui étoit la seule

ſeule priere que j'avois faite pour mon particulier audit Gouverneur, non ſeulement il ne le fit pas, & ne lui dit ſeulement qu'il s'abſtînt de ſe preſenter devant moi; mais même, à l'induction de ſa femme, il me fit faire par ſon Lieutenant le Dimanche matin dix-neuviéme une fort impertinente harangue ſur ce ſujet, me diſant qu'il falloit que ledit Tenauld montât ſur la terraſſe, & qu'il ne pouvoit faire autrement. En ce même mois le Pere Joſeph, qui avoit quelque tems auparavant été attaqué d'une apoplexie, y retomba le ſeiziéme de ce mois, dont il ne pût jamais être garanti, que le Samedi dix-huitiéme à onze heures du matin il ne mourût. Et ce même jour la ville de Briſac, après un long ſiege, ſe rendit au Duc de Weimar.

Comme l'Hiver ſuſpend toutes les guerres & les voyages, auſſi le commencement de cette année, & tout le premier mois d'icelle n'a produit aucune nouveauté, que la continuation des progrès du Duc Bernhard de Weimar: lequel enflé de la grande proſperité de ſes affaires, & des grands ſuccès de la precedente année, où il avoit par trois ou quatre fois vaincu les ennemis, & pris Briſac, voulut au commencement de celui-

celui-ci surmonter encore le froid, & la rigoureuse saison, & tenir la campagne, quand les autres se tenoient près du feu; se jettant dans la Bourgogne, où il se rendit maître de plusieurs Châteaux, qui se rendirent sans resistance, à la reserve de la ville de Pontarly, qui lui tint tête dix-sept jours. Les affaires de la France, dans le païs de Liege, commencerent à décliner, & ensuite à se ruiner tout-à-fait; jusques au point que l'Abbé de Mousson, qui y tenoit comme lieu de resident, se retira tout-à-fait. Je perdis encore ce mois-là par maladie un Gentilhomme de mes domestiques, que j'avois nourri page, nommé des Erables, auquel je me fiois bien fort, & dont j'eus du regret; & la malversation de l'Écuyer Chaumontel en mes affaires, qu'il avoit tellement embarassées, pour y picorer, que tout en étoit en confusion, & principalement en Normandie, me contraignirent d'en donner ma procuration à ma sœur de Tillieres. Au mois de Février suivant, l'affaire de Monsieur le Duc de la Valette, qui n'avoit encore été qu'ébauchée, fut mise sur le tapis, & le quatriéme jour du mois, le Roi tint à Saint Germain, sur ce sujet, un ample Conseil, où furent mandez les Princes, Ducs

Ducs & Officiers de la Couronne, & principaux Conseillers, & aussi les sept Presidens au mortier du Parlement de Paris, & le Doyen des Conseillers, lesquels Messieurs du Parlement ayant été mandez, non en corps; mais chacun en particulier, par une differente lettre, vinrent premierement tous ensemble décendre au logis du Sieur de la Ville-aux-Clercs, Secretaire d'État, qui obtint du Roi que l'on leur apprêtât à dîner par ses Officiers; & ensuite eurent de grandes disputes pour leur rang, pretendant qu'ils representoient la Cour de Parlement: ce que le Roi leur ayant dénié, & concedé seulement qu'ils auroient seance comme Conseillers d'État, suivant le rang de leur reception, ils ne le voulurent accepter, & aimerent mieux se tenir tous ensemble au-dessous des Conseillers d'État, & par consequent opinerent les premiers, & le Doyen ayant été commandé par le Roi de dire son avis, après que les informations eurent été rapportées par le Sieur de la Potterie, il maintint que cette affaire ne se pouvoit juger ailleurs qu'en Parlement, attendu la qualité & les privileges du delit, dont il fut fort rabroüé du Roi; & ensuite quelques-uns des Presidens: après quoi, de l'avis de

trois

trois Ducs & Pairs, qui étoient appellez à ce Conseil, il fut resolu que, suivant les conclusions des gens du Roi, le Duc de la Valette seroit réajourné à trois briefs jours, crié & trompeté par la ville, & qu'à faute de comparoir, son procès lui seroit fait & parfait. Ce même mois le Marquis de Ville, qui avoit été fait prisonnier à la prise de Luneville, fut envoyé sur sa foi trouver le Duc Charles, qui avoit fait dire par deçà, par un Pere Jesuite, qu'il desiroit de se mettre bien avec le Roi, & se retirer d'avec l'Empereur & le Roi d'Espagne. Ce même mois Monsieur de Candale, fils aîné de Monsieur le Duc d'Espernon, qui étoit Lieutenant general en Italie, est mort à Cazal d'une fiévre pourprée.

Il se fit ce mois-là diverses nôces; comme celle de Monsieur le Comte d'Harcourt, avec la veuve de Monsieur de Puy-Laurens. Celle de Monsieur de Bonelle, fils de Monsieur de Bullion, avec la petite fille de Madame de Lansac, Gouvernante de Monsieur le Dauphin, & d'autres. Et comme ce mois fut accompagné de force nôces, ils le furent aussi de force duëls; comme ceux d'Armantieres, de Savignac, de Boucault, de Rocquelaure, de Châtelus, de Com-

minges & d'autres. Et pour ce qui est de mon particulier, me mourut un cousin, nommé le Sieur de Viange, & mon bon parent & parfait ami le Comte de Ribaupierre, dont j'eus un sensible déplaisir. J'en eus encore un bien grand par mon neveu de Dammartin, lequel non content de s'être retiré devers le Duc Charles, contre la parole, que j'avois donnée pour lui, ayant fait pour ledit Duc une telle quelle compagnie de chevaux legers, demanda audit Duc pour son quartier d'Hiver le Marquisat d'Haroüel, qui est à moi, & l'Abbaye de Bechamps, qui en est proche, & s'y en vint loger, avec beaucoup de desordre. Le ballet, que fit danser Monsieur le Cardinal, occupa le commencement du mois de Mars. Il fut premierement dansé le cinquiéme à Saint Germain devant leurs Majestez, puis le Mardi chez Monsieur le Cardinal à Paris. Finalement Mardi treiziéme, on le dansa à l'Arsenal, & à la Maison de ville.

Les Espagnols ce même mois, tant en leur nom, que comme assistans le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas son frere, que l'Empereur avoit constituez tuteurs du petit Duc de Savoye, se mirent en campagne en Italie, & firent di-

vers

vers exploits en Piémont, tandis que nos troupes étoient pour la plûpart venuës prendre leurs quartiers d'Hiver en France.

Ce même mois, Monsieur le Duc de Wirtemberg s'accommoda avec l'Empereur, par le moyen de ses amis, & devoit rentrer en ses États, à la reserve des biens Ecclesiastiques, que ses ancêtres avoient occupez, lors qu'ils avoient quitté la Religion Catholique : & pour sa plus grande sureté en avoit ménagé pour lui, qu'il épouseroit une des filles de l'Archiduc Leopold d'Inspruc ; mais en ces entrefaites, étant devenu extrémement amoureux d'une mignone cousine, fille du Comte Casimir Rhingrave de Morhing, il l'épousa ; ce qui retarda en quelque sorte son traité.

Le vingt-huit du mois se donna le combat de Cinchio en Italie, où les Espagnols eurent quelque avantage sur les nôtres. Le Marquis de Ville étant revenu à Paris, & Monsieur de Chavigny l'ayant logé chez lui, attendant qu'il le ramenât au Bois de Vincennes, contre sa parole, se retira une nuit vers le Duc Charles.

Et pour mon particulier, en ce mois est mort mon bon ami le Baron de Men-

 ny.

ny. Je sçûs que mon neveu de Bassompierre étoit extremement malade, & que celui de Dammartin, après avoir pillé mes meubles, [illegible] & maltraité son grand-pere, s'étoit enfin retiré d'Haroüel.

On fit au commencement du mois d'Avril, toutes les repartitions des armées du Roi, en cette forme. Monsieur de Bourdeaux, avec une puissante armée de mer, eut le pouvoir en la mer Oceane pour le Roi. Monsieur le Comte d'Harcourt eut le commandement sur la mer du Levant, tant sur les vaisseaux ronds que sur les galeres. On mit par commission le Commandeur de Forbut, General des Galeres, le Sieur du Pont du Courlay ayant été suspendu de sa Charge.

Monsieur de Longueville fut ajoint à Monsieur le Cardinal de la Valette, pour commander ensemble les forces du Roi en Italie, où le Roi dépêcha aussi Messieurs de Guiche & de Chavigny; le premier en qualité de Maréchal de Camp, & l'autre, qui est ami intime du Cardinal de la Valette, pour le porter à recevoir sans murmures, ce nouveau compagnon, qu'on lui avoit donné.

On envoya quelques troupes Françoi-

ses

ses, outre celles qui y étoient déja, pour renforcer l'armée du Duc de Weimar. On donna une puissante armée à commander au Sieur de Feuquieres, avec ordre d'assieger Thionville.

On donna celle du Roi à commander au Sieur de la Meilleraye, grand Maître de l'Artillerie, avec ordre d'assieger Hesdin. On fit General d'une autre armée le Maréchal de Châtillon, relegué par ordre du Roi en sa maison, d'où l'on le tira; qui eut commandement de camper vers Guise & vers Cambray, pour accourir à celle des deux armées de la Meilleraye & de Feuquieres, qui en auroit besoin, & pour tenir les ennemis en échec. On envoya aux Hollandois une grosse somme d'argent, afin qu'ils se missent promptement en campagne, pour faire quelque grande entreprise.

Finalement on donna la Generalité de Guyenne & de Languedoc à Monsieur le Prince, avec deux armées; l'une sur la frontiere de Fontarabie, où Messieurs de Grammont & de Sourdis étoient Lieutenans, l'autre en Languedoc, où le Maréchal de Schomberg étoit Lieutenant General, & sous lui le Vicomte d'Arpajoux. Tous lesquels Generaux partirent, pour aller recevoir leurs forces, & s'apprêter de

de faire quelques grandes actions. Mais ce qui pressoit le plus, étoit l'Italie, en laquelle le Prince Thomas d'un côté, le Prince Cardinal de l'autre, & le Marquis de Leganez, faisoient force progrès dans le Piémont & le Montferrat : & les forces du Roi étant retirées en France pour la plûpart, celles qui étoient restées n'étoient suffisantes pour sortir en campagne, & leur faire tête : de sorte qu'en moins de rien, partie de force, partie par la connivence des Piémontois, à qui le Gouvernement de Madame n'agréoit pas, & qui aimoient tendrement ses deux beaux-freres, après avoir pris Villeneuve d'Ast, puis Ast, Montcalier & Pont de Sture, tout le plat païs du Piémont se rendit presque à eux, & ayant diverses intelligences dans Thurin, le Marquis de Leganez étant venu joindre le Prince Thomas, ils vinrent camper au commencement de la semaine Sainte devant la ville. Le Comte du Plessis-Praslin fit une grande sortie sur les Espagnols, & en ayant tué quantité, peu de jours après les ennemis leverent le siege, pour aller achever de prendre ce qui restoit du Piémont, qui ne fut fortement gardé, ce même mois. Banner fut battu en deux rencontres par Hatsfeld & Maracini : ils

étoient

étoient pour se joindre bien-tôt tous trois avec grandes forces ; Banner se resolut de les combattre separez, & étant à grandes journées venu rencontrer Maracini, lui donna la bataille, le défit, & le prit prisonnier. Il arriva en même mois une chose fort extraordinaire, qui est que Madame la Duchesse de Chaulne, étant allée aux Carmelites de Saint Denis, dans un carrosse à six chevaux le Mardi-Saint, ayant avec elle trois femmes & un Gentilhomme & deux laquais, & ses cochers, fut à son retour attaquée par cinq Cavaliers, portans cinq fausses barbes, qui firent arrêter son carrosse, tuerent un des laquais, qui se vouloit écrier, & un d'eux lui vint jetter une bouteille pleine d'eau forte au visage. Elle qui vit venir le coup, mit son manchon qu'elle avoit en ses mains, devant son visage, qui fut cause qu'elle ne fut point offensée, & s'écriant qu'elle étoit perduë, ces Cavaliers le crurent, & se retirerent vers cinq autres hommes à cheval, qui les attendoient ; & on n'a sçû depuis qui a fait ou fait faire cette méchanceté.

Au mois de Mai commença la guerre en Flandre, & en Lorraine, où dès le commencement un des Colonels du Duc

Charles, nommé Cliquot, fut défait proche de ma maison d'Harouël, par des troupes du Duc de Weimar, qui le suivirent depuis Tannes. L'armée de Monsieur le grand Maître de l'Artillerie fut la premiere sur pied, entra en Flandres, prit Lilers, & quelques Châteaux & Eglises fortifiez. Le Colonel Gassion eut quelques troupes défaites par les Espagnols, & Monsieur le grand Maître, après avoir quelque tems cherché quelle place il devroit attaquer, se resolut enfin de faire investir Hesdin, devant laquelle il se vint camper, & fort bien retrancher. Monsieur de Feuquieres fut plus tardif à assembler son armée. Il fut néanmoins le 27. de ce même mois camper devant Thionville, avec une armée assez considerable, & aussi-tôt commença à s'y retrancher, & faire ses forts. Il y eut de l'avantage, en ce que l'on ne doutoit point, qu'il voulut assieger une si forte place, de sorte qu'il y avoit peu d'hommes, & même le Comte Voilth, qui en étoit Gouverneur, n'y étoit pas quand elle fut investie.

On tint le vingt-quatriéme un autre grand Conseil à Saint-Germain, où les mêmes, qui auparavant avoient été, y furent appellez. Monsieur de la Valette

fut

fut jugé & condamné d'avoir la tête tranchée.

Le lendemain vingt-cinquiéme, le Roi partit pour aller à Abbeville, & dès qu'il y fut arrivé, s'en alla le lendemain au siege de Hesdin; puis s'en revint à Abbeville.

Monsieur frere du Roi fit ce mois-là pour sa Maîtresse Loüison un grand écarte à sa maison, de laquelle il chassa Brion & l'Espinay. Et moi je fis une perte, que je regretterai toute ma vie, de ma pauvre niéce de Beuvron, qui en l'espace de huit heures fut tuée d'un violent mal de mere, le Dimanche vingt-neuviéme Mai à midi; Dieu lui donne paix.

Le commencement du mois de Juin, fut très-malheureux pour la France, en ce que le septiéme, Picolominy, avec une forte armée, vint donner dans les quartiers, non encore bien retranchez & fort éloignez les uns des autres, de l'armée du Sieur de Feuquieres devant Thionville, & en ayant forcé un, & entré dans les retranchemens du Camp, il suivit sa victoire, défaisant & rompant les corps des Regimens, l'un après l'autre, sans beaucoup de resistance, & la Cavalerie s'étant lâchement retirée, il vint finalement donner sur le parc de

tillerie, qui étoit retranchée, & où le General Feuquieres avoit rassemblé quelques troupes, qui enfin perirent, & lui pris & blessé, emmené à Thionville. Les canons, munitions, vivres & bagage furent pris : plus de six mille hommes tuez, & quantité de prisonniers. Picolominy vint de là en Lorraine, prendre Sancy, Lamy & quelques autres bicoques; puis s'étant venu presenter devant Mousson, qui ne vaut rien, il ne le sçût néanmoins prendre d'emblée; & ayant eu avis que le Maréchal de Châtillon marchoit droit à lui, pour lui faire lever le siege, il ne l'attendit pas, & se retira. Monsieur le Duc de la Valette qui avoit été condamné à mort le mois precedent, fut executé le Mercredi huitiéme en effigie à Paris, à Bourdeaux & à Bayonne. On y fit cette ceremonie à Paris, que l'on y vint mettre son tableau dans la barriere, qui est au dehors du Château, auquel lieu les Officiers de justice le prirent, après quelques formalitez.

Ce même mois Monsieur le Prince, ayant laissé cinq Regimens d'Infanterie, & quelque Cavalerie, sous la charge des Sieurs de Grammont & de Sourdis, pour garder la frontiere de Bayonne; vint avec toutes ses forces assieger Sal-

ses,

ses, & ensuite fourager tout le Comté de Roussillon, jusques à Perpignan. Le siege de Hesdin ayant tenu tout ce mois, enfin se rendit le vingt-neuviéme Juin. Le Roi voulut venir voir la place, & tout ce qui s'étoit avancé en ce siege, & voulut aussi reconnoître le service de Monsieur de la Meilleraye, ajoûtant à l'office de la Couronne, qu'il avoit déja, celui de Maréchal de France, duquel il lui donna le bâton le trentiéme du même mois. Quelques troupes étant arrivées de France à Messieurs le Cardinal de la Valette & Duc de Longueville, & les ennemis s'étant mis en garnison durant les excessives chaleurs qu'il fait en Piémont, durant le mois de Juin & Juillet, ils vinrent assieger Chivas, qui aprés avoir tenu quelques jours, se rendit. Je reçûs ce même mois deux déplaisirs domestiques, qui me furent bien sensibles : l'un fut que mon neveu de Dammartin fut dire à Monsieur du Hallier, qui étoit devenu lors Gouverneur de Lorraine, qu'il avoit dessein de se conformer à mes volontez desormais, & de me venir trouver, s'il lui vouloit envoyer un passeport à cet effet. Monsieur du Hallier, qui étoit mon ami, fut ravi de m'obliger en cela, & lui envoya;

dont ensuite mondit neveu se servit pour aller trouver en sureté le Duc Charles. L'autre, que l'on avoit accordé que pour Horn & Toubatel prisonniers de l'Empereur, on rendoit quatre principaux prisonniers Imperiaux; mais le Duc de Weimar ayant à cet effet envoyé demander Jean de Wert & Enkenfort, pour les rendre, le Roi les refusa, & ainsi le traité fut rompu.

Au commencement du mois de Juillet Monsieur du Hallier, ayant ramassé quelques troupes, vint assieger ma maison d'Haroüel, & après l'avoir fait sommer, & que ceux qui étoient dedans de la part du Duc Charles, eurent fait refus de la rendre, il la battit avec deux pieces de canon, qu'il avoit amené, & après avoir enduré soixante & dix coups de canon, ledit Sieur du Hallier, à la priere du Comte & Comtesse de Tormelle, & de mon neveu Gascon, qui étoient dedans, il la reçût à composition, le Mercredi huitiéme, & y laissa garnison de trente soldats à mes dépens.

L'armée navale de Monsieur de Bourdeaux s'étant mise en mer, rencontra en la côte d'Espagne, en un port, la flotte d'Espagne, qu'il y assiegea, & fut quelques

ques jours à les battre continuellement ; mais s'étant élevé une forte tempête, elle fut contrainte de lever l'ancre, & de se mettre en haute mer, où elle fut tellement battuë de l'orage, qu'elle revint très-mal menée dans les ports de France. Le Roi, après la prise de Hesdin, alla visiter sa côte de Picardie. Pendant ce voyage il eut nouvelle de la prise de Salses par Monsieur le Prince. Cependant l'armée des Hollandois, qui avoient promis au Roi de faire quelque grand exploit, se tenoient toûjours aux Philippines, qui sont des forts sur leur frontiere, sans en partir, quelque instance que le Roi leur en pût faire. Mais les Princes de Savoye, cependant ne s'endormoient pas, & le Prince Thomas, voyant que les Generaux de l'armée du Roi étoient occupez à prendre un Château à l'entrée des Langes, il executa l'entreprise qu'il tramoit sur Thurin, avec les bourgeois & les habitans de la ville, qui étoient de sa faction : & ayant fait entrer à la file, jusques à six ou sept cens soldats, qui disoient à l'entrée de la ville qu'ils étoient, qui d'Yvrée, qui de Chivas, ou autres lieux du Piémont, on les laissa passer à la porte.

Enfin ayant la nuit du vingt-septiéme de

de ce mois, pour la forme, fait joüer un petard à une des portes, les autres lui furent ouvertes, par lesquelles la même nuit, ledit Prince & le Marquis de Leganez entrerent avec leurs troupes. Madame de Savoye ayant eu de long-tems soupçon des habitans, elle avoit fait aller le petit Duc se tenir à Suse, eut ce jour-là deux ou trois avis de l'entreprise; mais n'ayant des forces suffisantes pour l'empêcher, prenant ses pierreries avec elle, se retira dans la Citadelle, de laquelle seulement le lendemain matin on tira dans la ville, les ennemis ayant eu toute la nuit, pour se retrancher contre ladite Citadelle. Tout ce que pût faire Madame, ce fut de mander en diligence cet accident aux Generaux de l'armée Françoise, qui leverent le siege de ce Château susdit en toute diligence, & s'acheminerent vers Thurin. Ils arriverent à Mille-Fleurs proche de Thurin, le dernier de ce mois, où ils se camperent. Il nous arriva du côté d'Allemagne un grand accident, de la mort inopinée du Duc Bernhard de Weimar, qui prit la peste en la ville de Neubourg sur le Rhin, comme il le vouloit passer avec son armée, pour aller faire lever le siege de Hohentwiel, que l'armée du Duc de

Baviere avoit assiegée. Il ne fut malade que trois jours, & mourut le dix-huitiéme Juillet, laissant dans l'armée, avec un grand deuil, une très-grande confusion. Ce fut encore pour mon particulier un très-grand malheur. Car s'il eût encore vécu un mois, mon neveu de Bassompierre sortoit de prison, l'Empereur ayant accordé qu'il fût échangé avec Toubatel, Lieutenant General dudit Duc, qui quelques mois auparavant avoit été pris prisonnier en un combat. Et ne fut pas le seul malheur qui m'arriva en ce mois : car je perdis par mort un de mes plus chers amis, Monsieur l'Evêque de Rennes, qui à ma recommandation avoit precedemment à cet Evêché eu celui de Lantriquet. Monsieur le Comte de Tormelle ensuite me fit des plaintes de trois habitans de Haroüel, qui faisoient des monopoles contre lui, & même un de ceux-là avoit perdu le respect en sa presence. Finalement un Tresorier de France, nommé Greffeville, de Montpellier, m'avoit dix ans auparavant prié de prendre un jeune garçon, nommé du Cros, de la même ville, pour Clerc de mes Secretaires; ce que j'avois fait : & même quand je cessai mon train, je le conservai pour écrire & copier les choses

choses que je desirerois. Ce malheureux, pour fournir à ses débauches, se mit à rogner des pistoles, & fut pris pour cela le vingt-huitiéme du mois. Les Generaux de l'armée du Roi en Italie, entrerent avec force troupes dans la Citadelle de Thurin : vinrent saluer Madame, & ensuite tinrent conseil avec elle de ce qu'ils avoient à faire. Il fut resolu que Madame sortiroit de la place, & se retireroit à Veillane ; ce qu'elle fit le même jour : & eux se préparerent à faire le lendemain une très-grande sortie sur la ville par deux endroits. Mais comme les ennemis avoient eu sept jours de tems pour se retrancher, il leur fut non seulement inutile, mais aussi dommageable de l'executer. Car ils y perdirent quantité de braves hommes, sans aucun effet. Ils firent encore une autre attaque à deux jours de là, aussi infructueusement ; ce qui fit que perdans l'espoir de reprendre Thurin, étant campez à un très-mauvais lieu, où il n'y avoit point d'eau, leurs forces n'étant égales à celles des ennemis, & déperissans tous les jours par les maladies, quitterent le dessein de Thurin, pour penser à faire une treve, qui donna moyen de secourir Cazal, qui étoit pressé, qui fut concluë pour

pour deux mois, à commencer le vingt-quatriéme jour de ce mois. Mais contre l'attente de ceux qui contracterent cette treve de la part du Roi, ils s'apperçûrent bien-tôt qu'elle avoit été faite à leur dommage, & les ennemis nous voyant foibles en Italie, ne se soucierent point de la bien observer, & les Espagnols selon leur coûtume n'observerent leur foi, que quand leur avantage y est mêlé avec; ainsi ils ne voulurent souffrir, suivant ce qu'ils avoient accordé, que six cens malades fussent hors de Cazal, & que l'on mît en leur place six cens autres soldats sains, & traiterent sous main avec le Commandeur de Sales, Gouverneur de Nice, de rendre la ville & le château au Prince Cardinal. Et ce bon devotieux Chevalier, persuadé qu'il y alloit de sa conscience, la lui rendit; la ville de Villeneuve s'étant revoltée deux jours auparavant contre la Duchesse. Le Roi cependant visitoit sa frontiere: demeura autour de Sedan, ou à Donchery, ou à Mouson plusieurs jours, pendant lesquels Monsieur le Comte de Soissons envoya vers lui Sardiny, & le Roi lui envoya un Gentilhomme: mais ledit Comte voyant approcher le Roi, craignant d'être assiegé dans Sedan, y fit entrer

trer deux mille hommes, & travailler en diligence à reparer les fortifications de terre qui étoient éboulées. Pendant ſon ſejour il eut premierement nouvelle de la priſe de Thurin : ce qui le fit reſoudre de s'avancer juſques vers Langres ; mais il apprit par les chemins, premierement les deux attaques, puis enſuite la treve qu'il n'attendoit nullement. Il ne marchanda point à l'heure même de s'y acheminer le plus promptement qu'il pût. Depêcha en diligence le Comte de Guiche, & celui de Chavigny à la Ducheſſe, & revoqua Monſieur de Longueville d'Italie, pour lui faire prendre l'armée d'Allemagne, que le Duc de Weimar ſouloit commander. Cependant l'armée d'Hollande vint camper devant Gueldres : mais ayant eu avis, que le Cardinal Infant venoit troubler ce ſiege, il s'en retourna en ſes premiers poſtes vers les Philippines. Je fis ce que je pûs pour empêcher la corde à ce pauvre miſerable voyageur, ledit Cros ; mais enfin il fut pendu le Jeudi enſuivant onziéme de ce mois, & me reſta ce regret, que c'étoit le ſeul domeſtique de tant d'autres qui ait jamais été, non repris d'injuſtice ; mais ſeulement accuſé ou ſoupçonné. Ce même mois ſe fit en Flandres le com-

bat

bat de Saint Nicolas, & celui de Saint Venant. Le premier étoit une très-belle entreprise, qu'avoit fait le Grand Maître de l'Artillerie, qui lui eût réüssi à très-grand avantage, sans les divers canaux qui sont en ce païs-là, qui diviserent son armée; en sorte que du côté qu'il donna, il renversa tout ce qu'il rencontra, & prit quelques petites pieces de canon; mais de l'autre le Regiment de la Marine, & d'autres n'en sortirent pas si bien. Celui de Saint Venant fut moindre, mais il ne laissa pas d'enlever un quartier de Cavalerie, & de prendre quantité de chevaux. Le Roi continuant son voyage, arriva le treiziéme à Saint Menehoult, d'où il écrivit une lettre au Gouverneur de la Bastille pour me communiquer, assez étrange; dont je dirai le sujet, pour faire connoître combien les malheureux sont miserables, même aux choses où leur malheur devroit finir. Lorsque le Duc Bernhard de Weimar se fut rendu maître de Brisac, le Roi fit ce qu'il pût, afin que cette place, qu'une armée entretenuë de ses deniers avoit conquise, lui fut consignée; mais le Duc au contraire maintint que le Roi étoit obligé par un traité, qu'il avoit fait avec lui, de lui rendre Colmar & Haguenau, avec tout

tout ce qui dépendoit du Landgraviat d'Alſace, dont ledit Duc demandoit l'inveſtiture. Et comme ledit ſiege étoit commencé, continué & achevé, par le conſeil, l'aide & l'entremiſe du Colonel d'Erlach, il lui en voulut confier la garde. Ce Colonel d'Erlach eſt un brave Gentilhomme, d'ancienne maiſon, né dans le païs de Berne en Suiſſe, & qui a paſſé ſept ou huit de ſes plus belles années auprès du Roi de Suede, avec tant d'eſtime de ce Prince, que deux ans auparavant qu'il ſe retirât d'auprès de lui, il l'avoit fait Colonel du Regiment de ſes gardes. Mais comme la Suede n'eſt pas une des plus agreables demeures, que ſes pere & mere étant morts, qui l'avoient laiſſé heritier d'aſſez grands biens, tant au païs de Berne, qu'auprès de Bâle, en une aſſez belle terre nommée Caſtelen, le deſir de revoir ſa patrie, & d'y demeurer, & le deſſein de ſe marier le porterent à quitter ledit Roi, & revenir en ſon païs, vers la fin de l'année mil ſix cens vingt-cinq, où en même tems j'allai de la part du Roi, Ambaſſadeur extraordinaire vers les Cantons. Et parce que ſon frere aîné avoit autrefois été nourri page de mon pere, &

que

que sa maison étoit fort amie de la mienne, il me vint incontinent voir à Soleurre, & je fis une étroite amitié avec lui, le reconnoissant personnage de grand merite. Et comme en l'année mil six cens trente, je fus envoyé par le Roi derechef son Ambassadeur extraordinaire en Suisse, avec ordre d'entreprendre le rétablissement des Grisons en leur liberté, opprimée l'année precedente par les forces Imperiales, commandées par le Comte de Merode, étant passé par Berne, allant en Suisse, je lui communiquai premierement mon dessein, comme à une personne à qui je me fiois, qui étoit très-habile pour me conseiller là-dessus, & très capable pour m'aider & assister à l'execution d'icelui. A cela s'ajoûtoit, que par la mort de l'Avoyer de Berne Graffier, un de ses cousins & de son même nom d'Erlach, avoit été fait Avoyer de Berne, & que ledit Avoyer l'avoit fait être du Conseil étroit de ladite ville, dont j'avois grand besoin de l'aide & assistance en cette presente affaire, & eux étoient tous-puissans pour me la faire avoir. Mais comme les difficultez de l'execution de mon dessein, causée sur nos manquemens, sur la retraite de la Reine,

ne, & sur l'ouverture de la guerre en Italie, l'eussent rendu impossible, je fus obligé, par l'ordre que je reçûs de Monsieur le Cardinal de Richelieu, de faire une prompte levée de six mille hommes en Suisse, pour lui amener, de laquelle levée je donnai la moitié à commander audit Sieur d'Erlach de Châtelleu, en qualité de Colonel, qui passa en Italie, où les maladies ruinerent son Regiment, après le secours de Cazal, où il fut employé. Ce qui l'obligea d'en demander le licentiement, qui étoit aussi l'intention du Roi. Et ayant eu ordre de traiter avec lui pour ledit licentiement, je fus bien aise de m'ajoindre le Maréchal de Schomberg, afin de faire le refus, sans qu'il parût que ce fût moi; mais ledit Maréchal & moi, nous n'eûmes pas beaucoup de peine à disputer avec lui, ni à le contrarier: car il se porta si noblement en cela, qu'il fit tout ce que nous lui proposâmes; & ainsi nous convinmes avec lui. Mais moi ayant été mis en prison sur ces entrefaites, & le Sieur de Mery, qui vouloit faire le bon ménager, pour s'accrediter vers le Roi, proposa que l'on pouvoit faire ledit licentiement à quatre mille écus moins que nous n'avions traité

avec

avec ledit d'Erlach, & qu'il lui falloit rabattre cette somme : ce que le Conseil & le Maréchal d'Effiat, Surintendant des Finances, furent bien aises de faire, pour en payer moins. Mais par ainsi ils mécontenterent & offenserent ce brave homme ; de sorte qu'il quitta entierement le service du Roi, & se retira, sans avoir voulu depuis rentrer, combien que l'on lui ait offert de très-beaux emplois. Et s'étant retiré en son Château de Châtelleu, lorsque le Duc de Weimar hivernoit dans les Franches montagnes, où il ne pouvoit plus subsister, ayant tout mangé, il fut visité du Colonel d'Erlach, qu'il connoissoit, & lui conseilla de faire dessein sur les quatre villes Forestieres, qui sont Lauffenbourg, Waldshut, Reinfeld & Sequinguen, où il trouveroit des ponts sur le Rhin, qui lui donneroient moyen d'entreprendre en Suabe. Il le reçut & l'entreprit avec le succès que chacun sçait, & ensuite le siége de Brisac, qui lui ayant réüssi, il l'en fit Gouverneur.

Et comme l'on sçût la mort du Duc de Weimar à Paris, qui sçavoient l'ardente affection que d'Erlach me portoit, dirent que peut-être il me pourroit demander pour commander, à la

place du Duc de Weimar, l'armée qu'il avoit; & comme je ne suis pas haï à Paris, & que l'on a pitié de ma misere, ce que beaucoup de gens avoient dit par conjectures, beaucoup le dirent comme une chose effective, & même ajouterent, que d'Erlach, avec qui l'on traitoit pour remettre la ville de Brisac és mains du Roi, ne vouloit rien promettre, si l'on n'accordoit précédemment ma liberté. Plusieurs me dirent ce bruit qui couroit, & même le Gouverneur de la Bastille. Mais moi, jugeant sainement des choses, me mocquai de tous ces bruits, & fus même marri de ce qu'ils couroient. Je ne sçaurois dire, si ceux qui menoient les affaires à Paris pour le Roi, ne trouvoient pas ces bruits bons, ou si me haïssans, ils voulurent achever de m'affliger, étant detenu depuis tant de tems au Château de la Bastille, où je n'ai autre chose à faire qu'à prier Dieu, qu'il termine bien-tôt mes longues miseres, par ma liberté ou par ma mort. Que puis-je écrire de ma vie? Puisque je la passe toûjours d'une même façon, si ce n'est qu'il m'y arrive de tems en tems quelques sinistres accidens: car je fus privé des bons, dès que j'ai été pri-

vé

vé de ma liberté. C'eſt pourquoi n'ayant rien à dire de moi, je remplis le papier de ce qui ſe paſſe tous les mois dans le monde, de ce qui vient à ma connoiſſance. Et comme l'Hiver toutes choſes ſe repoſent, ou ſe preparent pour agir au Printems, ce mois de Decembre eſt fort maigre & ſterile de nouvelles, ne s'étant paſſé autre choſe, ſinon qu'étant venu celle de la ſeconde tentative du levement du ſiége de Salſes, qui n'avoit point réüſſi, le Roi reſolut d'en faire faire une troiſiéme; & pour cet effet dépêcha le Marquis de Coaſlin vers Monſieur le Prince, pour le lui ordonner; à quoi il ſe prepara pour le jour de l'an ſuivant. Cependant Eſpenan capitula, que s'il n'étoit ſecouru dans le jour des Rois, qu'il rendroit la place aux Eſpagnols.

Monſieur le Chancelier fut ordonné par le Roi pour aller à Roüen, & en la baſſe Normandie, pour faire une exemplaire juſtice des mutins & rebelles de cette Province, & partit de Paris le Mardi vingtiéme de ce mois.

Madame de Hautefort & Mademoiſelle de Chemerault, qui étoient venuës à Paris, quittant la Cour, eurent ordre d'en ſortir le Lundi vingt-ſixié-

 me,

me, à quoi je terminerai cette année.

Je n'eſpere pas que cette année me ſoit fort heureuſe, la commençant par une mauvaiſe nouvelle, que je reçûs le premier de Janvier, que mon nouveau neveu de Haraucourt avoit un ſecret deſſein de ſe retirer vers le Duc de Lorraine : ce qui m'eût cauſé un ſenſible déplaiſir, qu'une perſonne ſi proche ſe fût retirée hors du ſervice du Roi, auſſi-tôt après être entré en mon alliance ; & d'autant plus qu'on eût ſoupçonné ma niéce ſa femme de l'avoir porté à ce deſſein, vû la mauvaiſe opinion que l'on a déja d'elle ſur ce ſujet. Dieu m'a fait la grace depuis d'apprendre que ce bruit eſt faux, & qu'il n'a eu aucune penſée de cela.

Monſieur le Chancelier arriva à Roüen le quatriéme de ce mois, le Colonel Gaſſion y étant entré avec ſes forces cinq jours auparavant.

Le lendemain de l'entrée de Monſieur le Chancelier, il envoya une interdiction à la Cour de Parlement, à la Cour des Aides, & au Bailliage, & aux Treſoriers de France : enſuite de quoi il fit faire pluſieurs executions de ceux qu'il crût avoir trempé aux troubles de l'Été precedent.

Salſes

Salses avoit capitulé de se rendre la veille des Rois, s'il n'étoit secouru. Monsieur le Prince se presenta le même matin pour tenter le secours; mais il fut jugé du tout impossible de le faire: ce qui fut cause qu'Espenan en sortit avec la garnison, le septiéme de ce mois, qui fut néanmoins heureux à la France, en ce que la Reine fut grosse de nouveau.

L'on chercha ce même mois divers moyens pour trouver de l'argent, pour subvenir aux grands frais, qu'il convenoit faire pour la guerre; entre lesquels celui de la nouvelle creation de seize Maîtres des Requêtes fut acceptée, & presentée au Parlement, pour le verifier & enregistrer. Mais les Maîtres des Requêtes ayant fait de fortes brigues, & le Parlement ayant odieuse cette nouvelle creation, il fut refusé, dont le Roi exila deux Conseillers, Laîné & Scaron; & envoya à la Bastille le Maître des Requêtes Gaulmin, le dernier jour de ce mois.

Le mois de Février commença par l'Entrée magnifique de l'Ambassadeur de Pologne, venu pour moyenner la liberté du Prince Casimir, frere du Roi de Pologne, detenu dans le Bois de Vincen-

 nes,

nes, lequel arriva à Paris le jour de la Chandeleur.

Monsieur le Chancelier, après avoir achevé le châtiment de Roüen, s'en alla faire de même à Caën.

Mademoiselle, fille de Monsieur, dansa le dix-neuviéme un ballet de vingt-quatre filles, très-beau & superbe, chez Monsieur le Cardinal. Le vingt-troisiéme, elle le dansa à l'Arcenal, & le vingt-sixiéme à la Maison de Ville.

J'eus la nouvelle Dimanche cinquiéme à midi, d'une chose qui me fut très-agreable, & ensuite encore d'une autre, que ma niéce de Haraucourt, nouvellement mariée, étoit grosse.

Pour n'avoir pas une longue joye, j'eus en même tems nouvelles, que l'on étoit mal satisfait à la Cour de quelques discours, que mon neveu le Marquis de Bassompierre avoit tenus de la France, que l'on a depuis averez être faux.

Ma petite niéce, fille de Monsieur & Madame de Hoüailly, qui étoit très-jolie & bien faite, mourut le vingt-troisiéme, à neuf heures du matin; & trois jours auparavant, sçavoir, le vingtiéme, mourut en ma maison de Haroüel, Madame la Comtesse de Tormelle, grand-mere de mes neveux, que j'aimois bien fort.

Le

Le mois de Mars fut remarquable par la mort du Grand Turc, lors regnant, causée par une apoplexie, qui laissa pour heritier le seul qui restoit de la maison Ottomane.

On délivra ce même mois le Prince Palatin du Bois de Vincennes, à condition qu'il demeureroit six mois en France.

Monsieur le Chancelier, après avoir achevé les executions contre les mutins croquans, s'en revint à Paris.

A la Cour le dix-neuviéme de ce mois, la Chesnaye, premier valet de chambre du Roi, & fort en ses bonnes graces, fut chassé, avec la Peraye, frere de Monsieur le President de Bailleul, & quelques autres de leur caballe.

On demeura d'accord de la liberté de Monsieur de Feuquieres, en échangeant pour lui Enquenfort au Bois de Vincennes, avec vingt mille écus: qui me vint voir le quinziéme; mais, le Samedi dix-septiéme, la nouvelle étant venuë de la mort de Feuquieres, on le remit en prison.

Je commençai le mois d'Avril par une mauvaise nouvelle, que l'on me manda, de la mésintelligence, qui étoit entre Monsieur le Comte de Tor-

melle, grand-pere & tuteur de mes neveux, & de ma niéce de Haraucourt, sa petite-fille, laquelle fit saisir tous les biens de mes autres neveux, & y a fait grand desordre.

J'envoyai en Hollande le troisiéme mon neveu Dammartin, second fils de mon frere, qui m'avoit offensé, & néanmoins je lui ai voulu entretenir, n'ayant rien vaillant à present.

Je perdis le vingt-deuxiéme de ce mois Monsieur de Puysieux, mon bon & fidelle ami, qui mourut d'une assez longue maladie.

Voilà pour ce qui regarde mon particulier; mais pour les affaires publiques, Cazal fut assiegé par le Marquis de Leganez, dès le neuviéme de ce mois; & Monsieur le Comte d'Harcourt, ayant eu ordre du Roi d'hazarder le tout pour le secourir, alla avec neuf mille hommes, tant de pied que de cheval, contre ledit de Leganez, qui en avoit vingt-deux mille dans ses retranchemens, très-forts & parachevez, qu'il attaqua le vingt-neuviéme de ce mois, si vertement, & avec tant de courage & de perseverance, qu'après avoir été repoussé par quatre diverses fois, il les força enfin la cinquiéme, mettant en deroute

l'armée

l'armée de Leganez, de laquelle il prit les canons, les munitions & le bagage. Il perdit quelques gens en ces diverses attaques, & entre autres le plus jeune des enfans du Sieur de Tremblay, Gouverneur de la Bastille, nommé Villebavin, jeune homme, qui promettoit extremement de lui, & que j'aimois particulierement.

D'autre côté, le Banier ayant perdu une ville par surprise, où il avoit retiré son bagage, & ses munitions, fut contraint de quitter le poste avantageux où il étoit, & de se retirer devers Erford, qui étoit demeuré du parti Suedois, où il fut promptement suivi par l'armée Imperiale, commandée par l'Archiduc Leopold, & Picolominy sous lui.

Le vingtiéme, l'édit des creations nouvelles des Maîtres des Requêtes fut enfin verifié en Parlement, & le nombre restraint à douze. Ce jour fut rétablie la troisiéme Chambre des Enquêtes, qui avoit été si long-tems interdite, avec ordre aux Conseillers Bitaut & Sevin de se défaire de leurs charges, avec interdiction au President Perrot d'entrer en ladite Chambre, pour y exercer la sienne jusques à nouvel ordre du Roi.

La Reine sentit bouger son enfant le Vendredi vingtiéme.

Le grand succès de Casal animoit nos autres Generaux, de se mettre promptement en campagne, pour faire de leur côté quelque exploit signalé ; & dès le vingt-deuxiéme du mois passé ; le Maréchal de la Meilleraye étoit parti de Paris, avec un grand équipage d'Artillerie, tirant vers Mesieres, où se devoit faire l'assemblée d'une puissante armée, qu'il commandoit. Monsieur le Cardinal, pour faire quitter Paris à tous ces braves, en partit le deuxiéme de ce mois; & le Roi s'étoit déja avancé du côté de Picardie, où le Maréchal de Châtillon devoit aussi avoir une armée sur pied, pour défendre la frontiere, & tenir les ennemis en échec, tandis que le Maréchal de la Meilleraye commenceroit quelque siége d'importance; lequel en assemblant ses troupes, reçût un petit échec de Cavalerie, qui lui fut défaite, & nombre de chevaux d'artillerie enlevez. Ce qui ne l'empêcha pas de venir promptement investir Charlemont, ville très-forte sur la riviere de Meuse, laquelle apparemment il eût prise, si le Ciel ne s'y fût opposé, par de continuelles pluyes, qui l'empêcherent de

s'y arrêter, qui lui firent changer son dessein en celui de Mariembourg, où pareillement les ennemis ayant rompu une écluse, inonderent le païs; de telle sorte, que force lui fut de lever le siege. Sur quoi le Roi lui manda de ramener son armée, fatiguée & deperie par le mauvais tems, pour la joindre à celle de Monsieur le Maréchal de Châtillon, & toutes deux entreprendre de forcer quelque grande place en Artois.

Ce même mois, Madame la Duchesse de Chevreuse, qui l'année precedente avoit fait retraite de France, & passé en Espagne, puis d'Espagne en Angleterre; & finalement d'Angleterre a passé en Flandres, où peu après arriva le bâtard du Roi de Danemarck, avec quatre mille hommes de renfort à l'Infant Cardinal.

Le Comte d'Harcourt, après la victoire de Cazal, ayant renforcé son armée de quelques Regimens, qui lui étoient arrivez de France, vint mettre le siege devant Thurin, bien que le Prince Thomas de Savoye se fût peu de jours auparavant jetté dedans, avec cinq mille hommes de pied, & quinze cens chevaux; & que le Marquis de Leganez, qui avec ce qu'il avoit sauvé de sa dé-

route de Cazal, étoit plus fort que ledit Comte, attendit encore de grandes forces du Milanois, que le Cardinal Trivulse lui amenoit. Toutes ces choses, qui devoient étonner un autre, animant cet homme victorieux d'entreprendre ce grand siege, qu'il commença à presser si fortement, qu'il se rendit maître d'abord d'un Fauxbourg fortifié, d'où il chassa les ennemis. Ce qui ayant fait hâter le Marquis de Leganez de venir en diligence secourir Thurin, & le ravitailler, il attaqua le Camp du côté d'Harcourt mal fortifié, pour le peu de tems qu'il avoit eu de le faire; néanmoins il se défendit si genereusement, que le Marquis fut contraint de se retirer, avec perte de près de trois mille hommes; mais de notre côté le Vicomte de Thurenne fut blessé, & plusieurs tuez.

Les Hollandois aussi, ayant mis pied à terre en Flandres, voulant passer le Canal près de Bruges, le Comte de Fontaines s'opposa à leur passage; & après en avoir tué plus de huit cens, & quelques Officiers, les contraignit de se retirer.

J'eus ce mois-là nouvelle, comme l'Empereur avoit favorablement traité

mon neveu de Bassompierre, prisonnier à Benfeld, & accordé le Sergent de bataille Javelisky, pour échanger contre lui, & l'a envoyé en dépôt à Strasbourg.

La Tour [illegible] d'une Princesse & d'une personne illustre, est [illegible] pour aller avec Gassion [illegible].

Le siege d'Arras, assiegé le treiziéme de ce mois de Juin, donna de la crainte aux deux partis : à l'un qu'il ne fût pris, aux autres de faillir de le prendre. [illegible] pourquoi chacun se prepara, sçavoir, ceux de dedans à se bien défendre, nous à l'attaquer fermement, les Espagnols à le secourir. Le premier des Chefs ennemis, qui vint pour troubler nos travaux, fut Lamboy, lequel Monsieur le Maréchal de la Meilleraye ayant voulu tâter, vint avec quelque Cavalerie proche de ses retranchemens, & même poussa quelques troupes, qui étoient sorties pour escarmoucher ; mais les nôtres inconsiderément poursuivans les fuyards, vinrent donner si proche du camp de Lamboy, que plusieurs personnes de qualité & volontaires y perdirent la vie, & des gens de principal commandement. Le Marquis de Gêvres, Maréchal de Camp, y fut pris ; & Beau-

té, Sergent de bataille, & Mestre de Camp du Regiment de Picardie, tué: qui fut certes un très grand dommage; car c'étoit un homme à parvenir un jour aux plus grandes charges.

En ce mois de Juillet, le siege d'Arras continua avec grands apprêts de part & d'autre, & les circonvallations achevées, on alla par trenchées droit à la ville, par deux divers endroits. Mais le Cardinal Infant, ayant assemblé toutes ses forces, se vint camper si près d'Arras, qu'il étoit bien difficile de faire passer des vivres, ni des munitions de guerre, dont l'on manquoit au Camp. Ce qui fut cause de faire tenter divers convois: entre autres le Colonel de l'Écuelle entreprit d'en amener un par Peronne: & ayant donné avis de son dessein, le Maréchal de la Meilleraye partit avec trois mille chevaux, pour le venir rencontrer au lieu concerté entre eux; mais comme il s'y acheminoit, il rencontra la Banniere de Hainault, que le Comte de Buquoy & plusieurs Seigneurs avec lui conduisoient, laquelle le Maréchal attaqua, & rompit non sans grande peine, & perte d'hommes. Néanmoins elle se retira, & sur le bruit que toute l'armée ennemie avançoit, il prit quel-

quelques prisonniers de condition, & se retira au Camp sans le convoi, que l'on y attendoit impatiemment, lequel fut rencontré par cette Banniere de Hainault, qui le défit, & emmena les denrées qu'il portoit. Cela mit le Camp en allarme, & en grande confusion: car il n'y avoit plus de vivres, ni de munitions de guerre. Mais deux jours après Saint Prüeil en fit heureusement arriver un, qui fut cause que le siege ne se leva point, & que la ville fut pressée vertement.

Le Marquis de Leganez d'autre côté fit encore une tentative sur le Camp du Comte d'Harcourt devant Thurin; mais il n'y réüssit pas mieux que la premiere fois, & se retira avec perte.

Le mois d'Août fut notable par le mauvais succès des Hollandois, encore battus, à une attaque nouvelle qu'ils voulurent entreprendre, pour passer un canal dans la Flandres. Ce qui les fit desesperer de pouvoir rien faire du côté de Flandres, les porta au siege de Gueldres; mais les continuelles pluyes qui survinrent, & quelques écluses, que les ennemis rompirent, avec la survenuë de Dom Philippes de Silva, d'Andrea Cantelmo, & du Comte de Fontai

nes

taines, avec dix mille hommes, les fit pareillement lever ce siege, & se retirer vers Gennep.

J'eus ce mois-là nouvelle, comme l'Empereur avoit declaré notre maison descenduë, en droite ligne masculine, d'Ulrich Comte de Ravensperg, cadet de la maison de Cleves, & qu'il nous reconnoissoit pour Princes de cette maison; & que le College des Electeurs y avoit pareillement donné son approbation. Il me vint aussi nouvelles, comme mon neveu de Bassompierre devoit être mis dans peu de jours en liberté, attendu que Javelisky, pour lequel il devoit être échangé, étoit déja en dépôt à Strasbourg. Mondit neveu me fit écrire, pour avoir mon consentement d'épouser la sœur de la Princesse de Cantecroix. Le premier jour d'Août les travaux ayant été avancez à Arras, jusques à être attachez au bastion de la Ville, la famine néanmoins étoit si grande dans notre Camp, & la difficulté d'y amener des vivres, le Roi ayant été obligé pour cet effet d'envoyer querir en diligence l'armée commandée par Monsieur du Hallier au siege de Sancy en Loraine, qu'enfin il avoit pris, & d'envoyer tirer ses forces des garnisons de

de Picardie, ayant assemblé une armée de vingt-cinq mille hommes, & mis sur pied un convoi de six mille charettes, Monsieur le Maréchal de Châtillon étant demeuré au siege, avec le Maréchal de Chaulnes, le Maréchal de la Meilleraye partit dudit Camp avec douze mille hommes, le Mercredi premier dudit mois, pour venir rencontrer le secours; ce qu'il fit à point nommé: & comme l'on étoit aux embrassades de cet heureux succès, arriva une nouvelle comme les ennemis étoient venus attaquer à notre circonvallation; de laquelle ils avoient pris le fort de Ransau, & taillé en pieces le Regiment de Roncerolles qui étoit dedans. Alors Gasson vint avec mille chevaux à toute bride vers notre Camp, qui fut suivi de Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, avec ce qu'il avoit amené au devant du convoi; mais Monsieur le Maréchal de Châtillon lui ayant mandé que ce n'étoit rien, & que les ennemis ayant vainement tenté l'attaque des lignes, en avoient été repoussez, & se retiroient sur la main gauche, qui étoit sur l'avenuë du convoi, il retourna en pareille diligence audit convoi. Les ennemis lors continuerent leur attaque, où ils repousserent plusieurs

sieurs de nos troupes. Messieurs de Vendôme firent ce jour-là des merveilles, étant toujours à la merci de mille coups parmi les ennemis, tuant tout ce qu'ils rencontroient, & animant nos gens l'espace de quatre heures, que l'attaque dura ; en laquelle Monsieur le Maréchal de Châtillon fit ce qu'humainement se pouvoit faire, & eut un cheval tué sous lui. Mais enfin le convoi étant arrivé au Camp, sans rencontre, avec l'armée de Monsieur du Hallier, & celle qu'avoit ramené Monsieur de la Meilleraye, la partie ne fut point tenable aux ennemis, qui quitterent volontairement le fort de R[illegible]au, se retirerent en bel ordre, voyant arriver les Regimens de Champagne & Navarre en bel ordre vers eux, pour les en chasser. Alors on pressa les ennemis, de sorte, qu'une mine, que l'on fit jouer en l'attaque de la Meilleraye, ouvrit plus de soixante pas de breche ; ce qui fit capituler les ennemis, qu'ils rendroient la place au Roi, s'ils n'étoient secourus dans le huitiéme du mois. Les ennemis ne manquerent pas de se presenter encore, pour faire quelque effort ; mais ayant trouvé la chose impossible, ils se retirerent, & les troupes du Roi prirent le Jeudi septiéme jour d'Août, posses-

possession de la ville d'Arras. Je reçûs un petit déplaisir ce même mois, par le refus que Monsieur le Comte de Tormelle, grand-pere de mes neveux, me fit de me donner le plus jeune de mesdits neveux, nommé Gaston, pour le nourrir auprès de moi; mais en récompense j'eus le contentement de sçavoir ma niéce de Hoüailly heureusement accouchée d'une fille, le trentiéme de ce même mois.

Le Roi revint devers Paris au commencement du mois de Septembre, ayant laissé Monsieur le Cardinal vers la frontiere, qui s'alla tenir à Chaulnes. Nous eûmes en ce mois deux heureux succès; l'un de la naissance d'un second fils de France, la Reine en étant accouchée le vingt-uniéme de ce mois: & la prise de Thuin le vingt-deuxiéme. La revolte des Catalans se peut aussi mettre parmi les heurs de la France, puisque c'est au desavantage de l'Espagne.

En ce mois d'Octobre est mort un des plus gentils, des plus braves & des meilleurs Princes, que j'aye jamais connus, & qui me faisoit l'honneur de m'aimer cherement. Aussi ai-je ressenti sa perte aussi vivement dans mon cœur, que de chose qui me soit arrivée de long-tems.

Il avoit souffert durant neuf années beau-
coup de tourmens & de persécutions de la fortune ; exilé de France, ayant perdu ses Gouvernemens, ses biens ruinez, & ce qu'il a pâti dans sa famille, par la perte de ses deux enfans, dont l'aîné étoit le plus accompli Prince de son tems, par la mauvaise conduite du troisiéme, qui ne vivoit pas selon sa profession. Ce fut le Duc de Guise, qui s'étoit retiré à Florence, au même tems que je fut mis à la Bastille, où je plains sa mort & ma liberté.

Fin du Tome quatriéme.

00030298

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 25 January, 2020